GRAMMAIRE LATINE

A L'USAGE DES CLASSES

PAR

E. RAGON

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

VINGT ET UNIÈME ÉDITION

(158e à 168e mille)

PARIS

J. DE GIGORD, ÉDITEUR

RUE CASSETTE, 15

—

1929

PRÉFACE

DE LA ONZIÈME ÉDITION

En préparant cette nouvelle édition, nous ne nous sommes pas proposé de faire un remaniement complet de l'ouvrage de M. Ragon. Le respectueux souvenir que nous gardons de notre regretté maître, notre confiance en son expérience pédagogique et, plus que tout le reste, son désir formel, nous interdisaient d'entreprendre une telle transformation.

D'ailleurs, cette refonte ne nous paraissait nullement souhaitable. Il serait désastreux que, sous prétexte de simplifier à outrance et pour des raisons que nous nous refusons à croire vraiment pédagogiques, on en vînt à réduire la grammaire latine à quelques formules absolues, à quelques notions élementaires, de manière à la faire tenir en quelques pages. Une langue est une chose fort complexe comme l'esprit humain qu'elle reflète. Ses règles ne sont pas des théorèmes, ni ses exceptions des corollaires. Pour être un peu exacte, une grammaire aurait besoin d'être très complète. Cela ne signifie pas que tout y réclame une égale attention, y mérite un égal effort. C'est au maître à choisir les points essentiels et à y insister. Nous avons donc fort peu retranché à cette grammaire.

Quelques détails, chose inévitable dans une matière aussi vaste et dans une science qui se forme, avaient besoin d'être mis au point. Nous nous sommes efforcés de le faire avec autant d'exactitude que le permettait le cadre d'un ouvrage élémentaire. Des modifications ont été apportées au texte de bon nombre de règles, en vue de leur donner un tour plus bref et plus clair. Non seulement nous avons pris soin de respecter les divisions essentielles, mais nous avons tenu à conserver exactement l'ordre et par conséquent la numérotation des paragraphes, de manière à n'apporter aucune confusion dans les nombreuses et utiles références à cette grammaire que contient la collection des auteurs latins. Pour la même raison, les chiffres des paragraphes de la *petite grammaire* ont été mis en harmonie avec ceux de la *grammaire complète.*

H. Petitmangin.

Paris, octobre 1910.

EXTRAITS

DE LA PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Voici une grammaire latine qui n'est ni la grammaire de Lhomond revue et corrigée, ni même une grammaire d'après Lhomond. Toutefois, le livre du vieil auteur est si populaire, les exemples en sont si bien entrés dans toutes les mémoires, que nous en avons gardé tout ce qui méritait de l'être.....

Si nous avons pu garder en grande partie les exemples popularisés par Lhomond, il nous était plus difficile de conserver le texte de ses règles sans le modifier. L'exactitude, qui est le premier et le principal devoir du grammairien, impose à ce texte tant de retouches, tant de modifications légères ou profondes, il y a tant à y ajouter et tant à y supprimer, que nous avons cru préférable de substituer partout ou presque partout, une rédaction nouvelle et personnelle à celle de Lhomond, tout en nous inspirant de son esprit, surtout de sa clarté et de sa simplicité.

Nous avions, du reste, une bonne raison d'agir de la sorte. Le grec et le latin se ressemblent assez pour que bien des règles puissent être, de part et d'autre, rédigées dans les mêmes termes. N'est-ce pas un grand avantage, une grande commodité pour la mémoire, que de retrouver dans les deux grammaires mêmes formules, mêmes divisions, mêmes tours de phrase, chaque fois que le génie des deux langues le permet? Nous avons eu la satisfaction, en composant cette grammaire latine, de constater que nous pouvions souvent faire des emprunts à notre grammaire grecque, et mettre ainsi entre les deux livres une grande ressemblance et comme un air de famille.

Ce livre a pour objet, non pas la langue latine prise dans son ensemble, mais seulement la langue latine classique, représentée principalement par Cicéron et par César, avec quelques indications sur la prose non classique et sur la syntaxe des poètes. Il doit beaucoup à d'excellents ouvrages tels que la *Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique*, par O. Riemann (Paris, Klincksieck) et la *Syntaxe de la langue latine*, par F. Antoine (Paris, Vieweg). Il doit beaucoup aussi à l'obligeance et aux lumières de M. l'abbé Lechatellier, dont chacun sait la haute compétence dans tout ce qui concerne la langue et la littérature latines.

E. RAGON.

Paris, juillet 1896.

ORTHOGRAPHE LATINE

L'écriture latine était *phonétique*, c'est-à-dire qu'elle correspondait fidèlement à la prononciation. Dans les temps modernes l'écriture latine a renfermé, jusqu'au milieu du XIXe siècle, des incorrections qu'il faut éviter désormais. Voici une liste des principaux mots dont l'écriture a été réformée.

ancŏra, ancre.
anulus, anneau.
artus, étroit.
bāca, baie de fruit.
bēlua, bête.
bracchium, bras.
bucĭna, trompette.
cæcus, aveugle.
cælum, ciel.
cænum, boue.
cærimonia, cérémonie.
cæstus, ceste.
camēna, muse.
carus, cher.
caritas, affection.
cēna, souper.
cēteri, les autres.
clipeus, bouclier.
comminus, de près.
condicio, condition.
conectere, lier.
conivēre, cligner des yeux.
contio, assemblée.
ĕrus, maître de maison.
fēnum, foin.
fēnus, usure.
fēcundus, fécond.
fēmina, femme.
Hannibal, Annibal.
hēres, héritier.
ilico, sur le champ.
immo, au contraire.
inclitus, illustre.
indutiæ, trêve.
intellego ou *intelligo*.
lacrima, larme.
lētum, trépas.
lēvis, poli, brillant.
litus, rivage.
mæstus, affligé.
mercennarius, mercenaire.
multare, condamner.
murra, myrre.
nē, en vérité

neglego ou *negligo*.
nuntius, messager.
obœdire, obéir.
pæne, presque.
pænitēre, se repentir.
percontari, questionner.
postŭmus, dernier.
prœlium, combat.
quotiens ou *quoties*.
rēda ou *ræda*, chariot.
Rætia, la Rétie.
sæculum, siècle.
sæpire, enclore.
sæta, soie de porc.
scena ou *scæna*.
sepulcrum, tombeau.
sescenti, six cents.
setius, autrement.
silva, forêt.
solacium, consolation.
sollemnis, solennel.
sollers, inventif.
stilus, poinçon. stile.
sūcus, suc.
tæter, affreux.
totiens et *toties*.
tranare et *transnare*.
Trēvĕri, les habitants de Trèves.
tus, encens.
Vergilius, Virgile.
vilicus, fermier.
Ulixes, Ulysse.
umerus, épaule.
umidus, humide.

AUTEURS CITÉS

C.	Cicéron.	P. J.	Pline le Jeune.
Cs.	César.	Ph.	Phèdre.
H.	Horace.	Q.	Quintilien.
J.	Justin.	Q. C.	Quinte-Curce.
L.	Tite-Live.	S.	Salluste.
N.	Cornélius Népos.	Sen.	Sénèque.
O.	Ovide.	T.	Térence.
P.	Plaute.	Tac.	Tacite.
P. A.	Pline l'Ancien.	V.	Virgile.

GRAMMAIRE LATINE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1. Le latin était à l'origine, comme l'ombrien et l'osque, un des dialectes de la langue italique, laquelle appartenait au groupe des langues indo-européennes (italique, grecque, celtique, germanique, slave, etc.).

La conquête de l'Italie par Rome lui donna la prééminence. Le latin a disparu comme langue vivante, mais de lui sont sortis le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain.

Lettres.

2. L'alphabet latin est le même que l'alphabet français, sauf la lettre *w* en moins et le caractère *æ* en plus.

Les voyelles sont tantôt longues, tantôt brèves. Pour indiquer les longues, on se sert d'un trait horizontal : *ā*. Pour indiquer les brèves, on se sert d'un trait arrondi : *ă*. Les diphtongues sont toujours longues.

3. Les consonnes se divisent en muettes, liquides, sifflantes, double et semi-voyelles.

Les **muettes**, ainsi appelées parce qu'elles ne peuvent produire aucun son sans le secours des voyelles, se subdivisent en trois groupes, selon qu'on les prononce des lèvres, de la gorge ou des dents.

Labiales :	*b,*	*p,*	*f,*
Gutturales :	*g,*	*c, q,*	*h,*
Dentales :	*d,*	*t.*	

Les lettres *b, g, d* sont des muettes douces; *p, c, t,* des muettes fortes; *f, h,* des muettes aspirées.

Les **liquides** sont *l, m, n, r,* ainsi appelées parce que leur prononciation est douce et coulante. L'*m* est une labiale et l'*n* est une dentale.

Les **sifflantes** sont *s* et *z*.

La **double** est *x*, qui équivaut à une gutturale suivie de *s*. Ainsi *lex*, loi, est pour *leg-s; nex*, pour *nec-s*.

Les **semi-voyelles** sont *j* et *v*, qui correspondent aux voyelles *i* et *u*, et que les anciens confondaient dans l'écriture avec ces voyelles.

Prononciation et accent tonique.

4. La prononciation moderne du latin est en partie conventionnelle et varie avec les pays. Il est impossible de connaître exactement la prononciation ancienne. Remarquons que *ch* se prononce *k*. *Ph, th, rh*, qui ne se trouvent guère que dans des mots grecs latinisés, se prononcent comme en français. *E* n'est jamais muet. Les syllabes *in, im, en*, n'ont jamais le son nasal à la fin des mots.

5. Dans toutes les langues, la voix s'élève ou appuie davantage sur certaines syllabes des mots. C'est ce qu'on appelle l'accent tonique.

En latin, les mots de deux syllabes ont l'accent sur la pénultième. Ex. : *Déus, témplum, dáre, ámo*.

Dans les mots de plus de deux syllabes, l'accent se place : 1° sur la pénultième, si elle est longue : *deorum, templórum, dabúntur, amári;* 2° sur l'antépénultième, si la pénultième est brève : *dóminus, amávero*.

Espèces de mots.

6. Les parties du discours sont les mêmes en latin et en français, sauf que le latin n'a pas d'article. *Rosa* veut dire tantôt la rose, tantôt une rose ; *una rosa* signifie une seule rose ou la rose seule.

Cas.

7. On appelle cas les formes différentes que prennent le nom et le pronom, l'adjectif et le participe, selon la fonction qu'ils remplissent dans la phrase.

En français, c'est la place de chaque mot qui indique sa fonction : d'abord le sujet, puis le verbe, ensuite le complément ou l'attribut. En latin, cet ordre peut être interverti sans confusion, puisque les cas suffisent à faire voir quelle est la fonction de chaque mot.

Il y a en latin six cas : le nominatif, le vocatif, le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif (1).

Emploi des cas.

8. Le **nominatif** est le cas du sujet et de l'attribut :

La rose est belle : *Rosa.*

Le **vocatif** est le cas de la personne ou de la chose à qui on s'adresse :

Rose, tu es belle : *Rosa.*

Le **génitif** est le cas du complément déterminatif marqué en français par la préposition de :

Le parfum de la rose est suave : *Rosæ.*

Le **datif** est le cas du complément indirect marqué en français par les prépositions à ou pour :

Dieu a donné des épines à la rose : *Rosæ.*

L'**accusatif** est le cas du complément direct :

J'aime la rose : *Rosam.*

L'**ablatif** est le cas du complément indirect marqué en français par les prépositions de ou par :

Couronné de roses : *Rosis.*

(1) Pour l'ancien cas appelé locatif, voir § 20 et 314.

Nombres et genres.

9. On distingue en latin deux nombres, le singulier et le pluriel; trois genres, le masculin, le féminin, et le neutre, c'est-à-dire ni masculin ni féminin (1).

Le neutre est surtout le genre des noms d'objets inanimés, bien que ces objets soient souvent désignés par des noms masculins ou féminins.

Déclinaisons.

10. Décliner, c'est énumérer tous les cas d'un nom. Il y a en latin cinq déclinaisons, qui se reconnaissent à la terminaison du génitif singulier.

Ce génitif est en *æ* dans la 1re : *rosæ;*
en *i* dans la 2e : *domini;*
en *is* dans la 3e : *vulturis;*
en *ūs* dans la 4e : *manus;*
en *ei* dans la 5e : *diei.*

Division de la grammaire.

11. La grammaire étudie d'abord, comme nous l'avons fait, les lettres et les sons. Cette partie s'appelle la **Phonétique**. Elle considère ensuite, dans la partie appelée **Morphologie** les variations de forme des mots. Enfin, dans la **Syntaxe,** elle étudie l'arrangement des mots entre eux dans les propositions et l'arrangement des propositions entre elles dans les phrases.

(1) Règle rimée :

Homme, peuple, fleuve, mois, vent
Sont du **masculin** constamment.
Femmes, pays. arbres et villes
Sont du féminin, plus les îles.
Comme neutre il faut employer
Un mot qu'on ne peut décliner.

PREMIERE PARTIE

MORPHOLOGIE

Éléments des mots.

12. Dans les mots variables, on distingue trois éléments : la racine, le radical et la désinence.

La **racine** est la partie du mot qui en indique le sens général.

La **désinence** se compose des lettres placées à la fin des mots variables pour en indiquer le cas, le genre, le nombre, la personne et la voix.

Le **radical** est ce qui reste du mot quand on en a retranché la désinence. Tantôt il se confond avec la racine; tantôt il se compose de la racine plus certaines syllabes nommées préfixes ou suffixes.

Ainsi, dans *amamus*, nous aimons, la racine est *am*, le radical verbal est *ama*, la désinence est *mus*. Dans *fulgura*, les éclairs, la racine est *fulg*, le radical est *fulgur*, la désinence est *a*.

13. Dans les mots déclinables, c'est au génitif pluriel que le radical se montre sans altération. On le trouve en retranchant la désinence *um* à la 3° et à la 4ᵉ déclinaison, la désinence *rum* aux trois autres.

Ainsi le radical de

rosa-rum	est	*rosa*	1ʳᵉ	déclinaison
domino-rum	»	*domino*	2ᵉ	»
vultur-um	»	*vultur*	3ᵉ	»
manu-um	»	*manu*	4ᵉ	»
die-rum	»	*die*	5ᵉ	»

CHAPITRE I

SUBSTANTIFS

Le nom ou substantif est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose.

PREMIÈRE DÉCLINAISON

14. La première déclinaison a le génitif singulier en *æ*. Elle comprend des noms féminins et masculins en *a*.

SINGULIER.

Nom.	Ros*a* (f.)	la rose
Voc.	Ros*a*	rose
Gén.	Ros*æ*	de la rose
Dat.	Ros*æ*	à la rose
Acc.	Ros*am*	la rose
Abl.	Ros*ā*	de ou par la rose

PLURIEL.

Nom.	Ros*æ*	les roses
Voc.	Ros*æ*	roses
Gén.	Ros*arum*	des roses
Dat.	Ros*is*	aux roses
Acc.	Ros*as*	les roses
Abl.	Ros*is*	des ou par les roses

NOMS A DÉCLINER.

Féminins.	Masculins.
Stella, étoile	*Agricŏla*, laboureur
Mensa, table	*Nauta*, matelot

Genre des noms. La plupart des noms en *a* sont du féminin. Sont du masculin les noms propres ou communs désignant des hommes, ainsi que la plupart des noms de fleuves, comme *Sequana,* la Seine. Quelques mots sont employés comme masculins ou comme féminins; tels sont : *Garumna,* la Garonne; *talpa,* taupe.

DEUXIÈME DÉCLINAISON

15. La deuxième déclinaison a le génitif singulier en *i*. Elle comprend des noms masculins et féminins en *us,* des masculins en *r,* et des neutres en *um*.

Noms en *us*.

SINGULIER.

Nom.	Domĭn*us* (m.)	le seigneur
Voc.	Domin*e*	seigneur
Gén.	Domin*i*	du seigneur
Dat.	Domin*o*	au seigneur
Acc.	Domin*um*	le seigneur
Abl.	Domin*o*	de ou par le seigneur

PLURIEL.

Nom.	Domin*i*	les seigneurs
Voc.	Domin*i*	seigneurs
Gén.	Domin*orum*	des seigneurs
Dat.	Domin*is*	aux seigneurs
Acc.	Domin*os*	les seigneurs
Abl.	Domin*is*	de ou par les seigneurs

NOMS A DÉCLINER.

Masculins.	Féminins.
Hortus, jardin	*Alvus,* ventre
Lupus, loup	*Fagus,* hêtre
Pŏpulus, peuple	*Pōpulus,* peuplier

Genre des noms. La plupart des noms en *us* sont du masculin. Sont du féminin tous les noms d'arbres,

de villes, d'îles, et plusieurs noms de contrées, comme *Ægyptus*, l'Égypte (1).

REMARQUE. — Les noms propres en *ius* ont le vocatif singulier en *i* (et aussi le gén. à l'époque classique) : *Virgilius*, Virgile, voc. *Virgili*. Mais le vocatif de *Darius* (*i* long) est régulier : *Darie*.

Noms en *r*.

16. Les noms en *er*, tous masculins, perdent l'*e* du nominatif et du vocatif aux autres cas, sauf un petit nombre qui se déclinent comme *puer* (2).

SINGULIER.

N.	Liber	le livre	Puer	l'enfant
V.	Liber	livre	Puer	enfant
G.	Libr*i*	du livre	Puĕr*i*	de l'enfant
D.	Libr*o*	au livre	Puer*o*	à l'enfant
Ac.	Libr*um*	le livre	Puer*um*	l'enfant
Ab.	Libr*o*	par le livre	Puer*o*	par l'enfant

PLURIEL.

N.	Libr*i*	les livres	Puer*i*	les enfants
V.	Libr*i*	livres	Puer*i*	enfants
G.	Libr*orum*	des livres	Puer*orum*	des enfants
D.	Libr*is*	aux livres	Puer*is*	aux enfants
Ac.	Libr*os*	les livres	Puer*os*	les enfants
Ab.	Libr*is*	par les livres	Puer*is*	par les enfants

(1) Règle rimée :

Noms en *us* sont masculins.
Toutefois sont féminins
Arbres et villes en *us*,
Ainsi qu'*alvus* et *humus*.
Sont du neutre, quoique en *us*,
Vulgus, *virus*, *pelagus*.

(2) Règle rimée :

La plupart des mots en *er*
Rejettent l'*e* devant l'*r*.
Mais *puer*, *socer*, *gener*,
Vesper, *adulter*, — *miser*,
Asper, *tener* et *liber*,
Ainsi que *prosper*, *lacer*,
Ont toujours l'*e* devant l'*r*.

NOMS A DÉCLINER.

Sur *Liber*.	Sur *Puer*.
Magister, magistri, maître	*Liber, Liberi,* Bacchus
Ager, agri, champ	*Gener, generi,* gendre

REMARQUE. — *Vir, viri,* homme, et ses composés comme *triumvir*, *decemvir*, sont les seuls mots en *ir*.

Noms en *um*.

17. Les noms en *um* sont du neutre. Le nominatif, le vocatif et l'accusatif neutres sont toujours semblables et se terminent en *a* au pluriel.

SINGULIER.

NOM.	Templ*um*	le temple
VOC.	Templ*um*	temple
GÉN.	Templ*i*	du temple
DAT.	Templ*o*	au temple
ACC.	Templ*um*	le temple
ABL.	Templ*o*	du ou par le temple

PLURIEL.

NOM.	Templ*a*	les temples
VOC.	Templ*a*	temples
GÉN.	Templ*orum*	des temples
DAT.	Templ*is*	aux temples
ACC.	Templ*a*	les temples
ABL.	Templ*is*	des ou par les temples

NOMS A DÉCLINER.

Bellum, guerre	*Folium,* feuille
Studium, zèle	*Vitium,* défaut

REMARQUES. — I. Il y a trois noms neutres en *us*, sans pluriel : *vulgus*, vulgaire (qqf. *vulgum* à l'acc.); *virus*, venin; *pelagus* (poét.), mer.
II. Les noms en *ium* ont le gén. en *i* ou *ii* : *studium*, *studi*.

Adjectifs des deux premières déclinaisons.

18. Les adjectifs en *us* appartiennent à la première et à la deuxième déclinaison. Ils se déclinent pour le masculin comme *dominus*, pour le féminin comme *rosa*, pour le neutre comme *templum*.

Ex. : *Bonus*, *bona*, *bonum*, bon.
Boni, *bonæ*, *boni*.

L'adjectif s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel il se rapporte.

Remarques sur les deux premières déclinaisons.

19. Les noms féminins *dea*, déesse, et *filia*, fille, se trouvent avoir le même datif-ablatif pluriel que les noms masculins, *deus*, dieu, et *filius*, fils. Quand il y a lieu d'éviter cette confusion, on emploie, pour *dea* et *filia*, une seconde forme de datif-ablatif pluriel en *abus* : *deabus*, *filiabus* (cf. *ambabus* et *duabus*, § 71).

Ex. : Aux fils et aux filles, *filiis et filiabus*.
Aux dieux et aux déesses, *deis et deabus*.

20. Il existait primitivement en latin un septième cas, appelé locatif, dont il ne reste que quelques vestiges. Le locatif indique le lieu où une chose se passe.

Dans la première et la deuxième déclinaison, les noms de ville du singulier ont un locatif qui se termine comme le génitif singulier : Ex. : *Romæ*, à Rome, dans Rome; *Lugduni*, à Lyon, dans Lyon. Les noms ainsi employés au locatif sont traités comme des adverbes et n'admettent pas de qualificatifs s'accordant avec eux (§ 323).

21. Génitif pluriel en *um*. Le génitif pluriel en *arum*, *orum* peut être en *um* dans quelques noms.

Amphora, amphore	gén. pl.	*amphorarum*	et	*amphorum*
Sestertius, sesterce		*sestertiorum*	et	*sestertium*
Triumvir, triumvir		*triumvirorum*	et	*triumvirum*
Liberi, enfants		*liberorum*	et	*liberum*.

Ce génitif est de règle dans les expressions *præfectus socium*, commandant des alliés; *præfectus fabrum*, commandant des ouvriers.

TROISIÈME DÉCLINAISON

22. La troisième déclinaison a le génitif singulier en *is*. Elle comprend des noms masculins, féminins et neutres.

Les uns sont parisyllabiques, c'est-à-dire ont autant de syllabes au nominatif singulier qu'au génitif; les autres sont imparisyllabiques, c'est-à-dire ont une syllabe de plus au génitif.

Les noms imparisyllabiques ont le génitif pluriel en *um;* les noms parisyllabiques ont le génitif pluriel en *ium*.

I. Noms imparisyllabiques.

(Génitif pluriel en *um*.)

23. Le radical des noms imparisyllabiques se termine généralement par une consonne. On le trouve en retranchant la désinence *is* du génitif singulier.

Le radical est souvent modifié ou altéré au nominatif, ce qui fait que les terminaisons de ce cas sont très diverses.

Au nominatif, tantôt la désinence est *s*, tantôt il n'y a pas de désinence, et c'est ce qui a toujours lieu pour les noms neutres.

Noms à nominatif sans désinence.

24. Le radical de ces noms se termine généralement par une des consonnes liquides *l, n, r*.

SINGULIER.

	Masculins et féminins.		Neutres.	
N.	Vultur (m.)	le vautour	Fulgur	l'éclair
V.	Vultur	vautour	Fulgur	éclair
G.	Vultŭr*is*	du vautour	Fulgŭr*is*	de l'éclair
D.	Vultur*i*	au vautour	Fulgur*i*	à l'éclair
Ac.	Vultur*em*	le vautour	Fulgur	l'éclair
Ab.	Vultur*e*	par le vautour	Fulgur*e*	par l'éclair

PLURIEL.

N.	Vultur*es*	les vautours	Fulgur*a*	les éclairs
V.	Vultur*es*	vautours	Fulgur*a*	éclairs
G.	Vultur*um*	des vautours	Fulgur*um*	des éclairs
D.	Vultur*ibus*	aux vautours	Fulgur*ibus*	aux éclairs
Ac.	Vultur*es*	les vautours	Fulgur*a*	les éclairs
Ab.	Vultur*ibus*	par les vautours	Fulgur*ibus*	par les éclairs

NOMS A DÉCLINER.

Masculins et féminins.	Neutres.
Labor, labōris, m. travail	*Marmor, marmŏris,* marbre
Consul, consŭlis, m. consul	*Femur, femŏris,* cuisse
Homo, hominis, m. homme	*Lumen, luminis,* lumière
Mulier, muliĕris, f. femme	*Caput, capitis,* tête

Remarque. — Dans les noms qui suivent, l'*s* final du nominatif n'est pas une désinence, mais appartient au radical. C'est l'équivalent de l'*r* qu'on voit aux autres cas.

Tellus, tellūris, f. terre	*Corpus, corpŏris,* corps
Cinis, cinĕris, m. cendre	*Pectus, pectŏris,* poitrine
Honos, honōris, m. honneur	*Vulnus, vulnĕris,* blessure

Genre des noms. Les noms en *or* sont masculins. Toutefois *soror, sorōris,* sœur, *uxor, uxōris,* épouse; *arbor, arbŏris,* arbre, sont du féminin; *cor, cordis,* cœur;

æquor, ŏris, mer; *marmor, ŏris*, marbre, sont du neutre. Les mots abstraits en *io, ionis*, pour la plupart dérivés de verbes (§ 217) sont du féminin, ainsi : *actio, actionis*, action, *legio, legionis*, légion.

Noms à nominatif en *s*.

25. Le radical de ces noms se termine généralement par une consonne muette (1).

Au nominatif, les labiales (*b*, *p*, *m*) subsistent devant *s* : *princep-s*, chef.

Les gutturales (*g*, *c*) se combinent avec *s* pour former un *x* : *dux* (pour *duc-s*), général.

Les dentales (*d*, *t*, *n*) tombent devant *s* : *lapis* (pour *lapid-s*), pierre.

SINGULIER.

	Radicaux à labiale.	Radicaux à gutturale.	Radicaux à dentale.
N.	Princeps (m.) chef	Dux (m.) général	Lapis (m.) pierre
V.	Princeps	Dux	Lapis
G.	Princĭp*is*	Dŭc*is*	Lapĭd*is*
D.	Princip*i*	Duc*i*	Lapid*i*
Ac.	Princip*em*	Duc*em*	Lapid*em*
Ab.	Princip*e*	Duc*e*	Lapid*e*

PLURIEL.

N.	Princip*es*	Duc*es*	Lapid*es*
V.	Princip*es*	Duc*es*	Lapid*es*
G.	Princip*um*	Duc*um*	Lapid*um*
D.	Princip*ibus*	Duc*ibus*	Lapid*ibus*
Ac.	Princip*es*	Duc*es*	Lapid*es*
Ab.	Princip*ibus*	Duc*ibus*	Lapid*ibus*

(1) Très rarement par la semi-voyelle *u*, comme dans *gru-s, gruis*, f. grue : *su-s, suis*, m. ou f. *pourceau*.

NOMS A DÉCLINER.

Labiales.	Gutturales.	Dentales.
Plebs, plēbis, f. plèbe	*Rex, rēgis*, m. roi	*Miles, milītis*, m. soldat
Auceps, aucŭpis, m. oiseleur	*Lex, legis*, f. loi	*Custos, custōdis*, m. gardien
Hiems, hiemis, f. hiver	*Vox, vōcis*, f. voix	*Sanguis, ĭnis*, m. sang

REMARQUE. — L'*i bref* du radical se change souvent en *e* au nominatif, quand il est suivi de *n, ls, x, ps* : *Principis, princeps; judicis, judex; militis, miles* (= *milit-s*); *luminis, lumen.*

Génitif pluriel en *ium* dans les noms imparisyllabiques (1).

26. Par exception, le génitif pluriel est en *ium :*

1° Dans les noms imparisyllabiques dont le radical se termine par deux consonnes, comme :

Dens, dentis, dentium, m. dent;
Urbs, urbis, urbium, f. ville;
Nox, noctis, noctium, f. nuit;
Mons, montis, montium, m. montagne;
Os, ossis, ossium, n. os

2° Dans les monosyllabes suivants :

Fraus, fraudis, f. ruse	*fraudium* (parfois *fraudum*);
Nix, nĭvis, f. neige	*nivium;*
Dos, dōtis, f. dot	*dotium;*
Lis, lĭtis, f. procès	*litium;*
Trabs, trăbis, f. poutre	*trabium;*
Mus, mūris, m. rat	*murium* (parfois *murum*).

3° Dans *Quiris, ītis, itium*, citoyen de Rome; *Samnis, ītis, itium*, Samnite; *optimātes, optimatium*, les grands, les nobles; et *Penātes, Penatium*, Pénates, dieux du foyer.

(1) Le génitif pluriel dans les noms de la 3° déclinaison (cf. § 30) est une des difficultés de la langue latine. Toutes les règles qu'on pourrait donner renferment des exceptions. Les latins eux-mêmes paraissent avoir souvent hésité entre *um* et *ium* ou même avoir évité ce cas pour certains mots. Il faudra sur ce point consulter fréquemment le dictionnaire.

II. Noms parisyllabiques.

(Génitif pluriel en *ium*.)

27. Les noms parisyllabiques comprennent : 1° des noms masculins ou féminins en *is*, en *es* (1), et en *er*; 2° des noms neutres en *e*.

Noms masculins et féminins.

SINGULIER.

N.	Av*is* (f.) oiseau	Cæd*es* (f.) meurtre	Uter (m.) outre
V.	Av*is*	Cæd*es*	Uter
G.	Av*is*	Cæd*is*	Utr*is*
D.	Av*i*	Cæd*i*	Utr*i*
Ac.	Av*em*	Cæd*em*	Utr*em*
Ab.	Av*e*	Cæd*e*	Utr*e*

PLURIEL.

N.	Av*es*	Cæd*es*	Utr*es*
V.	Av*es*	Cæd*es*	Utr*es*
G.	Av*ium*	Cæd*ium*	Utr*ium*
D.	Av*ibus*	Cæd*ibus*	Utr*ibus*
Ac.	Av*es* (2)	Cæd*es*	Utr*es*
Ab.	Av*ibus*	Cæd*ibus*	Utr*ibus*

NOMS A DÉCLINER.

Auris, f. oreille.	*Clades*, f. défaite	*Imber, bris*, m. pluie
Ensis, m. épée	*Vulpes*, f. renard	*Linter, tris*, f. barque
Messis, f. moisson	*Nubes*, f. nuage	*Venter, tris*, m. ventre

28. Par exception, l'acusatif est en *im* et l'ablatif en *i* :

1° Dans les noms géographiques en *is*, comme *Neapŏlis*, f. Naples; *Tibĕris*, m. le Tibre; ainsi que *Liger*, *Ligĕris*, m. la Loire; et *Arar*, *Arăris*, m. la Saône (on dit aussi à l'ablatif *Ligere* et *Arare*).

(1) Les noms en *es*, sauf quelques-uns qui désignent des hommes, sont du féminin.

(2) L'accusatif pluriel est aussi en *is* à l'époque classique dans les noms dont le génitif pluriel est en *ium*.

2° Dans les noms féminins suivants :

Basis, piédestal	*Sitis*, soif
Febris, fièvre	*Turris*, tour
Puppis, poupe	*Tussis*, toux
Secūris, hache	*Vis*, violence

L'ablatif est en *e* ou en *i* dans les noms suivants :

Imber, m. pluie	*Classis*, f. flotte
Amnis, m. fleuve	*Ignis*, m. feu (1)
Anguis, m. serpent	*Navis*, f. navire

Noms neutres.

29. Les noms neutres parisyllabiques en *e* ont l'ablatif en *i* et le pluriel en *ia*. On décline de même les noms neutres en *al* et en *ar*, comme *animal*, *exemplar*, qui étaient primitivement en *āle*, *āre* et par conséquent parisyllabiques.

SINGULIER.

N.	Măr*e*, mer	Animal, animal
V.	Mar*e*	Animal
G.	Mar*is*	Animāl*is*
D.	Mar*i*	Animal*i*
Ac.	Mar*e*	Animal
Ab.	Mar*i*	Animal*i*

PLURIEL.

N.	Mar*ia*	Animal*ia*
V.	Mar*ia*	Animal*ia*
G.	Mar*ium*	Animal*ium*
D.	Mar*ibus*	Animal*ibus*
Ac.	Mar*ia*	Animal*ia*
Ab.	Mar*ibus*	Animal*ibus*

NOMS A DÉCLINER.

Altāre, autel	*Vectīgal*, *ālis*, impôt
Cubīle, lit	*Calcar*, *āris*, éperon

Remarque. — Par exception, l'ablatif est en *e*, et non en *i* : 1° dans les noms de villes en *e*, comme *Prænesle*, Préneste; 2° dans *rete*, filet; *nectar*, *ăris*, nectar; *far*, *farris*, blé; *hepar*, *ătis*, foie.

(1) Expressions consacrées : *Aqua et igni interdicere*, *ferro et igni vastare*. Dans le sens de présage; l'ablatif de *avis* est *avi*.

Génitif pluriel en *um* dans les noms parisyllabiques.

30. Par exception, le génitif pluriel est en *um* dans :

Pater, patris, m. père	*patrum*
Mater, matris, f. mère	*matrum*
Frater, fratris, m. frère	*fratrum*
Juvĕnis, juvenis, m. jeune homme	*juvenum*
Senex, senis, m. vieillard	*senum*
Vates, vatis, m. devin	*vatum*
Canis, canis, m. f. chien	*canum*
Apis, apis, f. abeille	*apum* et *apium*
Volucris, volucris, f. oiseau	*volucrum* (*ium*)
Accipiter, accipitris, m. épervier	*accipitrum*
Strues, struis, f. monceau	*struum*

REMARQUE. — Des mots comme *pater*, *mater*, parisyllabiques d'apparence, sont traités par la langue comme imparisyllabiques, et avec raison, car leur radical est *patr*, *matr*, etc.

Genre des noms de choses de la 3e déclinaison.

RÈGLES RIMÉES.

31. **Noms masculins de la 3e déclinaison.**

Sont masculins les noms en *or*,
En *os*, en *er*, en *ex* encor.

EXCEPTIONS.

1. Notez trois noms neutres en *or* :
Ce sont *cor, æquor* et *marmor*.
De plus, féminin est *arbor*.
2. Il est deux féminins en *os*,
Deux tout petits mots : *cos* et *dos*.
Mais *ōs*, la bouche, *ŏs*, l'ossement,
Sont neutres bien certainement.
3. Notez cinq noms neutres en *er* :
Ver, iter, papaver, verber et *cadaver*.
4. Il est cinq féminins en *ex* :
Lex, nex, fæx; prex et *supellex*.

32. Noms féminins de la 3e déclinaison.

I.

Tout nom en *as* est féminin,
Neutres : *vas* (*vasis*), *fas*, *nefas*,
Masculins : *as*, *vas* (*vadis*), *mas*,
Plus tout nom qui n'est pas latin.

II.

Les noms en *s* qu'une consonne appuie
Sont féminins, tels que *pars*, la partie;
Mais masculins : *fons*, *mons*, *pons*, *oriens*,
Torrens, *princeps*, *dens*, *rudens*, *occidens*.

33. Noms neutres de la 3e déclinaison.

Noms en *a*, *e*, *c*,
Noms en *l*, *n*, *t*,
Noms en *ar*, *us*, *ur*,
Sont neutres pour sûr.

EXCEPTIONS.

Sont masculins, *vultur*, *turtur*,
Mus, *lepus*, *sol*, *sal* et *furfur*.
De plus sont féminins en *us*
Juventus, *virtus*, *senectus*,
Tellus, *incus*, *salus*, *palus*,
Pecus (*pecŭdis*), *servitus*.

NOTA. — On pourra utiliser ces règles rimées, soit en les apprenant par cœur, soit en les justifiant par des exemples et en traduisant les mots cités dans les exceptions.

PETITE SYNTAXE

Quand deux noms de suite désignent la même personne, le second se met au même cas que le premier.

Ex. : Louis, roi de France, *Ludovicus, rex Galliæ*.
A Louis, roi de France, *Ludovico, regi Galliæ*.

QUATRIÈME DÉCLINAISON

34. La quatrième déclinaison a le génitif singulier en *us*. Elle comprend des noms masculins et féminins en *us* et des noms neutres en *u*.

SINGULIER.

	Masculins et féminins.	Neutres.
NOM.	Man*us* (f.) main	Corn*u*, corne
VOC.	Man*us*	Corn*u*
GÉN.	Man*ūs*	Corn*ūs*
DAT.	Man*ui*	Corn*ui*
ACC.	Man*um*	Corn*u*
ABL.	Man*u*	Corn*u*

PLURIEL.

NOM.	Man*ūs*	Corn*ua*
VOC.	Man*ūs*	Corn*ua*
GÉN.	Man*uum*	Corn*uum*
DAT.	Man*ibus*	Corn*ibus*
ACC.	Man*ūs*	Corn*ua*
ABL.	Man*ibus*	Corn*ibus*

NOMS A DÉCLINER.

Exercitus, m. armée	*Fructus*, m. fruit	*Genu*, genou
Cantus, m. chant	*Nurus*, f. belle-fille	*Veru*, broche

Genre des noms. La plupart des noms en *us* sont du masculin. Sont du féminin tous les noms de femmes et d'arbres, ainsi que *manus*, main; *domus*, maison; *porticus*, portique; *tribus*, tribu; *idus* (plur.), ides; *acus*, aiguille.

REMARQUES. — I. Le datif singulier peut être en *u* au lieu de *ui* : *manui* ou *manu*; *cornui* ou *cornu*.

II. Quelques noms d'arbres de la deuxième déclinaison empruntent des cas à la quatrième : *pinus*, pin, gén. *pini* et *pinus*; abl. *pino* et *pinu*; plur. nom. *pini* et *pinus*; acc. *pinos* et *pinus*. Tels sont : *cupressus*, cyprès; *ficus*, figuier; *laurus*, laurier.

III. Les huit noms suivants ont le datif-ablatif pluriel en *ubus* :

Acus, f. aiguille	*Partus*, m. enfantement
Arcus, m. arc	*Quercus*, f. chêne
Artus, m. membre	*Specus*, m. caverne
Lacus, m. lac	*Tribus*, f. tribu

CINQUIÈME DÉCLINAISON

35. La cinquième déclinaison a le génitif singulier en *ei*. Elle comprend des noms féminins et masculins en *es*.

SINGULIER.

Nom.	Di*es* (m. f.)	le jour
Voc.	Di*es*	jour
Gén.	Di*ēi*	du jour
Dat.	Di*ēi*	au jour
Acc.	Di*em*	le jour
Abl.	Di*ē*	de ou par le jour.

PLURIEL.

Nom.	Di*es* (m.)	les jours
Voc.	Di*es*	jours
Gén.	Di*erum*	des jours
Dat.	Di*ebus*	aux jours
Acc.	Di*es*	les jours
Abl.	Di*ebus*	des ou par les jours.

NOMS A DÉCLINER.

Res, rei, chose	*Spes, spei*, espérance
Effigies, effigiei, image	*Species, speciei*, apparence

Genre des noms. Tous les noms de la cinquième déclinaison sont du féminin, sauf *dies* et *meridies*, midi, qui sont masculins [1].

Remarques. — I. *Dies* et *res* sont les seuls noms de cette déclinaison qui aient tous les cas du pluriel. Les autres n'ont que les cas en *es*, ou même sont inusités au pluriel.

1. *Dies* (sing.) est féminin au sens de *échéance, jour fixé, date*.

II. Plusieurs noms appartiennent à la fois à la première et à la cinquième déclinaison :

Materia, æ, ou *Materies, ei*, matière.

Remarques sur les cinq déclinaisons.

36. Dans chaque déclinaison, 1° le nominatif et le vocatif sont semblables, sauf au singulier des noms en *us* de la deuxième déclinaison; 2° le datif et l'ablatif pluriels sont toujours semblables.

Dans les trois dernières déclinaisons, le nominatif et l'accusatif pluriels sont semblables.

Dans les noms neutres, le nominatif, le vocatif et l'accusatif sont semblables et toujours en *a* au pluriel.

Le vocatif se met rarement en tête d'une phrase.

37. Noms irréguliers ou difficiles.

Deus, Dieu	voc. *Deus*. Pluriel : nom. *dei, dii, di*; gén. *deorum* ou *deum*; dat. abl. *deis, diis, dis*.
Agnus, agneau	voc. *agnus*.
Filius, fils	voc. *fili*.
Locus, m. lieu	plur. *loci* et *loca*. En prose, *loci* veut dire passages (d'un auteur).
Jocus, m. plaisanterie	plur. *joci* et *joca*.
Frenum, frein	plur. *frena* et *freni*.
Tartărus, m. Tartare	plur. *Tartara*.
Carbăsus, f. voile	plur. *carbasa*.
Vesper, m. soir	gén. *vesperi*, abl. *vespere*. Cf. *mane*, le matin, abl. *mane*. Sans autres cas.
Balneum, bain	plur. *balnea* et *balneæ*.
Jūgĕrum, arpent	plur. *jugera, jugerum, jugeribus*.
Humus, f. terre	sans pluriel. La forme *humi* signifie aussi à terre.

Tonitruum, tonnerre	gén. *tonitrus*, abl. *tonitru*. Plur. *tonitrua*, *truum*, *tribus*.
Apollo, Apollon	*Apollinis*.
Bos, m. f. bœuf	*bovis*, *bovi*, *bovem*, *bove*; plur. *boves*, *boum*, *bobus* ou *bubus*.
Caro, f. chair	*carnis*, gén. pl. *carnium*.
Jupiter, Jupiter	*Jupiter*, *Jovis*, *Jovi*, *Jovem*, *Jove*.
Vas, n. vase	gén. *vasis*. Plur. *vasa*, *vasorum*, *vasis*.
Requies, f. repos	*requiētis*, *requieti*, *requietem* ou *requiem*, *requiete* ou *requiē*.
Vis, f. violence	sans gén. ni datif; *vim*, *vi*. Plur. *vires*, *virium*, *viribus*, les forces.
Iter, n. chemin	gén. *itinĕris*.
Sus, m. pourceau	gén. *suis*; dat. abl. pl. *suibus* et *subus*.
Supellex, f. mobilier	gén. *supellectĭlis*; abl. *ile* ou *ili*. Sans pluriel.
Jesus, Jésus	acc. *Jesum*; aux autres cas, *Jesu*.
Domus, f. maison	*domus*, *domui*, *domum*, *domo*. Pl. *domus*, *domuum* et *domorum*, *domibus*, *domos*, *domibus*. Le locatif *domi* signifie : à la maison, chez soi.
Respublica, f. république	gén. *reipublicæ*. Chacun des deux mots se décline.
Jusjurandum, n. serment	gén. *jurisjurandi*. Chacun des deux mots se décline.
Paterfamilias, m. père de famille	gén. *patrisfamilias*. Le mot *pater* se décline seul; *familias* est un ancien génitif au lieu de *familiæ*.
Pondo, n. une livre	indéclinable (ancien ablatif).
Instar, n. équivalent	nom. acc. (sans autres cas).

Noms défectifs.

38. Certains noms ne s'emploient qu'au singulier, parce que leur signification n'est pas susceptible de pluriel.

D'autres ne s'emploient qu'au pluriel, comme
divitiæ, richesses;
tenebræ, ténèbres;
arma, armes;
castra, un camp;
liberi, enfants (de quelqu'un);
preces, *precum*, f. prières, quelquefois abl. sing. *prece;*
fauces, *faucium*, f. gorge;
fores, *forium*, f. porte (à deux battants);
cervices, *cum*, f. nuque; quelquefois au singulier.
fides, *fidium*, f. lyre;
mœnia, *ium*, remparts;
verbera, *erum*, coups, quelquefois abl. sing. *verbere.*

Quatre noms féminins sont inusités au nominatif singulier.

(*dicio*) *dicionis*, domination;
(*frux*) *frugem*, *fruges*, *frugum*, fruits de la terre;
(*vix*) *vicis*, *vicem*, *vice*, *vices*, *vicibus*, vicissitude, tour;
(*ops*) *opem*, secours, pl. *opes*, *opum*, ressources, puissance.

Trois noms neutres n'ont au pluriel que les cas en *a* : *os*, *oris*, visage ; *jus*, *juris*, droit; *æs*, *æris*, bronze, airain.

Noms de sens variable.

39. Certains noms ont un sens spécial au pluriel :

copia, abondance	*copiæ*, troupes
fortūna, la Fortune, la chance	*fortūnæ*, la richesse
hortus, jardin	*horti*, parc
ædes, temple	*ædes*, temples, maison, maisons
finis, limite	*fines*, territoire
sal, sel	*sales*, bons mots
pars, partie, côté	*partes*, parti, rôle

Déclinaison des noms grecs.

Quand les Latins empruntaient des noms au grec, notamment des noms propres, ils conservaient parfois, en les déclinant, des formes de cette langue.

Première déclinaison.

40. Les noms grecs de la première déclinaison sont 1° des noms propres masculins en *as;* 2° des noms masculins en *es* ou en *ides;* 3° des noms féminins en *e.*

N.	Ænēas, Énée	Comētes, comète	Daphne. Daphné
V.	Ænea	Comete	Daphne
G.	Æneæ	Cometæ	Daphnes
D.	Æneæ	Cometæ	Daphnæ
Ac.	Æneam ou Ænean	Cometen	Daphnen
Ab.	Ænea	Comete	Daphne

Remarque. — Ces noms suivent au pluriel la déclinaison latine.

NOMS A DÉCLINER.

Anaxagoras, Anaxagore — *Priamides*, fils de Priam — *Cybēle*, Cybèle
Boreas, Borée — *Alcides*, descendant d'Alcée — *Cyme*, Cymé

Deuxième déclinaison.

41. Les noms propres grecs en *eus* sont de la deuxième déclinaison en latin, sauf que le vocatif est en *eu*, comme en grec.

Orpheus, Orphée; voc. *Orpheu;* gén. *Orphei.*

Troisième déclinaison.

42. 1° Les noms grecs féminins en *is.* gén. *is,* ont l'accusatif singulier en *im* ou en *in.*

Poēsis, la poésie; acc. *poesim* ou *poesin;*
Neapŏlis, Naples; acc. *Neapolim* ou *Neapolin.*

2° Les noms neutres en *ma*, comme *poema*, *epigramma*, *dogma*, ont, au pluriel, le génitif en *um* ou *orum*, et le datif-ablatif en *is* ou *ibus*.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	Poëma, poème	Poemata
G.	Poemătĭs	Poematum ou Poematorum
D.	Poemati	Poematibus ou Poematis
Ac.	Poema	Poemata
Ab.	Poemate	Poematibus ou Poematïs

3° Certains noms d'origine grecque ont l'accusatif singulier en *ă* et l'accusatif pluriel en *ăs*.

Aer, *āĕris*, air	acc.	*aera* (*aerem*)
Æther, *æthĕris*, éther		*æthera* (*ætherem*)
Pan, *Panis*, Pan		*Pana*
Hector, *Hectŏris*, Hector		*Hectora* (*Hectorem*)
Pallas, *Pallădis*, Pallas		*Pallada* (*Palladem*)
Arcas, *Arcădis*, Arcadien	acc. pl.	*Arcades* ou *Arcadas*
Crater, *cratēris*, cratère		*crateres* ou *crateras*
Macĕdo, *Macedŏnis*, Macédonien		*Macedones* ou *Macedonas*

4° Les noms d'hommes en *es* tirés du grec, comme *Socrătes*, *Thucydīdes*, *Aristotĕles*, se déclinent régulièrement comme *cædes*. Ils peuvent aussi imiter la première déclinaison grecque au vocatif et à l'accusatif, et prendre un génitif irrégulier en *i*.

Nom.	Socrates
Voc.	Socrates ou Socratē
Gén.	Socratis ou Socrati
Dat.	Socrati
Acc.	Socratem ou Socraten
Abl.	Socratĕ.

CHAPITRE II

ADJECTIFS

43. L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour en marquer la qualité ou pour le déterminer.

On distingue 1° les adjectifs qualificatifs; 2° les adjectifs numéraux; 3° les adjectifs possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis. Ceux de la troisième catégorie sont employés tantôt comme adjectifs, tantôt comme pronoms (§ 78).

I. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Les adjectifs qualificatifs sont, les uns de la première et de la deuxième déclinaison, les autres de la troisième.

Adjectifs des deux premières déclinaisons.

44. Ces adjectifs sont de la première déclinaison au féminin, de la seconde au masculin et au neutre. Les uns ont le masculin en *us*, les autres ont le masculin en *er*.

1° Adjectifs en *us*.

SINGULIER.

Nom.	Bonus, bon	Bona, bonne	Bonum, bon
Voc.	Bone	Bona	Bonum
Gén.	Boni	Bonæ	Boni
Dat.	Bono	Bonæ	Bono
Acc.	Bonum	Bonam	Bonum
Abl.	Bono	Bonā	Bono

PLURIEL.

Nom.	Boni	Bonæ	Bona
Voc.	Boni	Bonæ	Bona
Gén.	Bonorum	Bonarum	Bonorum
Dat.	Bonis	Bonis	Bonis
Acc.	Bonos	Bonas	Bona
Abl.	Bonis	Bonis	Bonis

ADJECTIFS A DÉCLINER.

Magnus, magna, magnum, grand
Parvus, parva, parvum, petit
Altus, alta, altum, haut

2° Adjectifs en *er*.

SINGULIER.

Nom.	Niger, noir	Nigra, noire	Nigrum, noir
Voc.	Niger	Nigra	Nigrum
Gén.	Nigri	Nigræ	Nigri
Dat.	Nigro	Nigræ	Nigro
Acc.	Nigrum	Nigram	Nigrum
Abl.	Nigro	Nigra	Nigro

PLURIEL.

Nom.	Nigri	Nigræ	Nigra
Voc.	Nigri	Nigræ	Nigra
Gén.	Nigrorum	Nigrarum	Nigrorum
Dat.	Nigris	Nigris	Nigris
Acc.	Nigros	Nigras	Nigra
Abl.	Nigris	Nigris	Nigris

ADJECTIFS A DÉCLINER.

Pulcher, pulchra, pulchrum, beau
Æger, ægra, ægrum, malade

Remarque. — I. On peut rattacher aux adjectifs en *er* un adjectif en *ur* : *satur, satura, saturum,* rassasié.

REMARQUE. — II. Quelques adjectifs en *er* gardent à tous les cas l'*e* du nominatif masculin :

Miser, *misĕra*, *miserum*, malheureux
Liber, *libera*, *liberum*, libre
Tener, *tenera*, *tenerum*, tendre
Asper, *aspera*, *asperum*, rude
Prosper, *prospera*, *prosperum*, prospère

Adjectifs de la troisième déclinaison.

45. Les adjectifs imparisyllabiques ont l'ablatif en *i* ou en *e*, les adjectifs parisyllabiques l'ont toujours en *i*.

1° Adjectifs imparisyllabiques.

Ces adjectifs n'ont qu'une terminaison au nominatif singulier. Le masculin et le féminin sont semblables; le neutre n'en diffère qu'à l'accusatif singulier et aux trois cas semblables du pluriel.

Génitif pluriel en *ium*.

46. Les adjectifs imparisyllabiques dont le radical se termine par deux consonnes ou par un *e* ont le génitif pluriel en *ium* (comme *dens*).

SINGULIER.

NOM.	Prudens, avisé	
VOC.	Prudens	
GÉN.	Prudentis	
DAT.	Prudenti	
ACC.	Prudentem	Prudens
ABL.	Prudenti	

PLURIEL.

NOM.	Prudentes	Prudentia
VOC.	Prudentes	Prudentia
GÉN.	Prudentium	
DAT.	Prudentibus	
ACC.	Prudentes	Prudentia
ABL.	Prudentibus	

ADJECTIFS A DÉCLINER.

Sapiens, sapientis, sage
Felix, felicis, heureux
Audax, audācis, hardi
Velox, velōcis, prompt
Iners, inertis, inerte
Simplex, simplicis, simple

REMARQUES. — I. L'ablatif est en *e* quand l'adjectif s'applique à une personne, en *i* quand il s'applique à une chose : Par un sage, *a viro sapiente;* par une sage mesure, *consilio prudenti.*

II. Sur *prudens,* on décline encore *par, paris,* égal; *locuples, locuplētis,* riche; *anceps, ancipĭtis,* ambigu; *Arpīnas, Arpinātis,* d'Arpinum.

Génitif pluriel en *um*.

47. Les adjectifs imparisyllabiques dont le radical se termine par une seule consonne, autre que le *c*, ont le génitif pluriel en *um* (comme *vultur*).

SINGULIER.

NOM.	Vetus, vieux	
VOC.	Vetus	
GÉN.	Vetĕris	
DAT.	Veteri	
ACC.	Veterem	Vetus
ABL.	Vetere	

PLURIEL.

NOM.	Veteres	Vetera
VOC.	Veteres	Vetera
GÉN.	Veterum	
DAT.	Veteribus	
ACC.	Veteres	Vetera
ABL.	Veteribus	

ADJECTIFS A DÉCLINER.

Pauper, pauperis, pauvre
Dives, divitis, riche
Uber, uberis, fécond
Deses, desidis, désœuvré

REMARQUES. — I. La plupart des adjectifs qui se déclinent sur *vetus* sont inusités aux cas en *a* ou *ia.*

II. Par exception, trois adjectifs dont le radical se termine par un *c* ont le génitif pluriel en *um* : *supplex*, *supplicis*, suppliant; *trux*, *trucis*, farouche; *redux*, *reducis*, de retour.

III. L'ablatif est généralement en *e*. Il est en *e* et en *i* dans *uber* et *inops*; en *i* dans *memor*, qui se souvient; *immemor*, qui oublie; dans *supplex* et *vigil*, vigilant, employés avec un nom de chose.

2° Adjectifs parisyllabiques.

48. Parmi ces adjectifs, les uns se terminent en *is* et ont partout la même forme pour le masculin et le féminin; les autres se terminent en *er* et ont, au nominatif singulier, une forme spéciale pour le féminin.

Adjectifs en *is*.

SINGULIER.

49.	Nom.	Fortis	Forte, courageux
	Voc.	Fortis	Forte
	Gén.	Fortis	
	Dat.	Forti	
	Acc.	Fortem	Forte
	Abl.	Forti	

PLURIEL.

Nom.	Fortes	Fortia
Voc.	Fortes	Fortia
Gén.	Fortium	
Dat.	Fortibus	
Acc.	Fortes	Fortia
Abl.	Fortibus	

ADJECTIFS A DÉCLINER.

Brevis, *breve*, court — *Similis*, *simile*, semblable
Lĕvis, *leve*, léger — *Omnis*, *omne*, tout

Adjectifs en *er*.

SINGULIER.

50.	Nom.	Celĕber	Celebris	Celebre, fréquenté
	Voc.	Celeber	Celebris	Celebre
	Gén.		Celebris	
	Dat.		Celebri	
	Acc.	Celebrem	Celebrem	Celebre
	Abl.		Celebri	

PLURIEL.

Nom.	Celebres	Celebres	Celebria
Voc.	Celebres	Celebres	Celebria
Gén.		Celebrium	
Dat.		Celebribus	
Acc.	Celebres	Celebres	Celebria
Abl.		Celebribus	

ADJECTIFS A DÉCLINER.

Acer, acris, e, vif — *Equester, tris, tre,* équestre
Alăcer, alacris, e, alègre — *Pedester, tris, tre,* pédestre

Remarque. — I. *Celer, celeris, celere,* prompt, est le seul qui garde l'*e* du nominatif aux autres cas; gén. plur. *celerum.*

II. Il n'y a que treize de ces adjectifs en *er*. Quelques-uns ont ordinairement la forme en *is* au lieu de la forme en *er* au nominatif singulier masculin : *Aer salūbris,* air salubre; *terrestris exercitus,* armée de terre; *silvestris collis,* colline boisée.

PETITE SYNTAXE.

31. L'adjectif s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. : Le bon père, *pater bonus.*
La bonne mère, *mater bona.*
Le temps est court, *tempus breve est.*

Pour exprimer l'idée de *chose*, *objet*, *être*, au lieu d'employer le mot *res*, il suffit souvent de mettre l'adjectif au neutre, s'il est au nominatif ou à l'accusatif.

Ex. : De grandes choses, *magna* ; de petites choses, *parva*.
Toutes les belles choses sont rares, *omnia pulchra rara*. C.

II. — COMPARATIFS ET SUPERLATIFS

52. **Définition**. On distingue dans les adjectifs qualificatifs trois degrés de signification : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le **positif** n'est autre chose que l'adjectif même; il exprime simplement une qualité sans comparaison. Ex. : Savant, *doctus*.

Le **comparatif** exprime une qualité possédée à un plus haut degré par comparaison avec une autre personne ou un autre objet. Ex. : Plus savant, *doctior*.

Le **superlatif** exprime une qualité au plus haut degré ou à un degré très élevé. Ex. : Le plus savant, très savant, fort savant, extrêmement savant, *doctissimus*.

En français, on distingue le superlatif absolu (très savant) et le superlatif relatif (le plus savant) : cette distinction n'existe pas en latin.

53. **Formation**. Le comparatif et le superlatif se forment en ajoutant au radical du génitif singulier la terminaison *ior*, pour le comparatif, et la terminaison *issimus*, pour le superlatif.

Doctus	doct-*i*	doct*ior*	doct*issimus*
Fortis	fort-*is*	fort*ior*	fort*issimus*
Prudens	prudent-*is*	prudent*ior*	prudent*issimus*

54. **Déclinaison**. Le comparatif se décline pour le masculin et le féminin comme *vultur*, pour le neutre comme *fulgur* (§ 24). L'ablatif est donc toujours en *e*.

SINGULIER.

	Masculin et féminin.	Neutre.
Nom.	Doctior	Doctius
Voc.	Doctior	Doctius
Gén.	Doctior*is*	Doctior*is*
Dat.	Doctior*i*	Doctior*i*
Acc.	Doctior*em*	Doctius
Abl.	Doctior*e*	Doctior*e*

PLURIEL.

Nom.	Doctior*es*	Doctior*a*
Voc.	Doctior*es*	Doctior*a*
Gén.	Doctior*um*	Doctior*um*
Dat.	Doctior*ibus*	Doctior*ibus*
Acc.	Doctior*es*	Doctior*a*
Abl.	Doctior*ibus*	Doctior*ibus*

Le superlatif se décline comme *bonus :* doctissimus, doctissima, doctissimum.

55. **Particularités**. Les adjectifs en **er** forment leur superlatif en ajoutant *rimus* au nominatif masculin :

Niger, noir	niger*rimus*
Acer, vif	acer*rimus*

56. Six adjectifs en **ilis** forment leur superlatif en ajoutant *limus* au radical :

Facilis	facile	facil*limus*
Difficilis	difficile	difficil*limus*
Similis	semblable	simil*limus*
Dissimilis	différent	dissimil*limus*
Gracilis	grêle	gracil*limus*
Humilis	bas	humil*limus*

Les autres adjectifs en *ilis* forment leur superlatif régulièrement.

57. Les adjectifs en dicus, ficus, volus, venant de *dico, facio, volo,* forment leur comparatif et leur superlatif comme s'ils se terminaient en *dicens, ficens, volens :*

Maledicus	médisant	maledic*entior*	maledic*entissimus*
Magnificus	magnifique	magnific*entior*	magnific*entissimus*
Benevolus	bienveillant	benevol*entior*	benevol*entissimus*

De même, *egenus,* indigent, et *providus,* prévoyant, tirent leur comparatif et leur superlatif des participes *egens* et *providens : egentior, egentissimus; providentior, providentissimus.*

58. Les adjectifs en eus, ius, ŭus, comme *idoneus,* apte; *pius,* pieux; *vacuus,* vide; ceux en imus, inus, orus, ulus, comme *legitimus,* légitime; *matutīnus,* matinal; *canorus,* sonore; *sedŭlus,* empressé, n'ont ni comparatif ni superlatif.

59. Beaucoup d'adjectifs n'ont ni comparatif ni superlatif. soit parce que leur signification ne s'y prête pas, comme *albus,* blanc; *maternus,* maternel; *æstivus,* d'été; soit parce que le positif exprime par lui-même un degré élevé, comme *singularis,* unique en son genre; *prædives,* très riche; *peropportunus,* tout à fait opportun.

60. Certains adjectifs n'ont que le comparatif, d'autres n'ont que le superlatif. Tels sont :

Adolescens	qui grandit	adolescentior	—
Jūvenis	jeune	jūnior	—
Senex	vieux	senior	—
Propinquus	proche	propinquior	—
Novus	nouveau	—	novissimus
Vetus	vieux	—	veterrimus
Falsus	faux	—	falsissimus
Sacer	sacré	—	sacerrimus

61. Il y a des comparatifs et des superlatifs sans positif.

Deterior, moins bon	Deterrimus, le moins bon
Ocior, plus rapide	Ocissimus, très rapide
Potior, préférable	Potissimus, le principal.

62. **Comparatifs et superlatifs irréguliers.** Les adjectifs suivants forment leur comparatif et leur superlatif très irrégulièrement. Le superlatif est en *imus,* ou simplement *mus,* et non plus en *issimus.*

Bonus, bon	melior, meilleur	optimus, le meilleur
Malus, mauvais	pejor, pire	pessimus, le pire
Magnus, grand	major, plus grand	maximus, le plus grand
Parvus, petit	minor, moindre	minimus, le moindre
Multus, nombreux	plures (1) plus nombreux	plurimi, la plupart

63. Le positif des adjectifs suivants est inusité ou très peu usité. La plupart dérivent d'une préposition. Tous désignent la situation ou le rang des objets.

(*Præ*, devant)	Prior, le premier de deux	prīmus, le premier de tous
(*Post*, après)	Posterior, postérieur	postrēmus, le dernier postŭmus, le dernier
Superus, d'en haut	Superior, supérieur	suprēmus, suprême summus, le plus élevé
Inferus, d'en bas	Inferior, inférieur	infimus, le plus bas īmus, le plus bas
(*Intra*, dedans)	Interior, intérieur	intĭmus, le plus profond
Exterus, du dehors	Exterior, extérieur	extrēmus, extrême
(*Citra*, en deçà)	Citerior, citérieur	citĭmus, le plus en deçà
(*Ultra*, au delà)	Ulterior, ultérieur	ultĭmus, le dernier
(*Prope*, près)	Propior, plus proche	proxĭmus, le plus proche

64. **Comparatif et superlatif des adverbes.** Beaucoup d'adverbes ont un comparatif et un superlatif. Le comparatif est en *ius*, comme le singulier neutre du comparatif de l'adjectif correspondant. Le superlatif est en *issimē*, ou *imē*.

Docte, savamment	doctius, plus savamment	doctissimē, très savamment
Male, mal	pejus, plus mal	pessimē, très mal
Fortiter, bravement	fortius, plus bravement	fortissimē, très bravement
Prope, près	propius, plus près	proxime, très près

65. **Adjectifs sans comparatif.** Quand un adjectif n'a pas de comparatif ou de superlatif, on y supplée au moyen des degrés de comparaison de l'adverbe *multum*, beaucoup : comp. *magis*, plus ; sup. *maxime*, le plus, très, surtout.

Pour exprimer l'infériorité, on emploie les degrés de comparaison de *parum* ou *paulum*, peu : comp. *minus*, moins ; sup. *minime*, le moins, très peu.

(1) Déclinez : *plures*, *plura*, gén. *plurium*, dat. *pluribus*.

PETITE SYNTAXE.

66. Le complément du comparatif se met à l'ablatif.

Ex. : Plus savant que Pierre, *doctior Petro.*

On peut aussi employer la conjonction *quam*, avec même cas' après que devant.

Ex. : Paul est plus savant que Pierre, *Paulus est doctior quam Petrus.*

Quand le comparatif est formé au moyen des adverbes *magis* ou *minus*, on emploie rarement l'ablatif.

Ex. : Plus pieux que Pierre, *magis pius quam Petrus.*

Remarque. — Bien qu'on dise en français supérieur à, préférable à, il ne faut pas oublier que *superior, inferior, potior*, etc. sont des comparatifs, et que leur complément doit se mettre à l'ablatif ou être précédé de *quam.*

Ex. : Les faits sont préférables aux discours, *res potior est oratione* (ou *quam oratio*). C.

67. Le complément du superlatif se met au génitif ou à l'ablatif avec *e* ou *ex*, et le superlatif prend le genre de son complément.

Ex. : Le plus haut des arbres, c'est-à-dire l'arbre le plus haut parmi les arbres, *altissima arborum*, ou *altissima ex arboribus.*

III. — ADJECTIFS NUMÉRAUX

68. Il y a trois espèces d'adjectifs numéraux :

Les adjectifs **cardinaux** marquent le nombre : *Unus*, un; *duo*, deux.

Les adjectifs **ordinaux** marquent le rang, l'ordre : *Primus*, premier; *secundus*, deuxième.

Les adjectifs **distributifs** distribuent les objets en groupes déterminés : *Singuli*, un à un; *bini*, deux à deux, deux pour chacun, deux à la fois. On les emploie aussi avec les mots qui n'ont pas de singulier : *bina castra*, deux camps.

69. Les adjectifs ordinaux et distributifs se déclinent comme *bonus*, les premiers sur le singulier, les seconds sur le pluriel.

Les trois premiers adjectifs cardinaux se déclinent. Les autres, depuis *quatuor* jusqu'à *centum*, sont indéclinables.

Unus, un, un seul.

70.	Nom.	Unus	Una	Unum
	Gén.		Unīus	
	Dat.		Uni	
	Acc.	Unum	Unam	Unum
	Abl.	Uno	Una	Uno

Remarques. — I. Le pluriel *uni, unæ, una* est régulier. On ne l'emploie qu'avec les noms pluriels qui n'ont pas de singulier : *Una castra*, un seul camp.

II. Les adjectifs suivants se déclinent comme *unus* :

Totus, tout, tout entier, entier; gén. *totius*, dat. *toti*.
Solus, seul, tout seul; gén. *solius*, dat. *soli*.
Nullus, nul, pas un, aucun... ne; gén. *nullius*, dat. *nulli*.
Ullus, quelque, un, aucun; gén. *ullius*, dat. *ulli*.
Non nullus, plus d'un; gén. *nonnullius*, dat. *nonnulli*.

Duo, deux.

71.	Nom.	Duo	Duæ	Duo
	Gén.	Duorum	Duarum	Duorum
	Dat.	Duobus	Duabus	Duobus
	Acc.	Duos ou duo	Duas	Duo
	Abl.	Duobus	Duabus	Duobus

Ambo, ambæ, ambo, tous les deux, se décline de même.

Tres, trois.

72.	Nom.	Tres	Tres	Tria
	Gén.		Trium	
	Dat.		Tribus	
	Acc.	Tres	Tres	Tria
	Abl.		Tribus	

75. Adjectifs numéraux

	ADJECTIFS CARDINAUX	ADJECTIFS ORDINAUX
1	unus	primus
2	duo	secundus (alter)
3	tres	tertius
4	quatuor *ou* quattuor	quartus
5	quinque	quintus
6	sex	sextus
7	septem	septimus
8	octo	octāvus
9	nŏvem	nōnus
10	decĕm	decimus
11	undĕcim	undecimus
12	duodecim	duodecimus
13	tredecim (decem et tres)	tertius decimus
14	quatuordecim (decem et quatuor)	quartus decimus
15	quindecim	quintus decimus
16	sedecim (decem et sex)	sextus decimus
17	septemdecim (decem et septem)	septimus decimus
18	duodeviginti (decem et octo)	octavus decimus (duodevicesimus)
19	undeviginti (decem et novem)	nonus decimus (undevicesimus)
20	viginti	vicesimus
21	viginti unus (unus et viginti)	vicesimus unus (unus et vicesimus)
22	viginti duo (duo et viginti)	vicesimus alter (alter et vicesimus)
30	triginta	tricesimus
40	quadraginta	quadragesimus
50	quinquaginta	quinquagesimus
60	sexaginta	sexagesimus
70	septuaginta	septuagesimus
80	octoginta	octogesimus
90	nonaginta	nonagesimus
100	centum	centesimus
101	centum unus (centum et unus)	centesimus primus
200	ducenti, æ, a	ducentesimus
300	trecenti, æ, a	trecentesimus
400	quadringenti, æ, a	quadringentesimus
500	quingenti, æ, a	quingentesimus
600	sescenti, æ, a	sexcentesimus
700	septingenti, æ, a	septingentesimus
800	octingenti, æ, a	octingentesimus
900	nongenti, æ, a	nongentesimus
1,000	mille	millesimus
2,000	duo millia	bis millesimus
10,000	decem millia	decies millesimus
100,000	centum millia	centies millesimus
500,000	quingenta millia	quingenties millesimus
1,000,000	decies centum millia	millies millesimus

et adverbes numéraux.

ADJECTIFS DISTRIBUTIFS	ADVERBES NUMÉRAUX	CHIFFRES ROMAINS
singuli (uni)	semel, *une fois*	I
bīni	bis, *deux fois*	II
terni (trini)	ter	III
quaterni	quater	IV
quini	quinquies	V
seni	sexies	VI
septēni	septies	VII
octōni	octies	VIII
novēni	novies	IX
dēni	decies	X
undeni	undecies	XI
duodeni	duodecies	XII
terni deni	terdecies (tredecies)	XIII
quaterni deni	quatuordecies	XIV
quini deni	quindecies	XV
seni deni	sedecies	XVI
septeni deni	septiesdecies	XVII
octoni deni (duodeviceni)	duodevicies	XVIII
noveni deni (undeviceni)	undevicies	XIX
vicēni	vicies	XX
viceni singuli	vicies semel	XXI
viceni bini	vicies bis	XXII
triceni	tricies	XXX
quadragēni	quadragies	XL
quinquageni	quinquagies	L
sexageni	sexagies	LX
septuageni	septuagies	LXX
octogeni	octogies	LXXX
nonageni	nonagies	XC
centeni	centies	C
centeni singuli	centies semel	CI
duceni	ducenties	CC
treceni	trecenties	CCC
quadringeni	quadringenties	CCCC
quingeni	quingenties	D *ou* Iↄ
sexceni	sexcenties	DC *ou* Iↄc
septingeni	septingenties	DCC *ou* Iↄcc
octingeni	octingenties	DCC C*ou*Iↄccc
nongeni	nongenties	DCCCC
singula millia	millies	M *ou* cIↄ
bina millia	bis millies	MM
dena millia	decies millies	ccIↄↄ
centena millia	centies millies	cccIↄↄↄ
quingena millia	quingenties millies	Iↄↄↄↄ
decies centena millia	decies centies millies	ccccIↄↄↄↄ

74. Dans chaque dizaine, les deux derniers nombres se remplacent d'ordinaire par une expression en forme de soustraction.

Dix-huit (deux ôtés de 20)	*duodeviginti*
Dix-neuf (un ôté de 20)	*undeviginti*
Vingt-huit (deux ôtés de 30)	*duodetriginta*
Vingt-neuvième (un ôté de 30[e])	*undetricesimus*

75. *Mille* est indéclinable, au pluriel on emploie *millia*, *millium*, *millibus*, avec le génitif.

Ex. : Mille hommes, *mille homines ;* deux mille hommes, *duo millia hominum.*

Deux mille trois cent trois Gaulois, *tria millia trecenti tres Galli* ou *Gallorum tria millia trecenti tres.*

76. De 21 à 100, le plus petit nombre se met le second sans *et*, comme en français, ou le premier avec *et.*

Vingt-cinq, *viginti quinque* ou *quinque et viginti.*

Après 100, le plus petit nombre se met le second avec ou sans *et.*

Cent vingt, *centum viginti* ou *centum et viginti.*

Pour dire 21, 31, etc., on doit éviter de mettre *unus* près du pluriel, donc : *homines viginti unus* ou bien *unus et viginti homines.*

PETITE SYNTAXE.

77. L'accusatif des mots jour, mois, année, avec un adjectif cardinal, répond à la question : Pendant combien de temps?

Ex. : Pendant trois ans, *tres annos.*

L'ablatif des mêmes mots avec un adjectif ordinal répond à la question : Quand?

Ex. : Le troisième jour, *tertia die ;* à trois heures, *hora tertia.*

Les mots *plus, amplius,* plus de, *minus,* moins de, s'unissent aux noms de nombre sans en changer la construction.

Ex. : Plus de quatre mille hommes s'échappèrent, *plus quam quattuor* ou *plus quattuor millia hominum effugerunt.*

CHAPITRE III

PRONOMS

78. Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

Il y a en latin six espèces de pronoms : 1° les pronoms personnels; 2° les pronoms possessifs; 3° les pronoms démonstratifs; 4° les pronoms interrogatifs; 5° les pronoms relatifs; 6° les pronoms indéfinis. Tous, à l'exception des pronoms personnels, peuvent aussi être employés comme adjectifs.

Pronoms personnels.

Pronom de la première personne.

SINGULIER.

79.	Nom.	Ego	je ou moi
	Gén.	Mei	de moi
	Dat.	Mihi	à moi ou pour moi, me
	Acc.	Me	moi, me
	Abl.	Me	de ou par moi

PLURIEL.

Nom.	Nos	nous
Gén.	Nostrum ou nostri	de nous
Dat.	Nobis	à ou pour nous, nous
Acc.	Nos	nous
Abl.	Nobis	de ou par nous

REMARQUES. — Le pronom personnel sujet ne s'exprime pas d'ordinaire; on l'exprime seulement quand on veut le mettre en relief : *audio*, j'écoute; *ego audio*, moi, j'écoute ou c'est moi qui écoute

II. En français, me signifie tantôt moi, tantôt à moi; nous signifie tantôt nous, tantôt à nous.

Ex. : Il me loue, *me laudat*; il m'obéit, *mihi paret*.

Pronom de la deuxième personne.

SINGULIER.

80.	NOM.	Tu	tu, toi
	VOC.	Tu	toi
	GÉN.	Tui	de toi
	DAT.	Tibi	à ou pour toi, te
	ACC.	Te	toi, te
	ABL.	Te	de ou par toi

PLURIEL.

NOM.	Vos	vous
VOC.	Vos	vous
GÉN.	Vestrum ou vestri	de vous
DAT.	Vobis	à ou pour vous, vous
ACC.	Vos	vous
ABL.	Vobis	de ou par vous

REMARQUES. — I. En latin, on tutoie toujours et on se nomme le premier : vous et moi, *ego et tu*.

II. Les génitifs *nostrum*, *vestrum* et *nostri*, *vestri* ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. *Nostrum* et *vestrum* sont des génitifs partitifs et signifient d'entre nous, d'entre vous. *Nostri* et *vestri* signifient simplement de nous, de vous.

Ex. : L'un d'entre nous, *unus nostrum*.
Ayez pitié de nous, *miserere nostri*.

Pronom de la troisième personne.

81. Il n'y a pas en latin de pronom personnel de la 3ᵉ personne. On y supplée par le pronom démonstratif *is, ea, id*.

Pronom réfléchi de la troisième personne.

82. Le pronom réfléchi ne s'emploie que comme complément et pour désigner la même personne que le sujet du verbe. Il ne peut avoir de nominatif, puisque le nominatif est le cas du sujet. Il est de tout genre, et le même au pluriel qu'au singulier.

SINGULIER ET PLURIEL.

GÉN.	Sui	de soi, de lui-même, d'elle-même, d'eux-mêmes
DAT.	Sibi	à soi, à lui-même, à eux-mêmes
ACC.	Se ou sese	se, soi, lui-même, eux-mêmes
ABL.	Se ou sese	par soi, par eux-mêmes

REMARQUES. — I. Pour donner plus de force au pronom personnel, on y ajoute parfois la particule *met* : *Egomet, memet, temet, sibimet*. Les formes *tu* et *te* se renforcent par la syllabe *tĕ* : *Tutĕ, tetĕ*.

II. La préposition *cum*, avec, qui veut l'ablatif, ne se place pas devant les pronoms personnels, mais se joint à eux.

Ex. : Avec moi, avec toi, avec soi, *mecum, tecum, secum*; avec nous, avec vous, *nobiscum, vobiscum*.

Pronoms ou adjectifs possessifs.

83. Les pronoms possessifs se tirent des pronoms personnels.

Il est à remarquer que *suus* correspond à son et leur comme adjectif et signifie le sien et le leur comme pronom.

(*Me*, moi)	Meus	mea	meum	mon	le mien
(*Te*, toi)	Tuus	tua	tuum	ton	le tien
(*Se*, lui)	Suus	sua	suum	son	le sien
(*Nos*, nous)	Noster	nostra	nostrum	notre	le nôtre
(*Vos*, vous)	Vester	vestra	vestrum	votre	le vôtre
(*Se*, eux)	Suus	sua	suum	leur	le leur

84. *Meus, tuus, suus* se déclinent comme *bonus*, sauf que *meus* fait *mi* au vocatif. *Noster* et *vester* se déclinent comme *niger*.

Tuus, suus et *vester* n'ont pas de vocatif.

SINGULIER.

Nom.	Meus	Mea	Meum
Voc.	Mi	Mea	Meum
Gén.	Mei	Meæ	Mei
Dat.	Meo	Meæ	Meo
Acc.	Meum	Meam	Meum
Abl.	Meo	Mea	Meo

PLURIEL.

Nom.	Mei	Meæ	Mea
Voc.	Mei	Meæ	Mea
Gén.	Meorum	Mearum	Meorum
Dat.	Meis	Meis	Meis
Acc.	Meos	Meas	Mea
Abl.	Meis	Meis	Meis

PETITE SYNTAXE.

85. **Emploi de l'adjectif *suus*.** Son, sa, ses, leur, leurs, est rendu en latin de deux manières (Synt. § 345-347).

1° On emploie *suus* lorsque le possesseur est sujet.

Ex. : Paul aime son père, *Paulus amat patrem suum.*

2° *Ejus*, de lui, *eorum*, d'eux, *earum*, d'elles, lorsque le possesseur n'est pas sujet.

Ex. : Son père est mort, *pater ejus mortuus est.*
Je connais leur père, *patrem eorum cognosco.*

Pronoms ou adjectifs démonstratifs.

86. Les pronoms ou adjectifs démonstratifs sont :

1° *Hic, hæc, hoc,* celui-ci, celle-ci, ceci ; ce, cet, cette.
2° *Iste, ista, istud,* celui-ci, celle-ci, ceci ; ce, cet, cette.
3° *Ille, illa, illud,* celui-là, celle-là, cela ; ce, cet, cette.
4° *Is, ea, id,* il, lui, elle ; ce, cet, cette.
5° *Idem, eadem, idem,* le même, la même, la même chose.
6° *Ipse, ipsa, ipsum,* même, moi-même, toi-même, lui-même, elle-même.

Hic et *iste* désignent un objet présent ou rapproché, ce que l'on montre ; *ille* et *is* désignent un objet absent ou éloigné, ce dont on parle.

Ipse signifie moi-même, toi-même, lui-même, selon qu'il se rapporte à la première, à la seconde, ou à la troisième personne.

1° Hic, hæc, hoc, celui-ci.

SINGULIER.

87.

Nom.	Hic	Hæc	Hoc
Gén.		Hujus	
Dat.		Huic	
Acc.	Hunc	Hanc	Hoc
Abl.	Hoc	Hac	Hoc

PLURIEL.

Nom.	Hi	Hæ	Hæc
Gén.	Horum	Harum	Horum
Dat.		His	
Acc.	Hos	Has	Hæc
Abl.		His	

Remarque. — On ajoute parfois *ce* aux divers cas de *hic*, et *pte* à l'ablatif des adjectifs possessifs, pour les renforcer.

Dans ce temps-ci, *hisce temporibus*. Par son propre poids, *suopte pondere*.

2° **Iste, ista, istud,** celui-ci.

SINGULIER.

88.	Nom.	Iste	Ista	Istud
	Gén.		Istius	
	Dat.		Isti	
	Acc.	Istum	Istam	Istud
	Abl.	Isto	Ista	Isto

PLURIEL.

Nom.	Isti	Istæ	Ista
Gén.	Istorum	Istarum	Istorum
Dat.		Istis	
Acc.	Istos	Istas	Ista
Abl.		Istis	

3° **Ille, illa, illud,** celui-là.

SINGULIER.

89.	Nom.	Ille	Illa	Illud
	Gén.		Illius	
	Dat.		Illi	
	Acc.	Illum	Illam	Illud
	Abl.	Illo	Illa	Illo

PLURIEL.

Nom.	Illi	Illæ	Illa
Gén.	Illorum	Illarum	Illorum
Dat.		Illis	
Acc.	Illos	Illas	Illa
Abl.		Illis	

4° **Is, ea, id,** il, lui, elle.

SINGULIER.

90.	Nom.	Is	Ea	Id
	Gén.		Ejus	
	Dat.		Ei	
	Acc.	Eum	Eam	Id
	Abl.	Eo	Ea	Eo

PLURIEL.

Nom.	Ii ou Ei	Eæ	Ea
Gén.	Eorum	Earum	Eorum
Dat.		Iis ou Eis	
Acc.	Eos	Eas	Ea
Abl.		Iis ou Eis	

Remarques. — I. Les pronoms neutres *hoc*, *istud*, *id*, *illud* signifient ceci, cela, au nominatif et à l'accusatif. Aux autres cas la clarté et l'usage veulent que le mot *res*, chose, accompagne le démonstratif. Ex. : *hujus rei*, de ceci; *huic rei*, à ceci. Cette règle s'applique à tous les pronoms.

II. Le pronom français le correspond tantôt à l'accusatif masculin, tantôt à l'accusatif neutre.

Ex. : Je le tuerai, *eum occīdam;* je ne le ferai pas (je ne ferai pas cela), *hoc non agam.*

5° **Idem, eadem, idem,** le même.

SINGULIER.

91.	Nom.	Idem	Eădem	Idem
	Gén.		Ejusdem	
	Dat.		Eidem	
	Acc.	Eumdem	Eamdem	Idem
	Abl.	Eodem	Eadem	Eodem

PLURIEL.

Nom.	Iidem	Eædem	Eádem
Gén.	Eorumdem	Earumdem	Eorumdem
Dat.		Iisdem ou Eisdem	
Acc.	Eosdem	Easdem	Eadem
Abl.		Iisdem ou Eisdem	

Remarques. — I. *Idem* n'est autre chose que le pronom *is* suivi de la particule *dem*, avec suppression de l'*s* du nominatif masculin singulier. L'*i* de *idem* est long au masculin (*īdem*,) bref au neutre (*ĭdem*).

II. Au lieu de *eumdem*, *eamdem*, on dit aussi *eundem*, *eandem*, et pareillement *eorundem*, *earundem*.

III. L'accent de *eádem* est atiré sur l'*a* par l'enclitique *dem*.

6° Ipse, ipsa, ipsum, même.

SINGULIER.

92. Nom.	Ipse	Ipsa	Ipsum
Gén.		Ipsius	
Dat.		Ipsi	
Acc.	Ipsum	Ipsam	Ipsum
Abl.	Ipso	Ipsa	Ipso

PLURIEL.

Nom.	Ipsi	Ipsæ	Ipsa
Gén.	Ipsorum	Ipsarum	Ipsorum
Dat.		Ipsis	
Acc.	Ipsos	Ipsas	Ipsa
Abl.		Ipsis	

Pronoms ou adjectifs interrogatifs.

93. Le principal pronom interrogatif est le pronom *Quis?* qui? quel? lequel?

SINGULIER.

Nom.	Quis	Quæ	Quid ou Quod
Gén.		Cujus	
Dat.		Cui	
Acc.	Quem	Quam	Quid ou Quod
Abl.	Quo	Qua	Quo

PLURIEL.

Nom.	Qui	Quæ	Quæ
Gén.	Quorum	Quarum	Quorum
Dat.		Quibus	
Acc.	Quos	Quas	Quæ
Abl.		Quibus	

REMARQUES. — I. *Quid* est pronom et signifie quoi? quelle chose? *Quod* est adjectif et ne s'emploie qu'avec un nom : *Quod iter?* quel chemin?

II. Aux cas obliques (génitif, datif, ablatif), la clarté et l'usage veulent que le pronom neutre soit remplacé par *cujus rei?* de quoi? *cui rei?* à quoi? *qua re?* par quoi? Cette remarque s'applique à tous les composés de *quis?* (§ 90 rem.).

III. Au nominatif masculin singulier, il y a une forme accessoire *Qui* à côté de la forme ordinaire. *Quis* s'emploie plutôt comme pronom et interroge sur la personne : *Quis est ille?* Quel est cet homme? Quel est son nom? *Qui* s'emploie plutôt comme adjectif et interroge sur la qualité : *Qui homo est?* Quel homme est-ce? quel est son caractère?

IV. L'ancien ablatif singulier *quī* signifie en quoi? pourquoi? comment? — Comment se fait-il que tu viens si tard? *qui fit ut sero venias?*

PETITE SYNTAXE.

Tout mot interrogatif entre deux verbes veut le second au subjonctif. Ex. : J'ignore qui tu es, *ignoro quis sis* (§ 454).

94. La particule invariable *nam* s'ajoute très souvent au pronom *quis* pour en augmenter la force interrogative : *quisnam?* qui donc? *quidnam?* quoi donc?

95. On emploie *uter*, qui des deux? au lieu de *quis*, quand on parle de deux personnes ou de deux choses.

SINGULIER.

NOM.	Uter	Utra	Utrum
GÉN.		Utrius	
DAT.		Utri	
ACC.	Utrum	Utram	Utrum
ABL.	Utro	Utra	Utro

PLURIEL.

NOM.	Utri	Utræ	Utra
GÉN.	Utrorum	Utrarum	Utrorum
DAT.		Utris	
ACC.	Utros	Utras	Utra
ABL.		Utris	

96. Parmi les autres pronoms ou adjectifs interrogatifs, voici les plus usités :

Qualis, quale? quel, de quelle espèce, de quelle nature?
Quantus, a, um? combien grand, de quelle grandeur?
Quotus, a, um? en quel nombre, à quel rang, le quantième?
Quot (indécl.)? combien nombreux, combien de?

Pronoms relatifs.

97. Le pronom relatif sert à unir deux propositions, en représentant dans la seconde un nom ou pronom de la première qu'on appelle son antécédent.

Il y a deux espèces de pronoms relatifs : 1° les pronoms relatifs définis, comme *qui, quæ, quod,* qui se rapportent en général à un antécédent déterminé ; 2° les pronoms relatifs indéfinis, comme *quicumque* et *quisquis,* dont l'antécédent est indéterminé.

98. **Pronoms relatifs définis.**

SINGULIER.

Nom.	Qui	Quæ	Quod	qui, lequel
Gén.		Cujus		dont, de qui
Dat.		Cui		à qui
Acc.	Quem	Quam	Quod	que
Abl.	Quo	Qua	Quo	dont, par qui

PLURIEL.

Nom.	Qui	Quæ	Quæ	qui, lesquels
Gén.	Quorum	Quarum	Quorum	dont, desquels
Dat.		Quibus		à qui, auxquels
Acc.	Quos	Quas	Quæ	que
Abl.		Quibus		dont, par qui

Remarques. — I. De même que l'on dit *mecum*, en plaçant la préposition après le pronom, on dit aussi *quocum* (ou *quicum,* ancien ablatif), *quibuscum* mieux que *cum quo*, *cum quibus.*

II. Les poètes remplacent parfois *quibus* par *queis* ou *quis.*

PETITE SYNTAXE.

99. Le pronom relatif s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent.

Il se met au cas voulu par la fonction qu'il remplit dans la proposition.

Ex. : Dieu qui règne, *Deus qui regnat.*
Dieu que j'aime, *Deus quem amo.*
Les livres dont je me sers, *libri quibus utor.*

100. Au lieu de *qui*, on emploie *uter, utra, utrum*, celui des deux qui, quand on parle de deux personnes.

Les pronoms relatifs *qualis, quantus, quot* ont toujours pour antécédent exprimé ou sous-entendu un pronom qui leur correspond pour la forme comme pour le sens.

Talis, tel	*qualis*, que, tel que
Tantus, aussi grand	*quantus*, que, aussi grand que
Tot, aussi nombreux	*quot*, que, autant (de gens) que

Pronoms relatifs indéfinis.

101. Ces pronoms se forment 1° par l'addition de la particule indéclinable *cumque* au pronom simple : *quicumque;* 2° par le redoublement du pronom simple : *quisquis, quotquot.*

Quicumque, quæcumque, quodcumque, quiconque, tout homme qui, quel que soit celui qui.
Quisquis (masc.), *quidquid* (nom. et acc., rare ou inusité aux autres cas), quiconque, quoi que.
Utercumque, quel que soit celui des deux qui.
Qualiscumque, qualecumque, quel que, de quelque nature que.
Quantuscumque, quelque grand que.
Quantuluscumque, quelque petit que.
Quotcumque, quotquot (indéclinables), tous ceux qui, en quelque nombre que.

Pronoms ou adjectifs indéfinis.

102. Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en trois groupes :

1° Les composés de *quis* et de *qui*, auxquels on ajoute soit le préfixe *ali*, soit les suffixes indéclinables *dam*, *vis* (tu veux); *libet* (il plaît); *que*, *quam*, *piam;*

2° Les pronoms indéfinis négatifs;

3° Les mots qui signifient autre.

1° Composés de *quis* et de *qui*.

103. Le principal de ces pronoms est *aliquis, aliqua*, *aliquid*, quelqu'un, quelque, quelque chose. Le nominatif féminin singulier et les cas semblables du pluriel neutre sont en *a*.

SINGULIER.

Nom.	Aliquis	Aliqua	Aliquid ou aliquod
Gén.		Alicujus	
Dat.		Alicui	
Acc.	Aliquem	Aliquam	Aliquid ou aliquod
Abl.	Aliquo	Aliqua	Aliquo

PLURIEL.

Nom.	Aliqui	Aliquæ	Aliqua
Gén.	Aliquorum	Aliquarum	Aliquorum
Dat.		Aliquibus	
Acc.	Aliquos	Aliquas	Aliqua
Abl.		Aliquibus	

Remarques. — I. *Aliquis* a un second pluriel, *aliquot*, quelques, qui est indéclinable et s'emploie généralement au lieu de *aliqui* comme adjectif.

II. Au neutre *aliquid*, quelque chose, est un pronom, tandis que *aliquod*, quelque, est un adjectif.

III. Dans certains cas, notamment après la conjonction *si*, on remplace *aliquis* par *quis*, qui se décline de même, sauf qu'on peut dire *qua* ou *quæ* au nominatif féminin singulier et aux cas directs (nominatif, accusatif) du pluriel neutre (§ 366).

IV. Ce pronom indéfini *quis* a servi à former les pronoms ou adjectifs interrogatifs *numquis* (ou mieux *num quis*) et *ecquis*, est-ce que quelqu'un? est-ce que quelque?

104. Les pronoms suivants se déclinent comme le pronom interrogatif *quis*.

Quisque, quæque, quidque ou *quodque*, chacun, chaque.

Unusquisque, *unaquæque* (chaque mot se décline), chacun, chaque.

Quisquam, quidquam ou *quicquam* (sans féminin ni pluriel), quelqu'un, quelque, qui que ce soit, personne.

Quispiam, quæpiam, quidpiam ou *quippiam*, quelqu'un, quelque.

Remarque. — *Quisquam* et *quispiam* ne s'emploient guère que dans les propositions négatives ou interrogatives.

Ex. : Est-ce que quelqu'un est venu? *Num quisquam venit?*
Il n'y a pas eu d'homme plus vertueux. *Non melior quisquam fuit.*

105. Les pronoms suivants se déclinent comme le pronom relatif *qui*, sauf qu'au neutre, outre la forme adjective *quod*, ils ont aussi la forme pronominale *quid*.

Quidam, quædam, quoddam et *quiddam*, un, certain, un certain homme.

Quivis, quævis, quodvis et *quidvis*, quelconque, qui l'on voudra, n'importe qui, le premier venu, tout.

Quilibet, quælibet, quodlibet et *quidlibet*, quelconque, qui il vous plait, n'importe qui, le premier venu.

Remarque. — On forme aussi avec *vis* et *libet* les pronoms adjectifs *utervis, uterlibet*, n'importe lequel des deux, et les adjectifs *qualislibet*, tel qu'on voudra, *quantusvis*, si grand qu'il soit.

2° Pronoms indéfinis négatifs.

106. *Nemo*, personne...ne (dat. *nemini*, acc. *neminem*). Le génitif se remplace par *nullius* et l'ablatif par *nullo*, empruntés à l'adjectif *nullus*.

Nihil, rien...ne, est indéclinable et ne s'emploie qu'au nominatif et à l'accusatif. Au génitif, au datif, à l'ablatif, on dit *nullius rei, nulli rei, nulla re*.

REMARQUE. — Au lieu de *et nemo, et nihil, et nullus*, on dit ordinairement *neque quisquam, neque quidquam, neque ullus*.

3° Pronoms qui signifient *autre*.

107. Ces pronoms se déclinent comme *unus* ou comme *uter* (1), sauf qu'*alius* fait au neutre singulier *aliud*.

Alius, alia, aliud, autre, un autre. Au pluriel, *alii... alii*, les uns... les autres.
Alter, altera, alterum, l'autre (en parlant de deux), l'un des deux, le second. *Alter... alter*, l'un... l'autre.
Alteruter, -utra, -utrum, l'un ou l'autre, l'un des deux.
Uterque, utraque, utrumque, l'un et l'autre, chacun des deux.
Neuter, neutra, neutrum, ni l'un ni l'autre, aucun des deux.

Pronoms ou adjectifs corrélatifs.

108. Plusieurs pronoms-adjectifs, surtout ceux qui expriment la nature, la grandeur, le nombre des objets, se correspondent mutuellement pour le sens comme pour la forme, et s'appellent pour cette raison **corrélatifs**. Les uns sont interrogatifs, les autres sont démonstratifs, relatifs ou indéfinis.

Les pronoms relatifs définis, sauf *uter*, s'emploient comme exclamatifs : *Quot et quantæ calamitates!* Que de malheurs et quels malheurs!

109. Le tableau suivant met les pronoms corrélatifs en regard les uns des autres.

(1) Règle rimée :

Ont le génitif en *ius*
Unus, solus, totus, ullus,
Uter, alter, neuter, nullus,
Auxquels il faut joindre *alius*.

INTERROGATIFS	DÉMONSTRATIFS	RELATIFS DÉFINIS	RELATIFS INDÉFINIS	INDÉFINIS
Quis?	Is, idem	Qui	Quicumque	Aliquis, quis, alius, nemo
Qui?	Hic, iste, ille		Quisquis	Quidam, quivis, quilibet
				Quisquam, quispiam
				Quisque, unusquisque
Uter?		Uter	Utercumque	Alter, alteruter
				Uterque, neuter
				Utervis, uterlibet
Qualis?	Talis	Qualis	Qualiscumque	Qualislibet
Quantus?	Tantus	Quantus	Quantuscumque	Aliquantus
			Quantusquantus	Quantusvis, quantuslibet
	Tantulus	Quantulus	Quantuluscumque	Aliquantulus, quantuluslibet
Quantum?	Tantum	Quantum	Quantumcumque	Aliquantum, nihil
				Quantumvis
Quot?	Tot, totidem	Quot	Quotcumque	Aliquot, nullus, nonnullus, ullus
			Quotquot	Quotlibet
Quotus?			Quotuscumque	Quotuslibet (primus, secundus)

CHAPITRE IV

VERBES

110. Le verbe est un mot qui exprime que l'on est ou que l'on fait quelque chose.

Il faut distinguer dans les verbes les voix, les temps et les modes.

111. Voix. Il y a en latin trois voix, la voix active, la voix passive et la voix déponente.

Les verbes à la voix active ou **verbes actifs** sont ceux dont le sujet fait l'action. Les uns sont transitifs et gouvernent l'accusatif : *Amo Deum,* j'aime Dieu. Les autres sont intransitifs ou neutres et ne gouvernent pas l'accusatif : *Nemini noceo,* je ne nuis à personne; *taceo*, je me tais.

Les verbes à la voix passive ou **verbes passifs** sont ceux dont le sujet subit ou éprouve l'action : *Amor a Deo,* je suis aimé de Dieu. Cette formule n'est que le renversement de la formule active : *Deus me amat*, Dieu m'aime. Le mot qui est sujet dans l'une devient complément dans l'autre, et réciproquement. Il en résulte que, seuls, les verbes transitifs peuvent avoir une voix passive.

Les **verbes déponents** sont ceux qui ont déposé la forme active pour prendre la forme passive, tout en gardant le sens actif.

112. Temps. Il y a en latin six temps : trois principaux (présent, parfait, futur) et trois secondaires (imparfait, plus-que-parfait, futur antérieur). Le parfait correspond à la fois au passé défini, au passé indéfini et au passé antérieur des verbes français.

113. Modes. Il y a en latin trois modes personnels : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif; et quatre modes impersonnels ou noms verbaux : l'infinitif, le participe, le gérondif et le supin.

Le **gérondif** et le **supin** sont des formes particulières qui, dans certains cas, remplacent l'infinitif actif.

Il n'y a pas en latin de mode conditionnel. A notre conditionnel présent répondent le présent ou l'imparfait du subjonctif; à notre conditionnel passé, le plus-que-parfait du subjonctif.

114. Conjugaisons. Il y a en latin quatre conjugaisons. On les distingue par la terminaison de l'infinitif présent et de la première personne du singulier de l'indicatif présent.

1re	conj.	inf.	**are**	ind. prés.	**o**	*amo,*	*amàre*
2e	—		**ēre**		**eo**	*deleo,*	*delēre*
3e	—		**ĕre**		**o** ou **io**	*lego,*	*legĕre*
4e	—		**ire**		**io**	*audio,*	*audīre.*

Les conjugaisons se distinguent aussi par la lettre finale de leur radical. On trouve ce radical en retranchant, à l'infinitif, la syllabe *re,* et de plus, pour la 3e conjugaison, l'*e* bref qui précède cette syllabe et qui est ce qu'on appelle une voyelle de liaison.

Ama-re	radical	*ama*
Delē-re	—	*dele*
Leg-ĕ-re	—	*leg*
Audi-re	—	*audi*

On voit que la 3e conjugaison est la seule dont le radical se termine par une consonne (comme la troisième déclinaison). C'est aussi la seule, précisément pour ce motif, qui offre quelque difficulté.

115. Le verbe *sum,* je suis, est un verbe à part, qui ne rentre dans aucune des quatre conjugaisons. Comme il leur sert d'auxiliaire, surtout au passif, son étude doit précéder celle des autres verbes.

Verbe **Sum**, je suis.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis	Que je sois *ou* je serais
	S.	sum	sim
		ĕs	sis
		est	sit
	P.	sumus	simus
		estis	sitis
		sunt	sint
Imparfait.		J'étais	Que je fusse *ou* je serais
	S.	eram	essem (forem)
		eras	esses (fores)
		erat	esset (foret)
	P.	eramus	essemus
		eratis	essetis
		erant	essent (forent)
Futur.		Je serai	
	S.	ero	
		eris	
		erit	
	P.	erimus	
		eritis	
		erunt	
Parfait ou Passé.		Je fus, j'ai *ou* j'eus été	Que j'aie été
	S.	fui	fuerim
		fuisti	fueris
		fuit	fuerit
	P.	fuimus	fuerimus
		fuistis	fueritis
		fuerunt (fuere)	fuerint
Plus-que-parfait.		J'avais été	Que j'eusse été *ou* j'aurais été
	S.	fueram	fuissem
		fueras	fuisses
		fuerat	fuisset
	P.	fueramus	fuissemus
		fueratis	fuissetis
		fuerant	fuissent
Futur antérieur.		J'aurai été	
	S.	fuero	
		fueris	
		fuerit	
	P.	fuerimus	
		fueritis	
		fuerint	

Deux radicaux : *es* et *fu*.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Sois es este	Être esse	
Sois es *ou* esto este *ou* estote	Devoir être fore (invariable), *ou* futurum, -am, -um esse	Devant être, futur futurus, -a, -um
	Avoir été fuisse	

COMPOSÉS DE *sum*

Absum, être absent *Desum*, manquer à *Obsum*, nuire
Adsum, être présent *Insum*, être dans *Præsum*, être à la tête

Dans **prosum**, être utile, *pro* devient *prod* devant une voyelle. Ind. présent : *prosum*, *prodes*, *prodest*, *prosumus*, *prodestis*, *prosunt*. Impf. *proderam*; fut. *prodero*; impér. *prodes*; infin. *prodesse*.

Dans **possum**, pouvoir, la syllabe *pot* subsiste devant les voyelles, devient *pos* devant *s* et fait tomber l'*f* du parfait. Ind. présent : *possum*, *potes*, *potest*, *possumus*, *potestis*, *possunt*. Impf. *poteram*; fut. *potero*; parf. *potui*; subj. *possim*, *possem*; infin. *posse*. L'impératif, l'infinitif futur, le participe futur sont inusités. (§ 176).

116. PREMIÈRE CONJUGAISON ACTIVE.

		INDICATIF		SUBJONCTIF	
Présent.		J'aime		Que j'aime *ou* j'aimerais	
	S.	amo		amem	
		amas		ames	
		amat		amet	
	P.	amāmus		amemus	
		amatis		ametis	
		amant		ament	
Imparfait.		J'aimais		Que j'aimasse *ou* j'aimerais	
	S.	amābam		amārem	
		amabas		amares	
		amabat		amaret	
	P.	amabamus		amaremus	
		amabatis		amaretis	
		amabant		amarent	
Futur.		J'aimerai			
	S.	amābo			
		amabis			
		amabit			
	P.	amabimus			
		amabitis			
		amabunt			
Parfait ou Passé.		J'aimai, j'ai *ou* j'eus aimé		Que j'aie aimé	
	S.	amāvi		amaverim *ou*	amarim
		amavisti *ou* amasti		amaveris	amaris
		amavit		amaverit	amarit
	P.	amavimus		amaverimus	amarimus
		amavistis *ou* amastis		amaveritis	amaritis
		amaverunt (amavere)		amaverint	amarint
Plus-que-parfait.		J'avais aimé		Que j'eusse aimé *ou* j'aurais aimé	
	S.	amavĕram *ou*	amaram	amavissem *ou*	amassem
		amaveras	amaras	amavisses	amasses
		amaverat	amarat	amavisset	amasset
	P.	amaveramus	amaramus	amavissemus	amassemus
		amaveratis	amaratis	amavissetis	amassetis
		amaverant	amarant	amavissent	amassent
Futur antérieur.		J'aurai aimé			
	S.	amavero *ou*	amaro		
		amaveris	amaris		
		amaverit	amarit		
	P.	amaverimus	amarimus		
		amaveritis	amaritis		
		amaverint	amarint		

Verbe **Amo,** j'aime.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Aime	Aimer	Aimant
S.	ama	amāre	amans, amantis
P.	amate		
		Devoir aimer	Devant aimer
S.	ama *ou* amato	amaturum, -am, -um esse	amaturus, -a, -um
P.	amate *ou* amatote		
		Avoir aimé	
		amavisse *ou* amasse	

GÉRONDIF	SUPIN
Gén. amandi, d'aimer	amatum, aimer (pour aimer)
Dat. amando	
Acc. (ad) amandum, (pour) aimer	amatu, à aimer
Abl. amando, en aimant	

VERBES A CONJUGUER

Clamare, crier	*Laudare,* louer
Narrare, raconter	*Parare,* préparer
Pugnare, combattre	*Vitare,* éviter
Vocare, appeler	*Saltare,* danser.

117. DEUXIÈME CONJUGAISON ACTIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je détruis	Que je détruise *ou* je détruirais
	S.	deleo	deleam
		deles	deleas
		delet	deleat
	P.	delemus	deleamus
		deletis	deleatis
		delent	deleant
Imparfait.		Je détruisais	Que je détruisisse *ou* je détruirais
	S.	delebam	delērem
		delebas	deleres
		delebat	deleret
	P.	delebamus	deleremus
		delebatis	deleretis
		delebant	delerent
Futur.		Je détruirai	
	S.	delebo	
		delebis	
		delebit	
	P.	delebimus	
		delebitis	
		delebunt	
Parfait ou passé.		Je détruisis, j'ai *ou* j'eus détruit	Que j'aie détruit
	S.	delevi	deleverim
		delevisti	deleveris
		delevit	deleverit
	P.	delevimus	deleverimus
		delevistis	deleveritis
		deleverunt (delevere)	deleverint
Plus-que-parfait.		J'avais détruit	Que j'eusse détruit *ou* j'aurais détruit
	S.	deleveram	delevissem
		deleveras	delevisses
		deleverat	delevisset
	P.	deleveramus	delevissemus
		deleveratis	delevissetis
		deleverant	delevissent
Futur antérieur.		J'aurai détruit	
	S.	delevero	
		deleveris	
		deleverit	
	P.	deleverimus	
		deleveritis	
		deleverint	

Verbe **Deleo**, j'efface, je détruis.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Détruis dele	Détruire delēre	Détruisant delens, delentis
P.	delete		
S.	Détruis dele *ou* deleto	Devoir détruire deleturum, -am, -um esse	Devant détruire deleturus, -a, -um
P.	delete *ou* deletote		
		Avoir détruit delevisse	

GÉRONDIF		SUPIN
Gén.	delendi, de détruire	deletum, détruire (pour détruire)
Dat.	delendo	
Acc.	(ad) delendum, (pour) détruire	deletu, à détruire
Abl.	delendo, en détruisant	

VERBES A CONJUGUER

Implēre, emplir	*Supplēre,* compléter	*Deflēre,* déplorer
Complēre, acomplir	*Replēre,* remplir	*Nēre,* filer
Explēre, combler	*Flēre,* pleurer	

Les autres verbes en *eo* ont le parfait en *ui* : *Habeo, habui.*

118. TROISIÈME CONJUGAISON ACTIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		*Je lis*	*Que je lise ou je lirais*
	S.	lego	legam
		legis	legas
		legit	legat
	P.	legimus	legamus
		legitis	legatis
		legunt	legant
Imparfait.		*Je lisais*	*Que je lusse ou je lirais*
	S.	legebam	legĕrem
		legebas	legeres
		legebat	legeret
	P.	legebamus	legeremus
		legebatis	legeretis
		legebant	legerent
Futur.		*Je lirai*	
	S.	legam	
		leges	
		leget	
	P.	legemus	
		legetis	
		legent	
Parfait ou Passé.		*Je lus, j'ai ou j'eus lu*	*Que j'aie lu*
	S.	legi	legĕrim
		legisti	legeris
		legit	legerit
	P.	legimus	legerimus
		legistis	legeritis
		legerunt (legēre)	legerint
Plus-que-parfait.		*J'avais lu*	*Que j'eusse lu ou j'aurais lu*
	S.	legĕram	legissem
		legeras	legisses
		legerat	legisset
	P.	legeramus	legissemus
		legeratis	legissetis
		legerant	legissent
Futur antérieur.		*J'aurai lu*	
	S.	legĕro	
		legeris	
		legerit	
	P.	legerimus	
		legeritis	
		legerint	

1° Verbe **Lego,** je lis.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Lis	Lire	Lisant
S.	lege	legĕre	legens, legentis
P.	legite		
	Lis	Devoir lire	Devant lire
S.	lege *ou* legito	lecturum, -am, -um esse	lecturus, -a, -um
P.	legite *ou* legitote		
		Avoir lu	
		legisse	

GÉRONDIF		SUPIN
Gén.	legendi, de lire	lectum, lire (pour lire)
Dat.	legendo	
Acc.	(ad) legendum, (pour) lire	lectu, à lire
Abl.	legendo, en lisant	

VERBES A CONJUGUER

Diruĕre (*dirui, dirutum*), jeter bas, détruire
Minuĕre (*minui, minutum*), diminuer
Volvĕre (*volvi, volutum*), rouler

119. TROISIÈME CONJUGAISON ACTIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je prends	Que je prenne *ou* je prendrais
	S.	capio	capiam
		capis	capias
		capit	capiat
	P.	capimus	capiamus
		capitis	capiatis
		capiunt	capiant
Imparfait.		Je prenais	Que je prisse *ou* je prendrais
	S.	capiebam	capĕrem
		capiebas	caperes
		capiebat	caperet
	P.	capiebamus	caperemus
		capiebatis	caperetis
		capiebant	caperent
Futur.		Je prendrai	
	S.	capiam	
		capies	
		capiet	
	P.	capiemus	
		capietis	
		capient	
Parfait.		Je pris, j'ai *ou* j'eus pris	Que j'aie pris
	S.	cepi	ceperim
		cepisti	ceperis
Plus-que-parfait.		J'avais pris	Que j'eusse pris *ou* j'aurais pris
	S.	ceperam	cepissem
		ceperas	cepisses
Futur antérieur.		J'aurai pris	
	S.	cepero	
		ceperis	

Les verbes en *io* de la troisième conjugaison intercalent un *i* supplémentaire à l'indicatif présent, imparfait, futur; au subjonctif présent, au participe présent et au

2e Verbe **Capio**, je prends.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Prends cape	Prendre capĕre	Prenant capiens, capientis
P.	capite		
	Prends cape *ou* capito	Devoir prendre capturum, -am, -um esse.	Devant prendre capturus, -a, -um
P.	capite *ou* capitote		
		Avoir pris cepisse	

GÉRONDIF	SUPIN
Gén. capiendi, de prendre	captum, prendre (pour prendre)
Dat. capiendo	
Acc. (ad) capiendum, (pour) prendre	captu, à prendre
Abl. capiendo, en prenant	

VERBES A CONJUGUER

Accipĕre (*accipio, accepi, acceptum*), recevoir
Facĕre (*facio, feci, factum*), faire
Jacĕre (*jacio, jeci, jactum*), jeter

gérondif. Mais l'impératif, l'infinitif, l'imparfait du subjonctif sont formés comme les mêmes temps de *lego* · *cape, capere, caperem*.

120. QUATRIEME CONJUGAISON ACTIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		J'entends	Que j'entende *ou* j'entendrais
	S.	audio	audiam
		audis	audias
		audit	audiat
	P.	audimus	audiamus
		auditis	audiatis
		audiunt	audiant
Imparfait.		J'entendais	Que j'entendisse *ou* j'entendrais
	S.	audiebam	audirem
		audiebas	audires
		audiebat	audiret
	P.	audiebamus	audiremus
		audiebatis	audiretis
		audiebant	audirent
Futur.		J'entendrai	
	S.	audiam	
		audies	
		audiet	
	P.	audiemus	
		audietis	
		audient	
Parfait ou Passé.		J'entendis, j'ai *ou* j'eus entendu	Que j'aie entendu
	S.	audivi	audiverim *ou* audierim
		audivisti *ou* audisti	audiveris audieris
		audivit (audiit)	audiverit audierit
	P.	audivimus	audiverimus audierimus
		audivistis *ou* audistis	audiveritis audieritis
		audiverunt *ou* audierunt	audiverint audierint
Plus-que-parfait.		J'avais entendu	Que j'eusse entendu *ou* j'aurais entendu
	S.	audiveram *ou* audieram	audivissem *ou* audissem
		audiveras audieras	audivisses audisses
		audiverat audierat	audivisset audisset
	P.	audiveramus audieramus	audivissemus audissemus
		audiveratis audieratis	audivissetis audissetis
		audiverant audierant	audivissent audissent
Futur antérieur.		J'aurai entendu	
	S.	audivero *ou* audiero	
		audiveris audieris	
		audiverit audierit	
	P.	audiverimus audierimus	
		audiveritis audieritis	
		audiverint audierint	

Verbe **Audio**, j'entends, j'écoute.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Entends	Entendre	Entendant
S.	audi	audire	audiens, audientis
P.	audite		
	Entends	Devoir entendre	Devant entendre
S.	audi *ou* audito	auditurum, -am, -um esse	auditurus, -a, -um
P.	audite *ou* auditote		
		Avoir entendu audivisse *ou* audisse	

GÉRONDIF	SUPIN
Gén. audiendi, d'entendre	auditum, entendre (pour entendre)
Dat. audiendo	
Acc. (ad) audiendum, (pour) entendre	auditu, à entendre
Abl. audiendo, en entendant	

VERBES A CONJUGUER

Dormire, dormir — *Munire*, fortifier
Custodire, garder — *Punire*, punir

Remarques sur la conjugaison active.

121. Participe présent. Il se décline comme *prudens* (§ 46), mais l'ablatif est toujours en *e* quand le participe est employé comme tel. On ne trouve l'ablatif en *i* que quand il joue le rôle de simple adjectif.

122. Impératif. 1° A l'impératif, il n'y a pas de forme spéciale pour la 1re personne du pluriel. On y supplée par la même personne du subjonctif présent.

Ex. : *Boni simus,* soyons bons.

2° La forme en *to* de l'impératif futur s'emploie assez rarement. Elle est réservée aux textes de lois et aux ordres destinés à s'exécuter dans l'avenir.

Ex. : *Cras venito,* reviens demain.

Par exception, dans le verbe *scire,* savoir, *scito, scitote* sont seuls employés.

Il existe une 3e personne formée par l'addition de *o* à l'indic. présent : *esto, sunto; amato, amanto.*

3° Les quatre verbes *dicere,* dire ; *ducere,* conduire ; *facere,* faire ; *ferre,* porter, ont perdu l'*e* final de l'impératif : *dic, duc, fac, fer.* Il en est de même dans les composés de ces verbes. Toutefois les composés de *facio* qui se terminent en *ficio,* comme *conficio,* achever, sont réguliers à l'impératif : *confice.*

123. Parfait. Dans les parfaits réguliers en *avi, evi,* et dans les temps qui en sont formés, on peut supprimer la syllabe *vi* devant *s* et la syllabe *ve* devant la lettre *r.*

Ex. :	**amasse**	pour	*amavisse;*
	amarat	pour	*amaverat;*
	implesse	pour	*implevisse;*
	implerat	pour	*impleverat;*
	commossem	pour	*commovissem.*

Dans les parfait en *ivi,* on peut de même supprimer *vi* devant *s*, mais seulement la lettre *v* devant la syllabe *er*.

Ex. : **audistis** pour *audivistis;*
audierat pour *audiverat.*

Toutefois la syllabe *ve* ne disparaît jamais dans *amavere*, *delevere*.

124. Infinitif. Au futur de l'infinitif, on sous-entend très souvent l'auxiliaire *esse*.

FORMATION DES TEMPS DE L'ACTIF

125. Donner les temps primitifs d'un verbe c'est indiquer : le présent de l'indicatif (1re et 2e personne), le parfait de l'indicatif (1re personne), le supin et l'infinitif. Ex. : *amo, amas, amavi, amatum, amare.*

Ces temps primitifs sont souvent en apparence irréguliers et il est nécessaire de les connaître. Une fois connus, ils servent à former très simplement les autres temps appelés temps dérivés.

RÈGLE GÉNÉRALE.

126. C'est à l'infinitif présent que le radical verbal se montre le plus nettement : *ama, dele, leg, audi.*

En y ajoutant *o*, on a le présent de l'indicatif : *deleo*, *lego*, *audio*. Dans la 1re conjugaison, l'*a* du radical tombe devant cet *o : amo.*

En y ajoutant *vi* ou *i* (3e conj.), on a le parfait: *amavi, delevi, legi, audivi.*

En y ajoutant *tum*, on a le supin : *amatum, deletum*, *lectum* (1), *auditum.*

(1) Le *g* (muette douce) de *lego* se change en *c* devant le *t* (muette forte) du supin, parce que deux muettes qui se suivent doivent être du même degré, c'est-à-dire, toutes deux douces ou toutes deux fortes. Or, parmi les gutturales, c'est la forte *c* qui correspond à la douce *g*. Donc il faut remplacer *g* par *c* devant *t*.

Du **présent de l'indicatif** on tire :

1° l'indicatif imparfait en ajoutant au radical *abam* (1re), *bam* (2e) ou *ebam* (3e et 4e).

am-o	*dele-o*	*leg-o*	*capi-o* (1)	*audi-o*
am-abam	*dele-bam*	*leg-ebam*	*capi-ebam*	*audi-ebam*

2° l'indicatif futur en ajoutant *abo* (1re), *bo* (2e) ou *am* (3e et 4e) :

am-o	*dele-o*	*leg-o*	*capi-o*	*audi-o*
am-abo	*dele-bo*	*leg-am*	*capi-am*	*audi-am*

3° le subjonctif présent en ajoutant *em* (1re) ou *am* (2e, 3e et 4e) :

am-o	*dele-o*	*leg-o*	*capi-o*	*audi-o*
am-em	*dele-am*	*leg-am*	*capi-am*	*audi-am*

4° le participe présent en ajoutant *ans* (1re), *ns* (2e) ou *ens* (3e et 4e) :

am-o	*dele-o*	*leg-o*	*capi-o*	*audi-o*
am-ans	*dele-ns*	*leg-ens*	*capi-ens*	*audi-ens*

5° le gérondif en ajoutant *andi* (1re), *ndi* (2e) ou *endi* (3e et 4e).

am-o	*dele-o*	*leg-o*	*capi-o*	*audi-o*
am-andi	*dele-ndi*	*leg-endi*	*capi-endi*	*audi-endi*

Du **parfait de l'indicatif** on tire :

1° le plus-que-parfait de l'indicatif en changeant *i* en *eram* :

amavi	*delevi*	*legi*	*cepi*	*audivi*
amaveram	*deleveram*	*legeram*	*ceperam*	*audiveram*

2° le futur passé en changeant *i* en *ero* :

amavi	*delevi*	*legi*	*cepi*	*audivi*
amavero	*delevero*	*legero*	*cepero*	*audivero*

3° le parfait du subjonctif en changeant *i* en *erim* :

(1) Sur capio, voir § 128, 1°.

amavi	*delevi*	*legi*	*cepi*	*audivi*
amaverim	*deleverim*	*legerim*	*ceperim*	*audiverim*

4° le plus-que-parfait du subjonctif en changeant *i* en *issem* :

amavi	*delevi*	*legi*	*cepi*	*audivi*
amavissem	*delevissem*	*legissem*	*cepissem*	*audivissem*

5° le parfait de l'infinitif en changeant *i* en *isse* :

amavi	*delevi*	*legi*	*cepi*	*audivi*
amavisse	*delevisse*	*legisse*	*cepisse*	*audivisse*

Du **supin** on tire :

le participe futur en changeant *um* en *urus* :

amatum	*deletum*	*lectum*	*captum*	*auditum*
amaturus	*deleturus*	*lecturus*	*capturus*	*auditurus*

Du **présent de l'infinitif** on tire :

1° l'impératif en retranchant *re* :

amare	*delere*	*legere*	*capere*	*audire*
ama	*dele*	*lege*	*cape*	*audi*

2° l'imparfait du subjonctif en ajoutant *m* :

amare	*delere*	*legere*	*capere*	*audire*
amarem	*delerem*	*legerem*	*caperem*	*audirem*

REGLES PARTICULIÈRES.

I. Formation du présent.

Troisième conjugaison.

128. Dans quelques verbes de la 3e conjugaison, le radical pur est renforcé au présent et aux temps qui en dérivent par des lettres dont on n'a pas à tenir compte pour la formation du parfait et du supin.

Les lettres de renforcement peuvent être :

1° un *i* qui disparaît à certains temps, notamment à l'infinitif :

Cap-i-o radical *cap* infinitif *capere*

aussi *capio* est conjugué à part § 119.

2° une *n* (*m* devant une labiale). Ces verbes sont appelés verbes à nasale. La lettre de renforcement est placée tantôt après le radical :

Si-n-o, permettre	radical	*si*

tantôt dans le radical même :

Vi-n-co, vaincre	radical	*vic*
Fu-n-do, répandre	—	*fud*

3° *sc* inséré entre le radical et la désinence. Ces verbes sont appelés verbes inchoatifs (§ 219, 2°).

Cre-sc-o, croître	radical	*cre*

4° un redoublement de la consonne initiale suivi d'un *i* :

Gi-gno, engendrer	radical	*gen*

II. Formation du parfait et du supin.

129. Dans la 1re, la 2e et la 4e conjugaison, on forme le parfait en ajoutant la syllabe *vi* au radical et le supin en ajoutant la syllabe *tum* :

Ama *re*	ama *vi*	ama *tum*
Dele *re*	dele *vi*	dele *tum*
Audi *re*	audi *vi*	audi *tum*

Toutefois *deleo* et les huit verbes cités à sa suite sont les seuls verbes de la 2e conjugaison qui suivent cette règle. La plupart des autres forment leur parfait d'une manière plus légère, en supprimant l'*e* final du radical et en vocalisant *vi* en *ui*, comme cela doit se faire après une consonne. Le supin de ces verbes est en *ĭtum*.

Moneo, avertir	*monui*	*monitum*
Debeo, devoir	*debui*	*debitum*
Habeo, avoir	*habui*	*habitum*
Placeo, plaire	*placui*	*placitum*
Taceo, se taire	*tacui*	*tacitum*

130. Dans la 3e conjugaison, le parfait se forme de trois manières différentes. Il y a des parfaits 1° en *i;* 2° en *si;* 3° en *vi* ou *ui.*

Le supin est d'ordinaire en *tum,* quelquefois en *sum.*

1° Parfaits en *i.*

131. Cette forme appartient régulièrement aux verbes en *uo,* et en *vo.* Le *v* de ces derniers se vocalise au supin.

Eluo, laver	*elui*	*elūtum*
Tribuo, accorder	*tribui*	*tribūtum*
Induo, revêtir	*indui*	*indūtum*
Solvo, délier	*solvi*	*solūtum*

Parfaits en *i* avec redoublement.

132. Le redoublement consiste à répéter, au parfait des verbes suivants, les deux premières lettres du radical (une consonne suivie d'une voyelle). Quand la voyelle du radical est *a* ou *æ*, le redoublement se fait par un *e*. La voyelle de redoublement est toujours brève.

Cădo, tomber	*ce-cĭdi*	*cāsum*
Cædo, couper	*ce-cīdi*	*cæsum*
Căno, chanter	*ce-cĭni*	—
Curro, courir	*cu-curri*	*cursum*
Parco, épargner	*pe-perci*	*parsum*
Disco, apprendre	*di-dici*	—
Fallo, tromper	*fe-felli*	—
Posco, réclamer	*po-posci*	—
Pendo, peser	*pe-pendi*	*pensum*
Pello, chasser	*pe-puli*	*pulsum*
Tendo, tendre	*te-tendi*	*tentum* (*tensum*)
Pario, mettre au monde	*pe-peri*	*partum* (*pariturus*)

Les deux verbes suivants sont des verbes à nasale :

Pungo, piquer	*pu-pugi*	*punctum*
Tango, toucher	*te-tigi*	*tactum*

REMARQUE. — Le redoublement est rare dans les verbes composés : *Ex-pello*, parf. *ex-puli*. Mais *repello*, parf. *reppuli* (pour *repepuli*).

2° Parfaits en *si*.

153. Les verbes dont le radical se termine par une muette ont le parfait en *si*. Devant cette désinence, la muette finale du radical subit les mêmes modifications que dans les noms à nominatif en *s* (§ 25).

1° Les **labiales** (*b, p, m*) subsistent devant *s*, sauf que *b* se change en *p*, et que *m* s'accroît d'un *p* euphonique. Le supin est en *tum*.

Scribo, écrire	*scripsi*	*scriptum*
Nubo, se marier	*nupsi*	*nuptum*
Carpo, cueillir	*carpsi*	*carptum*
Sumo, prendre	*sumpsi*	*sumptum*
Como, parer	*compsi*	*comptum*
Promo, tirer dehors	*prompsi*	*promptum*
Demo, ôter	*dempsi*	*demptum*

Les autres verbes en *mo*, sauf *emo* et *premo*, ont le parfait en *ui*.

2° Les **gutturales** (*g, c, h, gu, qu*) se combinent avec *s* pour former un *x*. Le supin est en *tum*.

Rego, diriger	*rexi*	*rectum*
Dico, dire	*dixi*	*dictum*
Duco, conduire	*duxi*	*ductum*
Veho, transporter	*vexi*	*vectum*
Traho, tirer	*traxi*	*tractum*
Exstinguo, éteindre	*exstinxi*	*exstinctum*
Coquo, cuire	*coxi*	*coctum*

REMARQUE. — Par exception, les verbes suivants ont le parfait en *i*, et non en *si*, bien que leur radical se termine par une labiale

ou une gutturale. Par compensation, la voyelle brève du présent s'allonge au parfait (*ă* se change en *ē*).

Căpio, prendre	*cēpi*	*captum*
Făcio, faire	*fēci*	*factum*
Jăcio, jeter	*jēci*	*jactum*
Lĕgo (1), lire	*lēgi*	*lectum*
Ago, mener	*ēgi*	*actum*
Cogo, forcer	*coegi*	*coactum*
Făgio, fuir	*fūgi*	*fŭgĭtum*
Rumpo, rompre	*rūpi*	*ruptum*
Emo, acheter	*ēmi*	*emptum*
Vinco, vaincre	*vīci*	*victum*

3° Les **dentales** (*d*, *t*) tombent ou s'assimilent devant *s*. Le supin est en *sum*.

Claudo, fermer	*clausi*	*clausum*
Ludo, jouer	*lusi*	*lusum*
Cedo, se retirer	*cessi*	*cessum*
Quatio, secouer	—	*quassum*
Concutio, ébranler	*concussi*	*concussum*
Mitto, envoyer	*misi*	*missum*

La plupart des verbes en *ndo* ont le parfait en *i*.

Accendo, allumer	*accendi*	*accensum*
Defendo, défendre	*defendi*	*defensum*
Fundo, verser	*fudi*	*fusum*
Contundo, battre	*contudi*	*contusum*

3° Parfaits en *vi* ou *ui*.

134. La seule différence entre les suffixes *vi* et *ui*, c'est que *vi* se place après une voyelle et *ui* après une consonne. Le parfait en *vi* ou *ui* se rencontre 1° dans plusieurs verbes à nasale; 2° dans les verbes inchoatifs; 3° dans les verbes en *lo*, et dans quatre verbes en *mo*.

(1) Trois composés de *legere* sont réguliers : *intelligo*, comprendre, parf. *intellexi*; *negligo*, négliger, parf. *neglexi*; *diligo*, chérir, parf. *dilexi*. Mais *colligo*, *deligo*, *eligo*, *seligo*, font au parfait *collegi*, *delegi*, *elegi*, *selegi*.

1° *Sino*, permettre	*sivi*	*situm*
Relinquo, laisser	*reliqui*	*relictum*
Accumbo, se coucher	*accubui*	*accubitum*
2° *Adolesco*, grandir	*adolevi*	—
Cresco, croître	*crevi*	—
Nosco, connaître	*novi*	—
Scisco, décréter	*scivi*	*scitum*
Assuesco, s'accoutumer	*assuevi*	*assuetum*
3° *Colo*, cultiver	*colui*	*cultum*
Fremo, frémir	*fremui*	—
Gemo, gémir	*gemui*	—
Tremo, trembler	*tremui*	—
Vomo, vomir	*vomui*	*vomitum*

PETITE SYNTAXE.

135. Pour défendre, on emploie la négation *ne* et le subjonctif parfait à la deuxième personne, *ne* et le subjonctif présent aux deux autres.

Ex. : Ne fais pas cela, *hoc ne feceris*.
Ne faisons pas cela, *hoc ne faciamus*.

136. Quand un nom est sujet d'un participe, sans avoir d'autre fonction dans la phrase, on les met tous deux à l'ablatif. C'est ce qu'on appelle **l'ablatif absolu**.

Ex. : Dieu aidant, *Deo juvante*.
Les parts étant faites, le lion parla ainsi, *partibus factis, sic locutus est leo*.

137. Notre conditionnel présent se rend en latin par le présent ou l'imparfait du subjonctif; notre conditionnel passé, par le plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : Si j'étais riche, je t'aiderais, *si dives essem, te adjuvarem*.
Si j'avais été riche, je t'aurais aidé, *si dives fuissem, te adjuvissem*.

Le mode est le même dans la proposition principale et dans la proposition conditionnelle (celle qui commence par si).

138. Quand la proposition principale est au futur, la proposition conditionnelle se met également au futur.

Ex. : Si vous lisez ce livre, j'en serai charmé, *hunc librum si leges, lætabor*.

139. Les verbes qui signifient dire, croire, savoir, ne se construisent pas avec une conjonction, comme en français, mais avec un in-

finitif dont le sujet est à l'accusatif. C'est ce qu'on appelle une **proposition infinitive**.

Ex. : Je crois que Dieu est saint, *credo Deum esse sanctum.*
Je crois que j'ai entendu, je crois avoir entendu, *credo me audivisse.*
Je crois qu'il se taira, *credo eum taciturum* (§ 124).

Au contraire, avec les verbes qui signifient vouloir, conseiller, demander, permettre, on traduit que par *ut*, que ne pas par *ne*, avec le subjonctif : Je demande qu'il vive, *rogo ut vivat.*

Remarque. — Après un verbe ordinaire, l'infinitif français, même précédé de de ou de à, se rend par l'infinitif latin : Applique-toi à plaire, *stude placere.*

140. Quand un infinitif sert de complément à un substantif, on se sert du gérondif en *di*, qui est un véritable génitif.

Ex. : Le temps de lire, *tempus legendi.*

Mais on dit *utile est legere*, il est utile de lire (lire est utile).

141. Pour, suivi de l'infinitif présent, se rend par *ad* avec le gérondif en *dum*.

Ex. : Il lit pour apprendre, *legit ad discendum.*

142. L'ablatif du gérondif et le participe présent se traduisent souvent de la même façon en français. Seulement le gérondif exprime une action qui est la cause d'une autre, et le participe, une action qui se fait en même temps qu'une autre.

Ex. : Il corrige les mœurs en riant, c.-à-d. par le ridicule, *castigat ridendo mores.*
Il répond en riant, c.-à-d. et en même temps il rit, *respondet ridens.*

143. Après les adjectifs agréable à, facile à, l'infinitif français se rend par le supin en *u*, ou, plus souvent, par *ad* avec le gérondif en *dum*.

Ex. : Chose agréable à entendre, *res jucunda auditu* ou *ad audiendum.*

144. Après les verbes de mouvement comme aller, venir, envoyer, le latin n'emploie pas l'infinitif comme le français, mais différentes tournures et parfois le supin en *um*.

Ex. : Je vais jouer, *eo lusum.*

145. Le participe futur en *rus* accompagné du verbe *sum* sert à exprimer une action future et correspond aux verbes aller, devoir signifiant être sur le point, avoir l'intention de faire une chose.

Ex. : Je vais acheter, je dois acheter bientôt une maison, *domum mox empturus sum.*

146. PREMIÈRE CONJUGAISON PASSIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis aimé (on m'aime)	Que je sois aimé
	S.	amor	amer
		amaris	ameris *ou* amere
		amatur	ametur
	P.	amamur	amemur
		amamini	amemini
		amantur	amentur
Imparfait.		J'étais aimé (on m'aimait)	Que je fusse aimé
	S.	amabar	amarer
		amabaris *ou* amabare	amareris *ou* amarere
		amabatur	amaretur
	P.	amabamur	amaremur
		amabamini	amaremini
		amabantur	amarentur
Futur.		Je serai aimé (on m'aimera)	
	S.	amabor	
		amaberis *ou* amabere	
		amabitur	
	P.	amabimur	
		amabimini	
		amabuntur	
Parfait ou Passé.		Je fus aimé, etc. (on m'aima, etc.)	Que j'aie été aimé
	S.	amatus sum	amatus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	amati sumus	amati simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais été aimé (on m'avait aimé)	Que j'eusse été aimé
	S.	amatus eram	amatus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	amati eramus	amati essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai été aimé (on m'aura aimé)	
	S.	amatus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	amati erimus	
		— eritis	
		— erunt	

Verbe **Amor**, je suis aimé.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Sois aimé (amare) (amamini)	Être aimé amari	
	Devoir être aimé amatum iri (invariable)	
	Avoir été aimé amatum, -am, -um esse	Aimé, ayant été aimé amatus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL.

Amandus, -a, -um, devant être aimé (qu'il faut aimer)

VERBES A CONJUGUER

Delectari, être charmé
Laudari, être loué
Vitari, être évité
Judicari, être jugé
Servari, être conservé
Vocari, être appelé

147. DEUXIÈME CONJUGAISON PASSIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis détruit (on me détruit)	Que je sois détruit
	S.	deleor	delear
		deléris	delearis *ou* deleare
		deletur	deleatur
	P.	delemur	deleamur
		delemini	deleamini
		delentur	deleantur
Imparfait.		J'étais détruit (on me détruisait)	Que je fusse détruit
	S.	delebar	delerer
		delebaris *ou* delebare	delereris *ou* delerere
		delebatur	deleretur
	P.	delebamur	deleremur
		delebamini	deleremini
		delebantur	delerentur
Futur.		Je serai détruit (on me détruira)	
	S.	delebor	
		deleberis *ou* delebere	
		delebitur	
	P.	delebimur	
		delebimini	
		delebuntur	
Parfait ou Passé.		Je fus détruit (on me détruisit)	Que j'aie été détruit
	S.	deletus sum	deletus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	deleti sumus	deleti simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais été détruit (on m'avait détruit)	Que j'eusse été détruit
	S.	deletus eram	deletus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	deleti eramus	deleti essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai été détruit (on m'aura détruit)	
	S.	deletus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	deleti erimus	
		— eritis	
		— erunt	

Verbe **Deleor**, je suis détruit.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Sois détruit (delere) (delemini)	Être détruit deleri	
	Devoir être détruit deletum iri (invariable)	
	Avoir été détruit deletum, -am, -um esse	Détruit, ayant été détruit deletus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL

Delendus, -a, -um, devant être détruit (qu'il faut détruire)

VERBES A CONJUGUER

Defleri (*defletus sum*), être pleuré — *Deberi* (*debitus sum*), être dû
Impleri (*impletus sum*), être rempli — *Moneri* (*monitus sum*), être averti

148. TROISIÈME CONJUGAISON PASSIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis lu (on me lit)	Que je sois lu
	S.	legor	legar
		legĕris	legaris *ou* legare
		legĭtur	legatur
	P.	legimur	legamur
		legimini	legamini
		leguntur	legantur
Imparfait.		J'étais lu (on me lisait)	Que je fusse lu
	S.	legebar	legerer
		legebaris *ou* legebare	legereris *ou* legerere
		legebatur	legeretur
	P.	legebamur	legeremur
		legebamini	legeremini
		legebantur	legerentur
Futur.		Je serai lu (on me lira)	
	S.	legar	
		legēris *ou* legēre	
		legetur	
	P.	legemur	
		legemini	
		legentur	
Parfait ou Passé.		Je fus lu (on me lut), etc.	Que j'aie été lu
	S.	lectus sum	lectus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	lecti sumus	lecti simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais été lu (on m'avait lu)	Que j'eusse été lu
	S.	lectus eram	lectus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	lecti eramus	lecti essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai été lu (on m'aura lu)	
	S.	lectus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	lecti erimus	
		— eritis	
		— erunt	

1° Verbe **Legor,** je suis lu.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Sois lu (legere) (legimini)	Être lu legi	
	Devoir être lu lectum iri (invariable)	
	Avoir été lu lectum, -am, -um esse	Lu, ayant été lu lectus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL

Legendus, -a, -um, devant être lu (qu'il faut lire)

VERBES A CONJUGUER

Emi (*emptus sum*), être acheté
Duci (*ductus sum*), être conduit
Indui (*indutus sum*), être revêtu
Mitti (*missus sum*), être envoyé

149. TROISIÈME CONJUGAISON PASSIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis pris (on me prend)	Que je sois pris
	S.	capior	capiar
		capĕris	capiaris *ou* capiare
		capitur	capiatur
	P.	capimur	capiamur
		capimini	capiamini
		capiuntur	capiantur
Imparfait.		J'étais pris (on me prenait)	Que je fusse pris
	S.	capiebar	caperer
		capiebaris *ou* capiebare	capereris *ou* caperere
		capiebatur	caperetur
	P.	capiebamur	caperemur
		capiebamini	caperemini
		capiebantur	caperentur
Futur.		Je serai pris (on me prendra)	
	S.	capiar	
		capiēris *ou* capiēre	
		capietur	
	P.	capiemur	
		capiemini	
		capientur	
Parfait ou Passé.		Je fus pris (on me prit)	Que j'aie été pris
	S.	captus sum	captus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	capti sumus	capti simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais été pris (on m'avait pris)	Que j'eusse été pris
	S.	captus eram	captus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	capti eramus	capti essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai été pris (on m'aura pris)	
	S.	captus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	capti erimus	
		— eritis	
		— erunt	

2° Verbe **Capior**, je suis pris.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S. P	Sois pris (capere) (capimini)	Être pris capi	
		Devoir être pris captum iri (invariable)	
		Avoir été pris captum, -am, -um esse	Pris, ayant été pris captus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL

Capiendus, -a, -um, devant être pris (qu'il faut prendre)

VERBES A CONJUGUER

Abjicior (*abjectus sum, abjici*), être jeté
Aspicior *aspectus sum, aspici*), être aperçu
Confodior (*confossus sum, confodi*), être percé
Rapior (*raptus sum, rapi*), être entraîné

150. QUATRIÈME CONJUGAISON PASSIVE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis entendu (on m'entend)	Que je sois entendu
	S.	audior	audiar
		audiris	audiaris *ou* audiare
		auditur	audiatur
	P.	audimur	audiamur
		audimini	audiamini
		audiuntur	audiantur
Imparfait.		J'étais entendu (on m'entendait)	Que je fusse entendu
	S.	audiebar	audirer
		audiebaris *ou* audiebare	audireris *ou* audirere
		audiebatur	audiretur
	P.	audiebamur	audiremur
		audiebamini	audiremini
		audiebantur	audirentur
Futur.		Je serai entendu (on m'entendra)	
	S.	audiar	
		audièris *ou* audiere	
		audietur	
	P.	audiemur	
		audiemini	
		audientur	
Parfait ou Passé.		Je fus entendu (on m'entendit)	Que j'aie été entendu
	S.	auditus sum	auditus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	auditi sumus	auditi simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais été entendu (on m'avait entendu)	Que j'eusse été entendu
	S.	auditus eram	auditus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	auditi eramus	auditi essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai été entendu (on m'aura entendu)	
	S.	auditus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	auditi erimus	
		— eritis	
		— erunt	

Verbe **Audior,** je suis entendu.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Sois entendu (audire) (audimini)	Être entendu audiri	
	Devoir être entendu auditum iri (invariable)	
	Avoir été entendu auditum, -am, -um esse	Entendu, ayant été entendu auditus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL

Audiendus, -a, -um, devant être entendu (qu'il faut entendre)

VERBES A CONJUGUER

Custodiri, être gardé — *Leniri,* être adouci

Muniri, être fortifié — *Puniri,* être puni

Remarques sur la conjugaison passive.

151. La deuxième personne du singulier en *re*, au lieu de *ris*, ne se rencontre que rarement.

L'impératif passif est suppléé à la 1re et 3e personne par le présent du subjonctif.

Ex. : Qu'il soit entendu, *audiatur*.

152. Les temps de la voix passive sont simples, c'est-à-dire formés d'un seul mot, ou composés, c'est-à-dire formés du participe passé et du verbe *sum*, comme auxiliaire. Le participe des temps composés s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le sujet.

Ex. : Le livre a été lu, *liber lectus est*.
La voix a été entendue, *vox audita est*.
Le temple a été détruit, *templum deletum est*.

153. Une expression comme je suis pris peut avoir deux sens : ou bien on me prend, et alors il faut en latin le présent; ou bien on m'a pris, et alors il faut en latin le parfait. De même, j'étais pris peut signifier ou bien on me prenait, ou bien on m'avait pris.

Ex. : Chaque fois qu'il est pris, il s'échappe, *quoties capitur, evadit*.
La ville est prise, *urbs capta est*.

154. Dans les formules *amatum esse, amandum esse*, on sous-entend assez souvent l'auxiliaire *esse*.

Ex. : Je crois qu'on m'a écouté, *me auditum puto*.

Au parfait de l'indicatif, on sous-entend parfois les troisièmes personnes *est* et *sunt*.

Ex. : Trois mille ennemis furent massacrés, *hostium tria millia cæsa*.

FORMATION DES TEMPS DU PASSIF

155. 1° Les temps simples du passif se forment des mêmes temps de l'actif en ajoutant *r* aux temps terminés en *o*, et en changeant *m* en *r* aux temps terminés en *m*.

Amo, amabo	*Amor, amabor*
Amem, amabam	*Amer, amabar*

2° L'infinitif se forme en ajoutant la désinence *ri* aux radicaux terminés par une voyelle, et la désinence *i* aux radicaux terminés par une consonne.

Amare	radical	*ama*	passif	*ama ri*
Delere	—	*dele*	—	*dele ri*
Audire	—	*audi*	—	*audi ri*
Legere	—	*leg*	—	*leg i*
Capere	—	*cap*	—	*cap i*

3° On tire le participe passé du supin, et l'adjectif verbal du gérondif, en remplaçant *um* par *us* : *Amatum, amatus; amandum, amandus.*

4° Le parfait de l'indicatif et les temps qui en dérivent sont composés au passif. Ils se composent du participe passé auquel on ajoute, comme auxiliaire :

sum	pour le	parfait de l'indicatif;
eram	—	plus-que-parfait de l'indicatif;
ero	—	futur antérieur;
sim	—	parfait du subjonctif;
essem	—	plus-que-parfait du subjonctif;
esse	—	parfait de l'infinitif.

L'usage de remplacer *sum* par *fui; eram* par *fueram; ero* par *fuero*, etc., sans différence de sens. est particulier à certains auteurs et ne doit pas être imité.

PETITE SYNTAXE.

156. Avec les verbes passifs, le complément qui indique par qui se fait l'action se met à l'ablatif avec *a* ou *ab*, si c'est un nom de personne, à l'ablatif sans préposition, si c'est un nom de chose.

Ex. : Je suis aimé de Dieu, *amor a Deo.*
Je suis accablé de chagrin, *mærore conficior.*

157. Le pronom on se rend en latin par le passif. S'il n'y a pas de complément direct, on emploie la troisième personne du singulier sans sujet, même pour les verbes intransitifs. C'est ce qu'on appelle l'**impersonnel passif**.

Ex. : On dit, *dicitur;* on disait, *dicebatur,* on a dit, *dictum est.*
On court, *curritur;* on me nuit, *mihi nocetur.*

S'il y a un complément direct, ce complément devient le sujet du verbe passif.

Ex. : On aime la vertu, tournez : la vertu est aimée, *virtus amatur.*
On craint les voleurs, *fures timentur.*

158. L'adjectif verbal en *dus, da, dum,* accompagné du verbe *sum,* sert à rendre l'idée d'obligation, de devoir.

Ex. : La vertu doit être pratiquée, on doit, il faut pratiquer la vertu, *colenda est virtus.*
On doit se taire, il faut se taire, *tacendum est.*

Avec l'adjectif en *dus, da, dum,* le complément qui indique par qui se fait l'action se met, non pas à l'ablatif avec *a* ou *ab,* mais au datif.

Ex. : Nous devons pratiquer la vertu, tournez : la vertu doit être pratiquée par nous, *nobis colenda est virtus.*
Je dois me taire, *mihi tacendum est.*

159. Les verbes pronominaux français se rendent de différentes manières en latin. Si le sujet fait réellement sur soi l'action marquée par le verbe, on se sert du pronom *sui, sibi, se.*

Ex. : L'orgueilleux se loue, *superbus se laudat;* il se nuit, *sibi nocet.*

Sinon, on emploie d'ordinaire la voix passive ou un verbe neutre.

Ex. : Ce mot se trouve dans Phèdre, c'est-à-dire on le trouve, *vox illa invenitur apud Phædrum.*
Il ne s'émeut pas de vos menaces, c'est-à-dire il n'est pas ému, *minis non movetur tuis.*
Se hâter, *festinare;* s'approcher, *appropinquare.*

VOIX DÉPONENTE

160. Les verbes déponents ou moyens ont la forme passive et le sens actif. Les uns sont transitifs, les autres sont intransitifs.

Ex. : *Imitor*, j'imite. — *Morior*, je meurs

161. De la forme active, les verbes déponents ont gardé le participe présent, le participe futur, le gérondif et le supin.

Leur participe passé a le sens actif : *Imitatus*, ayant imité.

Leur adjectif verbal a le sens passif : *Imitandus*, devant être imité.

Cet adjectif verbal ne se trouve que dans les verbes de sens transitif.

La plupart des verbes déponents suivent la première conjugaison; il en est très peu qui soient de la deuxième ou de la quatrième.

Archaïsmes.

REMARQUES. — I. L'infinitif passif ou déponent était anciennement en *ier* au lieu de *i : amarier, augerier, dicier, mentirier*. Cette désinence ne s'est conservée que dans les textes de lois, les inscriptions et les œuvres poétiques[1].

II. — L'adjectif verbal (ou le gérondif) est toujours en *andus* dans la 1re conjugaison, en *endus* dans la 2e. Mais, dans la 3e et la 4e, il était primitivement en *undus* (cf. *legunt, audiunt*), qui, plus tard, a été remplacé par *endus*. La forme ancienne ne se rencontre pas après un *u* ou un *v*, mais elle est assez fréquente après un *i* ou une consonne : *faciundum, scribundum*[2].

III. — De l'ancien futur passé en *so* et du subjonctif parfait en *sim*, il n'est resté dans la prose classique que *faxo* (*fecero*), *faxim* (*fecerim*) et *ausim* (*ausus sim*).

1. Souvent dans Lucrèce, plus rarement dans Virgile et Horace, une seule fois dans Ovide, Phèdre, Juvénal.

2. On trouve la forme en *undus* habituellement dans Plaute et Térence, souvent dans Salluste, assez souvent dans Cicéron, Tite-Live, Népos, plus rarement dans les écrivains postérieurs.

162. PREMIÈRE CONJUGAISON DÉPONENTE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		J'imite	Que j'imite
	S.	imitor imitaris *ou* imitare imitatur	imiter imiteris *ou* imitere imitetur
	P.	imitamur imitamini imitantur	imitemur imitemini imitentur
Imparfait.		J'imitais	Que j'imitasse
	S.	imitabar imitabaris *ou* imitabare imitabatur	imitarer imitareris *ou* imitarere imitaretur
	P.	imitabamur imitabamini imitabantur	imitaremur imitaremini imitarentur
Futur.		J'imiterai	
	S.	imitabor imitaberis *ou* imitabere imitabitur	
	P.	imitabimur imitabimini imitabuntur	
Parfait ou Passé.		J'imitai, j'ai imité	Que j'aie imité
	S.	imitatus sum — es — est	imitatus sim — sis — sit
	P.	imitati sumus — estis — sunt	imitati simus — sitis — sint
Plus-que-parfait.		J'avais imité	Que j'eusse imité
	S.	imitatus eram — eras — erat	imitatus essem — esses — esset
	P.	imitati eramus — eratis — erant	imitati essemus — essetis — essent
Futur antérieur.		J'aurai imité	
	S.	imitatus ero — eris — erit	
	P.	imitati erimus — eritis — erunt	

Verbe **Imitor**, j'imite.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Imite imitare imitamini	Imiter imitari	Imitant imitans, imitantis
	Devoir imiter imitaturum, -am, -um esse	Devant imiter imitaturus, -a, -um
	Avoir imité imitatum, -am, -um esse	Ayant imité imitatus, -a, -um

GÉRONDIF

Gén. imitandi, d'imiter
Dat. imitando
Acc. (ad) imitandum, (pour) imiter
Abl. imitando, en imitant

SUPIN

imitatum, imiter (pour imiter)
imitatu, à imiter

ADJECTIF VERBAL

imitandus, -a, -um, devant être imité (qu'il faut imiter)

VERBES A CONJUGUER

Hortari, exhorter — *Venerari*, respecter
Mirari, admirer — *Arbitrari*, penser

163. DEUXIÈME CONJUGAISON DÉPONENTE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je promets	Que je promette
	S.	polliceor	pollicear
		polliceris *ou* pollicere	pollicearis *ou* polliceare
		pollicetur	polliceatur
	P.	pollicemur	polliceamur
		pollicemini	polliceamini
		pollicentur	polliceantur
Imparfait.		Je promettais	Que je promisse
	S.	pollicebar	pollicerer
		pollicebaris *ou* pollicebare	pollicereris *ou* pollicerere
		pollicebatur	polliceretur
	P.	pollicebamur	polliceremur
		pollicebamini	polliceremini
		pollicebantur	pollicerentur
Futur.		Je promettrai	
	S.	pollicebor	
		polliceberis *ou* pollicebere	
		pollicebitur	
	P.	pollicebimur	
		pollicebimini	
		pollicebuntur	
Parfait ou Passé.		Je promis, j'ai promis	Que j'aie promis
	S.	pollicitus sum	pollicitus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	polliciti sumus	polliciti simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais promis	Que j'eusse promis
	S.	pollicitus eram	pollicitus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	polliciti eramus	polliciti essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai promis	
	S.	pollicitus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	polliciti erimus	
		— eritis	
		— erunt	

Verbe **Polliceor**, je promets.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Promets pollicere	Promettre pollicēri	Promettant pollicens, pollicentis
P.	pollicemini		
		Devoir promettre polliciturum, -am, -um esse	Devant promettre polliciturus, -a, -um
		Avoir promis pollicitum, -am, -um esse	Ayant promis pollicitus, -a, -um

GÉRONDIF		SUPIN
Gén.	pollicendi, de promettre	pollicitum, promettre (pour promettre)
Dat.	pollicendo	
Acc.	(ad) pollicendum, (pour) promettre	pollicitu, à promettre
Abl.	pollicendo, en promettant	

ADJECTIF VERBAL

pollicendus, -a, -um, devant être promis (qu'il faut promettre)

VERBES A CONJUGUER

Mereri, mériter *Vereri*, craindre

164. TROISIÈME CONJUGAISON DÉPONENTE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je suis	Que je suive
	S.	sequor	sequar
		sequĕris *ou* sequĕre	sequaris *ou* sequare
		sequitur	sequatur
	P.	sequimur	sequamur
		sequimini	sequamini
		sequuntur	sequantur
Imparfait.		Je suivais	Que je suivisse
	S.	sequebar	sequerer
		sequebaris *ou* sequebare	sequereris *ou* sequerere
		sequebatur	sequeretur
	P.	sequebamur	sequeremur
		sequebamini	sequeremini
		sequebantur	sequerentur
Futur.		Je suivrai	
	S.	sequar	
		sequēris *ou* sequēre	
		sequetur	
	P.	sequemur	
		sequemini	
		sequentur	
Parfait ou Passé.		Je suivis, j'ai suivi	Que j'aie suivi
	S.	secutus sum	secutus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	secuti sumus	secuti simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sint
Plus-que-parfait.		J'avais suivi	Que j'eusse suivi
	S.	secutus eram	secutus essem
		— eras	— esses
		— erat	— esset
	P.	secuti eramus	secuti essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai suivi	
	S.	secutus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	secuti erimus	
		— eritis	
		— erunt	

1° Verbe Sequor, je suis.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Suis sequere sequimini	Suivre sequi	Suivant sequens, sequentis
	Devoir suivre secuturum, -am, -um esse	Devant suivre secuturus, -a, -um
	Avoir suivi secutum, -am, -um esse	Ayant suivi secutus, -a, -um

GÉRONDIF		SUPIN
Gén.	sequendi, de suivre	secutum, suivre (pour suivre)
Dat.	sequendo	
Acc.	(ad) sequendum, (pour) suivre	secutu, à suivre
Abl.	sequendo, en suivant	

ADJECTIF VERBAL

sequendus, -a, -um, devant être suivi (qu'il faut suivre)

VERBES A CONJUGUER

Loquor, locutus sum, loqui, parler
Nascor, natus sum, nasci, naître
Utor, usus sum, uti, se servir

165. TROISIÈME CONJUGAISON DÉPONENTE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.		Je souffre	Que je souffre
	S.	patior	patiar
		patĕris *ou* patĕre	patiaris *ou* patiare
		patitur	patiatur
	P.	patimur	patiamur
		patimini	patiamini
		patiuntur	patiantur
Imparfait.		Je souffrais	Que je souffrisse
	S.	patiebar	paterer
		patiebaris *ou* patiebare	patereris *ou* paterere
		patiebatur	pateretur
	P.	patiebamur	pateremur
		patiebamini	pateremini
		patiebantur	paterentur
Futur.		Je souffrirai	
	S.	patiar	
		patiēris *ou* patiēre	
		patietur	
	P.	patiemur	
		patiemini	
		patientur	
Parfait ou Passé.		Je souffris, j'ai souffert	Que j'aie souffert
	S.	passus sum	passus sim
		— es	— sis
		— est	— sit
	P.	passi sumus	passi simus
		— estis	— sitis
		— sunt	— sit
Plus-que-parfait.		J'avais souffert	Que j'eusse souffert
	S.	passus eram	passus essem
		— eram	— esses
		— eras	— esset
	P.	passi eramus	passi essemus
		— eratis	— essetis
		— erant	— essent
Futur antérieur.		J'aurai souffert	
	S.	passus ero	
		— eris	
		— erit	
	P.	passi erimus	
		— eritis	
		— erunt	

2° Verbe **Patior**, je souffre.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Souffre patere	Souffrir pati	Souffrant patiens, patientis
P.	patimini		
		Devoir souffrir passurum -am, -um esse	Devant souffrir passurus, -a, -um
		Avoir souffert passum -am, -um esse	Ayant souffert passus, -a, -um

GÉRONDIF

Gén. patiendi, de souffrir
Dat. patiendo
Acc. (ad) patiendum, (pour) souffrir
Abl. patiendo, en souffrant

SUPIN

passum, souffrir (pour souffrir)
passu, à souffrir

ADJECTIF VERBAL

patiendus, -a, -um, devant être souffert (qu'il faut souffrir)

VERBES A CONJUGUER

Gradior, *gressus sum*, *grădi*, marcher
Congredior, *congressus sum*, *congredi*, se rencontrer
Morior, *mortuus sum*, *mori*, mourir (part. fut. *moriturus*)

166. QUATRIÈME CONJUGAISON DÉPONENTE.

		INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	S. P.	**Je partage** partior partiris *ou* partire partitur partimur partimini partiuntur	**Que je partage** partiar partiaris *ou* partiare partiatur partiamur partiamini partiantur
Imparfait.	S. P.	**Je partageais** partiebar partiebaris *ou* partiebare partiebatur partiebamur partiebamini partiebantur	**Que je partageasse** partirer partireris *ou* partirere partiretur partiremur partiremini partirentur
Futur.	S. P.	**Je partagerai** partiar partieris *ou* partiere partietur partiemur partiemini partientur	
Parfait ou Passé.	S. P.	**Je partageai, j'ai partagé** partitus sum — es — est partiti sumus — estis — sunt	**Que j'aie partagé** partitus sim — sis — sit partiti simus — sitis — sint
Plus-que-parfait.	S. P.	**J'avais partagé** partitus eram — eras — erat partiti eramus — eratis — erant	**Que j'eusse partagé** partitus essem — esses — esset partiti essemus — essetis — essent
Futur antérieur.	S. P.	**J'aurai partagé** partitus ero — eris — erit partiti erimus — eritis — erunt	

Verbe **Partior**, je partage.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Partage partire	Partager partiri	Partageant partiens, partientis
P.	partimini		
		Devoir partager partiturum, -am, -um esse	Devant partager partiturus, -a, -um
		Avoir partagé partitum, -am, -um esse	Ayant partagé partitus, -a, -um (*Partitus* a parfois le sens passif.)

GÉRONDIF

Gén. partiendi, de partager
Dat. partiendo
Acc. (ad) partiendum, (pour) partager
Abl. partiendo, en partageant

SUPIN

partitum, partager
partitu, à partager

ADJECTIF VERBAL

partiendus, -a, -um, devant être partagé (qu'il faut partager)

VERBES A CONJUGUER

Blandior, blandiri, caresser, flatter *Largior, largiri,* accorder
Mentior, mentiri, mentir

167. Verbes semi-déponents. On appelle semi-déponents des verbes qui ont la forme déponente au parfait et aux temps qui en dérivent, mais la forme active aux autres temps. Ce sont :

Audeo, *audēre*, oser	parfait	*ausus sum*
Gaudeo, *gaudēre*, se réjouir		*gavisus sum*
Soleo, *solēre*, avoir coutume		*solitus sum*
Fido, *fidĕre*, se fier		*fisus sum*
Confido, *confidĕre*, se fier		*confisus sum*
Diffido, *diffidĕre*, se défier		*diffisus sum*

168. Participes déponents passifs. Quelques verbes déponents ont un participe passé qui a tantôt le sens actif, tantôt le sens passif :

Comitari	*comitatus*, accompagné ou ayant accompagné
Meditari	*meditatus*, médité ou ayant médité
Partiri	*partitus*, partagé ou ayant partagé
Testari	*testatus*, attesté ou ayant attesté

169. Participes déponents actifs. Au contraire, quelques verbes actifs ont un participe passé qui a le sens actif, comme celui des verbes déponents.

Cenare, diner	*cenatus*, ayant diné
Conjurare, conspirer	*conjuratus*, ayant conspiré
Jurare, prêter serment	*juratus*, ayant prêté serment
Potare, boire	*potus*, 1° bu ; 2° ayant bu
Prandĕre, déjeuner	*pransus*, ayant déjeuné

PETITE SYNTAXE.

170. Si un verbe, au passif en français, est déponent ou neutre en latin, on change le passif en actif, en faisant du complément le sujet, et du sujet le complément.

Ex. : Il est admiré de tout le monde, c'est-à-dire tout le monde l'admire, *omnes illum mirantur*.

Je suis favorisé de la fortune, c'est-à-dire la fortune me favorise, *mihi favet fortuna*.

VERBES IRRÉGULIERS (1)

171. On distingue 1° les verbes dont le parfait ou le supin sont irréguliers; 2° les verbes irréguliers proprement dits; 3° les verbes défectifs, c'est-à-dire incomplets; 4° les verbes impersonnels.

I. Parfaits et supins irréguliers

172. **Première conjugaison.**

PARFAITS EN *ui*.

Crepo, craquer	*crepui*	*crepitum*	*crepare*
Cubo, être couché	*cubui*	*cubitum*	*cubare*
Domo, dompter	*domui*	*domitum*	*domare*
Explico, déplier	*explicavi*	*explicatum*	*explicare*
	explicui	*explicitum*	—
Mico, briller	*micui*	—	*micare*
Seco, couper	*secui*	*sectum*	*secare*
Sono, résonner	*sonui*	*sonitum*	*sonare*
Tono, tonner	*tonui*	*tonitum*	*tonare*
Veto, défendre	*vetui*	*vetitum*	*vetare*

IRRÉGULARITÉS DIVERSES.

Do, donner	*dedi*	*datum*	*dare*
Sto, être debout	*steti*	*statum*	*stare*
Juvo, aider	*juvi*	*jutum*	*juvare*
Lavo, laver	*lavi*	*lavatum*	*lavare*
Poto, boire	*potavi*	*potum*	*potare*

173. **Deuxième conjugaison.**

SUPINS IRRÉGULIERS

Moneo, avertir	*monui*	*monitum*	*monere*
Aboleo, supprimer	*abolevi*	*abolitum*	*abolere*
Censeo, être d'avis	*censui*	*censum*	*censere*

(1) Il n'y a pas à proprement parler de verbes irréguliers; les apparentes irrégularités s'expliquent par des lois phonétiques. Cependant on peut conserver ce terme à condition de l'entendre dans le sens de dérogations aux quatre conjugaisons ordinaires.

Doceo, enseigner	*docui*	*doctum*	*docere*
Misceo, mêler	*miscui*	*mixtum*	*miscēre*
Torreo, dessécher	*torrui*	*tostum*	*torrēre*
Retineo, retenir	*retinui*	*retentum*	*retinēre*

Remarque. — Plusieurs des verbes qui ont le parfait en *ui* n'ont pas de supin : *latēre*, se tenir caché; *patēre*, s'étendre; *studēre*, être zélé pour; *timēre*, craindre.

PARFAITS EN *i*.

Caveo, prendre garde	*cavi*	*cautum*	*cavēre*
Faveo, favoriser	*favi*	*fautum*	*favēre*
Foveo, réchauffer	*fovi*	*fotum*	*fovēre*
Moveo, mouvoir	*movi*	*motum*	*movēre*
Voveo, faire vœu	*vovi*	*votum*	*vovēre*
Sedeo, être assis	*sedi*	*sessum*	*sedēre*
Obsideo, assiéger	*obsedi*	*obsessum*	*obsidēre*
Possideo, posséder	*possedi*	*possessum*	*possidēre*
Prandeo, déjeuner	*prandi*	*pransum*	*prandēre*
Video, voir	*vidi*	*visum*	*vidēre*
Spondeo, s'engager à	*spopondi*	*sponsum*	*spondēre*
Pendeo, être suspendu	*pependi*	—	*pendere*
Tondeo, tondre	*totondi*	*tonsum*	*tondere*
Mordeo, mordre	*momordi*	*morsum*	*mordēre*

PARFAITS EN *si*.

Augeo, augmenter	*auxi*	*auctum*	*augēre*
Ardeo, brûler	*arsi*	*arsum*	*ardēre*
Fulgeo, briller	*fulsi*	—	*fulgēre*
Hæreo, être arrêté	*hæsi*	*hæsum*	*hærēre*
Indulgeo, être complaisant	*indulsi*	*indultum*	*indulgēre*
Jubeo, ordonner	*jussi*	*jussum*	*jubēre*
Luceo, luire	*luxi*	—	*lucēre*.
Maneo, rester	*mansi*	*mansum*	*manēre*
Mulceo, caresser	*mulsi*	*mulsum*	*mulcēre*
Rideo, rire	*risi*	*risum*	*ridēre*
Suadeo, conseiller	*suasi*	*suasum*	*suadēre*
Torqueo, faire tourner	*torsi*	*tortum*	*torquēre*

Tergeo, essuyer	*tersi*	*tersum*	*tergēre*
Urgeo, presser	*ursi*	—	*urgēre*

VERBES DÉPONENTS.

Fateor, eris, avouer	*fassus sum*	*fatēri*
Confiteor, eris, avouer	*confessus sum*	*confitēri*
Reor, eris, penser	*ratus sum*	*rēri*

REMARQUE. — Beaucoup de verbes en *ēre* n'ont ni parfait ni supin : *avēre*, souhaiter; *imminēre, impendēre*, être menaçant; *mærēre*, être triste; *pavēre*, avoir peur; *pollēre*, être puissant.

174. **Troisième conjugaison.**

1° VERBES EN *io*.

Adspicio, regarder	*adspexi*	*adspectum*	*adspicĕre*
Facio, faire	*feci*	*factum*	*facĕre*
Fugio, fuir	*fugi*	*fugitum*	*fugĕre*

2° VERBES EN *uo* OU *vo*.

Fluo, couler	*fluxi*	—	*fluĕre*
Struo, entasser	*struxi*	*structum*	*struĕre*
Fruor, jouir	*fructus sum*	(*fruiturus*)	*frui*
Vivo, vivre	*vixi*	*victum*	*vivĕre*

3° VERBES A LABIALE.

Bibo, boire	*bibi*	—	*bibĕre*
Rapio, ravir	*rapui*	*raptum*	*rapĕre*
Strepo, faire du bruit	*strepui*	—	*strepĕre*
Cupio, désirer	*cupivi*	*cupitum*	*cupĕre*

4° VERBES A GUTTURALE.

Elicio, faire sortir	*elicui*	*elicitum*	*elicĕre*
Figo, enfoncer	*fixi*	*fixum*	*figĕre*
Fingo, façonner	*finxi*	*fictum*	*fingĕre*
Pingo, peindre	*pinxi*	*pictum*	*pingĕre*
Stringo, serrer	*strinxi*	*strictum*	*stringĕre*
Frango, briser	*fregi*	*fractum*	*frangĕre*
Compingo, assembler	*compegi*	*compactum*	*compingĕre*

Mergo, plonger	*mersi*	*mersum*	*mergĕre*
Spargo, disséminer	*sparsi*	*sparsum*	*spargĕre*
Surgo, se lever	*surrexi*	*surrectum*	*surgĕre*
Pergo, continuer	*perrexi*	*perrectum*	*pergĕre*
Flecto, plier	*flexi*	*flexum*	*flectĕre*
Necto, tresser	(*nexui*)	*nexum*	*nectere*
Fungor, s'acquitter	*functus sum*	—	*fungi*
Loquor, parler	*locutus sum*	—	*loqui*
Amplector, embrasser	*amplexus sum*	—	*amplecti*

Remarque. — Le *t* de *flecto*, *necto*, *amplector*, est une simple lettre de renforcement qui s'ajoute au radical du présent, mais non à celui du parfait et du supin. *Pergo* et *surgo* sont pour *per-rigo* et *sur-rigo*, composés de *rego* : le parfait et le supin sont donc réguliers, malgré les apparences.

5° VERBES A DENTALE.

Edo, manger	*edi*	*esum*	*ĕdĕre*
Edo, publier	*edidi*	*editum*	*ēdĕre*
Cudo, forger	*cudi*	*cusum*	*cudĕre*
Findo, fendre	*fidi*	*fissum*	*findĕre*
Fodio, creuser	*fodi*	*fossum*	*fodĕre*
Pando, déployer	*pandi*	*passum*	*pandĕre*
Scindo, déchirer	*scĭdi*	*scissum*	*scindĕre*
Consido, s'asseoir	*consedi*	*consessum*	*considĕre*
Sisto, s'arrêter	*stiti*	*statum*	*sistĕre*
Verto, tourner	*verti*	*versum*	*vertĕre*
Peto, demander	*petivi*	*petitum*	*petĕre*
Utor, se servir	*usus sum*	—	*uti*
Nitor, s'appuyer, tâcher	*nisus, nixus sum*	—	*niti*

Remarque. — Il y a quinze composés du verbe *dare*, donner, qui sont en *do, dis, didi, ditum, dere* (3e conj.). Ce sont : *abdo*, cacher; *addo*, ajouter; *condo*, fonder; *credo*, croire; *dedo*, livrer; *dido*, distribuer; *edo*, publier; *indo*, mettre sur; *obdo*, mettre devant; *perdo*, ruiner; *prodo*, trahir; *reddo*, rendre; *subdo*, soumettre; *trado*, remettre; *vendo*, vendre.

6° VERBES A LIQUIDE.

Percello, heurter (1)	*perculi*	*perculsum*	*percellĕre*
Tollo, soulever	*sustuli*	*sublatum*	*tollĕre*

(1) N'a pas la même origine que *excello* (*excellui*), *præcello*, surpasser.

Extollo, élever	*extuli*	*elatum*	*extollĕre*
Vello, arracher	*velli*	*vulsum*	*vellĕre*
Premo, presser	*pressi*	*pressum*	*premĕre*
Concino, chanter avec	*concinui*	—	*concinĕre*
Decerno, décider	*decrevi*	*decretum*	*decernĕre*
Gigno, engendrer	*genui*	*genitum*	*gignĕre*
Pono, poser	*posui*	*positum*	*ponĕre*
Sperno, mépriser	*sprevi*	*spretum*	*spernĕre*
Sterno, étendre	*stravi*	*stratum*	*sternĕre*
Contemno, mépriser	*contempsi*	*contemptum*	*contemnĕre*
Gero, porter	*gessi*	*gestum*	*gerĕre*
Quæro, chercher	*quæsivi*	*quæsitum*	*quærĕre*
Sero, semer	*sevi*	*sătum*	*serĕre*
Sero, entrelacer	(*serui*)	*sertum*	*serĕre*
Tero, frotter	*trivi*	*tritum*	*terĕre*
Uro, brûler	*ussi*	*ustum*	*urĕre*
Verro, balayer	*verri*	*versum*	*verrĕre*
Líno, enduire	*lēvi*	*lĭtum*	*linere*
Queror, se plaindre	*questus sum*	—	*queri*

7° VERBES EN *SO*.

Viso, visiter	*visi*	*visum*	*visĕre*
Arcesso, faire venir	*arcessivi*	*arcessītum*	*arcessĕre*
Capesso, prendre en main	*capessivi*	*capessitum*	*capessĕre*
Lacesso, harceler	*lacessivi*	*lacessītum*	*lacessĕre*
Texo, tisser	*texui*	*textum*	*texĕre*

8° VERBES EN *SCO*.

Ardesco, s'enflammer	*arsi*	*arsum*	*ardescĕre*
Cognosco, connaître	*cognovi*	*cognitum*	*cognoscĕre*
Compesco, retenir	*compescui*	—	*compescĕre*
Adipiscor, obtenir	*adeptus sum*		*adipisci*
Expergiscor, s'éveiller	*experrectus sum*		*expergisci*
Nanciscor, trouver	*nactus* ou *nanctus sum*		*nancisci*
Nascor, naître	*natus sum*		*nasci*

Obliviscor, oublier	*oblitus sum*	*oblivisci*
Paciscor, stipuler	*pactus sum* ou *pepigi*	*pacisci*
Proficiscor, partir	*profectus sum*	*proficisci*
Ulciscor, se venger	*ultus sum*	*ulcisci*

Remarque. — Dans *compesco*, *sc* fait partie du radical et n'est pas un suffixe. *Na-n-ciscor* est un verbe à nasale. Le *v* de *obliviscor* et le *c* de *ulciscor* tombent devant le suffixe *tus* du participe.

175. Quatrième conjugaison.

Aperio, ouvrir	*aperui*	*apertum*	*aperire*
Operio, couvrir	*operui*	*opertum*	*operire*
Comperio, découvrir	*comperi*	*compertum*	*comperire*
Farcio, bourrer de	*farsi*	*fartum*	*farcire*
Fulcio, étayer	*fulsi*	*fultum*	*fulcire*
Haurio, puiser	*hausi*	*haustum*	*haurire*
Reperio, trouver	*rĕperi*	*repertum*	*reperire*
Sæpio, enclore	*sæpsi*	*sæptum*	*sæpire*
Salio, sauter	*salui*	—	*salire*
Sancio, ratifier	*sanxi*	*sanctum*	*sancire*
Sentio, s'apercevoir	*sensi*	*sensum*	*sentire*
Sepelio, ensevelir	*sepelivi*	*sepultum*	*sepelire*
Vĕnio, venir	*vēni*	*ventum*	*venire*
Vincio, enchaîner	*vinxi*	*vinctum*	*vincire*
Assentior, consentir	*assensus sum* (qqfois *assensi*)		*assentiri*
Experior, essayer	*expertus sum*		*experiri*
Metior, mesurer	*mensus sum*		*metiri*
Ordior, commencer	*orsus sum*		*ordiri*
Orior, se lever	*ortus sum* (p. f. *oriturus*)		*oriri*

Remarques. — I. *Orior* emprunte certaines formes à la 3e conjug. : *Orĕris*, *orĭtur*; impér. *orĕre;* subj. impf. *orĕrer* ou *orirer*.

II. Les verbes composés forment généralement leur parfait et leur supin comme les verbes simples, sauf que la voyelle du radical y est souvent modifiée, comme on le verra page 144.

III. Des quatre verbes en *perire*, deux ont le parfait en *ui* *aperui, operui;* deux, en *i : comperi, rĕperi* ou *repperi*. Des quatre verbes en *cire*, deux ont le parfait en *si : farsi, fulsi*; deux, en *xi : sanxi, vinxi*.

II. Verbes irréguliers proprement dits.

176. Les verbes irréguliers proprement dits sont ceux qui empruntent leurs temps primitifs à des radicaux différents, comme *fero, tuli, latum,* ou qui, à certains temps et à certaines personnes, notamment à l'infinitif présent, s'écartent des quatre conjugaisons régulières. Dans toutes les langues, les verbes les plus irréguliers sont précisément les plus usités.

Parmi les verbes irréguliers proprement dits, les principaux sont :

fero, fers,	porter	*tuli*	*latum*	*ferre*
fio, fis,	devenir	*factus sum*	—	*fieri*
volo, vis,	vouloir	*volui*	—	*velle*
nolo, non vis,	ne pas vouloir	*nolui*	—	*nolle*
malo, mavis,	aimer mieux	*malui*	—	*malle*
eo, is,	aller	*ivi*	*itum*	*ire*
queo, quis,	pouvoir	*quivi*	—	*quire*
edo, edis ou *es,*	manger	*edi*	*esum*	*edere* ou *esse*

Remarque. — Les verbes *sum, possum, prosum,* sont aussi des verbes irréguliers proprement dits (§ 115).

	INDICATIF	SUBJONCTIF		INFINITIF	
PRÉSENT	possum potes potest possumus potestis possunt	possim possis possit possimus possitis possint	pas d'impératif	posse	pas de participe
IMP.	poteram, etc.	possem			
FUT.	potero, etc.				
PARF.	potui, etc.	potuerim		potuisse	
P. Q. P.	potueram, etc.	potuissem			
FUT. A.	potuero, etc.				

II. Verbes irréguliers

177. Verbe **Fero**, je porte.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	**Je porte** fero fers fert ferimus fertis ferunt	**Que je porte *ou* je porterais** feram feras, etc. ferant
Imparfait.	**Je portais** ferebam ferebas, etc.	**Que je portasse *ou* je porterais** ferrem ferres, etc.
Futur.	**Je porterai** feram feres, etc. ferent	
Parfait ou Passé.	**Je portai, j'ai *ou* j'eus porté** tuli tulisti, etc. tulerunt	**Que j'aie porté** tulerim tuleris, etc. tulerint
Plus-que-parfait.	**J'avais porté** tuleram tuleras, etc.	**Que j'eusse porté *ou* j'aurais porté** tulissem tulisses, etc.
Futur antérieur.	**J'aurai porté** tulero tuleris, etc. tulerint	

proprement dits.

Voix active.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Porte fer ferte	Porter ferre	Portant ferens, ferentis
Porte fer *ou* ferto ferte *ou* fertote	Devoir porter laturum, -am, -um esse	Devant porter laturus, -a, -um
	Avoir porté tulisse	

GÉRONDIF	SUPIN
Gén. ferendi, de porter	latum, porter (pour porter)
Dat. ferendo	
Acc. (ad) ferendum, (pour) porter	latu, à porter
Abl. ferendo, en portant	

Les formes imprimées en caractères gras sont les seules qui soient irrégulières.

Le parfait de *refero*, rapporter, est *rettuli* (pour *re-tetuli*).

178. Verbe **Feror**, je suis porté.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis porté (on me porte) feror **ferris** **fertur** ferimur ferimini feruntur	Que je sois porté ferar feraris *ou* ferare, etc. ferantur
Imparfait.	J'étais porté (on me portait) ferebar ferebaris *ou* ferebare, etc.	Que je fusse porté **ferrer** ferreris *ou* ferrere, etc.
Futur.	Je serai porté (on me portera) ferar fereris *ou* ferere, etc. ferentur	
Parfait ou Passé.	Je fus porté (on me porta) latus sum latus es, etc.	Que j'aie été porté latus sim latus sis, etc.
Plus-que-parfait.	J'avais été porté (on m'avait porté) latus eram latus eras, etc.	Que j'eusse été porté latus essem. latus esses, etc.
Futur. antérieur.	J'aurai été porté (on m'aura porté) latus ero latus eris, etc.	

Voix passive.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Sois porté (ferre) (ferimini)	Être porté ferri	
	Devoir être porté latum iri (invariable)	
	Avoir été porté latum, -am, -um esse	Porté, ayant été porté latus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL

Ferendus, -a, -um, devant être porté (qu'il faut porter)

VERBES A CONJUGUER

Affero, apporter	*attuli*	*allatum*
Aufero, emporter	*abstuli*	*ablatum*
Effero, enlever	*extuli*	*elatum*
Differo, différer	*distuli*	*dilatum*
Offero, offrir	*obtuli*	*oblatum*

179. Verbe **Fio**, être fait, devenir, arriver.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis fait *ou* je deviens fio fis fit fimus fitis fiunt	Que je sois fait fiam fias fiat fiamus fiatis fiant
Imparfait.	J'étais fait *ou* je devenais fiebam fiebas	Que je fusse fait fierem fieres
Futur.	Je serai fait *ou* je deviendrai fiam fies fient	
Parfait ou passé.	J'ai été fait *ou* je suis devenu factus sum — es	Que j'aie été fait factus sim — sis
Plus-que-parfait.	J'avais été fait *ou* j'étais devenu factus eram — eras	Que j'eusse été fait factus essem — esses
Futur antérieur.	J'aurai été fait *ou* je serai devenu factus ero — eris	

Les composés du verbe *facio* sont de deux sortes : les uns, composés de *facio* et d'une préposition, sont en *ficio*, *feci*, *fectum*; les autres composés de *facio* et d'un autre mot sont en *facio*, *feci*, *factum*.

Passif de **Facio**, je fais.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Être fait, devenir, arriver fieri	
	Devoir être fait factum iri (invariable)	
	Avoir été fait factum, -am, -um esse	Fait, ayant été fait factus, -a, -um

ADJECTIF VERBAL

Faciendus, -a, -um, devant être fait (qu'il faut faire)

VERBES A CONJUGUER

Cale-fio	passif de	*cale-facio*, échauffer
Made-fio	—	*made-facio*, mouiller
Pate-fio	—	*pate-facio*, ouvrir
Tepe-fio	—	*tepe-facio*, rendre tiède

Les composés en *facio* se conjuguent au passif comme *fio*. Les composés en *ficio*, comme *conficio*, achever; *deficio*, faire défaut; *interficio*, tuer, sont réguliers au passif : *conficior*, *confectus sum*, *confici*.

180. Verbe **Volo**, je veux, et ses composés :

	INDICATIF			SUBJONCTIF		
Présent.	Je veus, etc.			Que je veuille, etc.		
	volo	nōlo	mālo	velim	nolim	malim
	vis	non vis	mavis	velis	nolis	malis
	vult	non vult	mavult	velit		
	volŭmus	nolumus	malumus	velīmus		
	vultis	non vultis	mavultis	velītis		
	volunt	nolunt	malunt	velint		
Imparfait.	Je voulais, etc.			Que je voulusse, etc.		
	volebam	nolebam	malebam	vellem	nollem	mallem
	volebas	nolebas	malebas	velles	nolles	malles
Futur.	Je voudrai, etc.					
	volam	nolam	malam			
	voles	noles	males			
	volent	nolent	malent			
Parfait ou Passé.	Je voulus, etc.			Que j'aie voulu, etc.		
	volui	nolui	malui	voluerim	noluerim	maluerim
	voluisti	noluisti	maluisti	volueris	nolueris	malueris
Plus-que-parfait.	J'avais voulu, etc.			Que j'eusse voulu, etc.		
	volueram	nolueram	malueram	voluissem	noluissem	maluissem
	volueras	nolueras	malueras	voluisses	noluisses	maluisses
Futur antérieur.	J'aurai voulu, etc.					
	voluero	noluero	maluero			
	volueris	nolueris	malueris			

Nolo, je ne veux pas; — **Malo**, j'aime mieux.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Ne veuille pas **noli** **nolite**	Vouloir, etc. **velle, nolle, malle**	
Ne veuille pas **noli** *ou* **nolito** **nolite** *ou* **nolitote**		
	Avoir voulu, etc. volulsse, noluisse, maluisse	

REMARQUES. — I. *Nolo* est pour *ne-volo; malo* est pour *mage-volo* (*mage* est une forme abrégée de *magis*). La semi-voyelle *v* (= u) est tombée entre deux voyelles. Plaute écrit encore *mavolo, mavelim.*

II. *Volo, nolo, malo* n'ont ni participe passé, ni gérondif, ni supin, ni infinitif futur. *Nolo* est le seul qui soit usité à l'impératif. *Velis* remplace l'impératif qui manque à *volo.*

Volens, de bon gré, *nolens,* malgré soi, ne s'emploient guère qu'adjectivement.

181. Verbe **Eo**, je vais.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je vais eo is it imus itis eunt	Que j'aille *ou* j'irais eam eas
Imparfait.	J'allais ibam ibas	Que j'allasse *ou* j'irais irem ires
Futur.	J'irai ibo ibis	
Parfait ou Passé.	J'allai, je suis allé, je fus allé ii isti iit iimus istis ierunt *ou* iere	Que je sois allé ierim ieris
Plus-que-parf.	J'étais allé ieram ieras	Que je fusse allé *ou* je serais allé issem isses
Futur antér.	Je serai allé iero ieris	

Quelques composés du verbe *eo* sont transitifs et s'emploient par conséquent à la voix passive. Tels sont :

Adeo, aborder — *Obeo*, acomplir — *Transeo*, travers er
Ineo, comencer — *Prætereo*, passer — *Subeo*, subir

Ambire, faire le tour, est régulier (*ambio*, *ambientes*).

Radical : **i** qui se change en **e** devant *a*, *o*, *u*.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Va i ite	Aller ire	Allant iens, euntis
Va i *ou* ito ite *ou* itote	Devoir aller iturum, -am, -um esse	Devant aller iturus, -a, -um
	Être allé isse	

GÉRONDIF	SUPIN
Gén. eundi, d'aller	itum, aller (pour aller)
Dat. eundo	
Acc. (ad) eundum, (pour aller)	itu, à aller
Abl. eundo, en allant	

La périphrase *lectum iri* est le passif de *ire* suivi d'un supin. Voilà pourquoi *lectum* reste invariable.

VERBES A CONJUGUER

Abeo, *abii*, *abire*, s'en aller
Exeo, *exii*, *exire*, sortir
Redeo, *redii*, *redire*, revenir.
Pereo, *perii*, *perire*, périr.

182. Verbe **Queo**, je peux.

	INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF
Présent.	Je peux Queo Quis Quit Quimus Quitis Queunt	Que je puisse, je pourrais Queam Queas Queat Queamus Queatis Queant	Pouvoir Quire
Imparf.	Je pouvais Quibam	Que je pusse Quirem	
Futur.	Je pourrai Quibo		
Parfait.	J'ai pu Quivi	Que j'aie pu Quiverim	Avoir pu Quivisse
P.-q.-p.	J'avais pu Quiveram	Que j'eusse pu Quivissem	
F. a.	J'aurai pu Quivero		

Queo et *Nequeo*, je ne puis pas, n'ont ni impératif ni participe.

183. Verbe **Edo**, je mange.

	INDICATIF	SUBJONCTIF	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Présent.	Je mange Edo Edis *ou* ēs Edit *ou* est Edimus Editis *ou* estis Edunt	Que je mange Edam Edas Edat Edamus Edatis Edant	Mange Ede *ou* es Edite *ou* este	Manger Edere *ou* esse	Mangeant Edens, edentis
Imparf.	Je mangeais Edebam	Q. j. mangeasse Ederem *ou* essem			
Futur.	Je mangerai Edam			Devoir manger Esurum esse	Devant manger Esurus
Parfait.	J'ai mangé Edi	Q. j'aie mangé Ederim		Avoir mangé Edisse	

Edere peut se conjuguer régulièrement, mais il a aussi des formes semblables à celles du verbe *sum*. Ainsi se conjuguent *comĕdo* et *exĕdo*, manger, dévorer, ronger.

III. Verbes défectifs.

184. On appelle *défectifs* les verbes auxquels il manque certains modes, certains temps ou certaines personnes. Les verbes suivants n'ont pas d'autres formes que celles qui sont indiquées.

185. Verbe **Inquam**, dis-je.

	INDICATIF	
Présent.	Inquam Inquis Inquit Inquiunt	*dis-je* *dis-tu* *dit-il* *disent-ils*
Imparfait.	Inquiebat	*disait-il*
Futur.	Inquies Inquiet	*diras-tu* *dira-t-il*
Parfait.	Inquisti Inquit	*as-tu dit* *a-t-il dit*

Inquam ne s'emploie qu'intercalé dans les paroles que l'on cite.

186. Verbe **Aio**, je dis, j'affirme.

	INDICATIF	
Présent.	Aio Ais Ait Aiunt	*je dis, j'affirme* *tu dis* *il dit* *ils disent*
Imparfait.	Aiebam Aiebas Aiebat Aiebamus Aiebatis Aiebant	*je disais* *tu disais* *il disait* *nous disions* *vous disiez* *ils disaient*
Parfait.	Ait	*dit-il, a-t-il dit*

Aio s'emploie comme *inquam*, dans les citations, et de plus comme *dico*, dans le sens de affirmer.

187. Verbes **Memini, odi, cœpi.**

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	**Je me souviens** S. Memini Meministi Meminit P. Meminimus Meministis Meminerunt *ou* meminere	Que je me souvienne Meminerim Memineris Meminerit Meminerimus Memineritis Meminerint
Imparfait.	**Je me souvenais** Memineram Memineras	Que je me souvinsse Meminissem Meminisses
Futur.	**Je me souviendrai** Meminero Memineris	

Odi, je hais; imp. *oderam;* fut. *odero;* subj. *oderim, odissem;* pas d'impératif; inf. *odisse;* part. (rare) *osus* (sens actif); participe fut. *osurus,* devant haïr.

	INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
Parfait	Cœpi J'ai commencé	Cœperim Que j'aie commencé	Cœpisse Avoir commencé	Cœptus Commencé
P. Q. P.	Cœperam J'avais commencé	Cœpissem Que j'eusse commencé		
Fut. ant.	Cœpero J'aurai commencé	Cœpturum esse, Devoir commencer		Cœpturus Devant commencer

Odi, je hais; — **Cœpi,** j'ai commencé.

IMPÉRATIF	INFINITIF
Souviens-toi S. Memento P. Mementote	Se souvenir Meminisse

Observations.

1° *Memini, odi* et *cœpi* n'ont que les formes du parfait et des temps qui en dérivent. *Memini* seul a un impératif : *memento.*

2° *Memini* et *odi* ont au parfait le sens du présent : j'ai mis dans ma mémoire, c.-à-d. je me souviens; j'ai pris en haine, c.-à-d. je hais. On peut rapprocher de ces verbes *consuevi,* j'ai l'habitude, parfait à sens présent de *consuesco*, je m'habitue.

3° *Cœpi,* j'ai commencé, se complète par *incipio,* je commence. Il a aussi une forme passive *cœptus sum* qui s'emploie avec un infinitif passif (synt. § 410).

188. **Fari.**

Fari, parler, est un mot rare en prose, mais dont les dérivés sont nombreux (*infans,* le petit enfant qui ne parle pas encore, etc.). Il n'a d'ordinaire que les formes suivantes :

Indic. *fatur,* il parle.
Parf. *fatus sum,* j'ai parlé, *fatus es,* etc.
Fut. *fabor,* je parlerai, *fabitur,* il parlera.
Inf. et gér. *fari,* parler, *fandi,* de parler, *fando,* en parlant.

Quæso.

Quæso, je vous en prie, *quæsumus,* nous vous en prions, formes secondaires de *quæro,* je cherche, ne s'emploient que comme incises entre virgules.

Ave, salve, vale.

Ave ou *aveto,* salut (litt. réjouis-toi), est un véritable impératif. Pluriel : *avete.*

Salve, salut, bonjour (impératif de *salvere,* être bien portant), pluriel : *salvete.*

Vale, adieu, est l'impératif de *valere,* être en bonne santé. Plur. *valete.*

Cedo, age.

Cedo, donne, montre, dis, est une forme archaïque qui se rencontre chez les comiques.

Age, *agite,* eh bien! allons! sont de véritables impératifs de *ago,* pris comme interjections (§ 215).

189. Un assez grand nombre de verbes latins, réguliers par ailleurs, manquent ou de parfait ou de supin ou de ces deux formes à la fois. Ils manquent par conséquent aussi de toutes les formes qui en dérivent.

On devra donc consulter soigneusement le dictionnaire sur ce point.

IV. Verbes impersonnels.

190. On appelle impersonnels des verbes qui ne sont usités qu'à la troisième personne du singulier et à l'infinitif présent et parfait :

1° Les uns désignent le temps qu'il fait :

Pluit, il pleut, *gelat*, il gèle	pf.	*pluit*, *gelavit*,
Ningit, il neige		*ninxit*
Grandinat, il grêle		—
Fulgurat, *fulget*, il fait des éclairs		—
Tonat, il tonne		*tonuit*
Lucescit, il commence à faire jour		*luxit*

2° D'autres expriment nécessité, utilité, convenance, etc.

Oportet, il faut	pf.	*oportuit*
Decet, il convient		*decuit*
Dedecet, il ne convient pas		*dedecuit*
Licet, il est permis		*licuit*
Libet, il plaît		*libuit*
Réfert, il importe		*retulit*

3° Cinq expriment un sentiment de l'âme :

Me pænitet, je me repens	pf.	*me pænituit*
Me piget, je suis ennuyé		*me piguit*
Me pudet, j'ai honte		*me puditum est*
Me tædet, je suis dégoûté		*me pertæsum est*
Me miseret, j'ai pitié		

Ces cinq verbes veulent à l'accusatif le nom de la personne et au génitif le nom de la chose.

Ex. : Je me repens de ma faute, *me pænitet culpæ meæ*.
Tu te repens de ta faute, *te pænitet culpæ tuæ*.

Remarques. — I. *Pænitet* et *pudet* ont un gérondif : *pænitendi*, *pænitendo*, *ad pænitendum*, et un participe présent : *pænitens*, repentant ; *pudens*, honteux, pudique.

II. Certains verbes ordinaires peuvent s'employer impersonnellement, ex. : *fulget*. Notez aussi l'impersonnel passif (§ 157).

CHAPITRE V

ADVERBES

191. L'adverbe est un mot invariable qui se joint à un verbe ou à un adjectif pour en compléter le sens.

Les adverbes se classent d'après leur sens ou leur fonction.

1° Adverbes de lieu, qui répondent à la question où?
— de temps, — quand?
— de quantité, — combien?
— de manière, — comment?
2° Adverbes d'énonciation (interrogatifs, affirmatifs, négatifs).

Dans chacune des quatre premières sortes d'adverbes, il y a, outre les adverbes ordinaires, des adverbes corrélatifs, qui se correspondent entre eux, de même que les pronoms corrélatifs.

REMARQUE. — Les adverbes peuvent encore se diviser en adverbes **primitifs** comme *cras*, demain; *cur*, pourquoi; *jam*, déjà, *nimis*, trop; et en adverbes **dérivés**, c'est-à-dire formés d'autres mots.

Les adverbes dérivés sont tantôt des accusatifs, comme *ceterum, partim, facile, alias;* tantôt des ablatifs, comme *aliquo, tuto, hac, ea, sponte, noctu.* De plus, ils peuvent être formés au moyen de la terminaison *e*, comme *docte, jucunde, misere,* ou par la réunion de plusieurs mots, comme *inter-ea, propter-ea, im-primis, magn-opere, ob-viam, quam-ob-rem, quodam-modo, hodie* (*hoc die*), *scilicet* (*scire licet*), *nudius tertius* (*nunc dies tertius*), etc.

Adverbes de lieu.

192. Les adverbes de lieu répondent à l'une des questions suivantes :

Ubi? où? demande l'endroit où l'on est.
Quo? où? demande l'endroit où l'on va.
Unde? d'où? demande l'endroit d'où l'on vient.
Qua? par où? demande l'endroit par où l'on passe.

INTERROGATIFS	DÉMONSTRATIFS	RELATIFS	INDÉFINIS
Ubi? où?	*Ibi*, là, y. *Ibidem*, là même. *Hic*, ici (où je suis). *Istic*, là (où tu es). *Illic*, là (où il est).	*Ubi*, où. *Ubicumque*, partout où, en quelque lieu que.	*Alicubi*, qque part. *Alibi*, ailleurs. *Ubīque*, partout. *Ubĭvis*, n'importe où. *Utrobīque*, des 2 c.
Quo? où?	*Eo*, là, y. *Eodem*, là même. *Huc*, ici (où je suis). *Istuc*, là (où tu es). *Illuc*, là (où il est).	*Quo*, où. *Quocumque*, partout où, en quelque lieu que.	*Aliquo*, quelque part. *Alio*, ailleurs. *Quolibet*, n'importe où. *Utroque*, des 2 côtés.
Unde? d'où?	*Inde*, de là, en. *Indidem*, du même lieu. *Hinc*, d'ici (où je suis). *Istinc*, de là (où tu es). *Illinc*, de là (où il est).	*Unde*, d'où. *Undecumque*, de partout où, de quelque endroit que.	*Alicunde*, de quelque part. *Aliunde*, d'ailleurs. *Undique*, de tous côtés. *Utrimque*, des deux côtés.
Qua? par où?	*Ea*, par là, y. *Eadem*, par le même lieu. *Hac*, par ici (où je suis). *Istac*, par là (où tu es). *Illac*, par là (où il est).	*Qua*, par où. *Quacumque*, partout où, par quelque endroit que.	*Aliqua*, par quelque lieu. *Alia*, par un autre lieu. *Qualibet*, par quelque endroit que ce soit.
Quatenus? jusqu'où?	*Eatenus*, jusque-là. *Hactenus*, jusqu'ici.	*Quatenus*, jusqu'où.	*Aliquatenus*, jusqu'à un certain point.

193. Aux questions *ubi* et *quo* répondent encore les adverbes suivants :

Prope, près
Supra, en haut
Intus, dedans
Porro, en avant, au loin
Uspiam, quelque part

Procul, loin
Infra, en bas
Foris, dehors
Retro, en arrière
Nusquam, nulle part

REMARQUE. — A la question *quo*, on dit *intro* au lieu de *intus,* dedans, et *foras,* au lieu de *foris,* dehors.

Adverbes de temps.

194. Les adverbes de temps répondent à l'une des questions suivantes :

INTERROGATIFS	DÉMONSTRATIFS	RELATIFS	INDÉFINIS
Quando? quand?	*Tum, tunc,* alors. *Tum... tum,* tantôt... tantôt.	*Cum,* lorsque. *Quando,* quand. *Quandocumque,* chaque fois que.	*Aliquando,* quelquefois. *Alias,* une autre fois.
Quamdiu? pendant combien de temps? *Quousque?* jusques à quand?	*Tamdiu,* aussi longtemps. *Diu,* longtemps. *Tantisper,* en attendant.	*Quamdiu,* tant que. *Dum, donec, quoad,* jusqu'à ce que.	*Aliquandiu,* pendant quelque temps. *Paulisper,* pendant un peu de temps. *Parumper,* pendant peu de temps.
Quamdūdum? depuis combien de temps?	*Dudum,* précédemment, naguère; *pridem,* depuis longtemps, autrefois.		*Nudius tertius, quartus, quintus,* il y a trois, quatre, cinq jours.
Quoties? combien de fois?	*Toties,* autant de fois.	*Quoties,* chaque fois que.	*Aliquoties,* quelquefois.

REMARQUE. — Aux adverbes de temps on peut rattacher les adverbes numéraux qui indiquent le nombre de fois, l'ordre, la succession des évènements.

Semel, une fois
Bis, deux fois
Ter, trois fois

Primum, pour la première fois
Iterum, pour la seconde fois
Tertium, pour la troisième fois

Primo, premièrement
Secundo, deuxièmement
Tertio, troisièmement

195. A la question *quando* répondent encore les adverbes suivants :

Hodie, aujourd'hui	*Postea*, dans la suite
Mane, le matin	*Primum*, d'abord
Meridie, à midi	*Deinde*, ensuite
Vespere, le soir	*Tandem*, enfin (impatience)
Noctu, la nuit	*Denique*, enfin (conclusion)
Interdiu, pendant le jour	*Nunc*, maintenant
Heri, hier	*Adhuc*, jusqu'ici
Cras, demain	*Statim*, aussitôt
Perendie, après-demain	*Ilico*, *extemplo*, sur-le-champ
Pridie, la veille	*Protinus*, *confestim*, à l'instant
Postridie, le lendemain	*Jam*, maintenant (présent), déja (passé), bientôt (futur).
Propediem, au premier jour	*Quotidie*, tous les jours
Brevi, dans peu	*Quotannis*, tous les ans
Modo, tout à l'heure	*Sæpe*, souvent
Mox, bientôt	*Nunquam*, jamais
Nuper, dernièrement	*Semper*, toujours
Olim, jadis, un jour à venir	*Simul*, en même temps
Quondam, autrefois, parfois	*Invicem*, tour à tour
Antea, auparavant	

Adverbes de quantité.

196. Les adverbes de quantité répondent à la question combien? Plusieurs prennent des formes différentes, selon qu'ils accompagnent un nom au génitif, un verbe ou un adjectif.

Ex. : Très peu d'eau, *minimum aquæ;* je l'aime très peu, *minime amo.*

Que d'eau! *quantum aquæ!* qu'il est bon! *quam bonus est!*

Avec un génitif	Avec un verbe	Avec un adjectif
Quantum? combien? que!	*Quantum*	*Quam!* que!
Tantum, autant	*Tantum*	*Tam*, aussi, si
Quantum, (autant) que	*Quantum*	*Quam*, que

Multum, beaucoup	*Multum*	*Valde*, fort, bien
Parum, peu, pas assez	*Parum*	*Parum*
Paulum, un peu	*Paulum*	*Paulum*
Plus, plus	*Magis, plus*	*Magis*
Minus, moins	*Minus*	*Minus*
Plurimum, le plus	*Maxime*	*Maxime*
Minimum, le moins, très peu	*Minime*	*Minime*
Satis, assez	*Satis*	*Satis*
Nimis (*nimium*), trop	*Nimis*	*Nimis*

REMARQUES. — I. *Quantum* et *quam* (*quamdiu*, *quoties*, *quot* sont tantôt interrogatifs, tantôt exclamatifs, tantôt relatifs.
II. *Quam* et *tàm* s'emploient aussi avec un verbe.

197. Quand il ne s'agit pas d'une quantité simple, mais d'objets nombreux qui peuvent se compter ou de choses plus ou moins grandes, le latin remplace d'ordinaire les adverbes de quantité par des adjectifs qui s'accordent avec le nom.

Ex. : Beaucoup d'eau, *multum aquæ;* beaucoup de livres, *multi libri;* beaucoup de courage, *magna virtus*.

	Objets qui se comptent	Objets plus ou moins grands
Combien de? Que de!	*Quot? quam multi!*	*Quantus?*
Autant de	*Tot, tam multi*	*Tantus*
Que de	*Quot, quam multi*	*Quantus*
Beaucoup de	*Multi*	*Magnus*
Peu de	*Pauci*	*Parvus*
Plus de	*Plures*	*Major*
Moins de	*Pauciores*	*Minor*
Le plus de	*Plurimi*	*Maximus*
Le moins de	*Paucissimi*	*Minimus*
Assez de	*Satis multi*	*Satis magnus*
Trop de	*Nimis multi*	*Nimius*
La plupart de	*Plerique*	—

198. Parmi les adverbes de quantité, on peut citer :

Quantopere? à quel point?
Tantopere, tellement
Magnopere, grandement
Adeo, à tel point
Omnino, tout à fait
Solum, tantum, seulement
Modo, tantummodo, seulement, ne... que
Vix, à peine
Fere, pæne, presque
Saltem, du moins
Circiter, environ

Adverbes de manière.

199. Les adverbes de manière répondent à la question *quomodo*, de quelle manière? comment?

INTERROGATIFS	DÉMONSTRATIFS	RELATIFS	INDÉFINIS
Quomodo? comment?	*Sic*, ainsi.	*Ut, sicut*, comme.	*Quodammodo*, en quelque sorte.
Quemadmodum? de quelle manière?	*Ita*, ainsi.	*Quomodo*, de la manière que.	*Aliter*, autrement.
	Item, de même.	*Quemadmodum*, de même que.	
		Quomodocumque, de quelque manière que.	

200. Les adverbes de manière se tirent le plus souvent d'adjectifs qualificatifs ou de participes.

1° Aux adjectifs en *us* et en *er* correspondent ordinairement des adverbes en *ē*.

Doctus, savant — *docte*, savamment
Liber, libre — *libere*, librement

L'adverbe correspondant est parfois en *ō*.

Fortuĭtus, fortuit — *fortuīto*, par hasard
Creber, fréquent — *crebro*, fréquemment
Falsus, faux — *falso*, faussement
Meritus, mérité — *merito*, à bon droit
Rarus, rare — *raro*, rarement
Subitus, soudain — *subĭto*, tout à coup
Tutus, sûr — *tuto*, en sûreté

2° Aux adjectifs de la troisième déclinaison correspondent ordinairement des adverbes en *ter* ou *iter*.

Prudens, avisé	*prudenter*, sagement
Audax, audacieux	*audacter*, audacieusement
Felix, heureux	*feliciter*, heureusement
Fortis, courageux	*fortiter*, courageusement
Par, égal	*pariter*, également

Remarques. — I. Par exception, *bonus* et *malus* ont pour adverbes *benĕ*, bien et *malĕ*, mal. *Alius* a formé *aliter*, autrement.

II. Quelques adverbes sont à la fois en *e* et en *iter*.

Firmus, ferme	*firme* et *firmiter*, fermement
Humanus, humain	*humane* et *humaniter*, humainement

201. On emploie comme adverbe de manière l'accusatif neutre singulier de plusieurs adjectifs.

Facilis, facile	*facile*, facilement
Difficilis, difficile	*difficile*, difficilement
Recens, récent	*recens*, récemment

202. Enfin, il y a des adverbes de manière en *tim* et *sim*, en *am*, en *itus*. D'autres sont des ablatifs pris adverbialement.

Partim, en partie	*Divinitus*, de la part de Dieu
Certatim, à l'envi	*Humanitus*, à la façon humaine
Præsertim, surtout	*Jure*, à bon droit
Passim, çà et là	*Rite*, selon l'usage
Vicissim, tour à tour	*Sponte*, spontanément
Clam, secrètement	*Vulgo*, communément
Palam, ouvertement	*Quŏque*, aussi
Penitus, à fond	*Nequīquam*, en vain
Funditus, de fond en comble	*Frustra*, pour rien, en vain

203. Les adverbes de manière en *e*, en *o* et en *ter* sont les seuls qui aient régulièrement un comparatif et un superlatif (§ 64). Il faut y ajouter :

Sæpe, souvent	*sæpius*	*sæpissime*
Nuper, récemment	—	*nuperrime*
Diu, longtemps	*diutius*	*diutissime*

Adverbes d'énonciation.

204. Les adverbes d'énonciation sont interrogatifs, affirmatifs ou négatifs.

Adverbes interrogatifs.

Nĕ, est-ce que? se place ordinairement après le premier mot de l'interrogation.

Nonne, est-ce que... ne pas? suppose une réponse affirmative.

Num, est-ce que par hasard? suppose une réponse négative.

Utrum... an, est-ce que... ou bien...? s'emploie dans les interrogations doubles.

Cur, quare, quid, pourquoi?

REMARQUE. — La particule *nam* peut renforcer les adverbes interrogatifs *ubi, quo, unde, qua, quando, quomodo, cur*.

Adverbes affirmatifs.

Etiam, même, oui
Profecto, assurément
Sane, certainement
Nē, certes (dev. un pronom)
Quidem, equidem, à la vérité
Immo, bien plus, même
Nimirum, sans doute
Scilicet, videlicet, à savoir
Utique, de toute façon
Forte, fortasse, peut-être

Adverbes négatifs.

Non, non, ne... pas, ne.
Ne... quidem, ne... pas même
Haud, non pas
Nec, neque, et ne... pas
Nondum, ne... pas encore
Non jam, ne plus
Nequāquam, nullement
Minime, pas du tout

REMARQUE. Au lieu de *et non, et nunquam, et nondum*, on dit ordinairement *neque, neque unquam, necdum*.

PETITE SYNTAXE.

205. En latin, deux négations réunies dans une même proposition se détruisent l'une l'autre, et valent une affirmation.

Ex. : *Nemo hoc non videt*, il n'est personne qui ne voie cela.

Les formes *unquam, usquam, ullus* ne sont pas négatives.

Ex. : *quis unquam hoc dixit*, qui a jamais dit cela?

CHAPITRE VI

PRÉPOSITIONS

206. La préposition est un mot invariable qui se place devant un nom ou un pronom pour exprimer une circonstance de temps ou de lieu, d'instrument ou de manière, de cause ou d'origine.

Il y a en latin quarante prépositions, dont vingt-six se construisent avec l'accusatif, dix avec l'ablatif, quatre avec l'accusatif ou l'ablatif.

207. Prépositions qui gouvernent l'accusatif.

Ad, à, vers, près de, pour, en vue de
Ante, avant, devant
Post, après, derrière
Pone (rare), derrière
Apud, chez, près de
Circa, circum, autour de
Circiter (rare), aux environs de (telle heure)
Contra, vis-à-vis de, contre
Adversus (*adversum*), en face de, envers, contre
Cis, citra, en deçà de
Trans, au delà de
Ultra, au delà de
Erga, envers, à l'égard de
Extra, en dehors de
Intra, au dedans de, dans l'espace de
Infra, au dessous de
Supra, au dessus de
Inter, entre, parmi, dans l'espace de
Juxta, auprès de
Prope, près de
Præter, le long de, contrairement à, excepté, outre
Secundum, le long, conformément à, après
Ob, devant, à cause de
Propter, à côté de, à cause de
Penes, au pouvoir de
Per, à travers, pendant, par le moyen de, au nom de

REMARQUES. — I. *Ad* est parfois suivi de l'adverbe *versus* ou précédé de l'adverbe *usque* : Vers la ville, *ad urbem versus.*

Devant un nombre, *ad* signifie environ : *Fuimus ad ducentos.* C.

II. Le comparatif *propius* et le superlatif *proxime* se construisent avec l'accusatif, comme *prope* (ou avec le datif).

208. Prépositions qui gouvernent l'ablatif.

A ou *ab*, de, d'auprès de, à partir de, depuis, par, du parti de
Absque (rare), sans
E ou *ex*, hors de, d'entre, par suite de, d'après
De, du haut de, d'entre, d'après, de, au sujet de
Præ, devant, à cause de, en comparaison de
Pro, devant, sur le devant de, au lieu de, pour, en raison de
Cum, avec
Sine, sans
Tenus, jusqu'à

Remarques. — I. On emploie toujours *ab* et *ex* devant une voyelle ou un *h*; devant les consonnes, on emploie *a* ou *ab*, *e* ou *ex*, mais toujours *a* devant les labiales *b, p, m, v*. Notez l'expression *a te* ou *abs te* (mais non *ab te*).

II. *Ab* peut être précédé de *prope* ou de *procul* : Près de la ville, *prope ab urbe*; loin de la ville, *procul ab urbe*.

III. *Tenus* se place après son régime : jusqu'à la poitrine, *pectore tenus*.

209. Prépositions qui gouvernent l'accusatif ou l'ablatif.

	ACCUSATIF	ABLATIF
In	en, dans, sur, pour, envers	en, dans, sur, parmi, quand il s'agit de
Sub	sous, après, vers	sous, au moment de
Super	sur, au delà de	au sujet de, outre (rare)
Subter	au dessous de (rare)	(chez les poètes)

Remarque. — Quand *in* signifie en, dans, sur, et quand *sub* signifie sous, on emploie l'accusatif, s'il s'agit de passer d'un lieu à un autre, de changer de lieu ou d'état (question *quo*); sinon, il faut employer l'ablatif (question *ubi*).

Ex. : Je vais à la ville, *eo in urbem;* je suis dans la ville, *sum in urbe*.

210. On emploie comme prépositions 1° les deux ablatifs *causa,* en vue de; *gratia,* pour l'amour de, et le mot archaïque *ergo,* à cause de, qui se placent après leur régime (génitif); 2° les adverbes *obviam,* au devant de (datif); *coram,* en présence de (ablatif); *pridie,* la veille de, *postridie,* le lendemain de (*pridie eum diem* ou *ejus diei*).

Ex. : Je ferai cela pour lui, *illius gratia id faciam*.

REMARQUE. — En latin comme en français, plusieurs mots s'emploient tantôt comme adverbes (sans régime), tantôt comme prépositions (avec un régime). Tels sont : *post*, après ; *ante*, avant, auparavant ; *prope*, près, près de, etc.

211. Place des prépositions. La préposition précède ordinairement son régime. Toutefois les prépositions *contra*, *inter*, *propter* et quelques autres suivent parfois immédiatement le pronom relatif.

Ex. : Ceux qui se partagèrent les rôles, *ii quos inter divisæ sunt partes*.

CHAPITRE VII

CONJONCTIONS ET INTERJECTIONS

212. La conjonction est un mot invariable qui sert à unir les mots entre eux ou les propositions entre elles.

Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

Les **conjonctions de coordination** ou **particules** servent simplement à unir ensemble des mots ou des propositions de même nature, ainsi que des phrases complètes.

Ex. : Le frère *et* la sœur.
Dieu résiste aux orgueilleux, *mais* il soutient les humbles.

Les **conjonctions de subordination** servent à unir deux propositions dont la seconde est subordonnée à la première, et se construisent avec tel ou tel mode.

Ex. : Humiliez vous sous la main de Dieu, *afin qu'*il vous élève, *quand* il le jugera opportun.

213. I. Particules de coordination.

Et, que, ac, et; *atque,* et, et même, et aussi.
Aut, vel, ve, ou
Nam, namque, enim, etenim, siquidem, car, en effet
Sed, verum, autem, vero, mais
At, at vero, mais au contraire; *quidem,* à la vérité, du moins.
Tamen, at tamen, verum tamen, cependant, toutefois
Ergo, igitur, donc
Itaque, quare, quamobrem, quapropter, c'est pourquoi, aussi
Ideo, idcirco, pour cette raison
Quocirca, proinde, par conséquent
Atqui, porro, or, eh bien
Præterea, de plus; *jam, jam vero,* en outre, d'ailleurs

Remarques. — I. *Que* et *ve* se placent après un mot et font corps avec lui. *Vero, autem, enim* se placent après le premier mot de la proposition: il en est souvent de même pour *igitur, quidem.*

II. *Ac* ne s'emploie que devant les consonnes. On emploie *atque* devant les consonnes et les voyelles.

III. En opposition avec une négation, mais se rend par *sed* ou *verum;* non seulement... mais encore, *non solum (non modo)... sed etiam (verum etiam).*

IV. Après une proposition conditionnelle, *at (at certe)* signifie du moins.

Ex. : *Si non ditissimus, at certe non pauper sum,* si je ne suis pas très riche, du moins je ne suis pas pauvre.

214. II. Conjonctions de subordination.

But.

Ut, uti, afin que; *nē,* pour que ne pas, de peur que (subj.).

Conséquence.

Ut, de telle sorte que; *ut non,* de sorte que ne pas (subjonctif).

Cause.

Quod, quia, parce que; *cum, quando, quoniam,* puisque; *siquidem,* vu que, attendu que.

Condition.

Si, si; *nisi*, si ne pas, à moins que; *sive*, *seu*, soit-que.
Dum, *modo*, *dummodo*, pourvu que.
Quasi, *tanquam*, *perinde ac si*, comme si.
Ut, en supposant que.

Concession.

Quamvis, *licet*, *cum*, quoique (subjonctif); *quanquam*, quoique (indicatif).
Etsi, *etiamsi*, *tametsi*, bien que, même si, quand même.

Temps.

Cum, *quando*, lorsque, comme, quand; *ut*, *ubi*, lorsque.
Ut primum, *ubi primum*, *simul atque*, *statim ut*, dès que, aussitôt que.
Dum, *donec*, *quoad*, tant que, pendant que, jusqu'à ce que.
Antequam, *priusquam*, avant que; *postquam*, après que.

Comparaison.

Ut, *uti*, *sicut*, *sicuti*, *veluti*, *velut*, comme, de même que.
Prout, selon que.

Remarque. Quelques conjonctions ont des sens très divers :

	avec l'indicatif.	avec le subjonctif.
ut	comme (comparaison) dès que.	afin que, en sorte que à savoir que, à supposer que
cum	lorsque comme (temporel).	comme (temporel) puisque, quoique.
dum	pendant que jusqu'à ce que	pourvu que jusqu'à ce que

215. Voici les principales **interjections** : *age*, allons! *En*, *ecce*, tiens! eh bien! *Hei*, *heu*, *eheu*, hélas! *Heus*, hé! holà! *O*, ô! *Proh*, oh! *Væ*, malheur!

Remarque. — Certaines interjections peuvent être suivies de l'accusatif d'exclamation (§ 248) : *O me miserum!* ou du datif d'intérêt : *Væ victis*, malheur pour les vaincus.

CHAPITRE VIII

MOTS DÉRIVÉS ET COMPOSÉS

216. Selon la manière dont les mots sont formés, on distingue les mots **primitifs**, les mots **dérivés** et les mots **composés**.

Les mots primitifs sont formés directement de la racine.

Les mots dérivés se forment au moyen de suffixes qu'on ajoute aux mots primitifs.

Les mots composés se forment au moyen de préfixes qu'on place devant les mots simples, ou bien par la réunion de deux mots variables.

Mots dérivés.

217. Pour former les **substantifs dérivés**, on emploie surtout les suffixes suivants :

-tor, -sor, -trix	désigne	l'auteur de l'action	*actor*, conducteur; *defensor*, défenseur; *venatrix*, chasseresse
-arius	—	—	*statuarius*, statuaire
-tio, -sio	—	l'action	*actio*, action; *defensio*, défense
-tus, -sus	—	—	*actus*, acte; *cursus*, course
-men	—	le résultat de l'action	*agmen*, ce qu'on pousse; *flumen*, ce qui coule
-trum, -mentum	—	l'instrument	*aratrum*, charrue; *tormentum*, machine

-arium	désigne	le lieu	*aquarium*, réservoir
-etum	—	le lieu planté	*rosetum*, roseraie; *quercetum*, chênaie
-ile	—	le séjour des animaux	*ovile*, bergerie; *bubile*, vacherie
-atus	—	la fonction	*consulatus*, consulat
-itia, -ia	—	la qualité	*justitia*, justice; *audacia*, audace
-tas, -tudo	—	—	*bonitas*, bonté; *magnitudo*, grandeur
-lus,-culus	—	les diminutifs	*libellus*, petit livre; *flosculus*, petite fleur
-la, -cula	—	—	*cellula*, petite chambre; *muliercula*, petite femme
-lum,-culum	—	—	*opusculum*, petit ouvrage

218. Pour former les adjectifs dérivés, on emploie surtout les suffixes suivants :

-ilis,-bilis	marque	l'aptitude, la possibilité	*facilis*, faisable; *credibilis*, croyable
-osus,-idus	—	l'abondance	*periculosus*, plein de périls; *floridus*, couvert de fleurs
-eus	—	la matière	*ferreus*, de fer
-bundus	—	l'action, l'état	*iracundus*, en colère; *moribundus*, mourant
-ax	—	l'inclination	*bibax*, buveur
-alis,-aris, -ensis - nus, - ius, - icus	—	la relation	*navalis*, naval; *salutaris*, salutaire; *circensis*, du cirque; *divinus*, divin; *regius*, royal; *publicus*, public
-tus	—	la possession	*barbatus*, barbu; *ferratus*, garni de fer
ulus,-ellus	—	les diminutifs	*parvulus*, tout petit; *novellus*, tout jeune

219. Parmi les verbes dérivés, on remarque : 1° les verbes fréquentatifs, qui expriment la répétition de l'action et par suite une action faite avec intensité ou qui n'aboutit pas du premier coup. Ils se terminent en *tare, sare, itare, titare, sitare.*

Répétition : *Jacio,* jeter, *jactare,* jeter souvent, agiter.
Intensité : *Pellere,* pousser, *pulsare,* frapper.
Effort : *Capere,* prendre, *captare,* chercher à prendre.

2° les verbes inchoatifs qui expriment le commencement de l'action. Ils se terminent en *sco.*

Ex. : *Dormio,* dormir *obdormiscĕre,* s'endormir.

3° les verbes désidératifs, qui expriment le désir. Ils se terminent en *urire.*

Ex. : *Edo,* manger *esurire,* avoir envie de manger.

220. Les autres verbes dérivés sont en *are, ēre, iri,* et se tirent d'adjectifs ou de substantifs.

Ex. : *Firmus,* solide *firmare,* consolider

Mots composés.

221. Les mots composés sont formés les uns par la réunion de deux mots variables : *long-ævus,* vieux, de *longus,* long, et de *ævum,* âge ; les autres par l'addition d'un préfixe à un mot simple : *in-firmus,* infirme.

Quand le premier terme d'un composé est un substantif, il s'unit généralement au second terme au moyen de la voyelle *i* :

Leti-fer, qui porte la mort (*letum,* mort ; *fero,* porter)
Armi-ger, écuyer (*arma,* armes ; *gero,* porter)
Agri-cola, laboureur (*agrum,* champ ; *colo,* cultiver)
Parti-ceps, qui participe (*partem,* part ; *capio* prendre)

222. Quand le premier terme d'un composé est un préfixe, il peut se produire des modifications soit dans la consonne finale du préfixe, soit dans la voyelle du mot primitif.

I. Permutation des voyelles.

223. Dans la plupart des mots composés :

1° **A** bref suivi d'une seule consonne ou des deux consonnes *ng* se change en *i* bref.

Facio	*de-ficio, re-ficio, pro-ficio*
Capio	*re-cipio, de-cipio.* Cf. *principes.*
Salio	*in-silio, de-silio.*
Rapio	*ab-ripio, pro-ripio*
Ago	*ad-igo, sub-igo, ex-igo*
Habeo	*ex-hibeo, per-hibeo, ad-hibeo*
Jacio	*de-jicio, ab-jicio, pro-jicio*
Placeo	*dis-pliceo*
Taceo	*re-ticeo*
Cado	*de-cido, in-cido*
Tango	*con-tingo, at-tingo, per-tingo*
Frango	*con-fringo, ef-fringo*
Pango	*com-pingo*

Exceptions :

Caveo	*præ-caveo*
Maneo	*per-maneo, re-maneo*

2° **A** suivi de deux consonnes se change en *e* :

Factus	*re-fectus, con-fectus*
Captus	*re-ceptus, de-ceptus*
Arceo	*co-erceo*
Barba	*im-berbis*

Exceptions :

Actus	*ad-actus, sub-actus*

3° **Au** se change en *u* :

Claudo	*in-cludo, ex-cludo*
Causa	*ac-cusare*

4° Æ se change en *i* long :

Cædo	*re-cido, con-cido*

5° E bref suivi d'une seule consonne se change en *i* :

Teneo	*re-tineo, abs-tineo, con-tineo*
Emo	*ad-imo, ex-imo, per-imo*
Egeo	*ind-igeo*
Rego	*e-rigo, di-rigo* (sauf *peto, re-peto*)

II. Modification des consonnes.

224. Devant la consonne initiale du radical, la consonne finale du préfixe tantôt s'assimile, tantôt s'accommode, tantôt se supprime.

Assimilation : *Ad* joint à *fero* devient *affero, attuli, al-latum.*

Accommodation : *Ad* joint à *quæro* devient *ac-quiro.*

Suppression : *Ad* joint à *scando* devient *a-scendo.*

225. On distingue deux sortes de préfixes : 1° certaines prépositions; 2° certaines particules qui ne peuvent s'employer qu'en composition.

1° Les prépositions qui peuvent servir à former des mots composés sont :

Ab qui signifie éloignement : *ab-eo*, s'en aller
Ad — rapprochement : *ad-eo,* aller vers
Ante — devant, avant : *ante-pono,* préférer
Circum — autour : *circum-eo,* aller autour
Cum — ensemble : *co-eo,* se réunir
De — de haut en bas, séparation, cessation : *de-pono,* déposer, renoncer à
Ex — dehors : *ex-eo,* sortir
In — dans, sur : *in-eo*, entreprendre
Inter — séparation : *inter-eo,* mourir
Ob — devant : *ob-eo,* aller vers, accomplir
Per — à travers, jusqu'au bout : *per-eo,* arriver à son terme, périr
Post — après : *post-pono*, mettre après, négliger

Præ qui signifie en avant, en tête : *præ-eo*, aller en avant
Præter — au delà, à côté : *præter-eo*, omettre
Pro — devant soi : *prod-eo*, s'avancer
Sub — sous, de bas en haut, à la dérobée : *sub-eo*, s'aprocher, affronter
Super — sur, par dessus : *superpono*, mettre dessus ; *super-sum*, être de reste
Trans — au delà : *trans-eo*, dépasser

REMARQUES. — Dans plusieurs verbes composés avec *cum, de, ex,* la préposition ne sert qu'à renforcer le sens du verbe simple : *con-cito*, mouvoir fortement ; *de-vinco, e-vinco*, vaincre complètement.

II. Avec les adjectifs, *per* signifie très, mais *sub* signifie un peu : *per-obscurus*, très obscur ; *sub-obscurus*, un peu obscur.

2° Les particules inséparables qui s'emploient comme préfixes sont :

Amb qui signifie autour : *amb-io* (pour *amb-eo*), aller autour, ambitionner
Dis — çà et là, séparément : *dis-curro*, courir de divers côtés
In — négation : *in-firmus*, infirme
Re — de nouveau : *re-ficio*, refaire
Se — à l'écart : *se-cedo*, s'écarter
Ve — privation : *ve-sanus*, in-sensé

REMARQUE. — *Re* indique tantôt qu'on répète l'action, tantôt qu'on la fait en sens contraire : *claudere*, fermer ; *recludere*, ouvrir

226. Voici les changements que subissent les préfixes dans les mots composés :

Ab	devient	*a*	devant	*m, v*	*a-verto*, détourner
	—	*au*	—	*f*	*au-fero*, enlever
	—	*as*	—	*p*	*as-porto*, emporter
	—	*abs*	—	*c, t*	*abs-condo*, cacher
					abstineo, s'abstenir
Ad	devient	*ac*	devant	*c, q*	*ac-cedo*, s'aprocher
	—	*af*	—	*f*	*af-fero*, apporter
	—	*ag*	—	*g*	*ag-gredior*, attaquer
	—	*al*	—	*l*	*al-levo*, alléger

Ad	devient	*an*	devant	*n*	*an-nuo*, consentir
	—	*ap*	—	*p*	*ap-pello*, aborder
	—	*ar*	—	*r*	*ar-ripio*, arracher
	—	*as*	—	*s*	*as-surgo*, se dresser
	—	*a*	—	*sc, sp, st*	*a-spicio*, regarder
	—	*at*	—	*t*	*at-tendo*, être attentif
Cum	devient	*co*	devant	les voyelles	*co-hibeo*, contenir (1)
	—	*com*	—	*b, p, m*	*com-puto*, compter
	—	*col*	—	*l*	*col-loquor*, converser
	—	*cor*	—	*r*	*cor-rumpo*, détruire
	—	*con*	—	les aut. consnes	*con-fido*, se fier (2)
Ex	devient	*e*	devant	*b, d, g*	*e-gredior*, sortir
				j, l, m	*e-jicio*, rejeter
				n, r, v	*e-ripio*, arracher
	—	*ef*	—	*f*	*ef-fero*, emporter, enterrer
In	devient	*il*	devant	*l*	*il-lido*, briser
	—	*ir*	—	*r*	*ir-rideo*, se moquer
	—	*im*	—	*b, p, m*	*im-mitto*, envoyer
Ob	devient	*oc*	devant	*c*	*oc-curro*, accourir
	—	*of*	—	*f*	*of-fero*, offrir (3)
	—	*op*	—	*p*	*op-pono*, opposer
Pro	devient	*prod*	devant	une voyelle	*prod-eo*, s'avancer
Sub	devient	*suc*	devant	*c*	*suc-curro*, secourir
	—	*suf*	—	*f*	*suf-ficio*, suffire
	—	*sug*	—	*g*	*sug-gero*, procurer
	—	*sup*	—	*p*	*sup-pono*, poser sous
	—	*sum*	—	*m*	*sum-moveo* (ou *sub-moveo*), écarter
	—	*sur*	—	*r*	*sur-ripio* (ou *sub-ripio*), soustraire
	—	*su*	—	*sp*	*su-spicio*, regarder en haut

(1) *Com-edo*, manger, fait exception. *Cogo*, forcer, est pour *co-ago*

(2) *Cognosco* (*cum*, *nosco*) n'est qu'une exception apparente la forme primitive de *nosco* est *gnosco*, cf. *ignotus*, *agnosco*, etc.

(3) *Ob* a gardé son ancienne forme *obs* dans *obs-olesco*, se flétrir, opposé de *ad-olesco*, grandir, et dans *os-tendo* (pour *obs-tendo*), montrer. *Ob* se réduit à *o* dans *o-mitto*, laisser de côté, et *o-perio*, couvrir.

Sub	devient	*sus*	dans	*suspendo*	suspendre; *sus-cipio*, entreprendre; *sus-cito*, susciter; *sus-tineo*, soutenir. Cf. *sus-tuli*
Trans	devient	*tran*	devant	*s*	*tran-scribo*, copier
	—	*tra*	—	*d, j*	*tra-do*, livrer; *tra-jicio*, transporter
Amb	devient	*am*	devant	*p*	*am-plector*, embrasser
	—	*an*	—	*q*	*an-quiro*, rechercher
Dis	devient	*dif*	devant	*f*	*dif-fero*, porter çà et là
	—	*dir*	—	une voyelle	*dir-imo*, séparer
	—	*di*	—	*b, d, g*	*di-duco*, diviser
				j, l, m	*di-judico*, décider (1)
				n, r, v	*di-ripio*, piller
Re	devient	*red*	—	les voyelles	*red-eo*, revenir. Cf. *prod-eo*.

Remarques. — I. Le préfixe *in* négatif subit les mêmes modifications que la préposition *in*. Il se joint le plus souvent à des adjectifs : *im-pius*, impie; *il-liberalis*, d'esclave; *ir-ritus* (de *ratus*), non ratifié. Toutefois on dit *i-gnosco* (*in*, *nosco*), ne pas connaître (une faute), pardonner.

II. Contrairement à la règle générale, on dit toujours *disjicio*, disperser, et *disjungo*, disjoindre.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

Le mot syntaxe veut dire arrangement. La syntaxe est l'arrangement des mots entre eux dans les propositions, ou des propositions entre elles. Les propositions sont tantôt isolées et indépendantes, tantôt groupées et dépendant les unes des autres pour former des phrases et des périodes. Il y a donc lieu d'étudier séparément : 1° la syntaxe des propositions indépendantes; 2° la syntaxe des propositions subordonnées.

SYNTAXE DES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

CHAPITRE I

SYNTAXE D'ACCORD

Deus est.

227. Une proposition peut se composer d'un sujet et d'un verbe, ou d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut.

Ex. : Dieu existe, *Deus est.*
Dieu est saint, *Deus est sanctus.*

Un adjectif qualificatif peut être un attribut ou une simple épithète. Il est **épithète** quand il qualifie simplement un nom : *arbor alta*, un grand arbre. Il est **attribut,** quand il qualifie un nom par l'intermédiaire d'un verbe : *arbor est alta,* l'arbre est grand.

Un nom peut être un attribut ou une apposition. Il est en **apposition** quand il qualifie et détermine simplement un autre nom et que tous deux désignent une même personne ou une même chose : *Ludovicus rex*, le roi Louis ; *Cicero consul*, le consul Cicéron.

Natus obscuro patre et matre.

228. Accord de l'adjectif épithète. L'adjectif épithète s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. : Le bon père, *pater bonus*.
La parole de la bonne mère, *vox bonæ matris*

Si l'adjectif épithète se rapporte à plusieurs noms, il s'accorde seulement avec le plus rapproché.

Ex. : Né d'un père et d'une mère obscurs, *natus obscuro patre et matre*.

Toutes les terres et toutes les mers, *omnes terræ et maria* ou *terræ et maria omnia*.

REMARQUE. — Quelquefois l'accord se fait avec le nom le plus éloigné, s'il est le plus important.

Deus est sanctus.

229. Accord de l'attribut. L'attribut se met au même cas que son sujet.

Ex. : Dieu est saint, *Deus est sanctus*.

La piété est le fondement de toutes les vertus, *pietas fundamentum est omnium virtutum*. C.

Aristide mourut pauvre, c'est-à-dire étant pauvre, *Aristides mortuus est pauper*.

Je puis, je veux être utile, *possum, volo esse utilis*.

REMARQUE. — L'attribut peut être uni au sujet, non seulement par le verbe *sum*, mais aussi par un verbe passif ou neutre, qui en est l'équivalent, comme *fieri, vocari, videri, exsistere, manere*, etc.

Ex. : Cicéron fut nommé consul, *Cicero creatus est consul*.

Creo te regem.

230. L'attribut se met à l'accusatif, s'il se rapporte au complément direct; c'est ce qui a lieu avec les verbes *nominare*, nommer; *creare*, créer; *eligere*, élire; *ducere, habere, arbitrari*, regarder comme.

Ex. : Je te fais roi, *creo te regem.*
Ils m'ont choisi pour chef, *me ducem elegerunt.*
Le sénat envoya Scipion en qualité de consul, *senatus Scipionem consulem misit.*

Remarques. — I. Au passif, les deux accusatifs deviennent deux nominatifs.

Ex. : Scipion fut envoyé par le sénat en qualité de consul, *Scipio consul missus est a senatu.*

II. Dans les phrases de ce genre, les mots pour, comme, en qualité de sont des gallicismes qui ne se traduisent jamais en latin.

Ex. : Il passe pour très savant, *doctissimus habetur.*

Pater et filius sunt boni.

231. Si l'attribut se rapporte à plusieurs noms, il se met au pluriel.

Ex. : Le père et le fils sont bons, *pater et filius sunt boni.*
La colère et l'avarice sont dangereuses, *ira et avaritia sunt periculosæ.*

Si ces noms sont de différents genres et désignent des personnes, l'attribut se met au pluriel masculin.

Ex. : Mon père et ma mère sont morts, *pater mihi et mater mortui sunt.* T.

Si ces noms sont de différents genres et désignent des choses, l'attribut se met au pluriel neutre.

Ex. : La porte et le mur ont été foudroyés, *porta murusque de cælo tacta sunt.* L.

Culpa est mentiri.

232. En latin comme en français, le sujet peut être un infinitif.

Ex. : C'est un péché que de mentir, *culpa est mentiri.*

Cette phrase équivaut à ceci : Mentir est un péché, le mensonge est un péché. Dans cette formule, les mots que et de sont explétifs, c'est-à-dire inutiles pour le sens.

Turpe est mentiri.

233. Quand le sujet est un infinitif, l'adjectif attribut se met au neutre.

Ex. : Il est honteux de mentir, *turpe est mentiri.*

Cette phrase équivaut à ceci : Mentir est honteux, le mensonge est honteux.

Turpitudo pejus est quam dolor.

234. L'adjectif attribut peut se mettre au neutre, même avec un sujet du masculin ou du féminin, quand il équivaut à un substantif général, tel que chose, être, objet.

Ex. : Le déshonneur est une chose pire que la douleur, *turpitudo pejus est quam dolor.* C.

La colère et l'avarice sont des choses dangereuses, *ira et avaritia sunt periculosa.*

Le loup est un être funeste pour les étables, *triste* (*est*) *lupus stabulis.*

Considérer comme des objets sans valeur ses parents, ses enfants, ses frères, *parentes, liberos, fratres vilia habere.* TAC.

REMARQUE. — Au lieu du neutre, on peut très bien employer le mot *res* avec lequel on fait accorder l'adjectif.

Ex. : Le déshonneur est une chose pire que la douleur, *turpitudo res pejor est quam dolor.*

Hostium duo millia capti.

235. Quelquefois, l'attribut prend le genre naturel du sujet plutôt que son genre grammatical.

Ex. : Deux mille ennemis furent pris, *hostium duo millia capti* (ou *capta*). L.

Cette furie (Clodius) a obtenu l'impunité, *illa furia... impunitatem est assecutus*. C.

Urbs Roma.

236. Accord de l'apposition. L'apposition se met au même cas que le mot auquel elle se rapporte.

Ex. : Pierre, fils de Jean, *Petrus, Joannis filius.*
La ville de Rome, *urbs Roma.*
Le fleuve du Rhône, *flumen Rhodănus.*

Dans ces dernières expressions, de est explétif. En latin, le nom commun et le nom propre géographique se mettent au même cas.

Sic locutus est magister.

237. Accord du verbe. Les règles d'accord du verbe avec son sujet sont généralement les mêmes en latin qu'en français.

Ex. : Ainsi parla le maître, *sic locutus est magister.*
Vous et moi nous allons bien, *ego et tu valemus.*
Vous et votre frère vous allez bien, *tu et frater valetis.*

Remarque. — Le pronom personnel sujet ne s'exprime pas d'ordinaire : *audio*, j'écoute. On ne l'exprime que quand on a une raison de le mettre en relief, par exemple dans les antithèses.

Ex. : Vous riez, vous, et moi, je pleure, *tu rides, ego vero fleo.*
C'est vous qui osez parler ainsi, *tu sic loqui audes!*

La formule c'est... qui sert à mettre un mot en relief et ne se traduit pas en latin.

Te diligit pater et mater.

238. Si deux sujets sont de même personne, le verbe s'accorde souvent avec le plus rapproché seulement.

Ex. : Ton père et ta mère t'aiment, *te diligit pater et mater.*

Les vieillards ont sagesse et prudence, *ratio et consilium in senibus est.*

La maison et le temple ont été brûlés, *domus ac templum incensum est.*

Non omnis error stultitia est dicenda.

239. Au lieu de s'accorder avec le sujet, le verbe peut s'accorder avec l'attribut, si cet attribut est plus rapproché.

Ex. : Toute erreur ne doit pas être taxée de sotise, *non omnis error stultitia est dicenda.* C.

Remarque. — Quand un sujet pluriel est accompagné d'une apposition telle que *urbs*, *oppidum*, *civitas*, le verbe s'accorde avec l'apposition.

Ex. : La ville d'Athènes fut prise, *Athenæ urbs capta est.*

Uterque eorum exercitum educunt.

240. Quand le sujet est un collectif singulier ou un pronom comme *quisque*, chacun, *uterque*, l'un et l'autre, le verbe se met quelquefois au pluriel. Cela se fait surtout si le collectif ou le pronom est suivi d'un génitif pluriel.

Ex. : L'un et l'autre font sortir leur armée, *uterque eorum exercitum educunt.* Cs.

Remarque. — Les poètes surtout usent d'une grande liberté sur ce point.

Ex. : Le reste de la flotte s'enfuit, *cetera classis fugerunt.* L.
Le voisinage s'assemble, *conveniunt vicinia.* O.

Mais il vaut mieux éviter cette construction en prose.

CHAPITRE II

SYNTAXE DE COMPLÉMENT
OU EMPLOI DES CAS

ACCUSATIF

Amo Deum.

241. L'accusatif est le cas du complément direct.

Ex. : J'aime Dieu, *amo Deum*.
J'imite mon père, *imitor patrem*.
Nous buvons de l'eau, *bibimus aquam*.

REMARQUE. — Certains verbes ont un complément direct en latin, bien que leur équivalant n'en ait pas en français.

Ex. : Les forces me manquent, *vires me deficiunt*.
Ce vêtement me va bien, *hæc vestis me decet*. P.
Être altéré de sang, avoir soif de vengeance, *sitire sanguinem, ultionem*.
Rien ne lui échappe, il n'ignore rien, *hunc res nulla fugit* (*fallit, prælerit*).
La pluie fait du bien aux champs, *imber arva juvat*. O.

Minari mortem alicui.

242. Les deux verbes *minari*, menacer, et *gratulari*, féliciter, veulent le nom de la chose à l'accusatif et le nom de la personne au datif.

Ex. : Menacer quelqu'un de la mort, litt. menacer la mort à quelqu'un, *minari mortem alicui*.
Féliciter quelqu'un d'une victoire, *gratulari victoriam alicui*.

Remarque. — Le verbe *donare* peut avoir pour complément direct soit le nom de la chose, comme notre verbe donner, soit le nom de la personne, comme notre verbe gratifier.

Ex. : Je te donne un présent, *dono tibi munus*, ou *dono te munere*.
Cf. la double formule : *urbem muro circumdăre* (entourer de) et *urbi murum circumdare* (mettre autour de).

Double accusatif.

Doceo pueros grammaticam.

243. Quelques verbes veulent à l'accusatif le nom de la personne et celui de la chose, tels sont : *docēre*, enseigner; *celare*, cacher; *poscere* et *flagitare*, réclamer.

Ex. : J'enseigne la grammaire aux enfants (j'instruis les enfants et je leur enseigne la grammaire), *doceo pueros grammaticam*.
Il cache à tous sa marche, *iter omnes celat*. N.
Il me réclame de l'argent, *poscit me*, *flagitat me pecuniam*.

Remarques. — I. On dit aussi *poscit a me pecuniam*, et *de itinere omnes celat*. — *Docere de re* signifie informer d'une chose.
II. Le double accusatif est de règle dans la formule parlementaire : *rogare aliquem sententiam*, demander à quelqu'un son avis, recueillir son vote, formule où *rogare* équivaut à *interrogare*. Mais *rogare otium divos*, demander aux dieux des loisirs, est une construction poétique.
III. Au passif des verbes qui précèdent, le nom de la chose reçoit des constructions différentes.

Ex. : On enseigne la grammaire aux enfants, *docentur pueri grammaticam*.
Il cache à tous sa marche, *de itinere omnes ab eo celantur*.
On me demande de l'argent, *poscitur a me pecunia*.
On ne m'a pas demandé mon avis, *non sum rogatus sententiam*.
Versé dans la littérature, *doctus litteras*, ou plus souvent *litteris*.

IV. Quelques verbes transitifs composés avec *trans* prennent deux accusatifs, dont l'un revient au verbe et l'autre à la préposition.

Ex. : Ils firent passer la Saône à leurs troupes, *flumen Ararim copias traduxerunt*. Cs.

Accusatif de qualification.

Mirum somniavi somnium.

244. On met parfois à l'accusatif, avec un verbe intransitif, un nom de même racine ou du moins de même sens que le verbe, pourvu que ce nom soit accompagné d'un adjectif qualificatif ou d'un mot déterminatif quelconque.

Ex. : J'ai fait un songe étonnant, litt. j'ai songé un songe, *mirum somniavi somnium*. P.
Mener une vie plus sûre, *tutiorem vivere vitam*.

REMARQUES. — I. Dans certaines expressions concises, le nom et le mot qui le détermine sont remplacés par un simple nom qui en est l'équivalent.

Ex. : Courir dans le stade, *stadium currere* (= *cursum stadii currere*).
Vaincre aux jeux olympiques, *Olympia vincere* (= *Olympicam victoriam vincere*).

II. C'est par une construction analogue que l'accusatif neutre d'un adjectif accompagne parfois les verbes neutres, surtout en poésie : Sourire doucement, *dulce ridere*. H.

Eadem student.

245. On doit mettre à l'accusatif, même avec un verbe intransitif, le neutre d'un pronom ou d'un adjectif de quantité : *id*, *illud*, *quod*, *quid*, *aliud*, *nihil*, *pauca*, *multa*, *unum*, *cetera*, *omnia*.

Ex. : Ils ont les mêmes goûts, *eadem student* (*studeo rei*).
C'est de cela que je me réjouis, *id gaudeo* (*gaudeo re*). T.
Je travaille à beaucoup de choses, *multa laboro* (*laboro in re*).

REMARQUE. — Cet accusatif neutre peut accompagner un verbe qui a déjà un complément direct.

Ex. : Je t'en avertis, *hoc te moneo*. — Je t'en prie, *hoc te rogo*.

Il subsiste, si l'on se sert de la voix passive : *Ea monemur a natura*, la nature nous en avertit.

Accusatif de relation.

Os humerosque deo similis.

246. Avec certains verbes passifs ou neutres et beaucoup d'adjectifs, les poètes mettent à l'accusatif les compléments qui répondent aux questions suivantes : à quel point de vue? dans quelle partie de l'être? Ce tour est imité du grec.

Ex. : Pareil à un dieu pour le visage et la taille, *os humerosque deo similis*. V.

De quelle race êtes-vous, litt. qui êtes-vous relativement à la race, *qui genus estis?* V.

Accusatif adverbial.

Homines id ætatis.

247. Plusieurs noms ou adjectifs s'emploient à l'accusatif à peu près comme des adverbes.

Ex. : Des hommes de cet âge, *homines id ætatis*. C.

On dit de même :

Magnam partem, en grande partie	*Maximam partem*, en très grande partie
Summum, tout au plus	*Pleraque*, en général
Nihil, en rien	*Id temporis*, à ce moment
Cetera, pour le reste	*Quid?* pourquoi?

Me miserum!

248. Beaucoup d'exclamations se mettent à l'accusatif.

Ex. : Malheureux que je suis! *me miserum!*

J'en atteste les dieux et les hommes, *proh deum atque hominum fidem!*

O espoir trompeur! *o fallacem spem!*

GÉNITIF

Liber Petri.

249. En général, le génitif est le cas du complément déterminatif marqué en français par la préposition de.

Ex. : Le livre de Pierre, *liber Petri.*
Les malheurs de la guerre, *calamitas belli.*
L'amour de la vertu, *studium virtutis.*

REMARQUES. — I. Le génitif peut avoir quelquefois un double sens, selon qu'il représente le sujet ou l'objet de l'action. Ainsi, *metus hostium* peut signifier la crainte qu'éprouvent les ennemis (génitif subjectif) ou la crainte qu'on a des ennemis (gén. objectif). De même *amor patris* peut signifier aussi bien l'amour paternel (génitif subjectif) que l'amour filial (génitif objectif).

II. Le génitif se joint parfois à un substantif, au lieu d'une apposition, pour en indiquer le nom ou la nature.

Ex. : La vertu de désintéressement, *virtus abstinentiæ.*

Mais on a vu qu'il faut employer l'apposition avec les noms géographiques : La ville de Rome, *urbs Roma.*

Pugna Cannensis.

250. Si le complément déterminatif indique le lieu d'un évènement, le pays d'une personne, la matière d'un objet, au lieu du génitif, on doit employer un adjectif.

Ex. : La bataille de Cannes, *pugna Cannensis.*
Timon d'Athènes, *Timon Atheniensis.*
Un vase d'or, *vas aureum.*

On dit de même : *Vir bonus*, un homme de bien; *hiberni menses*, les mois d'hiver; *dies festus*, un jour de fête.

REMARQUES. — I. On peut aussi quelquefois se servir d'une préposition : *Pugna ad Cannas; vas ex auro.*

II. Dans beaucoup de cas, on peut employer soit le génitif, soit un adjectif.

Ex. : La guerre des esclaves, *bellum servorum* ou *bellum servile.*

Puer egregiæ indolis.

251. Si le complément déterminatif exprime une qualité bonne ou mauvaise, le génitif peut être remplacé par l'ablatif.

Ex. : Un enfant d'un excellent naturel, *puer egregiæ indolis* ou *egregia indole.*

Mais on ne met pas à l'ablatif les expressions qui indiquent le nombre ou l'espèce.

Ex. : Un enfant de dix ans, *puer decem annorum.*
Un fossé de vingt pieds, *fossa viginti pedum.*
Des vivres pour trois mois, *trium mensium cibaria.*
Une affaire qui exige beaucoup de peine, *res magni laboris.*
Une cause de cette sorte, *causa hujus modi.*

REMARQUES. — I. Le nom qui est au génitif de qualité doit être accompagné d'une qualification : Un homme de talent, *vir magni ingenii*, ou *vir ingeniosus.*

II. On met toujours à l'ablatif les qualités qui se rapportent aux parties du corps.

Ex. : Avoir les cheveux longs, une petite taille, *esse capillo promisso, statura humili.*

De même, on dit toujours : *esse bono animo*, avoir bon courage.

Hic liber est Petri.

252. Le génitif de possession et le génitif ou l'ablatif de qualité peuvent dépendre d'un nom par l'intermédiaire des verbes *esse, fieri, putari,* etc.

Ex. : Ce livre est à Pierre, litt. de Pierre, *hic liber est Petri.*
Cet enfant a un excellent caractère, *ille puer egregiæ indolis* ou *egregia indole est.*
L'affaire demanda beaucoup de peine, *res fuit magni laboris.*
La Sicile devint la propriété, tomba au pouvoir des Romains, *Sicilia Romanorum facta est.*

REMARQUE. — Avec *esse*, le génitif des pronoms personnels se remplace par les pronoms possessifs.

Ex. : Ce livre est à moi, litt. est mien, *hic liber est meus.*

Est regis tueri cives.

253. Le verbe *est* accompagné d'un complément au génitif peut encore signifier : c'est le devoir de, c'est le propre de, il appartient à, c'est le fait de. Dans ce cas, il a souvent un infinitif pour sujet.

Ex. : Il est d'un roi, il appartient à un roi de protéger ses sujets, *est regis tueri cives.*

C'est à lui de parler, *ejus est loqui.*

La pétulance est plutôt le fait des jeunes gens que des vieillards, *petulantia magis est adolescentium quam senum.* C.

Remarques. — I. Le génitif des pronoms personnels se remplace par le neutre des pronoms possessifs.

Ex. : C'est à moi de parler, *meum est loqui.*

II. Pour plus de clarté, on ajoute parfois un mot tel que *officium, munus, negotium, proprium.*

Ex. : Le devoir des chefs de l'État est de résister aux caprices de la multitude, *principum munus est resistere levitati multitudinis.* C.

Génitif partitif.

Unus militum.

254. On met au génitif le complément des mots qui expriment la partie d'un tout, comme *unus, multi, pauci, nemo, aliquis, quisque, quisquam, quis,* etc. Ce génitif s'appelle génitif partitif, et signifie d'entre, parmi.

Ex. : Un des soldats, *unus militum.*

Quelqu'un d'entre nous, *aliquis nostrum.*

Remarques. — I. Le génitif partitif peut se remplacer par *ex* avec l'ablatif.

Ex. : Un des soldats, *unus ex militibus.*

II. On dit tantôt *multi, pauci, plerique homines,* tantôt *multi, pauci, plerique hominum.* Avec *uterque,* l'un et l'autre, les noms ne se mettent jamais au génitif partitif : *Uterque consul.*

III. Les adverbes de lieu peuvent se construire avec un génitif partitif (d'ordinaire avec les mots *gentium, terrarum, loci*).

Ex. : En quel lieu du monde? *ubi terrarum?*

A quel degré de folie êtes-vous arrivés? *quo amentiæ progressi estis?* L.

Nihil novi.

255. Quand un pronom neutre **au nominatif ou à l'accusatif** est qualifié par un adjectif, cet adjectif, au lieu de s'accorder avec le pronom, peut se mettre au génitif partitif.

Ex. : Rien de nouveau, *nihil novum* ou *nihil novi*.

REMARQUES. — I. Cette tournure ne s'emploie pas si l'adjectif est de la troisième déclinaison ou s'il a un complément.

Ex. : Quoi de plus beau que la vertu, *quid virtute pulchrius?*
Quelque chose de mémorable, *aliquid memorabile*.

II. Le génitif d'un nom peut dépendre d'un pronom neutre.

Ex. : Quel avantage la vie renferme-t-elle? *quid commodi habet vita?*
Aucun plaisir, *nulla voluptas* ou *nihil voluptatis*. Littéralement : rien en fait de plaisir.

Génitif complément des adjectifs.

Avidus laudum.

256. Les adjectifs qui expriment désir et connaissance, possession et souvenir, veulent le génitif :

1° *Cupidus*, désireux de; *avidus*, avide de; *studiosus*, qui a le goût de.

2° *Peritus*, habile dans; *rudis*, *inscius*, ignorant de; *insuetus*, qui n'a pas l'habitude de.

3° *Particeps*, qui a part à; *expers*, qui n'a point part à; *inops*, dénué de; *plenus*, plein de.

4° *Memor*, qui se souvient de; *immemor*, oublieux de.

Ex. : Avide de louanges, *avidus laudum*.

Tout le monde hait un ingrat, *omnes immemorem beneficii oderunt*. C.

REMARQUES. — I. Plusieurs participes présents veulent le génitif, s'ils sont employés adjectivement, c.-à-d. s'ils expriment non pas une action isolée, mais l'habitude de faire cette action.

Ex. : Observateur des lois, *metuens legum*. C. (*Metuens leges*, qui craint actuellement les lois). — Passionné pour la gloire, *appetens gloriæ*. C.

II. *Plenus* et *inops* veulent aussi l'ablatif (moins souvent).

Génitif du gérondif.

Cupiditas videndi.

257. Le gérondif en *di*, qui est un véritable génitif, peut servir de complément : 1° aux substantifs; 2° aux adjectifs qui veulent le génitif.

Ex. : Le désir de voir, *cupiditas videndi.*
Désireux de voir, *cupidus videndi.*

Si le verbe latin a un complément direct, on peut mettre ce complément à l'accusatif.

Ex. : Le désir de voir la ville, *cupiditas videndi urbem.*

Mais d'ordinaire on emploie l'adjectif verbal en *dus*, que l'on fait accorder avec ce complément, et l'on met l'un et l'autre au génitif.

Ex. : Désireux de voir la ville, *cupidus videndæ urbis.*

Génitif complément des verbes.

Vivorum memini.

258. Les verbes *meminisse*, se souvenir, *oblivisci*, oublier, veulent le génitif.

Ex. : Je me souviens des vivants et je ne puis oublier les morts, *vivorum memini nec possum oblivisci mortuorum.*

Remarques. — I. Le nom de la chose peut se mettre à l'accusatif.

Ex. : Nous devons nous souvenir des bienfaits, *beneficiorum* ou *beneficia meminisse debemus.*

II. Avec *recordari*, *reminisci*, se souvenir, le nom de la chose se met au génitif ou à l'accusatif, mais le nom de la personne se met à l'ablatif avec *de*.

Ex. : Je me souviens des autres, *de aliis recordor* ou *reminiscor.*

Admonui eum periculi ou de periculo.

259. On met au génitif ou mieux à l'ablatif avec *de* le complément indirect des verbes *monere*, *admonere*,

commonere, commonefacere, avertir, faire souvenir, *certiorem facere,* informer de.

Ex. : Je l'ai averti du danger, *admonui eum periculi* ou *de periculo.*

Remarque. — Si le complément indirect est un pronom neutre, il faut l'accusatif (§ 245).

Ex. : Je l'en avertirai, *hoc eum monebo.*

Voluptatem virtus minimi facit.

260. Génitif de prix. — Avec les verbes d'estime, comme *æstimo, facio, habeo, duco,* estimer, faire cas, *esse,* valoir, on n'emploie pas d'adverbes, comme en français, mais un génitif de prix : *magni,* beaucoup; *parvi,* peu; *pluris,* plus; *minoris,* moins; *tanti,* autant, etc.

Ex. : La vertu ne fait aucun cas du plaisir, *voluptatem virtus minimi facit.* C.

Remarque. — On dit également *nihili facere.* ne faire aucun cas de, et, dans le langage familier, *flocci ducere, habere,* estimer à la valeur d'un flocon de laine; *assis,* d'un as; *pili,* d'un poil, etc.

Insimulat te furti.

261. Avec les verbes qui signifient accuser, convaincre, condamner, absoudre, on met au génitif le nom du crime ou de la faute.

Ex. : Il t'accuse de larcin, *insimulat te furti.*

Il fut condamné pour crime de trahison, *damnatus est proditionis.* N.

Accuser d'un crime capital, *capitis arcessere.* C.

Remarques. — I. Ce génitif peut s'expliquer par l'ablatif *crimine* ou *nomine* sous-entendu. Cet ablatif est parfois exprimé.

Ex. : Le loup accusait le renard de larcin, *lupus arguebat vulpem furti crimine.* Ph.

II. Dans certaines expressions, le nom du crime peut aussi se mettre à l'ablatif avec *de.*

Ex. : Accuser de brigue, de concussion, *postulare de ambitu, accusare de pecuniis repetundis.* C.

Condamner pour crime de lèse-majesté, *damnare de majestate.* C.

Damnare capitis.

262. Le nom de la peine à laquelle on condamne se met à l'ablatif. Avec *damnare,* on emploie aussi les génitifs *capitis, tanti, minoris.*

Ex. : Condamner à mort (à la peine capitale), *damnare capitis* (ou *capite*). C.

Condamner à la prison, à l'exil, aux verges, à mort, *multare vinculis, exsilio, verberibus, morte.*

REMARQUE. — Les expressions *damnare in metalla, ad mortem* condamner aux mines, à mort, ne sont pas classiques.

On le condamna à mourir de faim. Traduisez : *fame perire jussus est.*

Regis interest.

263. Le verbe impersonnel *interest* veut au génitif le nom de la personne ou de la chose personnifiée à qui il importe.

Ex. : Il importe au roi, *regis interest.*

Le salut de César importe à l'État, il est de l'intérêt de l'État que César vive, *reipublicæ interest Cæsarem salvum esse.*

Il nous importe à tous deux, c'est-à-dire à l'un et à l'autre de nous, *utriusque nostrum interest.*

REMARQUE. — Le nom de la chose se met à l'accusatif avec *ad.*

Ex. : Il importe à la gloire de l'État, *ad laudem civitatis interest.*

Mea refert.

264. Avec *rĕfert, interest,* au lieu du génitif des pronoms personnels, on met les ablatifs *mea, tua, nostra, vestra, sua* (s.-e. *re* ou *causa*).

Ex. : Il m'importe, *mea refert.*

Qu'est-ce que cela te fait? *Quid id tua refert?*

REMARQUE. — On peut faire accorder un relatif avec le pronom personnel que remplacent ces ablatifs.

Ex. : Il vous importe, à vous qui êtes pères, *vestra refert qui patres estis.*

Illud mea magni interest.

265. Pour indiquer combien il importe, on emploie *multum, plurimum, maxime, parum, tam, tantum, magis, plus, nihil,* etc., et aussi les génitifs *magni, permagni, parvi.*

Ex. : Il m'importe beaucoup de vous voir, *illud mea magni interest ut te videam.* C.

Me pænitet culpæ meæ.

266. Les verbes impersonnels *pænitet, piget, pudet, tædet, miseret,* veulent à l'accusatif le nom de la personne que pénètrent le repentir, l'ennui, la honte, le dégoût, la pitié, et au génitif le nom de la chose (ou de la personne) dont on se repent, dont on a honte, etc.

Ex. : Je me repens de ma faute, *me pænitet culpæ meæ.*
Tu me fais rougir, *pudet me tui.* T.
Je suis las de la vie, *tædet me vitæ.*

REMARQUES. — I. Au lieu du génitif, on peut avoir un infinitif ou une proposition commençant par *quod.*

Ex. : Je regrette de vous avoir offensé, *me pænitet quod te offendi.*
Je ne rougis pas de l'avouer, *non me pudet id fateri.* C.

II. Au lieu de *me miseret*, on peut employer le verbe personnel *misereor,* avoir pitié, qui veut le génitif.

Ex. : Ayez pitié de nous, *miserere nostri.*

Incipit me pænitere culpæ meæ.

267. Quand les infinitifs *pænitere, tædere*, etc., sont précédés d'un auxiliaire tel que *videri, debere, solere, posse, cœpisse, incipere,* cet auxiliaire se met à la troisième personne du singulier.

Ex. : Je commence à me repentir de ma faute, *incipit me pænitere culpæ meæ.*
Tu parais las de la vie, *videtur tædere te vitæ.*

Mais les verbes de pensée ou de volonté, comme *volo, cupio, puto,* doivent s'employer personnellement.

Ex. : Je ne veux pas rougir de toi, *nolo me tui pudere.*

DATIF

Datif complément des verbes.

Do vestem pauperi.

268. Le datif est le cas du complément indirect marqué en français par la préposition à.

Ex. : Je donne un habit au pauvre, *do vestem pauperi.*
Dieu promet une vie éternelle au juste, *Deus vitam æternam justo promittit.*

Scribo ad te ou tibi epistolam.

269. Les trois verbes *scribo,* j'écris; *mitto,* j'envoie; *fero,* je porte, veulent leur complément indirect au datif ou à l'accusatif avec *ad.*

Ex. : Je vous écris une lettre, *scribo ad te* ou *tibi epistolam.*

Hæc via ducit ad urbem.

270. Quand le verbe marque direction vers un lieu, comme aller à, conduire à, ou inclination vers une chose, comme exhorter à, exciter à, le complément indirect se met, non pas au datif, mais à l'accusatif avec *ad.*

Ex. : Ce chemin mène à la ville, *hæc via ducit ad urbem.*
Je vous exhorte au travail, *te hortor ad laborem.*

Remarque. — On construit de même les trois verbes *pertinēre, attinēre, spectare,* se rapporter à, concerner, regarder.

Ex. : Cela concerne mon ministère, *hoc ad meum officium pertinet.* C.
Pour ce qui me regarde, *quod ad me attinet.* C.

Studeo grammaticæ.

271. Plusieurs verbes sont neutres en latin et veulent le datif, bien qu'ils soient transitifs en français.

Ex. : J'étudie la grammaire, *studeo grammaticæ.*
Nous favorisons la jeunesse, *favemus juventuti.*
Vénus épousa Vulcain, *Venus nupsit Vulcano.* C.
Épargner les vaincus, *parcere subjectis.* V.

Tels sont encore : *invidēre,* envier, porter envie; *occurrere,* rencontrer; *succurrere, opitulari, auxiliari,* secourir; *blandiri,* flatter; *mederi,* guérir; *supplicare,* supplier; *benedicere,* louer; *maledicere,* injurier; *servire, famulari,* servir (quelqu'un); *imminēre, impendēre, instare,* être imminent, menacer.

Remarques. — I. Employés à l'impersonnel passif, ces verbes gardent leur complément au datif.

Ex. : On ne ménagera point sa peine, *non parcetur labori.* L.
On favorise cet âge, *illi ætati favetur.*

II. Quand menacer signifie proférer des menaces, annoncer avec menace, on l'exprime par *minari.* Sinon il faut se servir de *imminere*, etc.

Ex. : La mort nous menace tous les jours, *mors quotidie nobis imminet.* C.

Defuit officio.

272. On construit avec le datif les composés du verbe *sum,* sauf *possum* et *absum.*

Ex. : Il a manqué à son devoir, *defuit officio.*
Il commandait la flotte, *classi præerat.*

Remarque. — On dit *inesse, interesse rei* ou *in re.* On dit *adesse mihi,* m'aider, mais *adesse ad judicium,* assister au jugement.

Si quid ei acciderit.

273. On construit avec le datif les verbes *accidere, evenire, contingere*, arriver; *conducere, expedire,* être avantageux; *nocēre, officere,* nuire; *placēre,* plaire; *displicēre,* déplaire; *parēre, obœdire,* obéir, ainsi que *libet,* il plaît; *licet,* il est permis.

Ex. : S'il lui arrive malheur, *si quid ei acciderit.*

Remarque. — D'ordinaire on emploie *accidit* en mauvaise part; *contingit* en bonne part; *evenit* dans les deux sens.

Ex. : Il eut la chance d'être vainqueur, *illi contigit ut vinceret.*

Hic homo irascitur mihi.

274. On construit avec le datif les verbes *irasci*, se fâcher contre; *fidere, confidere*, avoir confiance dans; *diffidere*, se défier de; *adversari*, s'opposer à, lutter contre.

Ex. : Cet homme se fâche contre moi, *hic homo irascitur mihi.*

REMARQUE. — Les verbes qui signifient combattre se construisent avec *cum* et l'ablatif, ou avec *adversus, contra.* et l'accusatif. L'emploi du datif est poétique.

Ex. : Combattre l'ennemi, *pugnare cum hostibus* ou *adversus hostes.*

Consulo tibi.

275. Plusieurs verbes veulent tantôt le datif, tantôt un autre cas, mais avec un sens différent.

Ex. : *Consulo tibi*, je veille sur tes intérêts; *consulo te*, je te consulte.

Prospicere patriæ, veiller au salut de la patrie; *prospicere tempestatem*, pressentir un orage.

Hoc mihi manet, voilà ce qui me reste; *hoc me manet*, voilà ce qui m'attend.

Moderari equum, diriger un cheval; *moderari animo*, contenir ses passions.

Vacare militiæ, faire le service militaire; *vacare militia*, être exempt du service militaire.

Injicere tumultum civitati.

276. Avec les verbes composés de *ad, cum, in, inter, post, sub, super*, tantôt le complément indirect se met au datif, tantôt on répète la préposition devant ce complément.

Ex. : Jeter le trouble dans l'État, *injicere tumultum civitati.* C.

Jeter au feu son manteau, *injicere pallium in ignem.*

REMARQUE. — En général, on répète la préposition quand le verbe est pris au sens propre, tandis qu'on met plutôt le datif quand le verbe est pris au figuré.

Datif complément des adjectifs.

Id mihi utile est.

277. On met au datif le complément des adjectifs qui expriment : 1° avantage ou désavantage, 2° bienveillance ou hostilité, 3° égalité ou voisinage. Tels sont :

1° *Utilis*, utile; *inutilis*, inutile; *noxius*, *damnosus*, nuisible; *gratus*, *jucundus*, agréable; *necessarius*, nécessaire.

2° *Amicus*, qui aime; *inimicus*, ennemi; *familiaris*, familier; *adversus*, *infensus*, hostile; *contrarius*, contraire; *iratus*, irrité contre; *benignus*, bienveillant pour.

3° *Par*, égal; *æqualis*, égal, de même âge que; *impar*, inégal; *propinquus*, proche de; *vicinus*. voisin de; *affinis*, parent de, mêlé à; *notus*, connu de; *ignotus*, inconnu de.

Ex. : Cela m'est utile, *id mihi utile est.*

Plus ami de la liberté, *amicior libertati.*

Que le châtiment soit proportionné à la faute, *noxiæ pœna par esto*. C.

REMARQUES. — I. Plusieurs de ces adjectifs peuvent s'employer substantivement avec le génitif. Tels sont *amicus*, *inimicus*, *familiaris*, *vicinus*, *par*, *æqualis*.

Ex. : Les amis, les voisins, les contemporains de Cicéron, *amici*, *vicini*, *æquales Ciceronis*.

II. On met au datif le nom de la personne à qui on est utile, inutile, nécessaire, mais de préférence à l'accusatif avec *ad* le nom de la chose pour laquelle on est utile, etc.

Ex. : Bon à rien, *ad nullam rem utilis*.

Similis patri ou patris.

278. Les adjectifs suivants veulent le datif ou le génitif : *similis*, semblable; *dissimilis*, *dispar*, différent;

proprius, peculiaris, particulier à; *communis,* commun à; *superstes,* qui survit à.

Ex. : Semblable à son père, *similis patri* ou *patris.*

Remarque. — Dans la locution suivante, l'un des compléments se met au datif, l'autre à l'ablatif avec *cum.*

Ex. : Cela nous est commun, à toi et à moi, *hoc mihi tecum commune est.*

Natus imperio ou ad imperium.

279. Les adjectifs *aptus, idoneus, accommodatus,* propre à, convenable pour; *natus,* né pour, veulent le datif ou l'accusatif avec *ad.*

Ex. : Fait pour commander, *natus imperio* ou *ad imperium.*

Remarques. — I. L'accusatif avec *ad* est de règle avec les adjectifs *paratus,* prêt à; *propensus, proclivis, pronus,* porté à, enclin à.

Ex. : Porté à l'indulgence, *propensus ad lenitatem.*

II. Si ces adjectifs ont pour complément un verbe, on emploie *ad* et l'accusatif du gérondif.

Ex. : Discours propre à persuader, *oratio ad persuadendum accommodata.* C.

Prompt à se fâcher, *pronus ad irascendum.*

Si le verbe a un complément direct, on emploie toujours l'adjectif verbal en *dus* que l'on fait accorder avec ce complément.

Ex. : Prompt à venger une injure, *pronus ad ulciscendam injuriam.*

III. *Paratus* se construit d'ordinaire avec le simple infinitif.

Ex. : Prêt à combattre, *paratus dimicare* ou *ad dimicandum.*

Datif d'intérêt.

Non scholæ, sed vitæ discimus.

280. Le datif correspond souvent à la préposition pour et marque à l'avantage ou au désavantage de qui ou de quoi on agit.

Ex. : Nous étudions non pas pour l'école, mais pour la vie, *non scholæ, sed vitæ discimus.*

S'il fait une sottise, c'est à mon détriment, *si quid peccat, mihi peccat.*

REMARQUES. — I. C'est au datif d'intérêt qu'il faut rattacher le datif marquant l'auteur de l'action avec l'adjectif verbal en *dus* (§ 158, § 294) : La vertu doit être pratiquée par moi, *mihi colenda est virtus*, litt. : l'obligation de pratiquer la vertu existe pour moi.

II. Le datif indique aussi la personne pour qui, par rapport à qui la chose est vraie.

Ex. : C'est la première ville, quand on vient de l'Épire, *est oppidum primum venientibus ab Epiro*. Cs.

III. Le datif des pronoms personnels semble parfois explétif, et marque l'intérêt qu'une personne prend à l'action.

Ex. : Figure-toi que tout à coup Caninius vient à moi, *at tibi repente venit ad me Caninius*. C.

IV. Le datif d'intérêt équivaut souvent à un génitif de possession : Mon cœur est agité, *mihi animus anxius est*.

V. Quand pour ne manque pas simplement l'avantage ou le désavantage, il a pour correspondants en latin *pro*, pour la défense de, à la place de, *erga*, *in*, envers, à l'égard de.

Datif de possession.

Est mihi liber.

281. Au lieu de *habeo*, on dit souvent en latin *est mihi*, j'ai, je possède.

Ex. : J'ai un livre, litt. un livre est à moi, *est mihi liber*. L'homme a de la ressemblance avec Dieu, il y a ressemblance entre l'homme et Dieu, *est homini cum Deo similitudo*. C.

REMARQUE. — Quand il s'agit de qualités de l'esprit, on remplace d'ordinaire le datif par l'ablatif avec *in*.

Ex. : Quel ascendant il avait! *quanta auctoritas fuit in eo!* C.

Est mihi nomen Petrus ou Petro.

282. Dans l'expression *est mihi nomen*, j'ai nom, je m'appelle, le nom propre se met soit au nominatif en apposition avec *nomen*, soit plus souvent au datif par attraction avec *mihi*.

Ex. : Je m'appelle Pierre, *est mihi nomen Petrus* ou *Petro*.

REMARQUE. — On dira de même : *Mihi Petrum* ou *Petro parentes dederunt nomen*, mes parents m'ont donné le nom de Pierre.

Datif de but joint au datif d'intérêt ou double datif.

Hoc erit tibi dolori.

283. Le verbe *esse* peut être accompagné de deux compléments au datif, l'un marquant l'avantage ou le désavantage (**datif d'intérêt** § 280), l'autre la destination, l'effet (**datif de but** ou **de destination**).

Ex. : Ce sera pour vous une cause de douleur, *hoc erit tibi dolori*.

Je suis l'objet de ses moqueries, *sum ei ludibrio*.

Tout le monde déteste la cruauté, litt. la cruauté est un objet de haine pour tous, *omnibus odio crudelitas est*. C.

Ils serviront d'exemple aux autres, *erunt reliquis documento*. Cs.

Remarques. — I. Le datif d'intérêt n'est pas toujours exprimé.

Ex. : Témoin la défaite des Gaulois, litt. que la défaite serve de preuve, *argumento sit clades Gallorum*.

II. Le datif de destination peut être accompagné d'un adjectif marquant la quantité.

Ex. : Cela est pour moi une cause de grand souci, de peu de souci, *hoc mihi magnæ, parvæ curæ est*.

III. Les expressions *admirationi, odio, usui esse*, être admiré, haï, employé, servent de passif à *admiror, odi, utor*, qui en sont dépourvus.

Ex. : Tous admirent la vertu, *omnes admirantur virtutem*.

La vertu est admirée de tous, *virtus omnibus admirationi est*.

IV. Le datif de la chose est parfois remplacé par le nominatif, comme en grec.

Ex. : Sa mort te sera avantageuse, *ejus mors tibi emolumentum erit*. C.

Meam fidem mihi crimini dedit.

284. De même, *do, verto, tribuo, duco, habeo*, avec le datif, signifient imputer à, tourner à.

Ex. : Il m'a fait un crime de ma loyauté, litt. il m'a imputé ma loyauté à grief, *meam fidem mihi crimini dedit*.

Il me reproche ma naissance, *genus mihi vitio vertit*

On lui a fait un honneur de savoir peindre, *ei laudi datum est* (*tributum est*) *quod pingeret.* C.

Faire trafic d'une chose, *habere quæstui aliquid;* mépriser quelqu'un, *aliquem despicatui ducere.* C.

Remarque. — Le double datif s'emploie encore avec quelques verbes qui signifient donner, envoyer, laisser, aller.

Ex. : Je te donnerai cela en présent, *hoc tibi dono* (*muneri*) *dabo.*
Envoyer, venir au secours de quelqu'un, *auxilio alicui mittere, venire.*
Laisser des soldats pour garder le camp, *præsidio castris milites relinquere.*

ABLATIF

285. L'ablatif a trois emplois principaux. Il marque : 1° la séparation et l'origine (ablatif proprement dit); 2° le moyen et l'instrument (ablatif instrumental); 3° le lieu où l'on est (ablatif locatif).

I. Ablatif proprement dit.

Accepi litteras a patre meo.

286. Les verbes qui signifient réclamer, acheter, recevoir, attendre, séparer, veulent à l'ablatif avec *ab* le **nom de la personne** à qui on réclame, de qui on reçoit, dont on sépare.

Ex. J'ai reçu une lettre de mon père, *accepi litteras a patre meo.*

Il a demandé une grâce au roi, *petivit beneficium a rege.*

Racheter des prisonniers à l'ennemi, *redimere captivos ab hoste.* C.

Remarques. — I. Avec ces verbes, le datif désigne la personne pour qui on réclame ou on reçoit.

Ex. : Voilà ce que j'ai obtenu de lui pour toi, *hoc ab eo tibi impetravi.*

II. Parmi les verbes qui signifient ôter à, arracher à, *auferre* et *extorquēre* veulent le nom de la personne à l'ablatif avec *ab* ou au datif; mais *eripere, detrahere* le veulent toujours au datif.

Ex. : Enlever son bouclier à un soldat, *detrahere scutum militi,* Cæ.

Id audivi ab amico

287. Les verbes qui signifient s'informer, connaître, apprendre, veulent à l'ablatif avec *ab* ou avec *ex* le **nom de la personne** près de qui on s'informe, par qui on connaît.

Ex. : J'ai appris cela de mon ami, *id audivi ab amico* ou *ex amico meo.*

Je te demande pourquoi tu ris, *quæro, sciscitor, percontor a te* ou *ex te cur rideas.*

REMARQUE. — Demander un objet à quelqu'un se dit *petere, poscere, postulare aliquid ab aliquo*; mais demander un renseignement à quelqu'un : *quærere, sciscitari, percontari aliquid ab aliquo* ou *interrogare, percontari aliquem de aliqua re.*

Haurire aquam ex fonte.

288. Le **nom de chose** qui indique la source d'un renseignement, la provenance d'une chose se met à l'ablatif avec *ex* qui peut alors se traduire par de, d'après, par suite de.

Ex. : Puiser de l'eau à une fontaine, *haurire aquam ex fonte.*

J'ai tiré parti de mon loisir, *cepi fructus ex otio.*

J'ai appris cela par votre lettre, *id ex tuis litteris cognovi.*

Liberare servitute.

289. Les verbes qui expriment une idée d'éloignement ou de délivrance veulent le **nom de la chose** dont on éloigne à l'ablatif, quelquefois précédé de *ex* ou *ab.*

Ex. : Affranchir de la servitude, *liberare servitute, a servitute, ex servitute.*

Jésus-Christ a racheté l'homme de la mort, *Christus redemit hominem a morte.*

REMARQUE. — On emploie toujours *ab* avec ceux qui marquent séparation ou différence.

REMARQUES. — I. On emploie toujours *ab* avec les verbes qui signifient distinguer de, différer de, séparer de.

Ex. : L'irréflexion diffère peu de la folie, *temeritas non procul abhorret ab insania*. C.

II. *Interdico*, interdire par un arrêt, exclure de, veut le nom de la chose à l'ablatif, mais celui de la personne au datif.

Ex. : Bannir quelqu'un, litt. lui interdire l'eau et le feu, *interdicere alicui aqua et igni*. C.
On a interdit le père, litt. exclusion des biens a été prononcée contre lui, *bonis patri interdictum est*. C.

Liber metu.

290. Les adjectifs qui marquent éloignement, privation, exemption, veulent l'ablatif avec ou sans la préposition *ab*. Tels sont *liber*, libre de; *vacuus*, vide de; *nudus*, dénué de; *orbus*, privé de; *immunis*, exempt de.

Ex. : Libre de crainte, *liber metu* ou *a metu*.
Exempt de soucis, *vacuus curis* ou *a curis*.

REMARQUE. — En prose, *tutus*, à l'abri de; *purus*, pur de, prennent toujours la préposition. *Alienus*, étranger à, veut l'ablatif avec ou sans *ab*, et aussi le datif.

Ex. : Chose incompatible avec la dignité, *res aliena dignitate, a dignitate, dignitati*.

Scipione natus.

291. Le nom qui marque l'origine, le point de départ, se met à l'ablatif avec ou sans *ab*.

Ex. : Né de Scipion, *Scipione natus*.
De noble condition, *nobili genere ortus*.
Commence par moi, *incipe a me*.

REMARQUES. — I. Devant le nom des parents on peut mettre *ex*. On emploie *ab* s'il s'agit d'une origine éloignée : issu de Jupiter, *a Jove prognatus*.

II. On emploie toujours *ex* dans les locutions suivantes :
D'orateur il devint laboureur, *ex oratore arator factus est*. C.
De cet or il fit trois coupes, *ex eo auro tres paleræ factæ sunt*.

II. Ablatif instrumental.

Ferire gladio.

292. On met à l'ablatif le nom qui marque l'instrument avec quoi on agit; la manière dont on agit; la cause pourquoi on agit.

Ex. : Frapper de l'épée, *ferire gladio* (instrument).
A la façon des animaux, *pecudum ritu* (manière).
Il mourut de faim, *fame interiit* (cause).

Remarque. — Par signifiant par le moyen de, par l'intermédiaire de, se rend souvent par *per*.

Ex. : Se procurer une chose par un crime, *rem per scelus adipisci.* C.

Amor a Deo.

293. Avec les verbes passifs, le complément qui indique par qui se fait l'action se met à l'ablatif avec *a* ou *ab*, si c'est un nom de personne, mais à l'ablatif sans préposition, si c'est un nom de chose.

Ex. : Je suis aimé de Dieu, *amor a Deo.*
Envoyé par le sénat, *missus a senatu.*
Je suis accablé de chagrin, *mærore conficior.*

Remarques. — I. Aux temps formés du participe passé, le datif d'intérêt (§ 280) remplace quelquefois l'ablatif avec *ab.*

Ex. : Le véritable orateur doit avoir tout lu, *vero oratori omnia lecta esse debent.* C.

Aux autres temps, cet emploi du datif est poétique.

II. *Hæc tibi probare non possum*, je ne puis te faire approuver cela, devient au passif *hæc tibi probari non possunt.* De là, avec *probari*, l'emploi du datif ou de l'ablatif sans différence de sens (1).

III. *Videor illi bonus*, je lui parais homme de bien, n'a pas le même sens que *videor ab eo*, il me voit, il m'aperçoit.

(1) Cf. Cicéron, *Brutus*, 184 : « Necesse est, qui ita dicat ut *a multitudine* probetur, eundem *doctis* probari. Celui qui parle de façon à être goûté de la multitude doit forcément obtenir du même coup l'approbation des connaisseurs. »

Mihi colenda est virtus.

294. Avec l'adjectif verbal en *dus*, le nom de la personne par qui se fait l'action se met au datif (§ 280).

Ex. : Je dois pratiquer la vertu, *mihi colenda est virtus.* Tous les hommes doivent mourir, *moriendum est omnibus.*

REMARQUE. — Si on emploie *ab* et l'ablatif, c'est surtout pour éviter l'ambiguïté. Ex. : Vous devez veiller sur les bons citoyens, *bonis civibus est a vobis consulendum.* C.

Cum cura scribere.

295. Le mot qui marque la manière dont une chose se fait se met à l'ablatif soit seul soit avec *cum* d'après les règles suivantes :

1° On emploie l'ablatif seul des mots *ritus, mos, ratio, modus,* accompagnés d'un génitif ou d'un qualificatif quelconque.

Ex. : A la manière de bêtes sauvages, *ritu ferarum.* — Selon notre coutume, *nostro more.*

2° Pour les autres mots on emploie *cum* s'ils sont sans qualificatif, mais on peut employer l'ablatif seul s'ils sont accompagnés d'un qualificatif.

Ex. : Écrire avec soin, *cum cura scribere.* — Avec une grande joie, *magno gaudio* ou *magno cum gaudio.*

REMARQUE. — Il faut noter un certain nombre d'ablatifs de manière qui équivalent à des adverbes : *jure, injuria,* à raison, à tort; *ordine,* en bon ordre; *pedibus,* à pied; *æquo animo,* de bon cœur, de sang-froid.

Cum ferro incedere.

295 *bis*. Pour marquer l'accompagnement il faut employer *cum* avec l'ablatif.

Ex. : S'avancer avec une épée, *cum ferro incedere.*

REMARQUE. — Dans certaines expressions militaires on se contente de l'ablatif seul.

Ex. : Il part avec toutes ses troupes, *omnibus copiis proficiscitur.*

Vivere piscibus.

296. On met à l'ablatif le complément des verbes qui signifient garnir de, nourrir de, vivre de.

Ex. : Vivre de poisson, *vivere piscibus*. Cs.

Former une armée à la discipline militaire, *exercitum disciplina militari erudire*. N.

Tu nous fais manger des légumes, *oleribus nos pascis*.

REMARQUE. — *Assuefacio*, accoutumer à; *assuesco*, s'accoutumer à, veulent l'ablatif ou le datif.

Ex. : Accoutumé au travail, *labore* ou *labori assuetus*.

Fruor otio.

297. On met à l'ablatif le complément des cinq verbes déponents qui suivent et celui de leurs composés : *frui*, *fungi*, *uti*, *vesci*, *potiri*.

Ex. : Je jouis du repos, *fruor otio*.
Je m'acquitte de mon devoir, *fungor officio*.
J'ai un maître juste, *justo utor domino*.
Je me nourris de pain, *vescor pane*.
Je m'empare de la ville, *potior urbe*.

REMARQUES. — I. Ces verbes gouvernaient anciennement l'accusatif : de là vient qu'ils ont un adjectif verbal en *dus* (inusité au nominatif).

Ex. : L'espoir de prendre le camp, *spes potiundorum castrorum*.

II. *Potiri* veut parfois le génitif, toujours dans l'expression *potiri rerum*, s'emparer du pouvoir.

Abundat divitiis.

298. Les verbes qui marquent abondance ou disette veulent à l'ablatif le nom qui indique de quoi on abonde ou on manque.

Ex. : Il regorge de biens, *abundat divitiis*.

Il ne manque de rien, *nulla re caret*.

Emplir de vin un tonneau, *implere dolium vino.*
Charger un autel d'offrandes, *cumulare aram donis.*

REMARQUES. — I. *Egeo, indigeo*, manquer de; *impleo, compleo*, remplir de, veulent aussi le génitif.
II. Expressions à noter : *pluit lapidibus*. il pleut des pierres; *simulacrum sudore manavit*, la statue se couvrit de sueur, litt. coula avec de la sueur; *sacrificare viginti capris*, faire un sacrifice de vingt chèvres.

Mihi opus est amico.

299. L'expression *opus est*, il est besoin de, veut au datif le nom de la personne ou de la chose qui a besoin; à l'ablatif le nom de la personne ou de la chose dont on a besoin.

Ex. : J'ai besoin d'un ami, *mihi opus est amico.*

Le nom de la personne ou de la chose dont on a besoin peut se mettre au nominatif comme sujet de *opus est.*

Ex. : Il nous faut un chef, *dux nobis opus est.*

Ce tour est obligatoire avec un pronom ou adjectif neutre.

Ex. : J'ai besoin de bien des choses, *multa mihi opus sunt.*

REMARQUE. — Au lieu du complément à l'ablatif, on peut avoir ou bien un infinitif, ou bien l'ablatif du participe passé passif.

Ex. : Il faut se hâter, *properare* ou *properato opus est.*

Gaudere felicitate aliena.

300. On met à l'ablatif le complément 1° des verbes qui expriment un sentiment de l'âme, comme *gaudēre, lætari*, se réjouir; *dolēre, mærēre*, s'affliger; *superbire, gloriari*, s'enorgueillir; 2° des verbes qui signifient se distinguer, exceller; se fier, se reposer sur; consister dans.

Ex. : Se réjouir du bonheur d'autrui, *gaudere felicitate aliena.*
Compter sur le courage des soldats, *fidere virtute militum.*
Nous sommes composés d'un corps et d'une âme, *animo constamus et corpore.* C.

REMARQUE. — Si le complément de *fido, confido* est un nom de personne, on le met au datif. *Diffido*, se défier, veut toujours le datif.

Ex. : Avoir confiance en soi, *sibi confidere.*
Désespérer de la patrie, *diffidere patriæ.*

Dignus laude.

301. On met à l'ablatif le complément des adjectifs qui expriment 1° abondance ou disette, comme *plenus*, plein; *fertilis*, fertile; *refertus*, rempli; *onustus*, chargé; *præditus*, muni de, qui a; *dives*, riche en; *dignus*, digne;

2° un sentiment de l'âme, comme *lætus*, joyeux; *ferox*, fier de; *fessus*, fatigué; *fretus*, fort de, confiant dans.

Ex. : Digne de louange, *dignus laude.*
Très vertueux, *singulari virtute præditus.*
Je me contente de peu, *sum parvo contentus.*

REMARQUE. — Les adjectifs *plenus, refertus; fertilis, fecundus; uber, abundans; inops, egenus*, veulent aussi le génitif.

Hic liber constat denario.

302. Ablatif de prix. — On met à l'ablatif le nom qui indique le prix, la valeur matérielle d'une chose. De là l'emploi des ablatifs *magno, parvo, minimo, plurimo* avec les verbes qui signifient coûter, valoir, acheter, vendre, évaluer.

Ex. : Ce livre coûte un denier, *hic liber constat denario.*
Vendre très cher, *vendere permagno.* C.
Ce qui ne sert pas est trop cher, ne coûtât-il qu'un as, *quod non opus est asse carum est.* SEN.

REMARQUES. — I. On met au génitif les expressions *tanti, quanti, pluris, minoris* (§ 260).

Ex. : Quel est le prix de ses leçons? Un talent, *quanti docet? Talento.*

II. *Bene emere*, acheter à bon marché; *male emere*, acheter trop cher; *bene vendere*, vendre cher; *male vendere*, vendre à bas prix.

III. *Mutare, commutare*, échanger contre, remplacer par, se construisent, comme *vendere*, avec l'ablatif de la chose reçue.

Ex. : Vendre sa foi pour de l'argent, *fidem suam commutare pecunia.*

Natione Medus.

303. Certains noms à l'ablatif répondent aux questions suivantes : à quel point de vue? par rapport à quoi? Tels sont : *re*, *verbo*, *genere*, *ætate*, *specie*, *sententia*, *testimonio* (**ablatif de relation**).

Ex. : Mède de nation, *natione Medus*. N.
Tu l'emportes en beauté, *vincis forma*. PH.
Il boitait d'une jambe, *fuit claudus altero pede*. N.
A mon avis, *mea sententia*.
Je le mets avant tous pour la loyauté, *neminem huic præfero fide*.

Teneo lupum auribus.

304. On met à l'ablatif le nom qui indique la partie par laquelle on prend quelqu'un ou quelque chose.

Ex. : Je tiens le loup par les oreilles (c.-à-d. je suis dans une situation embarrassante), *teneo lupum auribus*. T.

QUESTIONS DE TEMPS

Question *Quando?* quand?

Hora tertia.

305. On met à l'ablatif, avec le nombre ordinal, le nom de temps qui indique à quel moment une chose se fait.

Ex. : A trois heures, *hora tertia*.
Tous les cinq ans, *quinto quoque anno*.
En été, *æstate;* en hiver, *hieme*.
Six ans après ton consulat, *sexto anno post te consulem*.
L'année où il est mort, *eo anno quo obiit*.

REMARQUES. — I. D'autres noms, d'une signification plus générale, servent à indiquer la date d'un évènement, comme *exitus*,

bellum, senectus, adventus. On les met à l'ablatif sans préposition, s'ils sont accompagnés d'un adjectif ou d'un complément déterminatif; sinon, on les fait précéder de *in.*

Ex. : Dans son extrême vieillesse, *summa senectute.*
A l'arrivée de César, *Cæsaris adventu.*

II. Du temps d'Auguste, *Augusti temporibus* (et non *tempore*) ou *ætate;* du temps de nos pères, *memoria patrum nostrorum.* Mais *in tempore* signifie : à temps, en temps opportun. On dit : *initio, principio, ab initio, a principio,* au commencement, mais *in exitu,* à la fin.

III. *Ante diem sextum kalendas novembres* (en abrégé *a. d.* VI *kal. novembres*) est une attraction pour *die sexto ante kalendas,* le six des calendes de novembre.

Post tres dies proficiscar.

306. Dans, suivi d'un nom de temps, signifie après, et se rend par *post.*

Ex. : Je partirai dans trois jours, *post tres dies proficiscar.*

REMARQUE. — En ce sens, on emploie l'ablatif des mots *biduum, triduum,* etc.

LOCUTION. Qu'il parte de Numidie d'ici à dix jours, avant dix jours, dans les dix jours, *diebus decem* (ou *in diebus decem*) *Numidia decedat.* S.

Eum invitavit in posterum diem.

307. Pour, suivi d'un nom de temps, se rend par *in* avec l'accusatif.

Ex. : Il l'invita pour le lendemain, *eum invitavit in posterum diem.*

Question *Quanto tempore?* en combien de temps?

Deus creavit mundum sex diebus.

308. On met à l'ablatif le nom qui indique en combien de temps une chose se fait.

Ex. : Dieu a fait le monde en six jours, *Deus mundum creavit sex diebus.*

REMARQUE. — *Intra sex dies* veut dire : en moins de six jours, depuis moins de six jours.

Question *Quamdiu?* pendant combien de temps?

Regnavit tres annos.

309. On met à l'accusatif les noms de temps qui indiquent pendant combien de temps une chose a duré ou durera.

Ex. : Il a régné trois ans, *regnavit tres annos.*

Remarques. — I. On se sert parfois de l'ablatif : *regnavit tribus annis.* Ce tour est rare, sauf avec les mots *biduum, biennium, triduum, triennium*, etc.

II. *Per* signifie pendant toute la durée de.

Ex. : *Per totum annum*, pendant toute l'année.

III. Les autres noms s'emploient avec une préposition ou se remplacent par un verbe :

Ex. : Pendant sa vie, *in vita* ou *quamdiu vixit.*

Question *Quam dudum?* depuis combien de temps?

Tertium annum regnat.

310. On met à l'accusatif, avec le nombre ordinal, le nom qui indique depuis combien de temps une chose dure.

Ex. : Il y a deux ans qu'il règne, litt. il règne pour la troisième année, *tertium annum regnat.*

Il est roi depuis des années, *multos jam annos regnat.*

Remarque. — Quand les Latins se servent du nombre ordinal, ils ajoutent l'année ou la journée courante, ce qui donne une unité de plus que le temps réellement écoulé. C'est ainsi qu'en français nous disons : Il est mort à neuf ans, ou il est mort dans sa dixième année.

Abhinc tres annos mortuus est.

311. Si l'on veut marquer combien il y a de temps qu'une chose a eu lieu, on emploie *abhinc* ou *ante* avec l'accusatif ou l'ablatif du nombre cardinal.

Ex. : Il y a trois ans qu'il est mort, *abhinc tres annos mortuus est.*

Il y a six mois, *ante sex menses* (*sex mensibus ante*).

Locutions. — Agé de six ans, litt. né depuis six ans, *sex annos natus.*
Agé de plus de six ans, 1° *major sex* ou *major quam sex annos natus;* 2° *major sex annis;* 3° *amplius sex annos natus.*
Dans sa dixième année, *decimo ætatis anno* ou *decimum annum agens.*
Il y a bien des années qu'il n'est pas venu, *multis annis non venit.*

QUESTIONS DE LIEU

Question *Ubi?*

Sum in urbe.

312. Le nom du lieu où l'on est, où une chose se fait, se met à l'ablatif avec *in.*

Ex. : Je suis dans la ville, *sum in urbe.*
Il se promène dans le jardin, *ambulat in horto.*

Natus est Carthagine.

313. On n'exprime pas *in* devant les noms propres de villes.

Ex. : Il est né à Carthage, *natus est Carthagine;* à Athènes, *Athenis.*

Remarque. — On peut sous-entendre la préposition devant *locus* accompagné d'un adjectif, et devant les noms accompagnés des adjectifs *totus, universus, omnis, medius.*

Ex. : Dans un autre endroit, *alio loco* ou *in alio loco.*
Dans tout l'univers, *toto orbe terrarum.*

On dit toujours *terra marique*, sur terre et sur mer. Autres expressions à noter : *castris*, *domo se tenere*, rester dans son camp, chez soi ; *recipere tecto*, *civitate*, *mensa*, recevoir sous son toit, dans la ville, à sa table.

Vixit Romæ.

314. Si le nom propre de ville est de la première ou de la seconde déclinaison et au singulier, on le met au locatif, qui se confond pour la forme avec le génitif.

Ex. : Il vécut à Rome, *vixit Romæ;* à Lyon, *Lugduni.*

Remarques. — I. Les noms des petites îles, qui désignent souvent l'île et l'unique ville de l'île, se construisent comme les noms de ville.

Ex. : Conon vécut à Chypre, *Conon vixit Cypri;* à Salamine, *Salamine;* en Crète, *Cretæ.*

Mais on dit : *Sum in Eubœa, in Sicilia.*

II. Les mots *domus, humus, rus*, ont gardé leur ancien locatif : *domi*, à la maison ; *humi*, à terre, par terre ; *ruri*, à la campagne.

Ex. : Est-il chez lui, litt. à la maison, *estne domi?*

Expression à noter : *domi militiæque*, à la ville et à l'armée, dans la paix et dans la guerre, au dedans et au dehors.

Victi sunt ad Cannas.

315. Le nom du lieu près duquel on est se met à l'accusatif avec *ad* ou *apud.*

Ex. : Les Romains furent vaincus à Cannes, *Romani victi sunt ad* ou *apud Cannas.*

Sous les murs de Numance, *apud Numantiam.*

Expressions à noter : *Apud Ciceronem*, dans les ouvrages de Cicéron ; *apud me antiquorum auctoritas valet*, l'autorité des anciens a de la valeur à mes yeux.

Question *Quo?*

Eo in urbem

316. Le nom du lieu où l'on va se met à l'accusatif avec *in.*

Ex. : Je vais à la ville, *eo in urbem.*

Ibo Romam.

317. On n'exprime pas *in* devant les noms propres de villes, devant ceux des petites îles, ni devant *rus* et *domum*.

Ex. : J'irai à Rome, *ibo Romam;* à Athènes, *Athenas*.
Je vais chez moi, *eo domum* ; à Lesbos, *eo Lesbum*.

REMARQUES. — I. Le nom du lieu vers lequel on se dirige, sans y entrer, se met à l'accusatif avec *ad*.

Ex. : Je partis comme soldat pour Capoue (pour le camp établi devant Capoue), *miles ad Capuam profectus sum*. C.
Ils vinrent au même ruisseau, *venerunt ad eumdem rivum*. Ph.

II. Les poètes suppriment la préposition devant toutes sortes de noms.

Ex. : Il vint en Italie, *Italiam venit*. V.

Question *Unde?*

Redeo ex urbe.

318. Le nom du lieu d'où l'on vient, d'où l'on sort, se met à l'ablatif avec *ex*.

Ex. : Je reviens de la ville, *redeo ex urbe.*
Il se leva de son lit, *surrexit e lectulo*. C.

Redeo Roma.

319. On n'exprime pas *ex* devant les noms propres de villes, devant ceux des petites îles, ni devant *domo, humo, rure*.

Ex. : Je reviens de Rome, *redeo Roma.*
Il se leva de terre, *surrexit humo.*
Il s'enfuit de Rhodes et vint à Athènes, *fugit Athenas Rhodo*.

REMARQUES. — I. Le nom du lieu dont on s'éloigne, sans en sortir, se met à l'ablatif avec *ab*.

Ex. : Annibal s'éloigna de Rome (où il n'était pas entré), *Annibal a Roma discessit;* — du fleuve, *a flumine*.

II. Les poètes suppriment *ex* devant toutes sortes de noms.

Ex. : Deux frères envoyés de la Lycie, *fratres Lycia missi*. V.

Question *Qua?*

Via Appia profectus est.

320. Le nom du lieu par où l'on passe se met à l'accusatif avec *per*, sauf *via, porta, mare, terra,* qu'on met à l'ablatif.

Ex. : Il est parti par la voie Appienne, *via Appia profectus est;* par la porte Esquiline, *Esquilina porta.*

Voyager sur une route poudreuse, *iter conficere pulverulenta via.* C.

Il se rend en Gaule par terre, *terra Galliam petit.*

Passer par la Gaule, *iter per Galliam facere.*

Observations sur les questions de lieu.

Cenabam apud patrem.

321. Si, au lieu d'un nom de lieu ou de peuple, on a un nom de personne ou de chose, on se sert des prépositions *apud* à la question *ubi; ad* à la question *quo; ab* à la question *unde.*

Ex. : Je soupais chez mon père, *cenabam apud patrem.*

Je vais trouver le roi, *eo ad regem.*

Je reviens de me promener, *redeo ab ambulatione.*

Constiterunt Corinthi, in loco nobili.

322. Quand le nom propre de ville est précédé ou suivi d'un nom commun mis en apposition, la préposition s'exprime devant le nom commun.

Ex. : Ils s'arrêtèrent à Corinthe, lieu célèbre, *constiterunt Corinthi, in loco nobili.*

Il s'enfuit dans l'île de Chypre, *fugit in insulam Cyprum.*

Habitat in rure amœno.

323. On doit exprimer la préposition devant *rus,*

humus et *domus*, quand ils sont accompagnés d'un adjectif qualificatif.

Ex. : Il habite dans une jolie campagne, *habitat in rure amœno*.

Remarques. — I. Si *domus* est accompagné d'un adjectif possessif ou d'un génitif, on dit à volonté :

Domi meæ ou *in domo mea;*
Domum Cæsaris ou *in domum Cæsaris.*

II. L'adjectif possessif est inutile dans *sum domi*, je suis chez moi, mais il faut l'exprimer dans *est domi meæ*, il est chez moi, car *est domi*, sans adjectif, veut dire : il est chez lui.

Questions d'étendue et de distance.

Longus tres pedes.

324. Le nom de mesure qui marque l'étendue ou la distance se met à l'accusatif.

Ex. : Long de trois pieds, *longus tres pedes*.

La plaine a trois mille pas de long, litt. s'étend en longueur à trois mille pas, *campus in longitudinem tria millia patet*.

Être à trois journées de marche, *abesse tridui iter*. C.

Remarques. — I. Le complément de distance se met aussi à l'ablatif, surtout les mots *spatium* et *intervallum*.

Ex. : Être à trois journées de marche, *abesse tridui spatio*. C.

Il campa à cinq milles de Rome, *casta posuit ab Urbe quinque millia* ou *millibus passuum* (ou *ad quintum ab Urbe lapidem*).

Le camp de l'ennemi n'était pas éloigné du sien, *castra hostium non longo spatio ab ejus castris distabant*. Cs.

II. Si le point de départ n'est pas indiqué, *ab* peut précéder le nom de mesure : A deux milles, *ab millibus passuum duobus*. Cs.

Complément de certains noms.

Reditus in patriam.

325. Certains noms dérivés d'un verbe peuvent avoir les mêmes compléments que ce verbe.

Ex. : Le retour dans la patrie, *reditus in patriam*.
La bataille de Cannes, *pugna ad Cannas*.

CHAPITRE III

DES ADJECTIFS

Improbi secernant se a bonis.

326. L'adjectif peut s'employer substantivement, surtout au pluriel masculin et neutre, plus rarement au singulier.

Ex. : Que les méchants se séparent des bons, *improbi secernant se a bonis*. C.

Discerner le vrai du faux, *vera et falsa dignoscere*.

Mais le brave, le trompeur doivent se rendre par *vir fortis, vir dolosus*.

Remarques. — I. Aux cas obliques, on exprime *res* au lieu d'employer le neutre, s'il y a lieu d'éviter l'ambiguïté.

Ex. : La science de l'avenir, *rerum futurarum scientia*.

II. L'adjectif ainsi employé ne peut être qualifié que par *omnis, aliquis, pauci, quidam*, ou par un adverbe : Un vrai savant, *vere doctus*.

Senatus frequens convenit.

327. L'adjectif peut s'employer comme attribut adverbial ; c'est-à-dire tenir lieu d'un adverbe ou d'une locution adverbiale.

Ex. : Le sénat s'assemble en nombre, *senatus frequens convenit*. C.

L'accusateur calomnie sciemment, *accusator calumniatur sciens*. C.

De même : *lætus*, avec joie ; *libens*, volontiers ; *invitus*, à regret ; *solus*, seulement, ne... que ; *singuli*, séparément.

Media æstate.

328. Pour indiquer une partie d'un objet, au lieu d'une locution adverbiale, comme en français, on se sert en latin des adjectifs *primus, postremus, summus, imus, medius, reliquus.*

Ex. : Au milieu de l'été, *media æstate.* C.

A la fin de l'hiver, *extrema hieme.* C.

Au point du jour, au commencement de la nuit, au fond de la mer, *prima luce, prima nocte, in imo mari.*

REMARQUE. — Les adjectifs ainsi employés précèdent presque toujours le substantif.

Scipio, vir fortissimus.

329. Un nom propre latin ne doit pas être accompagné d'un adjectif qualificatif. Le qualificatif doit être rattaché à un nom commun mis en apposition.

Ex. : Le brave Scipion, *Scipio, vir fortissimus,*

L'opulente Corinthe, *Corinthus, urbs opulentissima.*

REMARQUE. — Cependant pour distinguer plusieurs personnages de même nom on dit : *Cato major,* Caton l'Ancien; *Alexander magnus,* Alexandre le Grand.

Comparatifs et superlatifs.

Paulus est doctior Petro.

330. Le complément du comparatif peut se mettre à l'ablatif, pourvu que le premier terme de la comparaison soit au nominatif ou à l'accusatif.

Ex. : Paul est plus savant que Pierre, *Paulus est doctior Petro.*

Je ne connais personne qui soit plus savant que Paul, *neminem novi doctiorem Paulo.*

Remarque. — On met toujours l'ablatif quand le comparatif a pour complément *qui, quæ, quod*, ce qui est un tour particulier au latin.

Ex. : Cicéron, l'homme le plus éloquent qui ait existé, litt. en comparaison duquel nul n'a été plus éloquent, *Cicero, quo nullus disertior fuit.*

Paulus est doctior quam Petrus.

331. On peut presque toujours employer *quam* devant le second terme de la comparaison, et ce second terme se met d'ordinaire au même cas que le premier.

Ex. : Paul est plus savant que Pierre, c'est-à-dire que n'est Pierre, *Paulus est doctior quam Petrus.*

Je t'aime plus que ton frère, *ego te magis amo quam fratrem tuum* (s.-e. *amo*).

Remarque. — Si le verbe du premier terme de la comparaison ne peut se sous-entendre avec le second, il vaut mieux, après *quam*, mettre le nominatif avec *sum, es, est.*

Ex. : J'ai un cheval meilleur que le tien, c'est-à-dire que n'est le tien, *meliorem equum habeo quam tuus est.* C.

Je ne connais personne plus savant que Paul, c'est-à-dire que n'est Paul, *neminem novi doctiorem quam Paulus est.*

Felicior est quam prudentior.

332. Quand les termes comparés sont deux adjectifs ou deux adverbes, on les met tous deux au comparatif, ou bien on les met au positif et *magis* avec le premier.

Ex. : Il est plus heureux que prudent, *felicior est quam prudentior*, ou *felix magis est quam prudens.*

Parler avec plus de finesse que de clarté, *subtiliter magis quam dilucide dicere* (ou *subtilius quam dilucidius*). C.

Opinione omnium majorem animo cepi dolorem.

333. Après le comparatif, certains ablatifs équivalent à toute une proposition.

Ex. : Je m'en suis affligé plus qu'on ne l'aurait cru, *opinione omnium majorem animo cepi dolorem.* C.

Plus qu'il n'est juste, *plus æquo;* plus que de coutume, *magis solito.*

Plus grand qu'on ne l'espérait, qu'on ne s'y attendait, *major spe, exspectatione.*

Senectus est natura loquacior.

334. Quand le comparatif n'a pas de complément, il signifie : plus que d'habitude (*solito*), plus qu'il ne convient (*justo, æquo*). On le traduit alors suivant les cas par assez, passablement, trop.

Ex. : La vieillesse est naturellement un peu bavarde, *senectus est natura loquacior.* C.

Thémistocle vivait trop librement, *Themistocles liberius vivebat.* N.

Major cædes quam pro tantula victoria fuit.

335. La locution trop grand pour a pour équivalent en latin *major quam pro* avec l'ablatif ou *major quam ut* avec le subjonctif.

Ex. : Le carnage fut trop grand pour une si petite victoire, *major cædes quam pro tantula victoria fuit.*

Ces statues sont trop roides pour être ressemblantes, *hæc signa rigidiora sunt quam ut imitentur veritatem.* C.

Biennio major.

336. Le complément qui indique de combien ou en quoi une chose est plus grande que l'autre se met à l'ablatif **(ablatif de différence).**

Ex. : De deux ans plus âgé, *biennio major.* C.

Le soleil est plusieurs fois plus grand que la terre, *sol multis partibus major est quam terra.* C.

Six ans avant (après), *sex annis ante* (*post*).

Homère a vécu bien des années avant Romulus, *Homerus multis annis fuit ante Romulum*. C.

REMARQUE. — Les adverbes *multo, tanto, quanto, nihilo, paulo, aliquanto*, qui sont des ablatifs neutres, s'emploient au lieu de *multum*, etc. : 1° avec les comparatifs; 2° avec les verbes d'excellence comme *excello, præsto, anteeo, malo*; 3° avec *ante* et *post*.

Ex. : Peu après, *haud multo post*. C.
Beaucoup plus beau, *multo* (ou *longe*) *formosior*.

Alius est atque erat.

337. Après un adjectif ou un adverbe qui marque différence, comme *alius, aliter, secus;* ou ressemblance, comme *idem, similis, par, pariter, æque, perinde, proinde*, le que français se rend par *ac* ou *atque*.

Ex. : Il est autre qu'il n'était, *alius est atque erat*.
Il parle autrement qu'il ne pense, *aliter loquitur ac sentit*.
Il faut aimer ses amis autant que soi-même, *amicos æque ac semetipsum diligere oportet*.
Tu n'es pas le même que tu as été, *non idem es ac fuisti*.

REMARQUES. — I. Après *idem*, *ac* se remplace d'ordinaire par le pronom relatif.

Ex. : Tu n'es pas le même que tu as été, *non idem es qui fuisti*.
Je me sers des mêmes livres que toi, *iisdem libris utor quibus tu* (s.-e. *uteris*).

II. On peut employer *quam* au lieu de *ac* : 1° après *contra;* 2° après *alius, aliter, secus*, lorsqu'ils sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation de sens négatif.

Ex. : Il n'est pas autre qu'il n'était, *non alius est quam erat*.
Puis-je être heureux ailleurs que dans ma patrie? *num alibi quam in patria beatus esse possum?*

Altissima arborum.

338. Le complément du superlatif se met au génitif partitif.

Ex. : Le plus haut des arbres, *altissima arborum*.
Il parla le mieux de tous, *optime omnium dixit*.

REMARQUES. — I. Au lieu du génitif partitif, on peut employer *ex* avec l'ablatif.

Ex. : De tous nos sens celui de la vue est le plus pénétrant, *acerrimus ex omnibus nostris sensibus est sensus videndi*. C.

II. Dans une expression comme *divitissimus urbis*, le plus riche de la ville, *urbis* n'est pas un génitif partitif, mais un simple génitif de possession. L'expression complète serait : *urbis civium divitissimus*, le plus riche des habitants de la ville.

Indus est omnium fluminum maximus.

339. Quand le superlatif est attribut, il prend tantôt le genre du sujet, tantôt celui de son complément au génitif.

Ex. : L'Indus est le plus grand de tous les fleuves, *Indus est omnium fluminum maximus* (ou *maximum*). C.

Validior manuum.

340. Quand on compare deux personnes, deux choses ou deux groupes, le latin emploie toujours le comparatif.

Ex. : La plus forte des [deux] mains, *validior manuum*.

L'aîné des deux frères, *major natu;* le plus jeune, *minor natu*.

Denys l'Ancien, *Dionysius major;* Denys le Jeune, *Dionysius minor* ou *junior*.

La plupart des hommes... les autres, *major pars hominum... ceteri*. C.

REMARQUES. — I. En parlant de plus de deux frères, l'aîné se dira *natu maximus;* le plus jeune, *natu minimus*.

II. Il faut noter que *primus* et *postremus* sont des superlatifs, *prior* et *posterior* des comparatifs; que *superior*, *inferior*, sont des comparatifs et veulent la construction indiquée § 330, 331.

Ex. : J'ai reçu deux lettres de vous, je répondrai d'abord à la première, *duas a te accepi epistolas, respondebo igitur priori prius*.

Unus omnium justissimus.

341. On ajoute parfois au superlatif, pour le renforcer, *unus* ou *unus omnium*, qu'on peut traduire par de tous le plus, entre tous.

Ex. : Juste entre tous, *unus omnium justissimus*. C.
De tous nos concitoyens c'est le plus distingué, *unus nostræ civitatis præstantissimus est*. C.

Remarque. — On renforce plus souvent le superlatif par *multo, longe*, de beaucoup ; *vel*, même, oui certes.

Ex. : Percevoir jusqu'aux moindres sons, *vel minima sentire*. C.
Le plus riche sans contredit, *longe ditissimus*. Cs.

Esto quam facillimus.

342. Le plus possible s'exprime par le superlatif précédé de *quam*, avec ou sans le verbe *possum*.

Ex. : Soyez le plus indulgent possible, *esto quam facillimus* ou *quam poteris facillimus*.
Il arme le plus de troupes qu'il peut, *quam maximas potest copias parat*. S.
Le plus brièvement possible, *quam brevissime potero*. C.
Au plus vite, *quam celerrime*. Cs. *quam primum*. N.

Remarques. — I. Après *quam*, le superlatif est parfois remplacé par le positif, avec ellipse de *maxime*.

Ex. : A marches forcées, *quam magnis itineribus*. Cs.

II. Notez l'expression, *fortissimus quisque miles*, tous les soldats courageux (§ 369).

CHAPITRE IV

DES PRONOMS

Pronoms personnels et possessifs.

Se quisque diligit.

343. Dans une seule et même proposition, on emploie le pronom réfléchi *sui, sibi, se* pour désigner la même personne que le sujet.

Ex. : Chacun s'aime, *se quisque diligit.* C.
Cet homme a confiance en lui, *hic homo sibi confidit.*

Vulpes negavit se esse in culpa.

344. Dans une proposition subordonnée, on emploie *sui, sibi, se* pour désigner le sujet de la proposition principale, pourvu que la subordonnée exprime la pensée ou les paroles de ce sujet.

Sinon, il faut se servir de *is, ea, id.*

Ex. : Le renard dit qu'il n'était pas coupable, c.-à-d. que lui, renard, n'était pas coupable, *vulpes negavit se esse in culpa.*

Mais je crois qu'il mentait, c.-à-d. que lui, renard, mentait, *at credo eam mentitam esse.*

Remarques. — *Sui, sibi, se* représentant tantôt le sujet de la principale, tantôt celui de la subordonnée, il peut résulter de cet emploi une ambiguïté dont ne se préoccupaient pas les Latins.

Ex. : Les Romains demandèrent au roi de ne pas garder près de lui un ennemi à eux et de le leur livrer, *Romani petiverunt a rege ne inimicissimum suum secum haberet sibique traderet.*

II. On emploie toujours le pronom réfléchi dans les expressions toutes faites, comme les verbes réfléchis *se recipere*, se retirer; *se tradere*, se rendre, et les locutions *per se*, *propter se*, *inter se*.

Ex. : Les Romains ne laissent pas à l'ennemi le moyen de se rallier, *Romani hostibus sui colligendi* (§ 386, rem. II) *facultatem non relinquunt*. Cs.

La raison et la parole rapprochent les hommes entre eux, *ratio et oratio conciliant inter se homines*. C.

Nous devons pratiquer la vertu pour elle-même (et non par intérêt), *virtutem propter se colere debemus*.

III. Il peut se faire que le sujet logique auquel se rapporte *sui*, *sibi*, *se*, c.-à-d. celui qui fait l'action, ne soit pas le sujet grammatical du verbe.

Ex. : César m'invite à lui servir de lieutenant, *a Cæsare invitor ut sibi sim legatus*.

Pater amat suos liberos.

345. *Suus* suit les mêmes règles que *sui*, *sibi*, *se*. Par conséquent :

1° Dans une proposition simple, *suus* renvoie au sujet.

2° Dans une proposition subordonnée, *suus* renvoie au sujet de la principale ou à celui de la subordonnée.

Ex. : Un père aime ses enfants, *pater amat suos liberos*.

La mère vous prie de pardonner à son fils, *mater te orat ut filio ignoscas suo*.

Que l'orateur s'informe de ce que pensent ses concitoyens, *orator pervestiget quid sui cives cogitent*. C.

Remarque. — Le sujet auquel se rapporte le pronom ou l'adjectif réfléchi peut être général et sous-entendu.

Ex. : Il faut se contenter de ce qu'on a, c.-à-d. il faut que chacun se contente de ce qu'il a, *contentum suis rebus esse oportet*.

Hunc sui cives e civitate ejecerunt.

346. Malgré les règles précédentes, on peut toujours employer *suus* quand il signifie son propre.

Ex. : Ses propres concitoyens l'exilèrent, *Hunc sui cives e civitate ejecerunt*. C.

Il leur rendit leurs biens, *suas res eis restituit*. L.

Il les renvoya chacun dans leur pays, *in suas quemque civitates dimisit*. L.

REMARQUE. — *Sui* au pluriel peut toujours s'employer au sens de ses proches ou ses compagnons (en parlant d'une personne quelconque), ses sujets (en parlant d'un roi), ses soldats (en parlant d'un général).

Deum agnoscimus ex operibus ejus.

347. En dehors des cas qui précèdent, on emploie *ejus, eorum,* au lieu de *suus.*

Ex. : Nous reconnaissons Dieu à ses œuvres, ***Deum agnoscimus ex operibus ejus.*** C.

Son caractère est excellent, ***ejus indoles est optima.***

Je laisse de côté Isocrate et ses disciples, ***omitto Isocratem discipulosque ejus*** (= ***et omitto discipulos ejus***). C.

Petrus et Joannes inter se laudant.

348. La réciprocité d'une action se marque par *inter se,* qui tient lieu de complément direct.

Ex. : Pierre et Jean se louent mutuellement, ***Petrus et Joannes inter se laudant.***

Ils se regardaient entre eux, ***inter sese adspiciebant.*** C.

REMARQUES. — I. Cette ellipse du complément direct se fait aussi à la 1re et 2e personne.

Ex. : Vous vous louez réciproquement, *laudatis inter vos.*

II. L'emploi de *invicem* au sens de réciproquement au lieu de *inter se* n'est pas classique.

Se ipsi omnes natura diligunt.

349. Quand *se* et *ipse* se trouvent rapprochés, *ipse,* au lieu de s'accorder avec *se,* s'accorde de préférence avec le sujet.

Ex. : Tout le monde s'aime naturellement, ***se ipsi omnes natura diligunt.*** C.

Je contente les autres, jamais je ne me contente moi-même, ***satisfacio ceteris, mihi ipse nunquam satisfacio.*** C.

REMARQUE. — On dit toujours ***per se ipse*** et non ***per se ipsum.***

Ex. — : vertu est par elle-même digne d'éloges, ***virtus est per se ipsa laudabilis.***

Lava manus.

350. Le latin supprime d'ordinaire les possessifs quand ils sont faciles à suppléer.

Ex. : Lave tes mains, *lava manus.*
Il a tué son père, *occidit patrem.*
Mourir pour sa patrie, *pro patria mori.*

Pronoms démonstratifs.

Hæc urbs.

351. *Hic* désigne un objet plus rapproché, *ille,* un objet plus éloigné de la personne qui parle. Par conséquent *hic* rappelle d'ordinaire ce qui a été dit ou désigné en dernier lieu.

Ex. : Cette ville (où nous sommes), *hæc urbs;* cette ville (dont nous parlons) *urbs illa.*

César était généreux, Caton, intègre; celui-là s'illustra par sa douceur, celui-ci par sa sévérité, *Cæsar munificus erat, integer Cato; ille mansuetudine clarus factus, hic severitate.* S.

Hac dextra occides.

352. *Hic* se rapporte à la première personne; *iste,* à la seconde; *ille,* à la troisième.

Ex. : Tu périras de ma main (en la montrant), *hac dextra occīdes.* Sen.

Ta rage se joue de nous, *furor iste tuus nos elūdit.* C.

Non à la manière des anciens, mais à la nôtre, *non antiquo illo more, sed hoc nostro.* C.

Remarques. — I. *Iste* se prend souvent en mauvaise part, avec une nuance de mépris.

Ex. : Quelle vie mènes-tu là? *quæ tua est ista vita?* C.

II. *Ille* désigne souvent, par emphase, une chose ou une personne connue de tout le monde.

Ex. : Le mot célèbre de Solon, *præclarum illud Solonis.*
Le fameux Alexandre le Grand, *magnus ille Alexander.*

Crassum cognovi idque a puero.

353. Pour insister sur une expression, on emploie *idque, et id quidem*, et cela, et qui plus est.

Ex. : J'ai connu Crassus, et je l'ai connu dès l'enfance, *Crassum cognovi, idque a puero.* C.

REMARQUE. — Quand on insiste sur un nom au moyen d'un adjectif, on fait accorder *isque, et is, atque is*, avec ce nom.

Ex. : L'ennemi fut défait dans un seul combat, et cela sans peine, *uno atque eo facili prœlio cæsi sunt hostes.* L.

Brevior est hominum vita quam cornicum.

354. Celui de, celle de, employé pour représenter un nom, ne se rend pas en latin par un pronom. On sous-entend le nom, ou bien, s'il doit être à un cas différent, on le répète.

Ex. : La vie des hommes est plus courte que celle des corneilles, *brevior est hominum vita quam cornicum.*

Il n'y a pas de vitesse qui puisse lutter avec celle de la pensée, *nulla est celeritas quæ possit cum animi celeritate contendere.* C.

REMARQUE. — I. Avec une préposition on peut toujours sous-entendre le nom.

Ex. : Comparer la vie d'Alexandre avec celle de César, *conferre vitam Cæsaris cum Alexandri.*

II. On trouve aussi des locutions abrégées, comme *conferre nostras leges cum Lycurgo*, au lieu de *cum legibus Lycurgi*, comparer nos lois avec celles de Lycurgue.

Nihil est utile quod non idem honestum.

355. *Idem, eadem, idem*, peut signifier à la fois, en même temps, et de plus.

Ex. : Rien n'est utile qui ne soit en même temps honnête, *nihil est utile quod non idem honestum.* C.

Illo ipso die.

356. *Ipse* signifie exactement lui et non pas un autre, et peut souvent se traduire par précisément, seulement.

Ex. : Ce jour-là précisément, *illo ipso die*. C.
Il avait juste trois ans de moins qu'Antoine, *triennio ipso minor erat quam Antonius*. C.

Fama ea urbem pervasit.

357. Le pronom *is* est parfois l'équivalent de *ejus rei* ou *eorum*.

Ex. : La nouvelle de cet événement se répandit dans la ville, *fama ea* (= *ejus rei fama*) *urbem pervasit*. L.
L'un de ces hommes, *unus ex eo* (= *eorum*) *numero*.

Hæc mea culpa est.

358. Quand les pronoms *id*, *hoc*, *illud*, *quod*, ont un attribut et que cet attribut est un nom, ils s'accordent, par attraction, avec ce nom.

Ex. : C'est ma faute, *hæc mea culpa est*. C.
C'est une fuite et non un départ, *hæc fuga est, non profectio*.
Ce qui s'appelle colère chez les autres s'appelle orgueil dans les chefs, *quæ apud alios iracundia dicitur, ea in imperio superbia appellatur*. S.

Pronoms relatifs.

Ego qui te confirmo.

359. Le pronom relatif s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent. Il se met au cas voulu par la fonction qu'il remplit dans la proposition.

Ex. : Moi qui te rassure, je ne puis me rassurer moi-même, *ego qui te confirmo, ipse me non possum*. C.

REMARQUES. — I. On répète parfois, pour plus de clarté ou de force, l'antécédent avec le pronom.

Ex. : Il n'y avait absolument que deux chemins par où ils pussent sortir de chez eux, *erant omnino itinera duo quibus itineribus domo exire possent*.

II. Le plus souvent le relatif ne se répète pas. S'il doit être à un autre cas, il est quelquefois remplacé par un démonstratif.

Ex. : Ceux que j'ai envoyés et qui ne sont pas revenus, *quos misi nec redierunt*

Alesia, quod est oppidum Mandubiorum.

360. Au lieu de s'accorder avec son antécédent, le relatif s'accorde parfois avec le substantif qui lui sert d'attribut.

Ex. : Alésia, qui est une ville des Mandubiens, *Alesia, quod est oppidum Mandubiorum*. Cs.

Le fleuve qu'on appelle la Tamise, *flumen quod appellatur Tamesis*. Cs.

REMARQUE. — Quand l'antécédent est accompagné d'une apposition telle que *flumen*, *urbs*, *oppidum*, le relatif prend le genre de l'un ou de l'autre.

Ex. : Près du fleuve de l'Escaut, qui se jette dans la Meuse, *ad flumen Scaldem, quod* (ou *qui*) *influit in Mosam*. Cs.

Pater et mater qui sunt boni.

361. Quand il y a plusieurs antécédents, le relatif se met au pluriel (§ 231) :

1° Si ces noms sont de différents genres et désignent des personnes, le relatif se met au pluriel masculin.

2° Si ces noms sont de différents genres et désignent des choses, le relatif se met au pluriel neutre.

Ex. : Le père et la mère qui sont bons, *pater et mater qui sunt boni*.

La porte et le mur qui ont été foudroyés, *porta murusque quæ de cælo tacta sunt*.

REMARQUE. — Le relatif peut aussi s'accorder avec l'antécédent le plus proche.

Ex. : Ces moissons et ces fruits que produit la terre, *ex fruges atque fructus quos terra gignit*.

Dicam quod sentio.

362. *Is* est l'antécédent naturel de *qui;* on l'omet souvent, s'il est au même cas ou au nominatif.

Ex. : Je dirai ce que je pense, *dicam quod sentio.* C.

Accompagné d'un nom, *is* correspond souvent à notre article défini ou indéfini.

Ex. : J'ai formé un projet qu'il ne m'est pas aisé d'exécuter, *id consilii cepi quod non facile explicare possum.* C.

Remarques. — I. Quand l'antécédent est un pronom démonstratif ou indéfini, on peut remplacer *a quo, a quibus*, par *unde*, et *ad quem, ad quos* par *quo*.

Ex. : Il n'y avait personne de qui je pusse apprendre, *erat nemo unde discerem.* C.

Estimé de ceux qu'il a visités, *apud eos quo se contulit gratiosus.* C.

II. Le relatif est toujours au pluriel après l'expression *ex eo numero, ex eo genere* (= *ex eorum numero* ou *genere*, § 357).

Ex. : Un des hommes qui étaient apostés pour l'assassinat, *unus ex eo numero qui ad cædem parati erant* S.

L'amitié fait partie des choses qui sont utiles, *amicitia est ex eo genere quæ prosunt.* C.

Quæ cum ita sint.

363. Au commencement d'une phrase, le relatif est souvent un simple relatif de liaison : il équivaut alors à un démonstratif accompagné d'une conjonction de coordination.

Ex. : Les choses étant ainsi, *quæ cum ita sint* (*quæ* = *ea autem*).

A cette nouvelle, *quod ubi audivit.*

On perdit la bataille contre les Gaulois : ce qui épouvanta toute l'Italie, *adversus Gallos male pugnatum ; quo metu* (= *cujus rei metu*) *Italia omnis contremuerat.* S.

Remarque. — Le relatif ainsi employé n'est donc jamais accompagné d'une conjonction de coordination. Si une phrase commence par *qui autem,* c'est que *qui* est un relatif ordinaire.

Quam quisque norit artem, in hac se exerceat.

364. Souvent la proposition relative est en tête de la phrase. Dans ce cas, le nom antécédent passe dans la proposition relative et prend par attraction le cas du pronom relatif.

Ex. : Que chacun s'exerce dans le métier qu'il connait, *quam quisque norit artem, in hac se exerceat* (au lieu de *quisque se exerceat in hac arte quam norit*). C.

REMARQUES. — I. La proposition principale commence, dans ce cas, par un pronom démonstratif qui représente l'antécédent. Si ce pronom doit être au même cas que le relatif, on le supprime.

Ex. : Les besoins qui ont leur source dans la nature sont faciles à contenter, *quæ cupiditates a natura proficiscuntur, facile implentur*. C.

II. On appelle attraction inverse une construction poétique où l'antécédent précède le relatif, tout en se mettant au même cas.

Ex. : La ville que je fonde est à vous, *urbem quam statuo vestra est*. V.

De servis suis quem habuit fidelissimum.

365. L'antécédent passe encore dans la proposition relative : 1° quand c'est un superlatif; 2° quand c'est une apposition.

Ex. : Il envoya à Xercès l'esclave le plus fidèle qu'il eût, litt. qu'il avait le plus fidèle, *de servis suis quem habuit fidelissimum ad Xerxem misit*. N.

Les Bellovaques, peuple qui (lequel peuple) passe pour très courageux, nous serraient de près, *Bellovaci, quæ civitas maximam habet opinionem virtutis, instabant*. Cs.

REMARQUES. — I. C'est par une attraction de ce genre que s'explique la locution *quæ tua prudentia est, quâ es prudentiâ*, eu égard à ta prudence, étant aussi prudent que tu l'es. Cette locution résulte de ce que le verbe *sum* n'a pas de participe présent et équivaut à ceci : ta prudence étant celle qu'elle est, ou étant de la prudence dont tu es.

Ex. : J'espère, étant donnée ta prudence, que tu vas déjà mieux, *spero, quæ tua prudentia est, te jam valere*. C.

II. Un genre d'attraction rare en latin, fréquent en grec, consiste à mettre le relatif au cas de l'antécédent, par concision.

Ex. : Chacun prenant à la hâte ce qu'il pouvait emporter, *raptim quibus quisque poterat elatis* (au lieu de *iis rebus elatis quas quisque poterat efferre*). L.

Pronoms indéfinis.

Si quod est admissum facinus.

366. Après les mots *si, nisi, ne, num, qui, alius,* on remplace ordinairement *aliquis* par la forme *quis*.

Ex. : Chez les Gaulois, si quelque crime a été commis, ce sont les druides qui prononcent, *apud Gallos, si quod est admissum facinus, druides decernunt*. Cs.

Qu'on dise ce qu'on voudra, *narrabit quod quis voluerit*. Ph.

Remarques. — I. On dit pareillement *si quando* pour *si aliquando, sicubi* pour *si alicubi*, etc.

II. *Si quis* équivaut souvent à *quicumque*, celui qui, tous ceux qui.

Ex. : Il ordonna qu'on lui ramenât les prisonniers qui se seraient réfugiés chez eux, *captivorum si qui ad eos pervenissent, ad se ut reducerentur imperavit*. Cs.

III. *Quis* remplace encore *aliquis* dans la formule *dixerit quis*, on pourrait dire, et en général dans les suppositions.

Ex. : On peut les appeler malheureux, *illos quis dixerit miseros*, Sen.
A-t-on une fille : il faut de l'argent, *filiam quis habet : pecunia est opus*. C.

Sine ullo timore.

367. Les semi-négatifs *quisquam* et *ullus* s'emploient :
1° Dans les phrases négatives ou de sens négatif.
2° Après les conjonctions *si, ne*.
3° Après la préposition *sine*.

Ex. : Sans aucune crainte, *sine ullo timore*.

S'il a existé un sage, ce fut Caton, *si quisquam, Cato sapiens fuit*. C.

Y a-t-il au monde quelqu'un d'aussi malheureux, *an quisquam usquam gentium est æque miser ?* T.

Remarque. — Les adverbes semi-négatifs *unquam* et *usquam* s'emploient comme *quisquam* et *ullus*.

Mors est quasi quædam migratio.

368. *Quidam* sert souvent, avec ou sans *quasi*, à adoucir une expression : une sorte de, pour ainsi dire.

Ex. : La mort est une sorte de transmigration, *mors est quasi quædam migratio*. C.

Remarque. — Parfois, au contraire, *quidam* avec un adjectif signifie vraiment, tout à fait.

Ex. : Une force d'esprit vraiment incroyable, *incredibilis quædam magnitudo ingenii*. C.

Gravissimus quisque.

369. *Quisque*, placé après un superlatif, indique la totalité : *optimus quisque*, tous les honnêtes gens, tout homme vraiment bon.

Ex. : Tout homme vraiment sérieux avoue qu'il ignore bien des choses, *gravissimus quisque confitetur multa se ignorare*. C.

Si la phrase renferme deux superlatifs, elle se traduit bien par notre locution plus... plus.

Ex. : Plus un homme est sage, plus il meurt sans regret (moins il regrette de mourir), *sapientissimus quisque æquissimo animo moritur*. C.

Plus les résolutions sont courageuses, plus elles sont sûres, *fortissima quæque consilia tutissima sunt*.

Remarque. — *Quisque* se place après le pronom et l'adjectif réfléchi le pronom relatif, les nombres ordinaux et les superlatifs.

Ex. Chacun trouve beau ce qu'il a, litt. pour chacun son bien est beau, *suum cuique pulchrum est*. C.

En dehors de ces cas, chacun se traduit régulièrement par *unusquisque*.

Quivis homo potest tibi nocere.

370. *Quivis* et *quilibet* sont de simples adjectifs ou pronoms indéfinis; au contraire, *quicumque* et *quisquis* sont des relatifs et supposent un verbe subordonné, outre le verbe principal.

Ex. : Le premier venu peut te nuire, *quivis homo potest tibi nocere.*

Quiconque peut te nuire doit être craint par toi, *quicumque potest tibi nocere, is tibi metuendus est.*

REMARQUE. — *Quicumque* et *quisquis* peuvent n'avoir que le sens de *quivis* dans les expressions *quocumque modo, quoquo modo, quacumque ratione*, par n'importe quel moyen.

Prudentior quam quisquam.

371. Dans les expressions plus ou moins que personne, plus ou moins que jamais, on emploie les semi-négatifs *quisquam* et *unquam.*

Ex. : Plus prudent que personne, *prudentior quam quisquam.*

Plus heureux que jamais, *felicior quam unquam.*

REMARQUE. — Après autant que, personne et jamais se rendent par différents latinismes.

Ex. : Aussi patriote que personne, *tam amicus reipublicæ quam qui maxime.* C.

Je te suis aussi dévoué qu'à qui que ce soit, *te sic colo ut quem diligentissime.* C.

Cette maison est aussi fréquentée que jamais, *domus celebratur ita ut cum maxime.* C.

Virtus amatur.

372. Le pronom on se rend d'ordinaire en latin par le passif. S'il y a un complément direct, ce complément devient le sujet du verbe passif.

Ex. : On aime la vertu, la vertu est aimée, *virtus amatur.*

On apercevait l'armée ennemie, *hostium acies cernebatur.* Cs.

S'il n'y a pas de complément direct, on peut souvent employer l'impersonnel passif.

Ex. : On se battit longtemps et avec acharnement, *diu atque acriter pugnatum est.* Cs.

On dit, *dicitur;* on est venu, *ventum est.*

On me porte envie, je suis jalouse, *mihi invidetur.*

Remarque. — Avec les auxiliaires *posse, debere, solere,* c'est l'infinitif, et non l'auxiliaire, qui se met au passif.

Ex. : On peut, on doit dire, *dici potest, dici debet* (ou plus souvent *dicendum est*).

Crederes victos.

373. Le pronom on peut aussi se rendre par la deuxième personne du singulier, au subjonctif. Cette seconde personne se rencontre surtout dans les locutions : *credas, credideris,* on croirait; *crederes,* on aurait cru; *dicas, dixeris,* on dirait; *diceres,* on eût dit; *videas, reperias qui,* on voit, on trouve des gens qui.

Ex. : On aurait dit des vaincus, *crederes victos.* L.

Celui que n'excite pas la gloire, on l'exhorterait en vain, *quem non gloria excitat, nequiquam hortere.* S.

Si on n'insiste pas, *nisi institeris.* Q.

Omnes admirantur virtutem.

374. Le pronom on peut enfin se rendre par un sujet approprié au sens de la phrase, tel que *omnes, homines, quisque, aliquis, nemo.*

Ex. : On admire la vertu, *omnes admirantur virtutem.*

On croit volontiers ce qu'on désire, *libenter homines id quod volunt credunt.* Cs.

On trouve beau ce qu'on a, *suum cuique pulchrum est.* C.

On t'appelle, *vocat te aliquis;* on ne sait, *nemo scit.*

On a tort de le croire, *inconsultus est qui id credit.*

Remarque. — On emploie sans sujet les expressions *aiunt, dicunt,* on dit; *ferunt, tradunt,* on rapporte; *narrant,* on raconte.

Ex. : Comme on dit, le beau berger qu'un loup ! *o præclarum custodem ovium, ut aiunt, lupum !* C.

Altera occisa, altera capta est.

375. L'un... l'autre, dans deux propositions coordonnées, se rend par *alter... alter,* quand on parle de deux personnes ou de deux groupes de personnes ; par *alius... alius,* quand on parle de plus de deux.

Ex. : L'une fut tuée, l'autre fut prise, *altera occisa, altera capta est.* Cs.

Les uns jouent, les autres chantent, *alii ludunt, alii cantant.*

Il dit une chose, il en pense une autre (il parle autrement qu'il ne pense), *aliud loquitur, aliud sentit.*

Remarques. — I. On peut dire aussi *unus... alter.*

II. On emploie de même *pars... pars, pars... alii.*

Ex. : Les uns s'avancent dans les rues, les autres sont sur leurs portes, d'autres regardent du haut des toits, *pars occurrit in vias, pars in vestibulis stat, pars ex tectis prospectant.* L.

Alii alios diligite.

376. Pour marquer la réciprocité, c'est-à-dire une action que deux sujets font l'un sur l'autre, on emploie *alius* ou *alter* d'abord comme sujet, puis comme complément dans la même proposition.

Ex. : Aimez-vous les uns les autres, *alii alios diligite.*

Vous vous déplaisez l'un à l'autre, *alter alteri displicetis.* L.

Les deux partis s'étaient affaiblis mutuellement, *alteri alteros attriverant.* S.

Remarques. I. — On répète de même les pronoms *uterque* et *neuter.*

Ex. : Ils se chérissent l'un l'autre, *uterque utrique est cordi.* T.

II. La réciprocité peut s'exprimer aussi par *inter se* (§ 348).

Alii aliis rebus delectantur.

377. *Alius* répété à deux cas différents sert aussi à exprimer la diversité. Dans cet emploi, les adverbes *aliter*, *alibi*, *alio*, *alias*, peuvent remplacer *alius.*

Ex. : Chacun son goût (les uns aiment une chose, les autres une autre), *alii aliis rebus delectantur.*

Ils se dispersèrent chacun de son côté, *alii alio dilapsi sunt.*

Ces deux rois agrandirent l'État par des moyens différents, *duo reges alius alia via civitatem auxerunt.* L.

La même plante s'appelle ici d'un nom, là d'un autre, *eadem herba aliter alibi nuncupatur.* P. A.

CHAPITRE V

FORMES NOMINALES DU VERBE

378. On appelle formes nominales du verbe l'infinitif, le participe, le gérondif et le supin, qui sont de véritables noms verbaux, capables de se décliner comme les substantifs et les adjectifs.

L'infinitif s'emploie au nominatif et à l'accusatif.

Le supin en *um* est un accusatif; le supin en *u* est d'ordinaire un ablatif (§ 34, rem. I).

Le gérondif a tous les cas, sauf le nominatif, et complète ainsi l'infinitif.

Le participe et l'adjectif verbal en *dus* sont des adjectifs déclinables à tous les cas.

Infinitif.

Hæc olim meminisse juvabit.

379. L'infinitif fait fonction de sujet avec les verbes impersonnels *oportet*, il faut; *interest*, il importe; *decet*, il convient; *libet*, *placet*, il plaît; *juvat*, cela réjouit, etc., et avec les expressions telles que *facile est*, *jucundum est*, *utile est*, etc.

Ex. : Il sera doux un jour de se rappeler ces choses, *hæc olim meminisse juvabit*. V.

Il est beau de mourir pour la patrie, *decorum est pro patria mori*. H.

Turpe est esse pigrum.

380. L'infinitif ainsi employé a pour sujet indéterminé on (*aliquem* ou *aliquos*). Ce sujet ne s'exprime pas, mais l'attribut de ce sujet ou le participe en apposition se mettent à l'accusatif.

Ex. : Il est honteux d'être paresseux, litt. qu'on soit paresseux, *turpe est esse pigrum.*

Il n'est plus permis de rester neutres, *medios esse jam non licet.* C.

Quand on observe ces préceptes, on peut vivre avec fierté, *hæc præscripta servantem licet animose vivere.* C.

Remarque. — Si *licet, necesse est, facile est* ont un complément au datif, l'attribut de l'infinitif peut se mettre à l'accusatif, selon la règle, ou, mieux, s'accorder par attraction avec ce datif.

Ex. : Il ne m'est pas permis d'être négligent, *mihi negligenti esse non licet.* C.

Destitit loqui.

381. L'infinitif fait fonction de complément avec les verbes de volonté ou d'activité : *volo, nolo, malo,* vouloir, ne vouloir pas, aimer mieux; *cupio, studeo,* désirer; *debeo,* devoir; *soleo,* avoir coutume de; *statuo, decerno,* résoudre de; *festino,* se hâter de; *incipio, cœpi,* commencer à; *pergo,* continuer à; *desino, desisto,* cesser de; *conor,* tâcher de; *cogo,* forcer à, condamner à; *prohibeo,* empêcher de; *doceo,* instruire à; *audeo,* oser; *instituo,* entreprendre de, etc.

Ex. : Il cessa de parler, *destitit loqui.*

Caton aimait mieux être bon que de le paraître, *Cato esse quam videri bonus malebat.* S.

Remarques. — I. Quelques-uns de ces verbes se construisent aussi avec *ut* (§ 461).

II. Dans la prose classique, les seuls adjectifs qui se construisent avec l'infinitif sont *paratus,* prêt à; *assuetus,* accoutumé à; *doctus,* formé à.

III. On dit tantôt *videtur doctus,* tantôt *videtur doctus esse.*

Quotidie Cæsar frumentum flagitare.

382. Dans les récits, l'infinitif remplace quelquefois un imparfait de l'indicatif (**infinitif historique**).

Ex. : Chaque jour César réclamait le blé aux Éduens; les Éduens différaient toujours; *quotidie Cæsar frumentum flagitare, diem ex die ducere Ædui.* Cs.

Remarque. — Le sujet restant au nominatif, la confusion n'est pas possible avec les propositions infinitives proprement dites (§ 440).

Tantamne rem tam neglegenter agere!

383. L'infinitif, avec ou sans la particule interrogative *ne*, s'emploie parfois sous forme d'exclamation, pour marquer l'indignation ou l'étonnement. Le sujet se met à l'accusatif (**infinitif exclamatif**).

Ex. : Quoi! traiter si négligemment une affaire de cette importance! *tantamne rem tam neglegenter agere!* T.

Supin.

Eo lusum.

384. Avec les verbes de mouvement, comme aller, venir, envoyer, conduire, le verbe qui sert de complément se met, non pas à l'infinitif, mais au supin en *um*.

Ex. : Je vais jouer, *eo lusum.*

Ils vinrent se plaindre des injustices, *venerunt questum injurias.* L.

Remarques. — I. Expression à noter : *Filiam ei nuptum dedit* (*collocavit, tradidit*), il lui donna sa fille en mariage.

II. L'emploi du supin n'étant pas très fréquent, d'ordinaire on marque l'intention d'un mouvement : 1° par *ut*, afin que, avec le subjonctif; 2° par *ad* avec le gérondif en *dum*; 3° par *causa* (ablatif), précédé du gérondif en *di*.

Ex. : Ils se réunirent pour jouer, *convenerunt ut luderent, ad ludendum,* ou bien *ludendi causa.*

Res jucunda auditu.

385. Le supin en *u* n'est usité que dans quelques verbes. Il sert de complément déterminatif aux adjectifs *facilis*, *difficilis*, *jucundus*, *utilis*, *honestus*, *turpis*, *mirabilis*, *incredibilis*, ainsi qu'à *fas* et *nefas*, rarement à d'autres mots.

Ex. : Chose agréable à entendre, *res jucunda auditu;* admirable à voir, *visu mirabilis;* facile à faire, *facilis factu*.

Il est impie de dire qu'il n'y a pas de Dieu, *nefas est dictu Deum non esse.*

REMARQUE. — Avec *facilis*, *difficilis*, *jucundus*, on emploie plus souvent *ad* et le gérondif en *dum*. Ainsi, une phrase telle que : La chose est facile à connaître, pourrait se traduire de quatre manières différentes :

1. *Res est facilis ad cognoscendum.*
2. *Res est facilis cognitu.*
3. *Res facile cognoscitur.*
4. *Facile est rem cognoscere.*

Gérondif et adjectif verbal.

Impar ferendo oneri.

386. Quand le gérondif a un complément direct, on le remplace d'ordinaire par l'adjectif verbal, que l'on fait accorder en genre et en nombre avec ce complément, et l'on met l'un et l'autre au cas du gérondif.

Cette substitution est obligatoire, quand le gérondif est au datif, à l'accusatif, à l'ablatif avec préposition.

Ex. : Incapable de supporter un fardeau, *impar ferendo oneri* (et non *onus*).

Pour gagner les bonnes grâces du roi, *ad benevolentiam regis conciliandam* (et non *conciliandum*).

Il le détourna de faire la guerre, *deterruit eum a bello faciendo* (et non *bellum*).

REMARQUES. — I. Quand le gérondif est au génitif ou à l'ablatif, le complément direct reste parfois à l'accusatif, surtout si c'est un adjectif ou pronom neutre.

Ex. : Le désir d'apprendre quelque chose, *cupiditas discendi aliquid.*

L'art de distinguer le vrai et le faux, *ars vera ac falsa dijudicandi* (*verorum dijudicandorum* serait lourd et désagréable). C.

Disposé à rendre à chacun son bien, *facilis in suum cuique tribuendo* C.

II. On ne fait jamais varier le gérondif dans les expressions *cupidus tui videndi, vestri videndi*, désireux de te voir, de vous voir; *facultas sui colligendi*, la possibilité de se rallier, parce qu'en réalité *mei*, etc., est le génitif de *meum*, pris substantivement.

III. Parfois le gérondif équivaut, non pas à l'infinitif, mais à un substantif verbal : Envoyé à Athènes pour s'y instruire, *Athenas erudiendi gratia missus.* Le droit de défense, *potestas defendendi.*

Superstitione tollenda non tollitur religio.

587. Quand il remplace le gérondif, l'adjectif verbal n'exprime nullement une idée d'obligation. Il équivaut à peu près à un participe présent passif, et se rend souvent par un substantif verbal.

Ex. : En supprimant la superstition on ne supprime pas la religion, *superstitione tollenda non tollitur religio.* C.

Le premier livre roule sur le mépris de la mort, *primus liber est de contemnenda morte.* C.

Regium imperium conservandæ libertatis erat.

588. Le génitif du gérondif ou de l'adjectif verbal peut dépendre 1° d'un substantif; 2° d'un adjectif; 3° du verbe *esse* employé dans le sens de tendre à.

Ex. : Le temps de lire, *tempus legendi.*

Le pouvoir royal tendait au maintien de la liberté, *regium imperium conservandæ libertatis erat.* S.

REMARQUES. — I. On emploie d'ordinaire l'infinitif, au lieu du gérondif en *di*, avec les expressions *tempus est*, il est temps de; *mos est*, on a coutume de; *consilium cepi*, j'ai résolu de.

Ex. : C'est son habitude de contredire tout le monde, *ejus mos est* (= *solet*) *omnibus adversari.*

II. La gloire d'avoir fondé Rome, *Urbis conditæ gloria;* l'espoir d'être rappelé, *spes redeundi;* l'habitude d'être battu, *consuetudo vapulandi.*

Præesse agro colendo.

389. Le datif du gérondif ou de l'adjectif verbal peut servir de complément : 1° à quelques adjectifs, tels que *accommodatus*, convenable pour; *bonus*, *natus*, *aptus*, propre à; *promptus*, disposé à; 2° aux verbes *præesse*, *præficere*, être, mettre à la tête de; *studere*, *operam dare*, s'appliquer à; *deesse*, manquer; *satis esse*, suffire; *esse*, être capable de; 3° à certaines locutions formées de *tempus*, *dies*, *locus*, et aux noms qui désignent des fonctions.

Ex. : Être préposé à la culture d'un champ, *præesse agro colendo*. C.

Saison propre à récolter les fruits, *tempora demetendis fructibus accommodata*. C.

Être capable de supporter une charge, *oneri ferendo esse*. L.

On convint d'un jour pour la remise des otages, *tempus statutum est tradendis obsidibus*.

Les décemvirs chargés de rédiger les lois, *decemviri legibus scribendis*.

Remarque. — Le datif du gérondif est extrêmement rare; le datif de l'adjectif verbal est plus fréquent, mais rare avec les adjectifs.

Homo ad intelligendum est natus.

390. L'accusatif du gérondif ne s'emploie qu'après une préposition, ordinairement *ad*, pour, à, quelquefois *inter*, pendant, *ob*, en vue de, très rarement *in*, *ante*, *circa*, *propter*.

Ex. : L'homme est fait pour comprendre et agir, *homo ad intelligendum et ad agendum est natus*. C.

Le caractère des enfants se découvre dans leurs jeux, *mores puerorum se inter ludendum detegunt*. Q.

Remarque. — On met l'infinitif et non le gérondif avec l'expression *interest inter*.

Ex. : Il y a une grande différence entre donner et recevoir, *multum interest dare et accipire*. Sen.

Castigat ridendo mores.

391. L'ablatif du gérondif ou de l'adjectif verbal s'emploie sans préposition comme ablatif d'instrument ou de moyen.

Ex. : Il corrige les mœurs par le ridicule, *castigat ridendo mores.*

La pureté du langage se perfectionne par la lecture des orateurs, *loquendi elegantia augetur legendis oratoribus.* C.

Remarque. — Notre participe présent précédé de *en* marque tantôt le moyen, tantôt la simple simultanéité : il apprend en lisant, *discit legendo*, mais, il se promène en lisant, *ambulat legens* (§ 396).

Ex discendo capitur voluptas.

392. L'ablatif du gérondif s'emploie aussi après les prépositions *in*, en; *ab*, *ex*, de; *de*, au sujet de; *pro*, en faveur de; rarement après *super* et *cum*.

Ex. : On prend plaisir à s'instruire, *ex discendo capitur voluptas.* C.

Il faut user de réserve en plaisantant, *adhibenda est in jocando moderatio.* C.

Il passe son temps à lire les poètes, *consumit tempus in legendis poetis.*

Colenda est virtus.

393. Quand l'adjectif verbal en *dus* est attribut du verbe être ou adjectif qualificatif, il marque une idée d'obligation (parfois de possibilité).

Ex. : On doit, il faut pratiquer la vertu, litt. la vertu doit être pratiquée, *colenda est virtus.*

Il nous faut combattre l'ennemi, *nobis cum hostibus pugnandum est.*

Une chose qui n'est pas à dédaigner, *res non contemnenda.*

Remarque. — Le nom de la personne à qui incombe l'obligation se met au datif (§ 294).

REMARQUES. — I. La tournure impersonnelle *colendum est*, il faut cultiver, n'est possible que s'il n'y a pas de complément direct. Elle est fréquente avec les verbes neutres.

Ex. : Il faut combattre, *pugnandum est.*
Il faut soigner son âme, *menti subveniendum est.* C.

II. Au lieu de *serviendum est Deo*, il faut servir Dieu, on peut dire aussi *oportet Deo servire*, ou *omnes Deo servire debent.*

Dedit mihi libros legendos.

394. L'adjectif verbal remplace un infinitif d'intention ou de destination, quand il accompagne le complément direct des verbes qui signifient donner, livrer, confier à, ainsi qu'après *curare*, s'occuper de, et *suscipere*, se charger de, entreprendre de.

Ex. : Il m'a donné des livres à lire, *dedit mihi libros legendos.*
Faire faire un pont, *pontem faciendum curare.* Cs.
Je me charge de t'instruire, *te docendum suscipio.*

REMARQUES. — I. On dit également bien *urbem diripiendam* ou *ad diripiendum militibus concessit*, il accorda à ses soldats le pillage de la ville, mais toujours *aliquos sibi ad imitandum proposuit*, il en prit quelques-uns pour modèles.

II. Par exception, on dit toujours *do bibere*, je donne à boire; *ministro bibere*, je sers à boire.

Participe.

Male parta male dilabuntur.

395. Il est rare en latin que le participe soit employé substantivement. Cela tient à ce que le latin n'a pas d'article.

Ex. : Bien mal acquis ne profite pas, *male parta male dilabuntur.* C.
Les médecins donnent des remèdes légers à ceux qui sont légèrement malades, *medici leviter ægrotantes* (= *eos qui leviter ægrotant*) *leniter curant.* C.

Plato scribens mortuus est.

396. Le participe, employé avec le sujet ou le complément du verbe, sert à exprimer les diverses circonstances de temps, de cause, de condition.

Ex. : Platon mourut, pendant qu'il écrivait, *Plato scribens mortuus est*. C.

Il est agréable de boire, quand on a soif, *juvat bibere sitientem*. SEN.

Une lettre indispose, si elle arrive mal à propos, *epistolæ offendunt, non loco redditæ*. C.

REMARQUES. — I. Le latin préfère d'ordinaire au participe une proposition subordonnée. Le nominatif du participe présent est particulièrement rare.

II. Les bons auteurs emploient très rarement le participe futur en *urus*, à moins qu'i ne s'agisse d'une périphrase avec le verbe *est* (§ 406).

Urbem captam hostis diripuit.

397. Au lieu d'employer deux verbes coordonnés, comme en français, le latin remplace de préférence le premier par un participe.

Ex. : L'ennemi prit et pilla la ville, prit la ville et la pilla, litt. pilla la ville prise, *urbem captam hostis diripuit*.

Annibal attira Gracchus dans un piège et le fit périr, *Hannibal Gracchum in insidias inductum sustulit*. N.

Les grues vont chercher des pays plus chauds et passent la mer, *grues loca calidiora petentes mare transmittunt*. C.

Post Urbem conditam.

398. Au lieu d'un substantif verbal, comme en français, le latin peut employer un participe passé.

Ex. : Après la fondation de Rome, *post Urbem conditam*.

La perte de la Sicile et de la Sardaigne le rendait soucieux, *angebant eum Sicilia Sardiniaque amissæ.* L.

Remarque. — On a vu que l'adjectif verbal en *dus* équivaut, lui aussi, à un nom abstrait (§ 387). Seulement il ne marque pas, comme le participe passé, l'idée d'une action accomplie; il exprime simplement l'idée de l'action.

Partibus factis, sic locutus est leo.

399. Quand le sujet du participe ne peut entrer ni comme complément ni comme sujet dans la proposition principale, on les met l'un et l'autre à l'ablatif : c'est ce qu'on appelle l'**ablatif absolu.**

Ex. : Les parts faites, le lion parla ainsi, *partibus factis, sic locutus est leo.*

Remarques. — I. Quand le latin manque d'un participe, on y supplée 1° par l'ablatif absolu d'un autre participe, 2° par l'emploi d'une conjonction (§ 519).

Ex. : Ayant appris l'arrivée de César, Arioviste lui envoie des députés, *cognito Cæsaris adventu, Ariovistus legatos ad eum mittit.* Cs.
Suivi d'un seul homme, *uno homine sequente.*

II. On peut dire : *urbe direpta, hostis profectus est.* après avoir pillé la ville, l'ennemi s'en alla. Mais on ne dit guère *urbe capta, hostis eam diripuit,* parce que *urbe* est représenté par *eam* dans la proposition principale. Dites : *urbem captam hostis diripuit.*
Toutefois, on trouve, même dans Cicéron et César, quelques exceptions à la règle. Cf. *De Bello Gall.*, V, 44 : *Quo percusso, hunc scutis protegunt.*

Tarquinio regnante.

400. Le participe à l'ablatif absolu, comme le participe en général, sert à exprimer plus brièvement qu'à l'aide des conjonctions les diverses circonstances de temps, de cause, de condition. On le rend souvent en français par un nom verbal précédé d'une préposition.

Ex. : Pendant que Tarquin régnait, sous le règne de Tarquin, *Tarquinio regnante.*

Quand Aristide eut été banni, après le bannissement d'Aristide, *Aristide patria pulso.*

REMARQUE. — Le participe passé passif peut avoir le sens d'un participe présent, 1° à l'ablatif absolu; 2° quand il est épithète.

Ex. : Il se divise en plusieurs bras, en formant des îles nombreuses, *in plures defluit partes, multis insulis effectis.* Cs.

Une paix certaine vaut mieux qu'une victoire qu'on espère, *melior est certa pax quam sperata victoria.*

Rursus resistentibus.

401. Le sujet du participe est quelquefois omis, quand il est facile à suppléer.

Ex. : Ils mirent les nôtres en désordre; ceux-ci s'étant ralliés et leur tenant tête, ils sautèrent à bas de leurs chevaux, *nostros perturbaverunt; rursus resistentibus* (s.-e. *nostris*), *ad pedes desiluerunt.* Cs.

Des gens ayant été envoyés pour jeter, *missis* (s.-e. *quibusdam*) *qui... conjicerent.* L.

Cicerone consule.

402. Comme le verbe *sum* n'a pas de participe présent, on peut dire à l'ablatif absolu *Cicerone consule*, Cicéron étant consul, avec ellipse du participe. Cette ellipse se fait avec les substantifs qui expriment l'âge, comme *puer, senex;* une charge, comme *rex, consul, imperator;* une action, une fonction, comme *dux, auctor, adjutor, judex, testis;* et avec quelques adjectifs, comme *vivus, invitus.*

Ex. : Quand Cicéron était consul, sous le consulat de Cicéron, *Cicerone consule.*

On ne peut pas se tromper en prenant la nature pour guide, *natura duce errari nullo pacto potest.* C.

De mon vivant, *me vivo;* malgré toi, *te invito.*

Quand j'étais enfant, *nobis pueris.*

Audito proconsulem in Ciliciam tendere.

403. Au lieu de dire : *Cognito Cæsaris adventu,* les historiens disent aussi : *Cognito Cæsarem advenisse.* en remplaçant le sujet du participe par une proposition subordonnée. On emploie surtout de cette façon les participes neutres *audito, nuntiato, comperto, edicto.*

Ex. : La nouvelle étant arrivée, à la nouvelle que le proconsul marchait sur la Cilicie, *audito proconsulem in Ciliciam tendere.* S.

Utpote capta urbe.

404. Afin d'être plus clair, on accompagne parfois le participe de particules qui en précisent la signification : *vixdum, statim, simul; quippe, utpote; quasi, sicut, velut, tanquam; etsi, quanquam, nisi.*

Ex. : Puisque la ville était prise, *utpote capta urbe.* L.
Comme si la victoire était assurée, *quasi parta victoria.*
Tout en faisant ces reproches, *hæc simul increpans.* L.
Dans la pensée que tout est fini, on cesse d'être sur ses gardes, *ut re confecta, omnes curam et diligentiam remittunt.* Cs.

Vidi eum ingredientem.

405. Les verbes *video* et *audio* peuvent être construits soit avec un infinitif, comme en français, soit avec un participe présent qui se rapporte au complément direct.

Ex. : Je l'ai vu entrer, *vidi eum ingredientem.*

Avec le participe, le sens est : je l'ai vu qui entrait, pendant qu'il entrait; avec l'infinitif, le sens est : j'ai vu qu'il entrait.

Ex. : Vous avez entendu que Minucius a dit cela, *Minucium hoc dicere audistis.* C.

Remarques. — I. Il arrive souvent que le sens se prête également bien à l'une ou à l'autre construction.

Audio peut en recevoir une troisième.

Ex. : J'ai entendu Métrodore discourir sur ces questions, *audivi Metrodorum cum de his disputaret*. C.

II. *Facio*, mais seulement dans un sens spécial, se construit de même avec le participe ou avec l'infinitif.

Ex. : Homère représente Polyphème causant avec son bélier, *Polyphemum Homerus cum ariete colloquentem facit*. C.

Platon, dans son Phèdre, fait louer Isocrate par Socrate, *Isocratem Plato in Phædro laudari facit a Socrate*. C.

Mox profecturus sum.

406. Le participe futur en *urus*, soit seul, soit mieux formant une périphrase avec le verbe *sum*, s'emploie pour marquer que l'on est sur le point de faire l'action, qu'on a l'intention de la faire, qu'on est destiné à la faire ou qu'elle est destinée à arriver. Il correspond assez bien à nos verbes devoir et aller employés comme auxiliaires pour marquer l'avenir.

Ex. : Je dois partir bientôt, *mox profecturus sum*.

Je vais écrire un livre, *librum scripturus sum*.

Ils vinrent à Clusium dans l'intention d'assiéger le camp romain, *ad Clusium venerunt castra romana oppugnaturi*. L.

Remarque. — Après *oportet* ou un impératif, cette périphrase précédée de *si* exprime ce qui est destiné à arriver moyennant certaines conditions.

Ex. : Il faut que tu aimes, non pas ce qui est à moi, mais moi-même, si tu veux que nous soyons de vrais amis, litt. si nous sommes pour être de vrais amis, *me ipsum ames oportet, non mea, si veri amici futuri sumus*. C.

Periculum veritus consilio destitit.

406 *bis*. Le participe passé de plusieurs verbes déponents s'emploie au nominatif avec la valeur d'un participe présent. Tels sont : *ratus, usus, gavisus, solitus, ausus, confisus, diffisus, veritus*.

Ex. : Craignant un danger, il renonça à son dessein, *periculum veritus, consilio destitit*. Cs.

CHAPITRE VI

VOIX, TEMPS ET MODES

Voix.

Movere non audebat.

407. La signification intransitive de plusieurs verbes actifs s'explique soit par l'absence, soit par l'ellipse d'un complément. C'est ainsi qu'on a *excipere noctem*, succéder à la nuit, et *excipere*, suivre, venir ensuite; *eludere aliquem*, tourner quelqu'un en ridicule, et *eludere*, faire l'insolent; *tenere rem*, faire durer une chose, et *tenere*, durer; *movere* (s.-e. *castra*), partir; *appellere* (s.-e. *navem*), aborder; *ducere* (s.-e. *exercitum*), marcher.

Ex. : Il n'osait décamper, *movere non audebat.*

A la suite viennent des contrées montagneuses, *inde excipiunt loca montuosa.* Cs.

Cæsar pontem fecit.

408. La voix active peut avoir le sens causatif, c'est-à-dire exprimer non pas l'action qu'on fait, mais celle qu'on fait faire.

Ex. : César fit construire un pont, *Cæsar pontem fecit.*

Cimon fit enterrer des pauvres à ses frais, *Cimon pauperes mortuos suo sumptu extulit.* N.

Remarque. — Si l'idée de commander est importante pour le sens, il faut se servir de *jubeo.*

Ex. : Il le fit conduire en prison, *eum in vincula duci jussit.*

In venando exerceor.

409. Outre la voix active et la voix passive, on peut distinguer la voix moyenne, qui a la forme du passif, mais la signification active, réfléchie ou neutre. Cette voix est représentée en latin, non seulement par les verbes déponents, mais encore par des verbes comme *lavari*, se laver; *exerceri* (*se exercere*), s'exercer; *moveri*, se remuer; *congregari* (*se congregare*), se rassembler; *conjungi*, se réunir; *dedi* (*se dedere*), se rendre; *purgari*, se justifier; *gigni*, naître; *videri*, sembler, paraître.

Ex. : Je m'exerce à la chasse, *in venando exerceor*. C.

REMARQUE. — *Videri* a aussi le sens de être vu, mais il est souvent remplacé dans ce sens par un autre verbe comme *adspici*.

Pugnari cœptum est.

410. Au lieu des parfaits *cœpi*, *desii*, on emploie les formes passives *cœptus sum*, *desitus sum*, si l'infinitif qui en dépend est au passif.

Ex. : On commença à combattre, *pugnari cœptum est*.
On cessa de lire les anciens discours, *veteres orationes legi sunt desitæ*. C.

Perdere priusquam perire optantes.

411. Le passif de *vendo*, vendre, et de *perdo*, perdre, faire périr, n'est usité qu'aux participes *venditus*, *perditus*, *vendendus*, *perdendus*. On le remplace par les verbes neutres *vēn-eo*, se vendre, et *per-eo*, se perdre, périr.

Ex. : Résolus à donner la mort avant de la subir, *perdere priusquam perire optantes*. L.

REMARQUE. — Les verbes dépourvus de passif se complètent de diverses manières. Être haï, *odio esse*; être vénéré, *habere venerationem*; être oublié, *in oblivionem adduci*; on t'admire, *magna est admiratio tui* (§ 170).

Temps.

Ille respondet se non habere.

412. Comme en français, le présent remplace souvent le parfait dans un récit, pour lui donner plus de vivacité. C'est ce qu'on appelle le **présent historique.**

Ex. : Il fit appeler Diodore et lui demanda des coupes. Celui-ci répond qu'il n'en a point, *Diodorum ad se vocavit ac pocula poposcit. Ille respondet se non habere.* C.

Habebat Cimon satis eloquentiæ.

413. L'imparfait s'emploie dans les descriptions ou pour marquer la répétition de l'action.

Ex. : Cimon avait assez d'éloquence, *habebat Cimon satis eloquentiæ.* N.

A Carthage on nommait deux rois tous les ans, *Carthagine quotannis bini reges creabantur.* N.

Remarque. — On trouve cependant assez souvent *fuit* au lieu de *erat*, notamment dans la description des caractères.

Ex. : Iphicrate avoit l'âme grande et le corps pareillement, *Iphicrates fuit et animo magno et corpore.* N.

Ei persuadebam ut abiret.

414. L'imparfait marque souvent une intention, une simple tentative.

Ex. : Je cherchais à lui persuader de partir, *ei persuadebam ut abiret* (1).

Hésites-tu à faire sur mon ordre ce que tu voulais faire spontanément? *num dubitas id, me imperante, facere quod jam tua sponte faciebas?* C.

(1) Cf. *Enéide*, VI, 468, où cet emploi de l'imparfait est remarquable.

Lenibat dictis animum lacrimasque *ciebat* :
Illa solo fixos oculos aversa tenebat.

Vixit.

415. Le parfait s'emploie de deux manières : 1° comme **parfait proprement dit** pour exprimer une action actuellement terminée (parfait présent).

Ex. : *Vixit*, il a vécu, il est mort (action actuellement terminée).
Dixi, j'ai fini de parler.

2° comme **parfait historique** pour exprimer une action qui a eu lieu à tel moment du passé (aoriste).

Ex. : *Vixit ante Romam conditam*, il vécut avant la fondation de Rome.
Dixit ut ad me scriberet, il lui a dit de m'écrire. C.

REMARQUES. — I. Le parfait proprement dit se rapporte au même moment que le présent de l'indicatif; seulement le présent indique une action qui est actuellement en train de se faire, tandis que le parfait indique une action actuellement terminée.

Ex. : On ferme la porte, *porta clauditur*.
La porte est fermée, *porta clausa est*.

II. *Clausus sum* et *clausus fui* ne doivent pas s'employer l'un pour l'autre. *Templum clausum est* veut dire : le temple se trouve actuellement fermé; *templum clausum fuit* veut dire : le temple se trouva alors fermé. Mais, au parfait historique, on dit toujours *templum clausum est*, on ferma le temple.

Fidem meam habent cognitam.

416. Au lieu de *cognovi, statui, mihi persuasi*, etc., on emploie parfois les périphrases *habeo cognitum, statutum, mihi persuasum*, pour marquer avec plus de force qu'on possède telle connaissance ou telle résolution, et que c'est un résultat acquis.

Ex. : Ils connaissent bien mon dévoument, *fidem meam habent cognitam*. C.

Nihil habebam quod scriberem.

417. Les Latins, quand ils écrivaient une lettre, se mettaient, pour le temps, au point de vue de celui qui la lirait, et mettaient d'avance le passé au lieu du présent.

Ex. : Je n'ai rien à vous écrire; je n'ai rien appris de nouveau, et j'ai répondu hier à vos lettres, *nihil habebam quod scriberem; neque enim quicquam novi audieram et ad tuas epistolas rescripseram pridie.* C.

Multa exempla sunt : suffecerit unum.

418. Le futur antérieur ne signifie souvent rien de plus que le futur simple, surtout *videro.*

Ex. : Il y en a beaucoup d'exemples : un seul suffira, *multa exempla sunt : suffecerit unum.* P. J.
J'examinerai tout à l'heure quelle en a été la cause, *quæ fuerit causa mox videro.* C. — C'est son affaire, *ipse viderit.*

Justa imperia sunto.

419. L'impératif futur en *to* ne s'emploie régulièrement que dans les textes de lois, les sentences, et quand un mot marque nettement que l'action commandée se fera dans l'avenir.

Ex. : Que les commandements soient justes, *justa imperia sunto.* C.
Ne demande que demain, on te donnera; aujourd'hui va-t'en, *cras petito, dabitur; nunc abi.* P.

Remarque. — On dit toujours *scito, scitote*, et très souvent *esto, putato, sic habeto*, au lieu de l'impératif présent.

Emploi des modes dans les propositions indépendantes.

420. Les propositions indépendantes se subdivisent en propositions énonciatives et en propositions volitives.

PROPOSITIONS ÉNONCIATIVES.

421. Les propositions énonciatives sont celles par lesquelles on déclare simplement une vérité ou un fait, sous forme affirmative (il est bon); négative (il n'est pas bon); interrogative (est-il bon?); exclamative (qu'il est bon!). Elles sont à l'indicatif, parfois au subjonctif, et prennent la négation *non*.

Possum sescenta decreta proferre.

422. Avec les verbes signifiant pouvoir ou devoir, l'indicatif latin a souvent le sens d'un conditionnel français. Ainsi :

1° *Possum, debeo,* je pourrais, je devrais (mais je m'en abstiens).

2° *Poteram, debebam, potui, debui, potueram, debueram,* j'aurais pu, j'aurais dû (mais je me suis abstenu).

Ex. : Je pourrais citer une foule de décrets (bien que je m'en abstienne), *possum sescenta decreta proferre.* C.

Tu aurais pu te reposer avec moi (au lieu de t'en aller), *mecum poteras requiescere.* V.

On n'aurait pas dû entreprendre la guerre, *non suscipi bellum oportuit.* L.

Tu as couvert d'outrages un homme que tu aurais dû (tu devais) honorer comme un père, *contumeliis eum onerasti quem patris loco colere debebas.* C.

Remarques. — I. Autres expressions à noter : *melius fuit,* il eût mieux valu; *æquum erat,* il aurait été juste; *longum est,* il serait trop long; *quis arbitratus est?* qui aurait pensé?

II. C'est toujours l'indicatif qu'on emploie avec *pæne* ou *prope* presque, un peu plus.

Ex. : Le pont sur pilotis faillit livrer passage à l'ennemi, et c'est ce qui serait arrivé s'il ne s'était trouvé là un homme de cœur, Horatius Coclès, *pons sublicius iter pæne hostibus dedit, ni unus vir fuisset, Horatius Cocles.* L. (Après *dedit,* suppléez : *et revera dedisset.*)

Hoc sine ulla dubitatione confirmaverim.

423. Le subjonctif présent ou parfait correspond à notre conditionnel présent employé en parlant de

l'avenir, pour marquer la possibilité ou pour adoucir l'affirmation. Souvent on rend ce subjonctif à l'aide du verbe pouvoir.

Ex. : Je puis l'affirmer sans hésitation. *hoc sine ulla dubitatione confirmaverim*. C.

On dira peut-être, *dicat*, *dixerit aliquis*.

Qui croirait? *quis credat?* qui pourrait nier? *quis neget?*

Je voudrais, je désirerais savoir de vous, *velim ex te scire*.

Remarques. — I. Le subjonctif ainsi employé s'appelle le **subjonctif potentiel**, c'est-à-dire de possibilité.

II. A la deuxième personne du singulier, le subjonctif sert à rendre le pronom on (§ 373).

Ex. : La mémoire diminue, si on ne l'exerce pas, *memoria minuitur, nisi eam exerceas*. C.

III. S'il s'agit du passé, on emploie l'imparfait du subjonctif (**potentiel du passé**).

Ex. : Qui pouvait croire? Qui eût cru? *quis crederet?*
On eût dit, *diceres*; on pouvait voir, *cerneres*.

Si possem, facerem.

424. Le plus-que-parfait du subjonctif correspond à notre conditionnel passé; l'imparfait du subjonctif correspond à notre conditionnel présent employé en parlant du présent, pour marquer une supposition contraire à la réalité.

Ex. : Si (en ce moment) je pouvais, je le ferais (mais je ne peux pas), *si possem, facerem*.

Remarques. — I. Le subjonctif ainsi employé s'appelle le **subjonctif irréel**.

II. *Velim*, je voudrais, je désirerais, exprime un souhait qui peut se réaliser; *vellem*, je voudrais (mais cela n'est pas possible), exprime un regret.

INTERROGATION.

Estisne vos legati missi a populo?

425. Pour interroger, on peut employer : 1° les pronoms ou adverbes interrogatifs; 2° les particules :

Nĕ, est-ce que? si l'on fait une simple question, c'est-à-dire si l'on ignore quelle sera la réponse;

Nonne, n'est-il pas vrai que? si l'on veut faire dire oui à l'interlocuteur;

Num, est-ce que par hasard? si l'interrogation est oratoire, c'est-à-dire si l'on veut faire dire non à l'interlocuteur.

Ex. : Êtes-vous les députés envoyés par le peuple? *Estisne vos legati missi a populo?* L.

Le chien ne ressemble-t-il pas au loup? *canis nonne similis lupo?* C.

Peus-tu bien le nier? *num infitiari potes?* C.

REMARQUES. — I. *Ne* peut s'employer au lieu de *num;* d'autres fois, il semble avoir le sens de *nonne.*

Ex. : Y-a-t-il quelqu'un pour croire de telles sottises? *estne quisquam qui talia credat?*

Ne vois-tu pas que j'ai du loisir en abondance? *videsne me abundare otio?* C.

II. On se sert encore pour interroger de *numquid,* qui a le sens de *num,* et de *ecquid,* est-ce que... en quelque chose?

Ex. : Avez-vous donc deux patries? *numquid duas habetis patrias?* C.
La maison te plait-elle un peu? *ecquid placent ædes?* P.

Tibi ego possem irasci?

426. En latin comme dans toutes les langues, on se contente souvent d'exprimer l'interrogation par le ton de la voix, sans employer de particule.

Ex. : Tu crois cela? *hæc credis?*

Tu ne vois pas que tu te contredis? *pugnantia te loqui non vides?* C.

Dans ce cas, le subjonctif (parfois précédé de *ut*) exprime l'indignation contre une supposition inadmissible, et se rend par notre conditionnel ou par un infinitif exclamatif (**subjonctif de protestation**).

Moi, j'aurais pu t'en vouloir? *tibi ego possem irasci?*

Quoi! nous resterions insensibles à la voix des poètes? *nos non poetarum voce moveamur?* C.

Moi, lui résister? *eine ego ut advorser?* T.

Quis te redemit? Jesus Christus.

427. Quand la question se fait par un pronom ou un adverbe interrogatif, le mot de la réponse se met au cas voulu par la fonction qu'il remplit.

Ex. : Qui t'a racheté? Jésus-Christ. *Quis te redemit? Jesus Christus.*

Qui a pitié des paresseux? Personne. *Quem miseret pigrorum? Neminem.*

A qui est-ce de parler? A moi. *Cujus est loqui? Meum.*

A qui est ce livre? A moi. *Cujus est hic liber? Meus.*

Dans quelle ville habite-t-il? à Lyon. *Qua in urbe habitat? Lugduni.*

Venitne pater tuus? Venit.

428. Quand la question appelle un oui ou un non pour réponse, on peut employer *etiam* ou *ita* pour dire oui, *non* ou *minime* pour dire non. Mais, dans ce cas, on répond presque toujours à une demande en répétant le mot de la question sur lequel porte l'interrogation.

Ex. : Ton père est-il venu? Oui. *Venitne pater tuus? Venit.* — Non. *Non venit.*

Est-ce ton père qui est venu? Oui. *Paterne tuus venit? Pater.* — Non. *Non ille.*

Etes-vous les députés? C'est nous. *Estisne vos legati? Sumus.* L.

Utrum ea vestra an nostra culpa est?

429. Dans les interrogations doubles, on emploie *utrum* ou *ne*, est-ce que; et, au second membre, *an*, ou.

Ex. : Est-ce votre faute ou la nôtre? *Utrum ea vestra an nostra culpa est?* C.

Est-ce vous qui avez quitté Domitius ou Domitius qui vous a quittés? *Vosne L. Domitium an vos L. Domitius deseruit?* Cs.

REMARQUES. — I. Au second membre, ou non se rend par *annon*, moins souvent par *necne*.

Ex. : Est-ce là l'homme que je cherche, ou non? *Isne est quem quæro, annon?* T.

II. *Utrum* ou *ne* peuvent être sous-entendus.

Ex. : Sont-ce là les paroles, oui ou non? *sunt hæc verba tua, necne?* C.

III. Par suite de l'ellipse du premier membre, *an* se trouve parfois en tête de l'interrogation, et signifie alors est-ce que? S'il vient après une autre question, il peut se traduire par sans doute, ou avoir le sens de *nonne*.

Ex. : Que prétends-tu? sans doute que la Sicile a été délivrée par ton courage? *quid dicis? an Siciliam virtute tua liberatam?* C.

IV. *An* ou *an vero*, ainsi placé en tête d'une interrogation, signifie eh quoi! quand il porte sur toute une phrase composée de deux termes dont le second est d'ordinaire opposé au premier par *autem* ou *vero*. C'est ce qu'on appelle un raisonnement *a fortiori*.

Ex. : Quoi! un Scythe a pu mépriser l'argent, et les philosophes de notre pays n'en seront pas capables? *An Scythes potuit pro nihilo pecuniam ducere, nostrates autem philosophi facere non poterunt?* C.

EXCLAMATION.

Quam macer est!

430. Les propositions exclamatives ordinaires commencent par *quam! quantum! quot!* D'autres, qui servent à conclure une phrase, commencent par *tantum*, *tot*, etc. Devant un adjectif ou un verbe ordinaire, on emploie *adeo*, tant, tant il est vrai que!

Ex. : Qu'il est maigre! *quam macer est!* V.

Quels beaux fruits! *quam pulchra poma!*

Tant est rare une amitié fidèle! *adeo rara est amicitia fidelis!*

Tant la conversation m'a ennuyé! *adeo me sermonis pertæsum est!* P.

REMARQUE. — Le latin peut réunir deux exclamations dans une seule proposition.

Ex. : Que de choses en si peu de mots (ou combien peu de mots)! *quam multa quam paucis!* C.

PROPOSITIONS VOLITIVES.

431. Les propositions volitives sont celles qui expriment une volonté, c'est-à-dire un ordre, une exhortation ou un souhait. Elles sont au subjonctif ou à l'impératif, et prennent le plus souvent la négation *nē*.

Venite ad me omnes qui laboratis.

432. Pour commander, on emploie l'impératif à la 2e personne, le subjonctif présent aux deux autres.

Ex. : Venez à moi, vous tous qui peinez, *venite ad me omnes qui laboratis.*
Aimons la patrie, *amemus patriam.* C.
Qu'il s'en aille, le traître, *abeat proditor.*

Ne veneris.

433. Pour défendre, on emploie *ne* et le subjonctif parfait à la 2e personne, *ne* et le subjonctif présent aux deux autres.

Ex. : Ne viens pas, *ne veneris.*
Ne souhaitons pas des choses trop difficiles, *ne difficilia optemus.* C.
Que personne ne dédaigne les préceptes de la grammaire, *ne quis fastidiat grammatices elementa.* Q.

REMARQUES. — I. Dans les défenses, on dit à volonté *nemo* ou *ne quis*; *nihil* ou *ne quid*; *nunquam* ou *ne unquam*, etc.

II. Le subjonctif présent est régulier à la 2e personne dans un ordre ou une défense avec le sens de notre pronom on.

Ex. : Qu'on use de ce bien quand on l'a, qu'on ne coure pas après quand on ne l'a pas, *isto bono utare dum adsit, cum absit ne requiras.* C.

Nolite id velle quod fieri non potest.

434. Pour défendre, on emploie de préférence *noli, nolite,* avec l'infinitif.

Ex. : N'exigez pas l'impossible, *nolite id velle quod fieri non potest.* C.

Remarque. — Le latin peut exprimer un regret sous forme d'ordre ou de défense dans le passé, au moyen de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : Il aurait dû le supporter, litt. qu'il le supportât, *pateretur.* T.
Tu n'aurais pas dû le demander, *ne poposcisses.* C.

Eloquar an sileam?

455. Dans une proposition interrogative, la première personne du subjonctif marque l'incertitude et se rend par faut-il que je? (**subjonctif délibératif**).

Ex. : Faut-il parler ou me taire? *eloquar an sileam?* V.
Que faire? (que dois-je faire)? *quid faciam?* Que faire? (que devais-je faire)? *quid facerem?*

Remarque. — Ce subjonctif est rare aux autres personnes : *Quid faciat?* que faut-il qu'il fasse?

Naturam expellas, tamen usque recurret.

456. Le subjonctif peut encore se traduire par supposons que, admettons que (**subjonctif de supposition**).

Ex. : Chassez (supposons qu'on chasse) le naturel, il revient au galop, *naturam expellas, tamen usque recurret.* H.
La douleur n'est pas le plus grand des maux, soit : en tous cas c'est un mal, *ne sit sane summum malum dolor : malum certe est.* C.

Remarque. — Une supposition de ce genre s'exprime aussi par le simple impératif : *Naturam expelle, tamen usque recurret.*

Utinam vivat!

457. Avec ou sans *utinam*, 1° le subjonctif présent ou parfait exprime un souhait (négation *ne* ou *non*),

Ex. : Fasse le Ciel qu'il vive! *utinam vivat!*
Puisse Dieu t'inspirer cette pensée, *utinam tibi istam mentem Deus det!* C.

2° Le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait exprime un souhait qui n'est plus réalisable, c'est-à-dire un regret (**subjonctif de regret**).

Ex. : Plût au ciel qu'il vécût encore, si seulement il vivait encore! *utinam viveret!*

Plût au ciel qu'il eût vécu, que n'a-t-il vécu plus longtemps! *utinam diutius vixisset!*

Remarques. — I. On emploie rarement *si* au lieu de *utinam*.

II. Nous disons : Que je meure, s'il n'est pas vrai que je dépense trop! Le latin, pour exprimer la même idée, dit au contraire : Que je vive, aussi vrai que je dépense trop, *ita vivam ut maximos sumptus facio!* C. Mais la tournure française existe aussi en latin : Que je meure, si je l'accorde..., *ne vivam, si tibi concedo.* C.

III. Ne pas confondre que ne exclamatif (*utinam*) avec que ne interrogatif (*quin*) : Que n'accours-tu ici? *quin huc advolas?*

SYNTAXE

DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

438. Les propositions subordonnées se subdivisent en propositions complétives et en propositions non complétives.

Les propositions complétives sont celles qui servent de sujet ou de complément direct à la proposition principale. Les propositions non complétives marquent simplement une circonstance de but, de cause, de temps, etc., et s'appellent pour cette raison circonstancielles.

Supposons la phrase suivante : Je te conseille de lire pour t'instruire, *suadeo tibi ut legas, ut fias doctus.* Nous avons deux propositions subordonnées dont chacune commence par *ut;* mais *ut legas* est une proposition complétive, tandis que *ut fias doctus* est une proposition circonstancielle indiquant le but de l'action, en d'autres termes une proposition finale, dont la suppression n'empêche pas *suadeo tibi ut legas* d'offrir un sens complet.

CHAPITRE VII

PROPOSITIONS COMPLÉTIVES

439. En français, les propositions complétives sont d'ordinaire précédées de la conjonction que. En latin, elles ont des formes plus variées et comprennent :

1° Des propositions infinitives;

2° Des propositions interrogatives indirectes;

3° Des propositions commençant par une conjonction : *ut* ou *ne, quominus* ou *quin, quod*.

I. Propositions infinitives.

Credo eum venire.

440. La proposition infinitive est une proposition dont le verbe est à l'infinitif et le sujet à l'accusatif. L'infinitif est au présent, au passé ou au futur, suivant le sens.

Ex. : Je crois qu'il vient, je croyais qu'il venait, *credo, credebam eum venire.*

Je crois qu'il est venu, je croyais qu'il était venu, *credo, credebam eum venisse.*

Je crois qu'il viendra, je croyais qu'il viendrait, *credo, credebam eum venturum esse.*

Remarques. — I. La différence qu'il y a entre je crois qu'il venait et je crois qu'il est venu n'existe pas en latin : *credo eum venisse*. Toutefois, par exception, *memini me scribere* signifie je me souviens que j'écrivais, tandis que *memini me scripsisse* signifie je me souviens que j'ai écrit.

II. Tu dis que Pierre aime Paul ne peut pas se traduire par *dicis Petrum amare Paulum*, parce qu'on ne voit pas si c'est *Petrum* ou si c'est *Paulum* qui est sujet de *amare*.

Pour éviter l'amphibologie, il suffit de remplacer l'actif par le passif : Tu dis que Paul est aimé de Pierre, *dicis Paulum a Petro amari*.

Toutefois les Latins ne se préoccupaient pas de l'amphibologie grammaticale quand le sens était suffisamment clair : *Scis me consilium tuum probare*, tu sais que j'approuve ton projet.

Credo fore ut eum culpæ pæniteat.

441. Si le verbe latin n'a point de supin et par conséquent pas d'infinitif futur, on emploie la périphrase *fore ut* ou *futurum esse ut* avec le subjonctif (§ 458).

Ex. : Je crois qu'il se repentira de sa faute, *credo fore ut eum culpæ pæniteat*.

Remarques. — I. L'infinitif futur passif se remplace d'ordinaire par cette périphrase.

Ex. : Je pense qu'ils seront vaincus, *puto eos victum iri*, ou mieux *puto fore ut vincantur*.

II. On emploie *posse, velle, nolle, malle*, sans périphrase, dans le sens du futur.

Ex. : Ils espèrent pouvoir s'emparer de la Gaule, *Galliæ sese potiri posse sperant*. Cs.

Credo eum venturum esse, si posset.

442. L'infinitif futur sert à traduire non seulement notre indicatif futur, mais aussi notre conditionnel présent; pour rendre notre conditionnel passé, on remplace *esse* par *fuisse* avec le participe futur.

Ex. : Je crois qu'il viendrait, s'il pouvait, *credo eum venturum esse, si posset* (ou *possit* suivant le sens).

Je crois qu'il serait venu, s'il avait pu, *credo eum venturum fuisse, si potuisset*.

Je crois que la ville aurait été prise, si..., *credo futurum fuisse ut oppidum caperetur, si...*

Deum esse dico, credo, scio.

443. La proposition infinitive s'emploie comme complément direct avec les verbes qui expriment une **affirmation,** une **opinion,** une **perception,** c'est-à-dire ceux qui signifient : 1° dire, écrire, annoncer, déclarer, affirmer, nier; 2° croire, penser, soupçonner, s'imaginer; 3° savoir, apprendre, faire voir, comprendre.

Ex : Je dis, je crois, je sais qu'il y a un Dieu, *Deum esse dico, credo, scio.*

Remarque. — Si le sujet de l'infinitif est le même que celui du verbe principal, on l'exprime sous forme de pronom personnel (Exceptions avec quelques verbes de volonté, § 416, rem. II).

Ex. : Alexandre prétendait être le fils de Jupiter, *Alexander dicebat se esse filium Jovis* (et non pas : *dicebat esse filius Jovis*).
Tu fais semblant d'etre malade, *simulas te ægrotare.*

Sperat se mox profecturum.

444. Avec les verbes qui signifient espérer, promettre, menacer, jurer (de faire une chose), on emploie l'infinitif futur.

Ex : Il espère partir bientôt, *sperat se mox profecturum.*

Remarque. — *Spero* s'emploie aussi, en parlant du présent ou du passé, avec le présent ou le parfait de l'infinitif.
Ex : J'espère que tu es maintenant bien portant, *spero te jam valere.* C.

Salvum te esse gaudeo.

445. On construit d'ordinaire avec la proposition infinitive les verbes qui expriment un **sentiment,** comme *gaudeo, lætor,* se réjouir; *doleo,* s'affliger; *ægre fero,* être faché; *indignari,* s'indigner; *mirari,* s'étonner.

Ex : Je me réjouis de te voir en bonne santé, litt. toi être en bonne santé, *salvum te esse gaudeo.*
Ils étaient fâchés de voir l'armée passer l'hiver en Gaule, *exercitum hiemare in Gallia moleste ferebant.* Cs.

Jubeo te abire.

446. On construit aussi avec la proposition infinitive quelques verbes de **volonté**, comme *jubeo*, ordonner; *veto*, défendre; *sino*, permettre; *patior*, souffrir que; *prohibeo*, empêcher que, ainsi que *volo*, *nolo*, *malo*, *cupio*.

Ex : Je t'ordonne de t'en aller, *jubeo te abire*.

Il avait défendu à ses lieutenants de quitter leurs légions, *a legionibus legatos discedere vetuerat*. Cs.

Remarques. — I. Si la personne à qui s'adresse un ordre ou une défense n'est pas nommée, et que l'infinitif français ait un complément direct, on tourne en latin par le passif.

Ex : Il ordonna de préparer, il fit préparer les armes, *arma expediri jussit*. Cs.

Si l'infinitif n'a pas de complément direct, il reste d'ordinaire à la voix active.

Ex : La loi ordonne de se bien conduire, et défend de mal faire, *lex recte facere jubet, vetat delinquere*. C.

II. Avec *volo*, *nolo*, *malo*, *cupio*. si le sujet de l'infinitif est le même que celui du verbe principal, on emploie le simple infinitif ou moins souvent la proposition infinitive.

Ex : Je veux être clément, *volo esse clemens* ou *volo me esse clementem*.

III. Il y a une nuance entre *hoc fieri volo* (*nolo*, *malo*, *cupio*, *oportet*), je veux que cela se fasse, et *hoc factum volo*, je veux que ce soit une chose faite.

Decet verecundum esse adulescentem.

447. La proposition infinitive s'emploie comme sujet : 1° avec les verbes impersonnels *constat*, il est avéré; *apparet*, il est clair; *expedit*, *prodest*, *conducit*, il est avantageux; *convenit*, il convient; *licet*, il est permis; *oportet*, il faut; *refert*, *interest*, il importe; *sequitur*, il s'ensuit que; 2° avec les expressions impersonnelles telles que *verum est*, *manifestum est*, *facile est*, *fas est*, *fama est*, *opus est*, *mos est*, *tempus est*, etc.

Ex : Il convient qu'un adolescent soit réservé, *decet verecundum esse adulescentem*. P.

Dicitur cervos diutissime vivere.

448. La proposition infinitive peut s'employer aussi avec les expressions impersonnelles *dicitur*, on dit que; *creditur*, on croit que; *nuntiatur*, on annonce que; *traditur*, on rapporte que.

Ex. : On dit que les cerfs vivent très longtemps, *dicitur cervos diutissime vivere.*

La tradition rapporte qu'Homère était aveugle, *traditum est Homerum fuisse cæcum.* C.

Il faut croire que Philon était éloquent, *Philonem existimandum est disertum fuisse.* C.

Cervi dicuntur diutissime vivere.

449. Mais, au lieu de cette construction impersonnelle, on emploie souvent la construction personnelle, c.-à-d. que l'on prend le sujet de l'infinitif pour en faire le sujet des verbes dire, croire, annoncer, rapporter.

Ex. : On dit que les cerfs vivent très longtemps, les cerfs passent pour vivre très longtemps, *cervi dicuntur diutissime vivere.*

On annonçait que la maison de César avait été assiégée, *oppugnata (esse) domus Cæsaris nuntiabatur.* C.

Le bruit courait que César s'était éloigné de Gergovie, *Cæsar a Gergovia discessisse audiebatur.* Cs.

Remarques. — I. La construction personnelle est préférable avec *dicere, ferre, tradere, existimare, putare,* sauf aux temps composés, *dictum est, dicendum est,* où les deux constructions sont également usitées.

Ex. : Il passe pour en être l'auteur, *id fecisse putatur.*

II. On se sert rarement en latin d'incises telles que dit-on, croit-on, à ce qu'on rapporte.

Ex. : Aristide, à ce qu'on rapporte, était juste entre tous, *Aristides unus omnium justissimus fuisse traditur.* C.

Illum audire mihi videor.

450. La construction personnelle est de règle avec *videri*, sembler, et avec le passif de *jubere*, *vetare*, *sinere*, *prohibere*.

Ex. : Il me semble que je l'entends, litt. je me semble, je crois l'entendre, *illum audire mihi videor* (ou *illum audire videor*, avec ellipse de *mihi*).

Il m'a tout conté très sincèrement, à ce qu'il m'a semblé, *omnia fidelissimo animo, ut mihi quidem visus est* (mieux que *visum est*), *narravit*. C.

On leur ordonna, ils reçurent l'ordre de consulter les livres Sibyllins, *libros Sibyllinos inspicere jussi sunt*. L.

On leur défendit, défense leur fut faite d'approcher, *adire vetiti sunt*. L.

Remarque. — Quand *mihi videtur* signifie *mihi placet*, on l'emploie impersonnellement.

Ex. : Le sénat jugea à propos, il parut bon au sénat d'envoyer des députés, *senatui visum est legatos mittere* (ou *legatos mitti* ou *ut legati mitterentur*).

Discours indirect.

451. Il y a **discours** ou **style indirect** quand on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un par des propositions dépendant d'un verbe dire ou penser. On appelle discours indirect au sens large du mot toute proposition subordonnée qui est supposée représenter la pensée d'une personne désignée dans ce qui précède.

Ex. : Nous reviendrons (discours direct).

Ils disent qu'ils reviendront, ils ont dit qu'ils reviendraient (discours indirect).

Respondit ad idus apriles reverterentur.

452. Dans le discours indirect, on met au subjonctif toute proposition qui, dans le discours direct, serait impérative, interrogative ou subordonnée.

Ex. : Il leur répondit de revenir pour les Ides d'avril (discours direct : Revenez), *respondit... ad idus apriles reverterentur.* Cs.

Que pensaient-ils qu'on dût faire du butin (discours direct : Que pensez-vous)? *quid de præda faciendum censerent?* L.

Remarques. — I. Une proposition relative intercalée dans une proposition infinitive est au subjonctif, à moins qu'elle n'exprime une remarque incidente faite par l'écrivain lui-même.

Ex. : Aristote dit que, sur les bords de l'Hypanis, fleuve qui se jette dans le Pont-Euxin, il naît certains insectes qui ne vivent qu'un jour, *apud Hypanim fluvium, qui in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quæ unum diem vivant.* C.

II. Les propositions subordonnées du discours indirect au sens large du mot se mettent également au subjonctif.

Ex. : Pœtus m'a donné tous les livres qu'avait laissés son frère, *Pœtus omnes libros, quos frater suus reliquisset, mihi donavit.* C. *Quos frater ejus reliquerat* serait une simple constatation de Cicéron et ne soulignerait pas l'intention de Pœtus.

Num recentium injuriarum oblivisci posse?

453. On met à l'infinitif, dans le discours indirect : 1° une interrogation oratoire qui équivaut à une négation : 2° une proposition relative où le relatif, ne fait que remplacer un pronom démonstratif (§ 363) ; 3° une proposition exclamative ou comparative.

Ex. : Pouvait-il (= il ne pouvait) oublier de récentes injustices? *num recentium injuriarum oblivisci posse?*

Par là on pouvait juger, *ex quo judicari posse...* Cs.

II. Propositions interrogatives indirectes.

Scire velim ubi sis.

454. Qui êtes-vous? est une interrogation directe ; dites-moi qui vous êtes est une interrogation indirecte. Le verbe de l'interrogation indirecte se met au subjonctif.

Ex. : Je voudrais savoir où vous êtes, *scire velim ubi sis.*

Je ne sais quand il viendra, *nescio quando venturus sit.*

Remarques. — I. Le français emploie parfois le pronom relatif, au lieu d'un pronom interrogatif, dans une interrogation indirecte. En latin, il faut un mot interrogatif.

Ex. : Écrivez-moi ce que vous faites, c'est-à-dire quelle chose vous faites, *ad me scribe quid agas.*

II. Les interrogations directes *quid ago?* que fais-je? et *quid agam?* que dois-je faire? deviennent l'une et l'autre, dans l'interrogation indirecte : *nescio quid agam*. Cette dernière phrase peut donc signifier, ou bien je ne sais ce que je fais, ou je ne sais ce qu'il faut que je fasse, je ne sais que faire.

III. Les locutions *nescio quis, nescio quomodo, mirum quantum* n'exercent pas d'influence sur le mode du verbe, quand elles équivalent à *aliquis, aliquo modo, miro modo.*

Ex. : Il envoya je ne sais qui à Cécilius, *misit ad Cæcilium nescio quem.* C.
Je ne sais qui il a envoyé, *nescio quem miserit.*

IV. Le latin peut réunir dans une seule proposition deux cas différents d'un même pronom interrogatif.

Ex. : Examine qui est l'auteur et qui est la victime de la fraude, *considera quis quem fraudasse dicatur.* C.

Quæsivit essentne legati.

455. En français, est-ce que se remplace par si (quelquefois par que) dans l'interrogation indirecte.

En latin, les particules interrogatives sont les mêmes dans l'interrogation indirecte que dans l'interrogation directe, et sans différence de sens entre *nĕ* et *num.*

Ex. : Il leur demanda s'ils étaient les députés, *quæsivit essentne legati.*

Je te demande si tu peux le nier, *quæro a te num infitiari possis.*

Tu m'avais demandé si je ne pensais pas..., *ex me quæsieras nonne putarem.* C.

Je ne sais si c'est votre faute ou la nôtre, *nescio utrum ea vestra an nostra culpa sit.*

Qu'une coupe soit en or ou en verre, peu importe, *utrum sit aureum poculum an crystallinum, nihil refert.* Sen.

Remarques. - I. Dans l'interrogation double, *ou non* se rend par *necne*, plus rarement par *annon* (§ 429, rem. 1).

Ex. : Dis-moi si c'est là l'homme que je cherche ou non, *dic mihi isne sit quem quæro necne.*

II. Quand *utrum* ou *nĕ* sont sous-entendus au premier membre, *an* peut être remplacé au second par *nĕ.*

Ex. : On ne savait s'ils étoient vainqueurs ou vaincus, *in incerto erat vicissent victine essent.* L.

Par conséquent, l'interrogation double peut avoir cinq formes régulières : *Quæro utrum verum an falsum sit.*
— *verumne an falsum sit.*
— *verum an falsum sit.*
— *verum falsumne sit.*
— *verumne falsumne sit* (rare).

III. L'emploi de *an* au lieu de *num* ou *ne* est peu classique.

Dubito an Venusiam tendam.

456. Les expressions *haud scio an, nescio an, dubito an, incertum est an,* peuvent se traduire par peut-être : *an* y a le sens de si ne pas.

Ex. : Je me demande si je ne dois pas aller à Venouse, *dubito an Venusiam tendam.* C.
Il faut mourir, et peut-être bien aujourd'hui même, *moriendum certe est, et id incertum an eo ipso die.* C.

Remarque. — *Forsitan* (pour *fors sit an*), peut-être, équivaut à *dubito an* et veut le subjonctif : C'est peut-être un mérite, *quæ forsitan laus sit.* C.

Paludem si nostri transirent exspectabant.

457. Quelquefois, surtout avec les verbes qui signifient essayer ou attendre, *si* veut dire pour le cas où. Ce *si* n'est pas interrogatif, mais bien conditionnel, et son emploi s'explique par une ellipse.

Ex. : Ils étaient sur le qui-vive, pour le cas où les nôtres traverseraient le marais, *paludem si nostri transirent, exspectabant.* Cs.
Ils essayèrent de forcer le camp, *si perrumpere possent, conati sunt.* Cs.

Concordance des temps.

Scio, sciam quid facias.

458. A quel temps faut-il mettre le verbe d'une proposition subordonnée au subjonctif?

1er cas. Si le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur (ou futur passé), le verbe de la subordonnée doit être à un temps principal du subjonctif (§ 112) c'est-à-dire au présent ou au parfait suivant le sens.

Ex. : Je sais, je saurai ce que tu fais, ce que tu as fait, ce que tu feras, *scio, sciam quid facias, quid feceris, quid facturus sis.*

2e cas. Si le verbe de la proposition principale est à un temps du passé (imparfait, parfait ou plus-que-parfait), le verbe de la subordonnée doit être à un temps secondaire du subjonctif (imparfait ou plus-que-parfait suivant le sens).

Ex. : Je savais, j'ai su, j'avais su ce que tu faisais, ce que tu avais fait, ce que tu ferais, *sciebam, scivi, sciveram quid faceres, quid fecisses, quid facturus esses.*

Remarques. — I. Le latin applique rigoureusement la règle de la concordance des temps, et semble demander le passé même là où la logique demanderait le présent.

Ex. : Il montra quel est le pouvoir des remords, *quanta conscientiæ vis esset ostendit.* C.

II. Le parfait proprement dit ou parfait présent (§ 415) peut être considéré pour la concordance des temps comme un simple présent.

Ex. : J'ai assez montré qui vous devez nommer consuls, *quales viros creare vos consules deceat satis est dictum.* L.

III. On trouve quelques exceptions à la concordance des temps chez les historiens, spécialement dans le discours indirect. Pour les propositions consécutives, voir § 473, rem.

IV. La différence qu'il y a entre je sais ce que tu as fait, et je sais ce que tu faisais, ce que tu avais fait, n'existe pas en latin : *scio quid feceris* (§ 440, rem. I).

Persuadet Castico ut regnum occuparet.

459. Après un présent historique (§ 412), le verbe subordonné peut se mettre au présent ou à l'imparfait.

Ex. : Il le décide (= décida) à passer à l'ennemi, *huic persuadet uti ad hostes transeat.* Cs.

Il décide Casticus à s'emparer du pouvoir, *persuadet Castico ut regnum occuparet.* Cs.

Se ea quæ imperasset facturos polliciti sunt.

460. En général, quand un verbe doit être à la fois au subjonctif et au futur, on emploie le futur périphrastique du subjonctif (*scripturus sim, scripturus essem*).

Toutefois, en pareil cas, dans le discours indirect, on applique simplement la règle de concordance des temps en négligeant l'idée du futur.

Ex. : Ils promirent de faire ce qu'il prescrirait, *se ea quæ imperasset facturos polliciti sunt.* Cs. (Discours direct : *quæ imperaveris faciemus.*)

Il répondit que s'ils lui donnaient des otages, il ferait la paix avec eux, *respondit... si obsides ab iis sibi darentur, sese cum iis pacem esse facturum.* (Discours direct : *Si obsides a vobis mihi dabuntur, ego vobiscum pacem faciam.*)

Remarque. — Si le verbe à mettre au subjonctif futur n'a pas de participe en *rus*, ou bien on se sert de la périphrase *futurum sit ut*, ou, ce qui vaut mieux, on s'arrange de façon à employer un verbe qui ait ce participe.

Le subjonctif ordinaire suffit parfois avec *volo, possum, debeo* et *oportet.*

Ex. : Je me demande si tu seras loué par lui, c'est-à-dire s'il te louera, *dubito sitne te laudaturus;* s'il se repentira, *sitne pænitentiam acturus;* s'il pourra en venir à bout, *possitne rem perficere.*

III. Propositions complétives avec *ut*.

Suadeo tibi ut legas.

461. On construit avec *ut* et le subjonctif presque tous les verbes de **volonté** ou d'**activité**. Tels sont ceux qui signifient :

1° Conseiller, persuader, exhorter : *suadere, persuadere, impellere, hortari.*

2° Vouloir, souhaiter, attendre que : *velle, optare, exspectare.*

3° Demander, prier, ordonner : *orare, rogare, precari, petere, postulare, imperare* (mais non *jubere* § 446).

4° Permettre : *permittere* (mais non *sinere*), *concedere, potestatem facere, licentiam dare.*

5° Faire en sorte que, veiller à ce que : *facere, efficere, curare, consulere, videre, operam dare, cavere.*

6° Mériter, *mereri, dignum esse;* obtenir, *impetrare.*

7° On décide de, on songe à : *placet, convenit, in mentem venit;* il s'agit, *id agitur;* il importe, *refert, interest.*

Ex. : Je te conseille de lire, *suadeo* (*suadebo*) *tibi ut legas.*

Je te conseillais de lire, *suadebam* (*suasi, suaseram*) *tibi ut legeres.*

Ils prient César de les épargner, *orant ut Cæsar sibi parcat.* Cs.

Veille à ta santé, litt. aie soin de te bien porter, *cura ut valeas.* C.

Remarques. — I. Dans les propositions négatives, *ut* se remplace par *ne* (parfois *ut ne*). Au lieu de *ut nemo, ut nihil, ut nunquam,* etc., on dit *ne quis, ne quid, ne unquam.* Enfin, au lieu de *et ne,* on dit le plus souvent *neve.*

Ex. : Je te conjure de ne rien faire et de ne rien dire, *obsecro te ne quid agas neve dicas.*

II. *Exspectare* se construit avec *ut* et avec *dum.*

Ex. : Vous attendez que je réponde, *exspectatis ut respondeam* ou *dum respondeam.*

Dic ei ut longius progrediatur.

462. Avec les verbes dire, répondre, avertir, annoncer, on met tantôt la proposition infinitive, tantôt le subjonctif précédé de *ut*, selon qu'il y aurait l'indicatif ou l'impératif dans le discours direct.

Ex. : Dis-lui qu'il va trop loin, *dic ei longius eum discedere*. (Disc. direct : tu vas trop loin.)

Dis-lui qu'il aille plus loin, d'aller plus loin, *dic ei ut longius progrediatur*. (Disc. direct : va plus loin.)

REMARQUE. — Je suis d'avis d'envoyer des députés, *censeo (decerno) ut legati mittantur* ou *legatos mittendos.*

Mihi credas velim.

463. La conjonction *ut* s'omet toujours après *nolo, malo,* et *oportet;* d'ordinaire après *volo, licet, necesse est,* ainsi qu'après les impératifs *fac* et *sine;* plus rarement après *imperare, hortari, orare, censere.*

Ex. : Je voudrais que tu me croies, *mihi credas velim.* C.
Tâche de penser, *fac cogites.* S.

REMARQUE. — Je veux que tu me répondes peut se traduire de trois façons :

1° *Volo uti mihi respondeas.* C.;
2° *Volo mihi respondeas;*
3° *Volo te mihi respondere.*

Nitebatur ut castra fierent.

464. Certains verbes se construisent soit avec *ut* et le subjonctif, soit avec le simple infinitif. Tels sont *niti, contendere*, s'efforcer de, tâcher que; *statuere, constituere, decernere,* résoudre de, décider que. On préfère l'infinitif quand les deux verbes ont le même sujet.

Ex. : Il tâchait que le camp se fît, *nitebatur ut castra fierent.* N.

Il s'efforce de vaincre, *nititur vincere.*

REMARQUES. — I. *Ut* est rare avec *cupere, pati, cogere*. Par contre, l'infinitif est rare avec *optare, permittere* et *concedere*. On ne le rencontre qu'au passif avec *imperare* et *postulare*.

Ex. : Il demanda, il commanda que cela se fît, *hæc fieri postulavit, imperavit.*

II. On dit *te hortor, te impello ut facias* ou *ad faciendum*, rarement *hortor, impello facere.*

Fieri potest ut errem.

465. On construit encore avec *ut* et le subjonctif les expressions qui marquent un événement ou un résultat. Tels sont :

1° Il arrive, *fit, accidit, evenit, contingit, est.*
2° Il s'ensuit, il résulte, *efficitur, sequitur.*
3° Il reste à faire, *restat, reliquum est, relinquitur.*
4° Il s'en faut de beaucoup, *multum abest;* il va arriver que, *prope est, in eo res est*; faire en sorte, *committere.*
5° C'est l'usage, *mos est, moris est, consuetudo est;* c'est le droit, *jus est;* c'est la loi, *lex est;* ce n'est pas le lieu, *non hic locus est;* il est en ton pouvoir, *in tua potestate est.*

Ex. : Il peut se faire que je me trompe, *fieri potest ut errem.* C.

Si cette proposition n'est pas vraie, il s'ensuit qu'elle est fausse, *si hoc enuntiatum verum non est, sequitur ut falsum sit.* C.

REMARQUES. — I. Dans les propositions négatives de ce genre, *ut* se remplace par *ut non*, et non par *ne* (§ 461).

Ex. : Il peut se faire que je ne me trompe pas, *fieri potest ut non errem.*

II. On trouve parfois *ut* avec les expressions *rectum est, verum est, utile est, expedit, interest, convenit, necesse est,* qui prennent plus souvent la proposition infinitive.

Ex. : Il est utile à tous que chaque cité ait ses lois, *expedit omnibus ut singulæ civitates suas leges habeant.* J.

Au contraire, avec *sequitur*, la proposition infinitive est plus rare que la conjonction *ut*.

IV. Propositions complétives avec *ne*.

Timeo ne veniat.

466. Les verbes *timeo*, *metuo*, *vereor*, craindre, et l'expression *periculum est*, il est à craindre, se construisent avec *ne* (que... ne) ou *ne non* (que... ne pas).

Ex. : Je crains qu'il ne vienne, *timeo ne veniat.*
Je crains qu'il ne vienne pas, *timeo ne non veniat.*

Remarques. — I. Si le verbe craindre n'est pas accompagné d'une négation, on peut remplacer *ne non* par *ut.*

Ex. : Je crains que tu ne supportes pas ces fatigues, *timeo ut labores sustineas.* C. (Entendez : je me demande avec crainte comment tu les supporteras.)

II. Avec l'infinitif, *vereor* (moins souvent *timeo, metuo*) signifie craindre de, à peu près comme *non audeo*, ne pas oser

Ex. : Je n'ose dire, *vereor dicere.*

Cave ne cadas.

467. On construit aussi avec *ne* les verbes de sens négatif, comme *interdicere*, défendre de (mais non *vetare*); *impedire*, *prohibere*, empêcher; *obstare*, *resistere*, *repugnare*, s'opposer à ce que; *cavere*, éviter de; *dissuadere*, dissuader; *deterrere*, détourner de; *recusare*, refuser de.

Ex. : Prends garde de tomber, *cave ne cadas.*
Cela m'a empêché de partir, *id impedivit ne proficiscerer* (*me* est inutile).
Régulus refusa de dire son avis, *Regulus ne sententiam diceret recusavit.*

Remarques. — I. *Cave*, à l'impératif, est souvent suivi du subjonctif sans conjonction.

Ex. : Ne va pas t'imaginer, *cave existimes.* C.

II. On peut mettre l'infinitif avec *recuso, impedio*, surtout avec *prohibeo.*

Ex. : Il refuse de mourir, *mori recusat.* Cs.
On empêche les parents de voir leurs enfants, *parentes prohibentur adire ad liberos.* C.

V. Propositions complétives avec *quin* ou *quominus*.

Non impedio quin proficiscaris.

468. On construit avec *quominus* ou avec *quin* les verbes qui signifient empêcher et refuser, quand ils sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation de sens négatif.

Ex. : Je ne vous empêche pas de partir, *non impedio quin* ou *quominus proficiscaris.*

Qui vous empêche d'être heureux? *quid obstat* (= *nihil obstat*) *quominus sis beatus?*

REMARQUE. — Même sans négation, *impedio* et *prohibeo* peuvent se construire avec *quominus*.

Facere non possum quin rideam.

469. On ne construit avec *quin* que des expressions négatives : *non dubitare*, ne pas douter que, ne pas hésiter à; *facere non possum*, je ne puis m'empêcher de; *haud multum abest*, il s'en faut de peu que.

Ex. : Je ne puis m'empêcher de rire, *facere non possum quin rideam.*

Qui doute que la vertu ne soit aimable? *quis dubitat* (= *nemo dubitat*) *quin virtus sit amabilis ?*

Peu s'en fallut qu'ils ne fussent chassés. ils faillirent être chassés du camp, *non multum abfuit quin castris expellerentur.* Cs.

REMARQUES. — Le premier exemple pourrait encore se traduire ainsi : *Non possum non ridere.*

II. Selon que *causâ est* est construit avec *cur* ou avec *quin*, le sens est tout différent.

Ex. : *Nulla causa est cur venias,* tu n'as aucun sujet de venir, litt. il n'y a pas de motif pour que tu viennes.

Nulla causa est, quid causæ est quin venias, rien ne t'empêche, qu'est-ce qui t'empêche de venir? litt. il n'y a pas de motif pour que tu ne viennes pas.

De même : *Fieri non potest ut te reprehendam*, il m'est impossible de le blâmer ; *fieri non potest quin te reprehendam*, il m'est impossible de ne pas le blâmer.

III. *Dubito*, sans négation, signifie douter, se demander, et se construit avec une interrogation indirecte.

Ex. : Je me demande qui viendra, s'il viendra, *dubito quis venturus sit; num venturus sit* (*venturusne sit*).

VI. Propositions complétives avec *quod*.

Multum ei detraxit quod alienæ erat civitatis.

470. Un verbe peut avoir pour sujet ou pour complément une proposition à l'indicatif avec *quod* signifiant ce fait que.

Ex. : Ce fait qu'il était d'une cité étrangère lui fit beaucoup de tort, *multum ei detraxit quod alienæ erat civitatis*. N.

REMARQUES. — I. Parfois *quod* signifie quant à ce fait que, pour expliquer ou prouver que.

II. *Quid quod* est une formule de transition : Que dire de ce fait que ? c'est-à-dire de plus, mieux encore.

Bene facis quod me adjuvas.

471. *Quod* s'emploie ainsi le plus souvent avec *prætereo, omitto*, je passe sous silence ; *accedit*, à cela s'ajoute ; *adde*, ajoutez à cela ; et avec *facio, accidit, evenit*, accompagnés d'un adverbe de manière.

Ex. : Tu fais bien, tu as raison de m'aider, *bene facis quod me adjuvas*. C.

REMARQUES. — I. Il y a beaucoup d'analogie entre les complétives avec *ut*, à savoir que, ou *quod*, ce fait que. Toutefois *quod* s'emploie spécialement quand il s'agit d'une simple constatation, considérée comme connue de celui auquel on parle.

Ex. : *Accidit ut moreretur*, il arriva qu'il mourut, mais *commode accidit quod mortuus est*, sa mort est arrivée à propos.

II. La complétive avec *quod* ou *ut* est souvent annoncée par un démonstratif *hoc, id, illud*.

Ex. : *Id te movet, quod necesse est mori*, tu es ému par la fatalité de la mort.

CHAPITRE VIII

PROPOSITIONS NON COMPLÉTIVES

I. Propositions finales.

Esse oportet ut vivas.

472. Les propositions finales indiquent le but de l'action. Elles se mettent au subjonctif et commencent par *ut*, pour que, afin que; *quo*, pour que par là; *ne*, pour que... ne pas, de peur que.

Ex. : Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger, *esse oportet ut vivas, non vivere ut edas*. C.

Pour ne pas vous ennuyer, *ne vobis tædium afferam*.

Remarques. — I. *Quo* s'emploie surtout quand il y a un comparatif dans la proposition.

Ex. : Reposez-vous, pour mieux travailler, *otiare quo melius labores*.

II. *Ut* est souvent annoncé dans la proposition principale par un mot démonstratif tel que *ideo, idcirco*, pour cette raison; *ea mente, eo consilio*, dans cette intention, etc.

Ex. : Nous sommes esclaves des lois pour pouvoir être libres, *legum idcirco servi sumus, ut liberi esse possimus*. C.

III. Pour, afin de, se rendent aussi par *ad* avec le gérondif en *dum*, ou par *causa, gratia*, précédé du gérondif en *di* (§ 384, rem.).

Ex. : Les chiens sont faits pour chasser, *canes venandi causa* ou *ad venandum facti sunt*.

IV. *Ne* peut se remplacer par *ut ne* (jusqu'au temps d'Auguste).

Ex. : Je voudrais que tu m'écrives sur le plus de sujets possible, pour que je n'ignore absolument rien, *quam plurimis de rebus ad me velim scribas, ut prorsus ne quid ignorem*. C.

II. Propositions consécutives.

Tam bonus est Deus ut amet homines.

473. Les propositions consécutives indiquent la conséquence, le résultat d'une action. Elles sont au subjonctif et commencent par *ut*, en sorte que, de façon à, au point que; *ut non*, en sorte que... ne pas. Très souvent, *ut* a pour corrélatif dans la proposition principale un adverbe ou un pronom démonstratif : *ita, sic, adeo, tam, tantum*, etc.; *is, talis, tantus, tot*, etc.

Ex. : Dieu est si bon qu'il aime les hommes, *tam bonus est Deus ut amet homines.*

Il était éloquent au point que personne ne l'égalait à cet égard, *fuit disertus, ut nemo ei par esset eloquentia.* N.

REMARQUES. — I. Il faut noter que ces propositions sont toujours au subjonctif en latin et qu'elles échappent souvent à cause du sens à la concordance des temps (§ 458).

Ex. : Il reçut tant de coups qu'il en mourût, *tot plagas accepit ut moreretur.*

Il a reçu tant de coups qu'il en est mort, *tot plagas accepit ut mortuus sit.*

II. *Ita... ut* marque parfois une restriction : de telle sorte que cependant.

Ex. : Il faut employer la douceur, mais de façon que la sévérité s'y mêle, *ita probanda est mansuetudo ut adhibeatur severitas.* C.

Quis tam demens est ut sua voluntate mæreat?

474. Quand assez... pour signifie tellement que, on le traduit par une proposition consécutive.

Ex. : Qui est assez fou pour s'affliger volontairement? *quis tam demens ut sua voluntate mæreat?* C.

Avez-vous assez peu de loisir pour ne pas lire ce livre? *estne tibi tam parum otii ut hunc librum non legas?*

REMARQUE. — Trop... pour se rend par un comparatif suivi de *quam ut.*

Ex. : Leur crime est trop grand pour qu'on puisse leur pardonner, *majora deliquerunt quam ut iis ignosci possit.*

Il a avalé trop de poison pour recouvrer la santé, *plus veneni hausit quam ut sanitati restituatur.*

Ejus virtus ea est ut nulla re frangi possit.

475. Quand *is* sert d'antécédent à *ut*, il signifie tel, de telle nature, de nature à, homme à.

Ex : Son courage est tel que rien ne peut l'abattre, *ejus virtus ea est ut nulla re frangi possit.*

La libéralité doit être de nature à ne nuire à personne, *ea esse debet liberalitas ut nemini noceat.*

Tu n'es pas homme à renoncer par pudeur à une action honteuse, *non is es ut te pudor a turpitudine revocaverit.* C.

Mavult existimari vir bonus, ut non sit.

476. *Ut non* peut parfois se rendre par sans que.

Ex. : Il aime mieux passer pour homme de bien sans l'être, que de l'être sans en avoir la réputation, *mavult existimari vir bonus, ut non sit, quam esse, ut non putetur.* C.

Nunquam tam male est Siculis quin aliquid facete dicant.

477. *Quin* peut remplacer *ut non,* si la proposition principale est négative.

Ex. : Jamais les Siciliens ne sont assez malheureux pour cesser de plaisanter, *nunquam tam male est Siculis quin aliquid facete dicant.* C.

Jamais je n'ai envoyé de lettre chez moi, sans t'en envoyer une autre, *nunquam domum misi unam epistolam quin esset ad te altera.* C.

Tantum abest ut me amet ut vix aspiciat.

478. La locution impersonnelle *tantum abest,* il s'en faut tellement, tant s'en faut, peut être suivie de deux propositions commençant par *ut :* la première est complétive et dépend de *abest*, la seconde est consécutive et répond à *tantum.*

Ex. : Bien loin de m'aimer, il me regarde à peine, litt. tant s'en faut qu'il m'aime, *tantum abest ut me amet ut vix aspiciat.*

REMARQUES. — I. *Tantum abest ut* peut être remplacé par *adeo non* avec l'indicatif : *Adeo non me amat ut vix aspiciat,* il m'aime si peu qu'il me regarde à peine.

II. La même idée peut encore se rendre ainsi : *Non modo non me amat, sed vix aspicit,* ou : *Vix me aspicit, nedum amet.* C.

III. Propositions causales.

Quoniam nominor leo.

479. Les propositions causales indiquent la cause de l'action. Elles commencent par *quod, quia*, parce que; *quoniam, quando,* du moment que, vu que, avec l'indicatif, ou par *cum,* puisque, comme, avec le subjonctif.

Ex. : Je prends la première part, vu que je m'appelle lion, *ego primam partem tollo, quoniam nominor leo.* PH.

Vous m'accorderez la seconde, parce que je suis vaillant, *secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi.* PH.

Il fallait combattre par la ruse, puisque c'était impossible par les armes, *dolo erat pugnandum, cum non esset armis.* N.

Expulsus est patria quod justus esset.

480. On met le subjonctif après *quod, quia, quoniam, quando,* quand ces conjonctions amènent, non pas un motif que l'écrivain allègue pour son propre compte, mais un motif qu'il prête à ceux dont il est question : parce que, disait-il ou disait-on.

Ex. : Aristide fut banni, parce que, disait-on, il était juste à l'excès, *Aristides ob eam causam expulsus est patria quod præter modum justus esset.* C. (S'il y avait *erat,* ce serait Cicéron qui trouverait Aristide trop juste.)

REMARQUE. — La conjonction est souvent annoncée dans la proposition principale par *propterea, ob eam causam, idcirco.*

Gaudeo quod tibi profui.

481. On construit avec *quod* les verbes de sentiment : se réjouir, s'affliger, se plaindre, s'étonner; ainsi que ceux qui signifient : louer, féliciter, blâmer, accuser. On emploie le subjonctif ou l'indicatif d'après la règle qui précède.

Ex. : Je me réjouis de vous avoir été utile, *gaudeo quod tibi profui*.

Je m'affligeais d'avoir perdu mon compagnon, *dolebam quod socium amiseram*. C.

Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse, *Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem*.

Il loue l'Africain de son désintéressement (du désintéressement qu'il trouve en lui), *laudat Africanum quod fuerit abstinens*. C.

Remarques. — I. On peut remplacer *quod* par *quia*, si le verbe est à l'indicatif.

Ex. : Ils s'indignent de ce que vous respirez, *quod* (ou *quia*) *spiratis indignantur*. L.

II. La différence de sens entre l'indicatif et le subjonctif est parfois imperceptible.

Ex. : *Gaudeo quod vales*, je me réjouis parce que tu es en bonne santé.
Gaudeo quod valeas, je me réjouis à la pensée que tu es en bonne santé.

III. On emploie la proposition infinitive très souvent avec les verbes de sentiment (§ 445), toujours avec *arguo* et *insimulo*.

Non quod approbem, sed quod ignosco.

482. Quand la conjonction est précédée d'une négation, le verbe se met au subjonctif pour montrer que le motif énoncé n'est pas le véritable. On emploie ainsi *non quod, non quo* (*non quia*), non que, ce n'est pas que; *non quod non, non quin*, non que... ne pas.

Ex. : Ce n'est pas que j'approuve, c'est que je pardonne, *non quod approbem, sed quod ignosco*.

Non que j'aime à être dénigré, *non quo libenter male audiam*. C. (Suivi de *sed quia* avec l'indicatif.)

IV. Propositions conditionnelles (1).

483. Les propositions conditionnelles sont celles qui expriment une condition, une supposition. Elles commencent par *si*, si; *si non*, *ni*, si... ne pas; *nisi*, à moins que, excepté si, si... ne pas; *quod si*, que si.

I. *Si* avec l'indicatif.

Si vis pacem, para bellum.

484. *Si* veut l'indicatif de tous les temps quand celui qui parle suppose la condition remplie, sans se préoccuper de savoir si elle l'est réellement. Dans ce cas, *si* veut dire s'il est vrai que, étant donné que.

Ex. : Si tu veux la paix, prépare la guerre, *si vis pacem, para bellum.*

Hunc librum si leges, lætabor.

485. *Si* veut le futur ou le futur antérieur, quand il signifie s'il arrive que, et que le verbe principal est au futur. Dans ce cas, le français emploie le présent, ce qui est peu logique.

Ex. : Si tu lis ce livre, j'en serai charmé, *hunc librum si leges, lætabor.* Ph.
Si tu viens, tu feras bien, *perbelle feceris, si veneris.* C.

Si veniebam, abibat.

486. *Si* veut l'indicatif, quand il signifie chaque fois que. Dans ce cas le verbe principal est à l'indicatif.

Ex. : Si je venais, il s'en allait, *si veniebam, abibat.*

(1) Les fautes contre la syntaxe de *si* sont fréquentes. On éviterait les plus déplaisantes en remarquant que le mode et le temps de la principale (toujours faciles à déterminer) décident presque toujours du mode et du temps de la subordonnée et en retenant ces types de phrase : *possum, si volo. — Potero, si voluero. — Possim, si velim. — Possem, si vellem. — Potuissem, si voluissem.*

II. *Si* avec le subjonctif potentiel.

Possim, si velim.

487. Quand le verbe principal est en français au conditionnel présent et que *si* veut dire s'il arrivait que, c'est-à-dire s'il s'agit d'une simple supposition par rapport à l'avenir, on met au subjonctif présent le verbe de la proposition principale et celui de la subordonnée (mode potentiel).

Ex. : Je pourrais, si je voulais (si je venais à vouloir), *possim, si velim*. C.

Si je disais non (si je venais à dire non), je mentirais, *ego si negem, mentiar*. C.

Remarque. — Cette manière de parler est un futur adouci : Si vous lisiez ce livre, j'en serais charmé, *hunc librum si legas, gaudeam*. Aussi trouve-t-on çà et là des phrases où le verbe principal est au futur, bien que *si* soit suivi du subjonctif présent.

Ex. : Si le monde venait à s'écrouler, ses débris frapperaient le sage sans l'émouvoir, *si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ*. H.

III. *Si* avec le subjonctif irréel.

Possem, si vellem.

488. Quand le verbe principal est en français au conditionnel présent et que *si* veut dire si, contrairement à ce qui est, c'est-à-dire si celui qui parle veut faire entendre que la supposition est (maintenant) contraire à la réalité, on met au subjonctif imparfait le verbe de la proposition principale et celui de la subordonnée (mode irréel).

Ex. : Je pourrais, si je voulais (mais je ne veux pas), *possem, si vellem*.

Si tu avais de la voix (malheureusement tu n'en as pas), nul oiseau ne te serait supérieur, *si vocem haberes, nulla prior ales foret*. Ph.

Remarques. — I. Dans bien des cas, l'emploi du potentiel ou de l'irréel dépend uniquement du point de vue où se met celui qui parle, selon qu'il envisage la chose comme possible ou qu'il veut en faire sentir l'impossibilité.

Ex. : Si la patrie te tenait ce langage, ne devrait-elle pas...? *hæc si tecum patria loquatur, nonne debeat?* C.
Si la Sicile n'avait qu'une voix, voici ce qu'elle dirait, *Sicilia, si una voce loqueretur, hoc diceret.* C.

II. Souvent, après une supposition au mode irréel, on y oppose la réalité au moyen de *nunc, nunc vero*, qui signifie alors mais, heureusement (ou malheureusement).

Ex. : Si j'étais Parménion, j'aimerais mieux l'argent que la gloire; mais je suis Alexandre et je me souviens que je suis roi, *pecuniam quam gloriam mallem, si Parmenio essem; nunc Alexander memini me esse regem.* Q. C.

Potuissem, si voluissem.

489. Quand le verbe principal est en français au conditionnel passé et que *si* est suivi du plus-que-parfait, il s'agit toujours d'une supposition qui était (dans le passé) contraire à la réalité ; dans ce cas, on met en latin au plus-que-parfait du subjonctif le verbe de la proposition principale et celui de la subordonnée.

Ex. : J'aurais pu, si j'avais voulu, *potuissem, si voluissem.*
Un plus grand nombre auraient péri, si la nuit n'avait mis fin au combat, *plures cecidissent, ni nox prœlio intervenisset.* L.

Remarques. — I. Le sens de la phrase peut très bien amener l'imparfait dans la proposition principale et le plus-que-parfait dans l'autre, ou vice versa.

Ex. : S'il avait pu éviter ces inimitiés, il vivrait encore, *si has inimicitias cavere potuisset, viveret.* C.

II. L'imparfait du subjonctif peut s'employer dans le sens du plus-que-parfait (dans le cas où, à l'indicatif, l'imparfait pourrait se substituer au parfait).

Ex. : Si nous en avions eu le moyen, nous l'aurions fait, *si esset unde id fieret, faceremus.* T.
A l'indicatif, on aurait : *Non erat unde id fieret, propterea non faciebamus.*

Haud dubium est quin id facturus fuerim.

490. Il peut arriver qu'une phrase comme *fecissem, si voluissem* soit subordonnée à une expression qui veut déjà le subjonctif. Dans ce cas, on peut garder les deux verbes au mode irréel; mais d'ordinaire le verbe principal, au lieu de rester au plus-que-parfait du subjonctif, se met au participe futur avec *fuerim* ou *fuissem* (cf. § 442).

Ex. : Il n'est pas douteux que je l'aurais fait, si j'avais voulu, *haud dubium est quin id facturus fuerim, si voluissem.* On vit quel tumulte eût excité une vraie défaite, *apparuit quantam molem excitatura fuisset vera clades.* L.

IV. Composés de *Si.*

Si feceris... si non feceris.

491. Quand on oppose l'une à l'autre deux hypothèses dont la seconde est la négation de la première, on emploie devant la seconde *si non, sin minus,* et non pas *nisi* ou *ni.*

Ex. : Si tu le fais, je t'en saurai gré; si tu ne le fais pas, je ne t'en voudrai point, *si feceris, magnam habebo gratiam; si non feceris, ignoscam.* C.

Remarques. — I. Si le verbe n'est pas répété au second membre, on remplace d'ordinaire *si non* par *si minus* ou *sin minus, sin autem, sin aliter,* sinon : *Sin minus, ignoscam.*

Ex. : Si la plaisanterie est bien placée, c'est urbanité; si elle est déplacée, c'est sottise, *risus, si aptus est, urbanitatis, sin aliter, stultitiæ nomen assequitur.* Q.

II. Quand la seconde hypothèse est le contraire de la première, on emploie devant la seconde *si, si autem, sin, sin autem,* si au contraire.

Ex. : Si c'est vrai, réjouis-toi; si c'est faux, ne te désole pas, *si verum est, gaude; sin falsum, ne doleas.*

Liceat hæc nobis, si oblivisci non possumus, at tacere.

492. On emploie encore *si non*, quand la proposition principale commence par du moins, *at* (moins souvent *certe, at certe*).

Ex. : Si nous ne pouvons l'oublier, que du moins il nous soit permis de le taire, *liceat hæc nobis, si oblivisci non possumus, at tacere*. C.

Remarque. — Si le verbe est commun aux deux termes, on peut remplacer *si non* par *si minus*.

Ex. : Si tu ne crains pas les hommes, du moins crains Dieu, *si minus homines, at certe Deum time*.

Desilite, nisi vultis aquilam hostibus tradere.

493. Quand si... ne pas signifie à moins que, on le traduit par *nisi*, qui suit les mêmes règles que *si*.

Ex. : Descendez, si vous ne voulez livrer l'aigle à l'ennemi, *desilite, nisi vultis aquilam hostibus tradere*. Cs.

Remarque. — *Nisi forte*, à moins que par hasard; *nisi vero*, à moins pourtant que (ironique); *nisi quod*, si ce n'est que, avec cette restriction que, veulent toujours l'indicatif.

Ex. : A moins que vous ne preniez l'Africain pour un insensé, *nisi vero existimatis dementem Africanum fuisse*. C.

Tout nous est commun, sauf qu'en philosophie je ne pense pas comme lui, *cum eo mihi omnia sunt communia, nisi quod in philosophia ab eo dissentio*. C.

Nisi in bonis amicitia esse non potest.

494. Avec une négation, *nisi* signifie si ce n'est, si ce n'est que, excepté, excepté si. Dans ce cas, on sépare *non* et *nisi*, seulement, ne... que, par un ou plusieurs mots.

Ex. : L'amitié ne peut exister qu'entre gens de bien, *nisi in bonis amicitia esse non potest*. C.

Je n'aime que vous, *neminem amo nisi te*.

Ils n'ont fait que dénoncer la chose, *nihil aliud fecerunt nisi rem detulerunt*. C.

Sive habes quid sive nihil habes.

495. *Sive* (ou *seu*) répété signifie soit que... soit que, et veut l'indicatif.

Ex. : Que tu aies quelque chose ou que tu n'aies rien à me dire, écris-moi quand même, *sive habes quid sive nihil habes*, *scribe tamen aliquid*. C.

Que tu recules ou que tu avances, le moment de la mort arrivera, *veniet tempus mortis, sive retractabis, sive properabis*. C.

Eum amo quasi sit frater meus.

496. Après les conjonctions qui signifient comme si, le verbe se met au temps du subjonctif voulu par la règle de la concordance des temps, c'est-à-dire au présent ou au parfait, si le verbe principal est au présent; à l'imparfait ou au plus-que-parfait, si le verbe principal est au passé.

Ces conjonctions sont *quasi, tanquam si, tanquam, ut si, velut si, perinde ac si*, moins souvent, *velut, sicut, perinde ac*.

Ex. : Je l'aime comme s'il était mon frère, *eum amo quasi sit frater meus*.

Ils avaient peur de lui en son absence tout comme s'il eût été là, *absentem, velut si coram adesset, horrebant*. Cs.

Il me faut marcher avec un bâton, comme si j'étais boiteux, *tanquam si claudus sim, cum fusti est ambulandum*. P.

Oderint, dum metuant.

497. *Dum, dummodo, modo*, pourvu que; *dum ne, dummodo ne, modo ne*, pourvu que... ne pas, veulent toujours le subjonctif.

Ex. : Qu'ils me haïssent, soit, pourvu qu'ils me craignent, *oderint, dum metuant*. C.

V. Propositions concessives.

498. Les propositions concessives commencent par un mot qui signifie quoique. A quoique correspond souvent cependant, *tamen*, en tête de la proposition principale.

Quanquam excellebat Aristides abstinentia.

499. *Quanquam*, *tametsi*, (*etsi*), bien que, quoique, veulent l'indicatif.

Ex. : Bien qu'Aristide se distinguât par son désintéressement, on le condamna à l'exil, *quanquam excellebat Aristides abstinentia, tamen exilio multatus est.* N.

Quoique César ne connût pas encore leurs desseins, il soupçonnait ce qui arriva, *Cæsar, etsi nondum eorum consilia cognoverat, tamen fore id quod accidit suspicabatur.* Cs.

REMARQUE. — *Quanquam*, *etsi*, *tametsi*, peuvent s'employer comme de simples particules dans le sens de mais, du reste, toutefois.

Ex. : Mais qu'est-ce que je dis là? *quanquam quid loquor?* C.

Etiamsi cur fiat nescit.

500. *Etiamsi*, *etsi*, (*tametsi*), même si, quand même, veulent l'indicatif ou le subjonctif, et suivent les mêmes règles que *si*.

Ex. : L'homme n'est pas étonné de ce qu'il voit souvent, même s'il en ignore la cause, *quod crebro videt non miratur, etiamsi cur fiat nescit.* C.

Si la patrie te tenait ce langage, ne devrait-elle pas obtenir satisfaction, quand même elle ne pourrait avoir recours à la force, *hæc si tecum patria loquatur, nonne impetrare debeat, etiamsi vim adhibere non possit.* C.

Quamvis sis doctus.

501. *Cum*, quoique; *licet*, je veux bien que; *quamvis*, quelque... que; *ut*, en admettant que, veulent le subjonctif.

Ex. : Quelque savant que tu sois, *quamvis sis doctus.*

Bien que Socrate pût aisément sortir de prison, il refusa, *Socrates, cum facile posset educi e custodia, noluit*. C.

Tout le monde dût-il en murmurer, je dirai ce que je pense, *fremant omnes licet, dicam quod sentio*. C.

Remarques. — I. A proprement parler, *licet* est un verbe qui, employé avec le subjonctif sans *ut* (§ 463), a fini par devenir une conjonction. Conformément à la règle de concordance des temps (§ 458), *licet*, qui est un présent, doit être suivi du présent ou du parfait du subjonctif.

Ex. : Je veux bien que l'ambition soit un vice, elle n'en est pas moins une cause fréquente de vertus, *licet vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est*. Q.

II. *Quamvis* veut dire quoique, autant qu'on voudra, quelque... que, et modifie le plus souvent un adjectif ou un adverbe. *Quanquam* s'emploie plutôt avec les verbes.

Ex. : Si ingrate qu'elle soit envers moi, *quamvis in me ingrata sit*. C.

III. *Quamvis, quanquam, etsi* peuvent s'employer sans verbe devant un adjectif : Châtiment tardif, mais sévère, *etsi seræ, at non leves pœnæ*.

VI. Propositions relatives.

Quibus abundantem licet esse miserrimum.

502. Les propositions relatives sont celles qui commencent par un pronom ou un adverbe relatif. Le relatif peut se rattacher à un verbe déjà subordonné et même à un participe.

Ex. : Il ne faut pas appeler biens les choses dont l'abondance n'empêche pas d'être très malheureux, *non sunt ea bona dicenda quibus abundantem licet esse miserrimum*. C.

Misit mihi qui me moneret.

503. On met au subjonctif les propositions relatives qui expriment :

1° Le **but** d'une action (*qui = ut is, ut ego*).

Ex. : Il m'a envoyé quelqu'un pour m'avertir, *misit mihi qui me moneret*.

Ils enlèvent aux uns de quoi donner aux autres, *eripiunt aliis quod aliis largiantur.*

Innocentia talis est quæ omnibus placeat.

2° **La conséquence** d'une action ou d'un état (*qui = ut*). Le relatif s'emploie ainsi après *is*, *talis*, *tantus*, *tam* (*bonus*), mais non après *sic*, *adeo*, *ita*.

Ex. : L'innocence est telle qu'elle plaît à tous, *innocentia talis est quæ omnibus placeat.*

Nul n'est assez vieux pour désespérer de vivre encore un an, *nemo est tam senex qui se annum non putet posse vivere.* C.

Je ne suis pas homme à dire..., *non is sum qui dicam.* C.

Des semences qui puissent fructifier, *ea quæ fructus ferant.*

Remarque. — Dans la locution trop... pour, *major quam ut*, on ne remplace *ut* par *qui* qu'après l'époque classique.

Ex. : Leur crime était trop grand pour qu'on pût leur pardonner, *majora deliquerant quam quibus ignosci posset.* L.

Fuit mirifica vigilantia, qui somnum non viderit.

3° La **cause** ou la **preuve** d'une action ou d'un état (*qui = cum*, puisque, attendu que).

Ex. : Il a été d'une vigilance merveilleuse, lui qui n'a pas fermé l'œil durant tout son consulat, *fuit mirifica vigilantia, qui suo toto consulatu somnum non viderit.* C.

Heureux jeune homme, qui as trouvé un Homère pour chanter ta vaillance, *o fortunate adolescens, qui tuæ virtutis Homerum præconem inveneris.* C.

Remarque. — Dans ce cas, *qui* peut être renforcé par *quippe*, *ut*, *utpote*.

Exercitu luxuriem objiciebant, cui omnia defuissent.

4° Une **opposition** (*qui = cum*, bien que).

Ex. : Ils accusaient de mollesse cette pauvre armée, elle qui avait toujours manqué de tout, *miserrimo exercitu luxuriem objiciebant, cui semper omnia defuissent.* Cs.

Quisquis es.

504. On met l'indicatif avec les relatifs indéfinis *quicumque, quisquis, qualiscumque, quantuscumque, ubicumque, quocumque,* etc., et non pas le subjonctif, comme en français.

Ex. : Qui que tu sois, *quisquis es.* P.

De quelque côté que tu regardes, tes injustices t'apparaissent, *quocumque aspexisti* (1), *tuæ tibi occurrunt injuriæ.* C.

Dans quelque intention qu'il l'ait fait, *quoquo id consilio fecit.*

Quelque parti que vous preniez, vous serez blâmé, *quodcumque consilium ceperis* (*capies*), *vituperabere.*

Sunt qui censeant.

505. On met le subjonctif après les expressions *sunt qui,* il y a des gens qui; *reperiuntur, inveniuntur qui,* on trouve des gens qui; et après les expressions négatives *nemo est qui, quis est qui? nihil est quod,* etc.

Ex. : Il y a des gens qui croient que l'âme et le corps périssent ensemble, *sunt qui censeant una animum et corpus occĭdere.* C.

Qui ne haïrait une jeunesse impudente? *quis est qui non oderit protervam adolescentiam?* C.

Remarques. — I. On construit pareillement avec le subjonctif les expressions *est quod, non est quod,* il y a, il n'y a pas de raison pour que; *quid est quod* (*cur, quare*), quelle raison y a-t-il de? *nihil habeo quod,* je n'ai pas de motif de; *est ubi,* il y a des cas où, etc.

Ex. : Je n'ai pas de motif d'accuser la vieillesse, *nihil habeo quod accusem senectutem.* C.

II. Si l'expression *sunt qui* a un sujet, on peut employer l'indicatif ou le subjonctif.

Ex. : Il y a beaucoup de gens qui enlèvent aux uns de quoi donner aux autres, *sunt multi qui eripiunt aliis quod aliis largiantur.* C.

(1) Et non *aspicis*, parce que l'action de regarder est antérieure à celle de voir. Le latin marque plus exactement que le français le rapport de temps qui existe entre deux actions. Cf. § 517, *fecerat.*

Non venit, quod sciam.

506. Une proposition relative qui exprime une restriction se met au subjonctif, et *qui* se remplace souvent dans ce cas par *qui quidem*, *qui modo*.

Ex. : Il n'est pas venu, que je sache, *non venit, quod sciam*. C.

REMARQUE. — Dans une phrase comme : C'est l'homme le plus savant que je connaisse, le latin exige que le relatif ait *omnium* pour antécédent : *Omnium doctissimus, quos quidem noverim, ille est*, ou simplement : *Omnium quos novi doctissimus est.*

Dignus qui imperet.

507. On construit avec *qui* et le subjonctif les adjectifs *dignus*, digne de; *indignus*, indigne de; *aptus*, *idoneus*, capable de.

Ex. : Digne de commander, *dignus qui imperet*. C.

La volupté ne mérite pas que le sage fasse attention à elle, *voluptas non est digna ad quam respiciat sapiens*. S.

Personnage capable de discourir, *idonea persona quæ disserat*. C.

REMARQUE. — On peut dire aussi *aptus, idoneus ad disserendum*.

Errat qui putat.

508. Quand une proposition relative équivaut à une proposition conditionnelle, elle se met au mode où serait cette proposition conditionnelle.

Ex. : C'est se tromper que de croire, litt. celui là se trompe qui croit. *errat qui putat* (= *si quis putat*).

Celui qui verrait cela ne serait-il pas contraint d'avouer qu'il y a un Dieu, *hæc qui videat* (= *hæc si quis videat*), *nonne cogatur confiteri Deum esse?* C.

VII. Propositions comparatives.

Ut sementem feceris, ita metes.

509. Les propositions comparatives, qui indiquent la ressemblance entre deux actions, ne sont qu'une espèce particulière de propositions relatives. Elles s'indiquent par les adverbes relatifs *ut* ou *quemadmodum*, auxquels correspond *sic* ou *ita* dans la proposition principale.

Le plus souvent, c'est le relatif qui précède et le démonstratif qui suit.

Ex. : Comme tu auras semé, ainsi tu moissonneras, *ut sementem feceris, ita metes*. C.

De même que le feu éprouve l'or, de même l'adversité éprouve les hommes de cœur, *quemadmodum ignis aurum probat, sic miseria viros fortes.*

Remarques. — I. *Ut... ita* signifie parfois il est vrai... mais (en grec μέν... δέ).

Ex. : Pausanias, il est vrai, avait de brillantes qualités, mais il était rempli de défauts, *Pausanias ut virtutibus eluxit, sic vitiis est obrutus.*

II. En français, si remplace parfois de même que ou il est vrai : Si le feu éprouve l'or, l'adversité éprouve les hommes de cœur.

III. Dans la formule *ut quisque... ita*, *ut* signifie selon que, dans la mesure où (§ 513, rem.).

Video tantam dimicationem quanta nunquam fuit.

510. Les propositions comparatives s'indiquent aussi par les pronoms ou adverbes corrélatifs suivants :

tantus... quantus, aussi grand que;
talis... qualis, tel que;
idem... qui, le même que;
tam... quam, autant que;
tot... quot, aussi nombreux que.

Ex. : Je vois une guerre comme il n'y en eut jamais, *video tantam dimicationem quanta nunquam fuit.* C.

Il n'y a pas tant de fruits que de fleurs, *non sunt tot fructus quot flores.*

Il n'est pas si bon que vous, *non tam bonus est quam tu.*

REMARQUE. — Si... que, tant... que, indiquent soit une comparaison, soit une conséquence; ils correspondent donc tantôt à *tam... quam*, tantôt à *tam... ut* (§ 973).

Quot homines, tot sententiæ.

511. Notre locution autant... autant est une manière de parler plus courte pour autant que... autant. De même, tel... tel est pour tel que... tel.

La proposition où se trouve que est relative et doit commencer par *quot, quantum,* etc.; l'autre est démonstrative et commence par *tot, tantum*, etc. (§ 109).

Ex. : Autant il y a d'hommes, autant il y a d'opinions, *quot homines, tot sententiæ.* T.

Autant la politesse plait, autant la grossièreté déplaît, *quantum delectat urbanitas, tantum offendit rusticitas.*

Tel père, tel fils, *qualis pater, talis filius.*

REMARQUE. — Cette manière de parler n'est que le renversement de ceci : Il y a autant d'opinions que d'hommes, mais elle est plus expressive.

Eo modestior est quo doctior.

512. Devant un comparatif, d'autant... que s'exprime par *eo* (*hoc*)... *quo, tanto... quanto.*

Ex. : Il est d'autant plus modeste qu'il est plus savant, *eo modestior est quo doctior.*

Sa force est d'autant plus vive qu'elle est plus récente, *tanto major vis quanto recentior.* P. A.

REMARQUE. — On remplace *quo* ou *quanto* par *quod* ou *quia,* s'il n'y a pas de comparatif au second membre.

Ex. : Cela parut d'autant plus surprenant qu'on ne s'y attendait pas, *id eo mirabilius visum est quod a nullo exspectabatur.*

Quo doctior, eo modestior est.

513. Notre locution plus... plus est une manière de parler plus courte pour d'autant plus que... d'autant plus, qui s'employait au dix-septième siècle.

La première proposition est relative, la seconde est démonstrative.

Ex. : Plus il est savant, plus il est modeste, *quo doctior, eo modestior est.*

Plus on est vicieux, plus on est malheureux, *quo quis vitiosior, eo miserior est.*

Plus on a, plus on veut avoir, *homines quo plura habent, eo ampliora cupiunt.* J.

Remarque. — Plus on peut encore se rendre par *ut quisque... ita*, suivis chacun d'un superlatif.

Ex. : Plus on est vicieux, plus on est malheureux, *ut quisque vitiosissimus, ita miserrimus est*, ou encore : *Vitiosissimus quisque miserrimus est.*

Cum græce tum latine.

514. *Cum... tum*, signifie littéralement d'une part... d'autre part aussi et s'emploie comme *et... et* (§ 537).

Ex. : Tant en grec qu'en latin, *cum græce, tum latine* (litt. : d'une part en grec, d'autre part en latin). C.

Jusqu'ici j'étais très occupé, mais aujourd'hui je le suis bien davantage, *cum antea distinebar maximis occupationibus, tum hoc tempore, multo distineor vehementius.* C.

Remarques. — I. On voit qu'on peut encore traduire suivant les cas : non seulement... mais encore; à la vérité... mais de plus, etc.

II. Quand les deux propositions sont nettement opposées, *cum* peut être suivi du subjonctif et se traduire par quoique.

Ex. : J'avais toujours approuvé ton dessein, mais je l'approuve bien davantage depuis que j'ai lu ta lettre, *consilium tuum cum semper probavissem, tum multo magis probavi lectis tuis litteris.*

III. Conformément à la remarque précédente, on trouve quelquefois *quanquam... tamen* là où on attendrait plutôt *cum... tum*.

Ex. : Sans doute toute vertu nous attire, mais c'est surtout la justice et la liberté qui nous charment, *quanquam omnis virtus nos ad se allicit, tamen justitia et liberalitas hoc maxime efficit*. C.

IV. Avec *cum... tum*, il ne faut pas confondre *tum... tum*, tantôt... tantôt.

Ex. : Tantôt en grec, tantôt en latin, *tum græce, tum latine*.

Depugna potius quam servias.

515. *Potius quam*, plutôt que de, veut le subjonctif.

Ex. : Combats plutôt que d'être esclave, *depugna potius quam servias*. C.

Il souffrit tout plutôt que de dénoncer ses complices, *perpessus est omnia potius quam conscios indicaret*. C.

Toutefois, si le premier verbe est à l'infinitif, ou à l'adjectif verbal, le second verbe se met ordinairement au même mode.

Ex. : Il faut combattre plutôt que d'être esclave, *depugnare oportet potius quam servire*, ou *depugnandum est potius quam serviendum*.

Il dit qu'il périrait plutôt que de rentrer déshonoré à ce point dans sa patrie, *periturum se potius dixit quam cum tanto flagitio domum rediret* (ou *rediturum*). N.

Remarques. — I. Plutôt que d'être esclave équivaut à plutôt que — que tu sois esclave (*potius quam ut servias* est dans Tite-Live). Mais, devant un indicatif ou un nom, plutot que signifie plus que, plus vraiment que, et se traduit soit par *potius quam, verius quam,* soit par *non*.

Ex. : Certains orateurs aboient plutôt qu'ils ne parlent, *latrant quidam oratores, non loquuntur*. C.

Il faut du charme plutôt que de la force, *non vis potius quam delectatio postulatur*. C.

C'était un tumulte plutôt qu'une guerre, *tumultus verius quam bellum*. L.

II. Ou plutôt signifie ou pour mieux dire et se traduit par *vel potius*.

Ex. : Un grand homme, ou plutôt un homme supérieur, *magnus homo, vel potius summus*. C.

VIII. Propositions temporelles.

516. Les propositions temporelles sont celles qui expriment une circonstance de temps. Elles commencent par les conjonctions suivantes.

Cum, lorsque, quand, du temps que, comme.
Quando, ut, ubi, lorsque, quand.
Quoties, toutes les fois que, quand.
Ubi primum, ut primum, simul ac, dès que, aussitôt que.
Dum, pendant que.
Dum, donec, quoad, tant que, jusqu'à ce que.
Postquam, après que, quand.
Priusquam, antequam, avant que.
Ex quo, ut, cum, postquam, depuis que.

Observation importante. Les seules conjonctions de temps qui exigent parfois le subjonctif sont : 1° *Cum;* 2° celles qui signifient avant que ou jusqu'à ce que (voir page 278, note au bas).

Cum cohors impetum fecerat, refugiebant.

517. Quand il s'agit d'un fait qui se répète ou se répétait, *cum* veut l'indicatif.

Ex. : Quand une cohorte courait sur eux, ils s'enfuyaient, *cum cohors impetum fecerat, refugiebant.* Cs.
Quand ils me quittent, ils me demandent une lettre ; quand ils m'arrivent, ils n'en apportent point, *cum a me discedunt, flagitant litteras; cum ad me veniunt, nullas afferunt.* C.

Cum Cæsar in Galliam venit.

518. *Cum* veut l'indicatif quand il marque un simple rapport de temps, une simple coïncidence entre deux événements; il peut alors se traduire par au moment où.

Ex. : Quand César vint en Gaule, les Éduens étaient chefs d'un parti, *cum Cæsar in Galliam venit, alterius factionis principes erant Ædui.* Cs.

Rappelle-toi le temps où ton père était alité, *recordare tempus illud cum pater jacebat in lecto.* C.

Remarque. — Si le verbe est à l'imparfait, on peut mettre le subjonctif. De même après *fuit cum, est (erit) tempus cum.*

Ex. : A l'époque où Athènes était florissante, *cum Athenæ florerent.* Ph.

Cæsar cum in Galliam venisset.

519. *Cum* veut le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, quand il marque, dans un récit, l'enchaînement des événements, c'est-à-dire quand l'un des événements a réagi sur l'autre.

Ex. : Une fois arrivé en Gaule, César se trouva fort embarrassé, *Cæsar, cum in Galliam venisset, magna difficultate afficiebatur.* Cs.

Remarques. — I. *Cum* en ce sens correspond souvent à un participe français : Voyant cela, il se tut, *hæc cum videret, obmutuit.*

II. *Cum interea, cum interim,* alors que, veut l'indicatif ou le subjonctif.

Ex. : On le fouettait de verges, et pendant ce temps on n'entendait pas un gémissement, *cædebatur virgis, cum interea nullus gemitus audiebatur.*

Vixdum epistolam tuam legeram, cum ad me venit.

520. Dans une phrase telle que : Il était midi, quand il arriva, c'est la proposition principale qui marque le temps (1); elle précède toujours la subordonnée, et commence souvent par *jam, vix, nondum.* Dans ce cas, on emploie *cum* avec l'indicatif.

Ex. : A peine avais-je lu ta lettre qu'il est venu me trouver, *vixdum epistolam tuam legeram, cum ad me venit.* C.

Je soupais chez Séjus, quand on me remit une lettre, *cenabam apud Sejum, cum mihi redditæ sunt litteræ.* C.

(1) On pourrait retourner la phrase et dire : « Comme il était midi, il arriva ».

REMARQUE. — *Et* ou *que*, au lieu de *cum*, dans les propositions de ce genre, est poétique et néologique.

Ex. : A peine avoit-il dit ces mots qu'un coup de tonnerre se fit entendre, *vix ea fatus erat subitoque intonuit.* V.

Ut ab urbe discessi.

521. *Ubi, ut, simul ac* et *postquam* veulent l'indicatif (ordinairement le parfait, quand il ne s'agit pas d'un fait qui se répète).

Ex. : Quand j'eus quitté la ville, *ut* (*ubi*) *ab urbe discessi.*
Une fois arrivé là, il réclama des otages, *eo postquam pervenit, obsides poposcit.* Cs.

Post diem quintum quam barbari male pugnaverant.

522. Avec *postquam*, on met le plus-que-parfait, au lieu du parfait, quand un certain intervalle de temps sépare les deux actions.

Ex. : Cinq jours après la défaite des barbares, arrivent des députés, *post diem quintum quam barbari male pugnaverant, legati veniunt.* S.

REMARQUE. — *Post* peut s'omettre dans cette formule.

Ex. : Six ans après avoir été banni, Aristide rentra dans sa patrie, *Aristides, sexto anno quam erat expulsus, in patriam restitutus est.* N.

Donec eris felix.

523. *Dum,* signifiant pendant que, et *dum*, *donec, quoad,* signifiant tant que, aussi longtemps que, veulent l'indicatif.

Ex. : Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis, *donec eris felix, multos numerabis amicos.* O.
Il résista tant qu'il put, *quoad potuit restitit.* Cs.

REMARQUE. — Dans les récits, *dum*, signifiant pendant que, veut le présent de l'indicatif, même si le verbe principal est au passé.

Ex. : Pendant que ces événements se passaient (sur ces entrefaites), on annonça à César que des cavaliers approchaient, *dum hæc geruntur, Cæsari nuntiatum est equites accedere.* Cs.

Donec rediit Marcellus, silentium fuit.

524. *Dum, donec, quoad*, jusqu'au moment où, et *priusquam, antequam*, avant le moment où, veulent l'indicatif (ordinairement au parfait), quand ils servent simplement à marquer le temps dans le passé.

Ex. : Jusqu'au retour de Marcellus, on garda le silence, *donec rediit Marcellus, silentium fuit*. L.

Avant d'avoir lu ta lettre, je désirais qu'il partît, *antequam tuas legi litteras, hominem ire cupiebam*. C.

REMARQUES. — I. L'indicatif s'emploie ainsi le plus souvent après une proposition principale négative, et dans ce cas *priusquam* (ou *antequam*) et *donec* (ou *quoad*) sont équivalents pour le sens. En français, on emploie une troisième manière de parler : seulement lorsque, ne... que lorsque.

Ex. : Ils ne cessèrent de fuir que lorsqu'ils eurent gagné le Rhin, *non prius fugere destiterunt quam ad flumen Rhenum pervenerunt*. Cs.

II. On peut dire *hoc scimus, priusquam didicimus*, avec l'ind. parfait, ou *hoc scimus, priusquam discamus*, avec le subj. présent.

Paucos morati sunt dies, donec venirent milites.

525. Quand ces conjonctions se rapportent au passé, et qu'elles servent, non pas simplement à marquer le temps, mais de plus à exprimer une intention ou une prévision, elles veulent le subjonctif.

Dans ce cas, *dum* veut dire en attendant que.

Ex. : Ils passèrent quelques jours à attendre que les soldats arrivassent, *paucos morati sunt dies, dum venirent milites*. L.

Ils ne le quittèrent (ils eurent soin de ne le quitter) que lorsqu'ils furent en présence de César, *neque ab eo prius discesserunt quam in conspectum Cæsaris deduceretur*. Cs.

Priusquam ipsi liberi sitis, dominari in adversarios vultis.

526. *Priusquam* et *antequam* veulent toujours le subjonctif : 1° quand ils signifient sans attendre que;

2° quand le fait qu'ils annoncent n'a pas lieu ou n'a pas lieu à temps.

Ex. : Vous voulez dominer vos adversaires, sans attendre que vous soyez libres vous-mêmes, *priusquam ipsi liberi sitis, dominari in adversarios vultis*. L.

Avant qu'ils eussent pu apprendre mon arrivée, je me dirigeai vers la Macédoine, *antequam de meo adventu audire potuissent, in Macedoniam perrexi*. C.

Ils furent dans le camp des ennemis avant que ces derniers pussent comprendre ce qui se passait, *prius in hostium castris constiterunt quam ab his quid rei gereretur cognosci posset*. Cs.

Exspecta dum rediero.

527. Quand les conjonctions qui signifient avant que ou jusqu'à ce que se rapportent à l'avenir, notre subjonctif présent se rend par le subjonctif présent, mais notre subjonctif parfait se rend par le futur antérieur.

Ex. : Attends que je sois revenu, *exspecta dum rediero*.

Jusqu'à ce qu'une lettre de toi m'arrive, je resterai en Italie, *dum mihi a te litteræ veniant, in Italia morabor*. C.

Je ne me rebuterai pas avant d'avoir compris (tant que je n'aurai pas compris) leur méthode, *non defatigabor, antequam illorum rationes percepero*. C.

Avant de parler des affaires publiques, j'exposerai la raison de mon départ, *antequam de republica dicam, exponam consilium profectionis meæ*. C.

Remarques. — I. Le présent du subjonctif peut être remplacé par le présent de l'indicatif.

Ex. : Avant de répondre sur le reste, je dirai quelques mots sur l'amitié, *priusquam de ceteris rebus respondeo, de amicitia pauca dicam*. C.

(1) La syntaxe assez compliquée des conjonctions signifiant jusqu'à ce que ou avant que peut se résumer ainsi :

Le subjonctif est obligatoire seulement dans les cas suivants :

1° Avec *dum* quand il marque une intention et signifie en attendant que (§ 525).

2° Avec *priusquam* (*antequam*) : *a*) Quand il signifie sans attendre que ; *b*) quand le fait qu'il annonce n'a pas lieu ou n'a pas eu lieu à temps (§ 526).

Attraction modale.

Accidit ut milites, qui discessissent, caperentur.

528. Une proposition subordonnée qui dépend d'une proposition subjonctive ou infinitive se met d'ordinaire au subjonctif (§ 452, rem.)

Ex. : Il arriva que des soldats, qui s'étaient écartés, furent pris, *accidit ut nonulli milites, qui discessissent, caperentur*. Cs.

REMARQUE. — Il arrive souvent que le subjonctif qui semble dû à une attraction modale, se justifie aussi autrement. Quelques grammairiens essaient même d'expliquer tous les prétendus cas d'attraction modale par les règles données § 452, 503 et 508.

CHAPITRE IX

DES NÉGATIONS

Cælum, non animum mutant.

529. *Non* se place devant le mot sur lequel porte la négation; s'il porte sur toute la phrase, il se met devant le verbe ou en tête de la proposition.

Ex. : Ils changent de climat, mais non de caractère, *cælum, non animum mutant*. H.

Je ne mets pas la mort de Léonidas au dessus de cette mort, *non Leonidæ mortem hujus morti antepono*. C.

REMARQUES. — I. *Haud* peut remplacer *non* devant un adjectif ou un adverbe, rarement devant un verbe (sauf dans *haud scio*, qui est très usité).

Ex. : Admirer une chose qui n'est pas bien difficile, *rem haud sane difficilem admirari*. C.

Nemo hoc non videt.

530. Dans une même proposition, deux négations se détruisent et valent une affirmation. Seulement *nemo non* a un tout autre sens que *non nemo*.

Nemo non, chacun, tout le monde	*Non nemo,* plus d'un, maint
Nullus non, tout, chacun	*Non nullus,* plus d'un
Nihil non, tout	*Non nihil,* quelque chose
Nunquam non, toujours	*Non nunquam,* parfois
Nusquam non, partout	*Non nusquam,* quelque part

Ex. : Tout le monde le voit, *nemo hoc non videt.*
Plus d'un s'en aperçoit, *non nemo hoc videt.*
J'ai toujours dit cela, *nunquam hoc non dixi.*
J'ai parfois dit cela, *non nunquam hoc dixi.*

Remarques. I. — On se rend compte de ces différences de sens en traduisant à part chaque négation. *Nemo hoc non videt,* il n'est personne qui ne voie cela, donc tout le monde le voit. *Non nemo hoc videt,* il n'est pas vrai que personne ne voie cela, donc quelqu'un, plus d'un le voit.

II. *Neque... neque,* et *ne... quidem,* placés après une première négation, ne la détruisent pas, mais l'expliquent.

Ex. : Il n'y a jamais eu de poète ou d'orateur pour reconnaître quelqu'un de supérieur à soi, *nemo unquam neque poeta neque orator fuit qui quemquam meliorem quam se arbitraretur.* C.

Veni Athenas, neque me quisquam ibi cognovit.

531. *Et non* se remplace par *neque* ou *nec; et ne* se remplace par *neve* ou *neu.* De même *et nemo, et nullus, et nihil,* se remplacent d'ordinaire par *neque quisquam, neque ullus, neque quidquam.*

Ex. : Je suis allé à Athènes, et personne ne m'y a reconnu, *veni Athenas, neque me quisquam ibi cognovit.* C.

Remarques. — I. On dit cependant *et non. et nullus :* 1° dans le sens de et non pas; 2° quand la négation ne fait qu'un avec le mot suivant, ou s'oppose à un mot précédent.

Ex. : C'est un départ et non pas une fuite, *hoc* (mieux *hæc*) *profectio, et non fuga est.* L. (Dans ce cas, *et* se suprime d'ordinaire).
Nous avons bien des choses à faire et à ne pas faire (à éviter), *permulta nobis et facienda et non facienda sunt.* C.
Il a agi témérairement et sans réflexion, *temere et nullo consilio fecit.*

II. On peut remplacer *neve* par *neque,* quand le premier membre n'est pas négatif; on peut aussi remplacer *ut neve... neve* par *ut neque... neque.*

Ex. : Écoutons et ne parlons pas, *audiamus, neque quidquam dicamus.*

Que ce soit une loi de l'amitié de ne pas demander des services honteux et de ne pas les rendre, si on nous les demande, *hæc lex in amicitia sanciatur ut neque rogemus res turpes nec faciamus rogati.* C.

Ne eum quidem vidi.

532. *Ne... quidem* signifie : 1° ne... pas même; 2° non plus. On intercale entre *ne* et *quidem* le mot sur lequel porte la négation, et, si elle porte sur toute la proposition, le mot ou les mots les plus importants de cette proposition.

Ex. : Je ne l'ai pas même vu (je n'ai vu personne, pas même lui), *ne eum quidem vidi.*

Je ne l'ai pas même vu (loin de pouvoir lui parler), *eum ne vidi quidem.*

Curion range ses soldats en bataille : Varus n'hésite pas, lui non plus, à faire avancer ses troupes, *Curio milites in acie collocat; ne Varus quidem dubitat copias producere.* Cs.

Remarque. — Non seulement... ne pas se rend par *non modo non,* qui peut s'abréger en *non modo* quand il est suivi de *ne... quidem,* et que les deux membres de phrase ont un verbe commun.

Ex. : La flatterie est indigne non seulement (je ne dis pas) d'un ami, mais même d'un homme libre, *assentatio non modo* (ou *non modo non*) *amico, sed ne libero quidem digna est.* C.

La même idée peut se rendre en renversant les termes : La flatterie est indigne d'un homme libre, à plus forte raison d'un ami (n'est pas digne d'un homme libre, encore bien moins d'un ami), *assentatio ne libero quidem digna est, non modo amico.*

Assentatio ne libero quidem, nedum amico, digna est.

533. Après une négation, *nedum* signifie : 1° encore bien moins, à plus forte raison, sans verbe; 2° bien loin que, avec un verbe au subjonctif.

Ex. : La flatterie n'est pas digne d'un homme libre, encore bien moins d'un ami, *assentatio ne libero quidem, nedum amico, digna est.*

Dans les maisons, on a de la peine à éviter le froid; à plus forte raison est-ce difficile (bien loin que ce soit facile) en mer, *vix in ipsis tectis frigus vitatur, nedum in mari sit facile.* C.

CHAPITRE X

DES PARTICULES

Veni, vidi, vici.

534. Pour grouper plus de deux termes, trois constructions sont possibles :

1° *Fratres et parentes et liberos;*
2° *Fratres, parentes, liberos;*
3° *Fratres, parentes liberosque.*

La deuxième construction sert à donner plus de vivacité à la phrase.

Ex. : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, *veni, vidi, vici.*

REMARQUE. — On ne met jamais *que* après *hic, hæc, hoc, nunc, tunc, sic;* on le met rarement après un mot terminé par *e* bref.

Multæ et magnæ cogitationes.

535. Quand un nom est accompagné à la fois de *multi* et d'un adjectif qualificatif, on les unit par *et.*

Ex. : Beaucoup de graves pensées, *multæ et magnæ cogitationes.* C.
Une foule d'excès odieux, *plurima et flagitiosissima facinora.* S.

In morbum incidit, ac vehementer diuque ægrotavit.

536. Quand deux membres de phrases sont unis entre eux par des particules et que l'un des deux se

divise à son tour en deux parties, l'usage est de varier les particules, dans l'intérêt de la clarté.

Ex. : Il tomba malade, et fut indisposé gravement et longtemps, *in morbum incidit, ac vehementer diuque ægrotavit*. C.

Et longum est iter et non tutum.

537. *Et* répété devant deux termes ou deux membres dè phrase signifie et... et, d'un côté... de l'autre. C'est l'équivalent adouci de *non modo... sed etiam*. Le français se prête moins aisément que le latin à cette répétition de et.

Ex. : La route est à la fois longue et peu sûre, *et longum est iter et non tutum*. C.

Le sage se rappelle avec joie le passé, de plus il jouit du présent, *sapiens et præterita grate meminit et præsentibus potitur*. C.

Remarques. — I. Au lieu de *et... et*, les poètes et quelques prosateurs emploient *que... que* ou *que... et*.

II. *Cum... tum* est assez souvent synonyme de *et... et* (§ 514).

Nec moverunt arma neque eos aggressus est.

538. On redouble de même *neque... neque, nec... nec* (*neque... nec, nec... neque*). L'un des deux membres peut être affirmatif : *neque... et*, ou *et... neque*.

Ex. : Les ennemis ne prirent pas les armes et le consul ne les attaqua point, *nec hostes moverunt arma neque consul eos aggressus est*.

Non seulement je ne m'étonne pas, mais je me réjouis, *nec miror et gaudeo*. C.

Route à la fois sûre et courte, *via et certa neque longa*. C.

Etiam major.

539. *Etiam* marque une gradation et signifie 1° même; 2° encore, devant un comparatif. *Quŏque* ne marque pas de gradation et signifie aussi.

Ex. : Encore plus grand, *etiam major*.

Ayez pitié d'eux et même renvoyez-les armés, *misereminì atque etiam armatos dimittite*. S.

Toi aussi, Brutus, *tu quoque, Brute.*

REMARQUE. — *Et*, quand il ne relie pas deux mots ou deux propositions correspond à *etiam* ou *quoque* et signifie souvent et aussi, et meme, et de plus.

Ex. : Je crains les Grecs, même quand ils offrent des présents, *timeo Danaos et dona ferentes.*

Hic vincendum est aut moriendum.

540. *Aut*, ou bien, sert à distinguer nettement deux objets. *Vel* sert à donner le choix entre deux objets : ou, si vous aimez mieux; ou, pour parler plus exactement.

Ex. : Il faut ici vaincre ou mourir, *hic vincendum est aut moriendum*. L.

Assez, ou même trop, *satis, vel etiam nimium multa*. C.

Tout ce qui se dit est vrai ou faux (pas de milieu), *quidquid enuntiatur aut verum est aut falsum*. C.

Ceux que nous avons connus ou dont nous avons entendu parler, *quos aut vidimus aut audivimus*. C.

L'amitié se prête soit à la prospérité soit à l'adversité, *convenit ad res vel secundas vel adversas amicitia*. C.

REMARQUES. — I. *Ve*, ou, ne s'emploie guère en prose que pour unir deux mots isolés.

Ex. : Trois ou quatre fois, *ter quaterve.*
Plus ou moins, *plus minusve.*

II. *Vel* signifie encore : 1° même; 2° par exemple.

Ex. : Les enfants oublient, pour le jeu, même le boire et le manger, *pueri ob udos vel famem et sitim perferunt*. C.

Je reçois de toi des lettres charmantes, par exemple celle que j'ai reçue dernièrement, *suaves tuas accipio litteras, vel quas proxime acceperam*. C.

Non de me, sed de sapiente quæritur.

541. *Sed* et *verum* correspondent au français mais. Ils s'emploient surtout après une proposition négative (en grec ἀλλά).

Ex. : Il s'agit non de moi, mais du sage, *non de me, sed de sapiente quæritur*. C.

At memoria minuitur.

542. *At* (*at contra, at vero*) exprime une opposition plus forte que *sed*, et signifie mais au contraire, en revanche. *At* ou *at enim* servent à amener une objection : mais, dira-t-on.

Ex. : Mais, dira-t-on, la mémoire s'affaiblit, *at memoria minuitur*. C.

Les autres opinaient en divers sens. Mais Caton prononça le discours que voici, *ceteri varie assentiebantur. At Cato hujuscemodi orationem habuit*. S.

Si non hominis, at ætatis ratio habenda est.

543. Après une proposition conditionnelle, *at* (*at certe*) signifie du moins (§ 492). Dans un raisonnement, *at* ou *atqui* signifient or.

Ex. : Si l'on n'a pas d'égard pour la personne, du moins en faut-il avoir pour l'âge, *si non hominis, at ætatis ratio habenda est*. C.

Si tu mens, tu as tort. Or tu mens, *si mentiris, inique facis. Atqui mentiris.*

At te di perdant!

544. *At* s'emploie encore dans les imprécations, les exclamations, et avec l'impératif.

Ex. : Que les dieux te confondent, *at te di perdant*. T.

Mais voyez l'effronterie de cet homme, *at videte hominis audaciam*. C.

Ego vero sum paratus.

545. *Autem* et *vero* expriment une opposition plus faible que *sed*, et signifient quant à, or, mais (en grec δέ). On les place après le premier mot de la phrase.

Ex. : Pour moi, quant à moi, je suis prêt, *ego vero sum paratus*.

Personne ne le voyait, et lui voyait tout, *a nullo videbatur, ipse autem omnia videbat*. C.

Je goûte fort les discours de César, et j'en ai lu plusieurs, *orationes Cæsaris mihi vehementer probantur, legi autem complures*. C.

C'est ceci ou cela ; or ce n'est pas ceci, donc c'est cela, *aut hoc aut illud : non autem hoc, illud igitur*. C.

Remarques. — I. *Autem* reprend, sur un ton d'interrogation, une expression qu'on ne trouve pas juste. *Immo*, loin de là, disons mieux, amène une correction.

Ex. : Tu dois supporter mon erreur ; supporter ai-je dit ? c'est encourager qu'il faut dire, *ferendus tibi meus error ; ferendus autem ? immo adjuvandus*. C.

II. On peut joindre *tamen* à *sed, verum, at*, mais non à *autem* ou *vero*.

III. *Vero* signifie par son origine en vérité, assurément, et il garde souvent ce sens, surtout dans les réponses. — *Jam vero, nunc vero*, sont des formules de transition : maintenant, d'autre part, de plus.

Duo sunt enim divinandi genera.

546. *Enim* ne se place pas en tête d'une phrase. On le met après le premier mot. Si ce premier mot est une préposition suivie de son complément ou si le second mot est *sum, est, sunt*, on place *enim* après le second mot.

Ex. : Il y a en effet deux genres de divination, *duo sunt enim divinandi genera*. C.

Remarque. — Au commencement d'une phrase on peut remplacer *enim* par *etenim*, *non enim* par *neque enim*, *nondum enim* par ***nectum enim*** (§ 531).

Velim nolim.

547. On peut supprimer les particules de liaison : 1° quand on cite les noms et prénoms de deux magistrats collègues ; 2° quand on oppose deux à deux des termes de sens contraire, comme *huc illuc*, çà et là.

Ex. : Que je le veuille ou non, *velim nolim*. C.

Sous le consulat de Pompée et de Crassus, *Cn. Pompeio M. Crasso consulibus*. Cs.

CHAPITRE XI

GALLICISMES ET LATINISMES

Fabricando fit faber.

548. Pour suppléer à l'inversion qui lui manque, ou pour mettre davantage un mot en relief, le français se sert de la formule mécanique c'est... qui, c'est... que. Cette formule permet de mettre en tête de la phrase un mot qui sans cela ne pourrait y être. Naturellement, elle ne se traduit pas en latin, où la première place suffit à faire ressortir un mot.

Ex. : C'est en forgeant qu'on devient forgeron, *fabricando fit faber*.

Je te cherche, *quæro te;* c'est toi que je cherche, *te quæro*.

C'est ainsi qu'il parla, *sic locutus est*.

Quoique j'aie salué des méchants, ce n'est pas à dire pour cela que je sois méchant (= je ne suis pas méchant pour cela), *quanquam improbos salutavi, non ideo sum improbus*.

Ce qui me chagrine le plus, c'est la mauvaise santé de mon père, *me potissimum sollicitat valetudo patris*.

Remarques. — I. La formule : Ce que je crains, c'est que, revient à ceci : Je crains ceci, que. En latin, le pronom démonstratif se met en tête.

Ex. : Ce que j'espère, c'est que je vivrai éternellement, *hoc spero, me futurum immortalem*. C.

II. Quand le mot à mettre en relief est un nom ou un pronom, le latin emploie parfois un tour analogue au français.

Ex. : C'est l'intention qui donne du prix aux bienfaits, *animus est qui beneficiis dat pretium*. Sen.

Ad te scribo non ut te laudem, sed ut tibi gratuler.

549. Parfois la formule si... c'est n'est que le renversement de c'est... que.

Ex. : Si je t'écris, ce n'est pas pour te louer, c'est pour te féliciter, (= je t'écris non pas, etc.), *ad te scribo non ut te laudem, sed ut tibi gratuler.*

Si nous sommes esclaves des lois, c'est pour pouvoir être libres, *legum idcirco servi sumus, ut liberi esse possimus.* C.

REMARQUE. — Parfois l'interrogation française n'est qu'apparente et remplace une proposition conditionnelle ou temporelle. Veux-tu (si tu veux) la paix : prépare la guerre. — L'appelle-t-on (quand on l'appelle), il s'en va.

Miror te etiam nunc ægrotare.

550. On ne traduit pas certains verbes français, quand ils n'ajoutent rien au sens et ne servent qu'à éviter un que ou à rendre la phrase plus pleine. Tels sont voir, savoir, quelquefois pouvoir, vouloir, devoir.

Ex. : Je m'étonne de vous voir encore malade, c'est-à-dire de ce que vous êtes encore malade, *miror te etiam nunc ægrotare.*

Ils ne purent soutenir le choc des ennemis, *vim hostium non sustinuerunt.* N.

Je dois avouer, *fateor;* je veux dire, *dico.*

Il sut profiter de cette occasion, *ea occasione usus est.*

Il s'agit de savoir combien tu m'aimes, *id agitur quantum me ames.*

Si nous voulons parler franchement, *si verum dicimus.* C.

Il s'occupe à lire, *legit.*

L'autorité se maintient par les moyens qui ont servi à l'établir, *imperium retinetur iis artibus quibus partum est.* S.

REMARQUE. — Au lieu du passif, le français préfère souvent une périphrase formée des verbes se voir, se laisser, se sentir, se faire.

Ex. : Se voir en butte à la calomnie, *criminationibus peti.*
Se laisser fléchir, *flecti.*
Se sentir ému de pitié, *moveri misericordia.*
Des cris se faisaient entendre, *clamores audiebantur.*

Quot et quantas calamitates hausit!

551. Quand une phrase est à la fois exclamative et interrogative, ne... pas est souvent inutile au sens.

Ex. : Que de malheurs n'a-t-il pas essuyés? *quot et quantas calamitates hausit?* C.
Que de bruit ne fera-t-on pas? *quis erit rumor?* T.

Si la phrase est simplement exclamative ou interrogative, ne... pas a toute sa valeur.

Ex. : Que de gens ne sont pas contents de leur sort! *quot homines sua sorte non sunt contenti!*

Te oro atque obtestor.

552. Au lieu de deux verbes synonymes, le français préfère souvent un verbe et un adverbe.

Ex. : Je te prie instamment, *te oro atque obtestor.*
Je désire ardemment, *cupio et opto.* C.
Profondément troublé, *commotus perturbatusque.* C.
Être pleinement en vie, *vigere et sentire.* C.
Je t'engage fortement à n'avoir pitié de personne, *te et hortor et moneo, ne cujusquam misereat.* T.

Ex tuis litteris cognovi Cæsarem advenisse.

553. Le français emploie volontiers un nom de chose comme sujet d'un verbe actif. Le latin préfère le plus souvent un autre tour, notamment le passif.

Ex. : Votre lettre m'a fait connaître l'arrivée de César, *ex tuis litteris cognovi Cæsarem advenisse.*
Le vent gonfle la voile, *inflatur carbasus Austro.* V.
Si l'occasion se présente, *si fuerit occasio,* ou *occasione data.* C.
Tes menaces ne m'émeuvent pas, *minis non moveor tuis.*
La pauvreté t'effraie, *pauperiem horres.* H.

554. LOCUTIONS DIVERSES

A, devant un infinitif.

Je n'ai rien à vous écrire, *nihil habebam quod ad te scriberem*. C.

J'ai de grandes fatigues à supporter, *mihi magni sunt subeundi labores*.

A l'entendre parler, vous diriez, *quem si loquentem audias, dicas*.

A dire vrai, *ut verum dicam*.

A ne pas mentir, *ne mentiar*.

A tout prendre, *in universum æstimanti*.

A ce que je crois, *ut mihi videtur, ut opinio mea est*. C.

Agir.

Il s'agit de tes intérêts, *tua res agitur*. H.

Il s'agit, il y va de la gloire du peuple romain, *agitur gloria populi romani*. C.

Aimer.

J'aime la musique, *musica delector*.

J'aime la liberté, *libertati studeo*. Cs.

J'ai toujours aimé la coutume, *mihi semper consuetudo placuit*. C.

Il aimait à lire, *lectione delectabatur*. C.

Aller.

Je vais le dire, *dicam*.

Il va venir, *mox venturus est*.

La ville allait être prise, *in eo res erat* (ou *prope erat*) *ut oppidum caperetur*.

Ne va pas t'imaginer, *noli existimare*.

N'allez pas tomber, *cave ne cadas*.

Autant que.

Autant que j'en puis juger, *quantum intelligo*. C.

Autant que je puis me rappeler, *ut est mea memoria*. C.

Autant que je le devais, *pro eo ac debui*. C.

Autant que le lui permettaient ses ressources, *prout hominis facultates ferebant*. C.

M'aimant autant que tu m'aimes, *pro tuo amore in me*, ou *qui tuus est amor in me*.

Avoir.

Avoir tort, *esse in culpa*.

Il a eu tort de le dire, *illud male dixit*. C.

J'ai eu tort d'attendre, *stulte cunctatus sum*.

Vous avez eu raison de partir, *bene fecisti quod profectus es*.

Je n'ai pas la force, le courage, le cœur, la hardiesse de parler, *loqui non audeo*.

Il a besoin d'être excité au travail, *ad laborem est excitandus*.

J'ai envie de l'acheter, *illud cupio emere*.

J'ai eu de la peine à l'obtenir, *ægre* (*vix, difficile*) *id impetravi*.

Avoir beau.

Vous avez beau crier, *frustra clamitas*.

Vous avez beau dire, je n'y consentirai pas, *quamvis multa dicas, tamen hoc non admittam*.

Avoir le bonheur, le malheur de.

J'ai eu le bonheur de le voir, *mihi contigit ut eum viderem*.

J'eus le malheur d'être vaincu, *mihi accidit ut vincerer*,

Avoir à cœur.

J'ai cela à cœur, *hoc mihi cordi est, curæ est*.

Je n'ai rien plus à cœur que de vous voir, *nihil habeo antiquius* (*carius*) *quam ut te videam.*

Je n'ai rien tant à cœur que de vous faire faire des progrès, *nihil mihi potius est* (*optatius est*) *quam ut vos scientia instruam.*

Avoir lieu, sujet, raison de.

Vous n'avez pas lieu, vous n'avez pas de raison de craindre, *non est, nihil est quod timeas,* ou *tibi non est timendi locus.*

J'ai lieu, j'ai sujet de me réjouir, *habeo quod gaudeam, est quod gaudeam.*

De, devant un infinitif.

Vous me ferez plaisir de lui écrire, *pergratum mihi feceris, si ad eum scripseris.*

Que tu es malheureux d'avoir de toi-même couru à la mort, *o te infelicem qui ultro ad necem cucurreris.* PH.

Mais les Romains de se hâter, *at Romani festinare.* S.

Devoir.

Je dois partir, *profecturus sum.*

Je dois pratiquer la vertu, *virtus mihi colenda est.*

Je ne sais ce que je dois faire, *quid agam nescio.*

Faillir.

Il faillit être tué, *paulum* (*haud multum*) *afuit quin occideretur,* ou *pæne occisus est.*

Faire.

Faites-moi savoir quand vous viendrez, *fac ut sciam quando sis venturus.*

Cela m'a fait croire, *id me impulit ut crederem.*

Vous me ferez mourir, *mori me coges.*

Faites-moi connaître la chose, *rem mihi aperi.*

Il ne fait que rire, *semper ridet.*

Il ne fait que d'arriver, *modo advenit.*

Ils n'ont fait que dénoncer la chose, *nihil aliud fecerunt nisi rem detulerunt.* C.

On ne fit que veiller, *nihil aliud quam vigilatum est.* L.

Se faire regarder, *oculos in se convertere.*

Se faire haïr, *odium in se concitare.*

Falloir.

Il s'en faut de beaucoup que je sois heureux, *multum abest ut sim felix.*

Faut-il que je sois malheureux! *mene ita miserum esse!*

Force.

A force de travail, *multo labore.*

A force de travailler, *multum laborans,* ou *quia multùm laboraverat.*

Il n'est pas de force à porter un tel fardeau, *tanto oneri sustinendo impar est.*

Laisser.

Laissez-moi dormir, *sine me dormire.*

Laissez-vous fléchir, *iram pone,* ou encore *præbe te placabilem.* C.

Il laissait le blé se gâter, *corrumpi frumentum patiebatur.* C.

Il nous laissait ignorer son dessein, *nos expertes sui consilii relinquebat.* C.

Laisse-moi vivre, *da mihi vitam.* C.

Tu me laisseras en user, *mihi per te uti licebit.* C.

Je ne te laisserai pas le battre, *prohibebo ne eum verberes.*

Ne vous laissez pas tromper, *cave ne decipiaris.*

Ne pas laisser de.

Même si tu ne sais rien de nouveau, ne laisse pas de m'écrire, *etiamsi nihil habes novi, tamen scribe aliquid.*

Au lieu de, au lieu que.

Au lieu d'épée, il se servit d'un bâton, *pro gladio* ou *gladii loco, fuste usus est.*

Au lieu de lire, il joue, *cum legere debeat, ludit.*

Au lieu de jouer, il lit, *cum ludere possit, legit.*

Lisez, au lieu de jouer, *ne luseris, sed lege.*

Au lieu de piller le territoire d'autrui, ils virent accabler leur propre pays, *pro eo ut ipsi ex alieno agro raperent, suas terras premi videre.* L.

Au lieu d'être passé, le temps n'était pas même venu, *non modo non præteriit tempus, sed ne maturum quidem fuit.* C.

Tu ris, au lieu que je pleure, *tu rides, ego autem fleo.*

Qu'on s'entoure de l'amour des citoyens, au lieu de s'entourer de leurs armes, *benevolentia civium sæptum esse oportet, non armis.* C.

Malgré.

Le sage ne fait rien malgré lui, *sapiens nihil facit invitus*, C.

Je les retiens malgré eux, *eos retineo invitos.* C.

Il a passé malgré moi, *me invito (me nolente) transiit.*

Il te faudra entendre malgré toi, *etiamsi nolis, erit tibi audiendum.* C.

Malgré son innocence, *quanquam abest a culpa.* C.

Malgré les services rendus à la patrie, *quamvis bene de patria meritus sit.* C.

Malgré les périls qui me menacent, *licet in me pericula impendeant.* C.

Malgré l'ordre formel du général, *contra imperium ducis.* S.

Manquer.

Il a manqué de tomber, *tantum non cecidit,* ou *prope fuit ut caderet.*

Ne manquez pas de l'avertir, *cura ut illum moneas.*

Ne manquez pas de m'écrire, *ne intermiseris scribere.*

Il ne me pardonne pas d'avoir manqué de venir, *mihi non ignoscit quod non venerim.* C.

Peine.

Sans peine, *nullo labore, facile.*

Cela en vaut la peine, *operæ pretium est.*

Ce n'est pas la peine de rappeler ces faits, *hæc referre non operæ pretium est.*

A peine fut-il arrivé qu'il tomba malade, *vix advenit cum in morbum incidit.*

Penser.

J'ai pensé périr, *pœne interii.*

Pour.

Mon zèle pour vous, *meum in vos studium.*

Je l'aime pour sa modération, *propter modestiam eum diligo.*

Je ferai cela volontiers pour toi, *id libenter tua causa faciam.*

Etre pour Pompée, *stare cum Pompeio, partes Pompeii tenere, Pompeii esse.*

J'ai pour moi la raison, *ratio mecum facit.* C.

Pour avoir fait cela, il fut puni, *quod hoc fecerat pœnas dedit.*

Pour un Romain, il était fort érudit, *multæ erant in eo, ut in homine Romano, litteræ.* C.

Il était savant pour ce temps-là, *erat, ut illis temporibus, eruditus.*

Il est savant pour son âge, *pro ætate eruditus est.*

Pour moi, je suis prêt, *ego vero sum paratus.*

Il fut puni pour son compagnon, *pro socio subiit pœnas.* C.

Traduire mot pour mot, *ad verbum reddere.*

Tenir pour certain, *pro certo habere.* C.

Me prends-tu pour un sot? *num me stultum existimas?*

Il eut pour maître Lysis, *præceptorem habuit Lysim.* N.

Je suis pour partir demain, *cras paro proficisci.*

Pour rustique qu'il soit, *quamvis sit rusticus,*

Que.

Que tardez-vous? *cur moraris?*

Je ne partirai pas que je ne t'aie vu, *non proficiscar priusquam (nisi) te videro.*

On ne parle que de toi, *non alius ullus sermo nisi de te.* C.

Il ne parle que de guerre, *merum bellum loquitur.* C.

Il ne gouverna l'Asie que pendant neuf mois, *solos novem menses Asiæ præfuit.* C.

Que l'on dise oui, tu dis non, *si quis ait, tu negas.*

Sans, devant un infinitif.

Il est sorti sans fermer la porte, *exiit nec fores clausit.*

Qui peut devenir savant sans travailler beaucoup? *quis potest doctus fieri quin multum laboret?*

On ne danse guère à jeun sans être fou, *nemo fere saltat sobrius, nisi forte insânit.* C.

Je ne m'en irai pas sans vous avoir vu, *non abibo priusquam (donec) te videro.*

Il est venu sans être invité, *non rogatus venit.*

Je répondrai sans hésiter, *non hæsitans respondebo.* C.

Sans se plaindre, *æquo animo.*

Ils t'ont blessé sans le vouloir, *imprudentes te læserunt.* C.

Ils m'ont condamné sans m'entendre, *me indicta causa damnaverunt.* C.

Servir.

Cela ne sert qu'à aigrir ma douleur, *id ad hoc tantum valet ut dolorem meum exulceret,* ou *nihil aliud quam dolorem meum exulcerat.*

Jeux qui peuvent servir à aiguiser l'esprit des enfants, *ludi acuendis puerorum ingeniis non inutiles.* Q.

Tandis que.

Personne ne le voyait, tandis que lui voyait tout, *a nullo videbatur, ipse autem omnia videbat.* C.

Tarder.

Ils tardaient à livrer les otages, *obsides dare intermittebant*. Cs.

Il ne tarda pas à le poursuivre, *nullam moram ad persequendum* (ou *persequendi*) *intulit*, ou *nullam moram interposuit quin persequeretur*.

Elle ne tarda pas à le suivre, *consecuta est illico*. T.

Il me tarde de vous voir, *nihil mihi longius est quam ut te videam*.

Tenir.

Il ne tient qu'à moi (il dépend de moi seul) que cela se fasse, *per me unum stat quominus id fiat*.

Je tiens à savoir, *scire studeo*. C.

Je tiens surtout à savoir, *nihil habeo antiquius quam ut sciam*.

Je ne tiens pas à acheter, *nihil curo de emendo*. C.

Venir.

Il vient de partir, *modo profectus est*.

Il venait de partir, quand nous arrivâmes, *vix erat profectus, cum advenimus*.

Ce que je viens de dire, *quæ paulo ante dixi*. C.

S'il vient à savoir cela, *si forte id rescierit*.

Voyons où cela va en venir, *videamus quorsum hoc evadat*. C.

Ils en viennent à sacrifier des innocents, *etiam ad supplicia innocentium descendunt*. Cs.

Il en vint à ce degré de démence de tuer ses propres enfants, *eo vecordiæ processit ut suos liberos interficeret*.

Je suis venu à bout de mon œuvre, *ad finem operis perveni*. Sen.

FIN.

ABRÉVIATIONS

LES PLUS USITÉES EN LATIN

1° Les prénoms sont d'ordinaire abrégés ainsi :

A. (Aulus). — Ann. (Annæus). — App. (Appius). — C. (Caius). — Cn. (Cneius *ou* Gnæus). — D. (Decimus). — L. (Lucius). — M. (Marcus). — P. (Publius). — Q. (Quintus). — S. *ou* Sex. (Sextus). — Ser. (Servius). — Sp. (Spurius). — T. (Titus). — Ti. *ou* Tib. (Tiberius).

2° On abrège aussi les noms de fonctions et les termes officiels :

Æd. Cur. (Ædilis Curulis). — Æd. Pl. (Ædilis plebis). — Cs. *ou* Cos. (Consul). — Css. *ou* Coss. (Consules). — Cos. des. (Consul designatus). — D. (Divus). — Eq. Rom. (Eques Romanus). — Imp. (Imperator). — Jupiter O. M. (optimus maximus). — L. (Legatus). — P. C. (Patres conscripti). — Pr. (Prætor). — Prop. (Proprætor). — Tr. Pl. (Tribunus plebis). — X. V. (Decemvir).

3° Quelques expressions se rapportant au droit :

F. (Filius). — N. (Nepos). — Quir. (Quirites). — P. R. (Populus Romanus). — Resp. (Respublica). — S. (Senatus). — SC. (Senatusconsultum). — S. P. Q. R. (Senatus Populusque Romanus). — Kal. (Calendis *ou* Calendas). — Non. (Nonis *ou* Nonas). — Id. (Idibus *ou* Idus). — H. S. (Sestertius *ou* Sestertium).

4° Dans les lettres :

S. (Salutem). — S. D. (Salutem dicit). — S. D. P. (Salutem dicit plurimam). — V. (Vale).

5° Quelques abréviations employées par les modernes :

M. S. (Manuscriptus). — P. S. (Post scriptum). — l. c. (loco citato). — i. e. (id est = *c'est-à-dire*). — v. c. (verbi causa = *par exemple*). — sqq. (sequentibusque). — Cf. (confer). — v. (vide).

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

D

E

F

J

L

N

O

Q

R

T

U

TABLE DES MATIÈRES

SYNTAXE DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

Fabriqué en France.

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Éd., 17, rue Cassette.